

Université de Montréal

« Ehrliche Kriegsleute » : la construction de la représentation du lansquenet au royaume  
de France lors de la Renaissance (1486-1559)

Par Nicolas Handfield

Département d'histoire, Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès arts (M.A.) en histoire

Août 2018

© Nicolas Handfield, 2018

**Université de Montréal**  
Département d'histoire, Faculté des Arts et des Sciences

« Ehrliche Kriegsleute » : la construction de la représentation du lansquenet au royaume  
de France lors de la Renaissance (1486-1559)

Par Nicolas Handfield

A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes

Carl Bouchard  
Président-rapporteur

Gordon Blennemann  
Directeur de recherche

Benjamin Deruelle  
Codirecteur

Laurent Vissière  
Membre du jury

## Résumé

Par une approche qui s'efforce de relier la question de la culture de la guerre à la prise de conscience des dimensions sociales, économiques, politiques du fait guerrier, cette étude met en lumière la construction de la figure du lansquenet au prisme des pratiques de ces mercenaires germaniques et des représentations des contemporains français. Pour cerner cette figure dominante de la Renaissance, il s'agit de circonscrire les stratégies mises en œuvre par les lansquenets, c'est-à-dire l'arsenal de symboles, de discours et de comportements auquel les membres de ce groupe se réfèrent, et de les confronter aux discours des militaires et des civils français afin d'appréhender la perception qu'ils ont d'eux et les comportements qu'ils développent à leur égard. La dialectique entre les pratiques des lansquenets et les représentations françaises de ceux-ci illustrent les transformations profondes de la monarchie française à l'aube de l'Époque moderne et dévoile l'appréhension d'une société face à l'altérité.

**Mots clés : Lansquenet, mercenaire, étranger, monarchie, représentation, identité, culture, violence.**

## Abstract

Through an approach that seeks to link the question of the culture of war to the awareness of the social, economic and political dimensions of war, this study highlights the construction of the figure of the *landsknecht* through the prism of the practices of these German mercenaries and the representations of French contemporaries. To identify this dominant figure of the Renaissance, it is a question of circumscribing the strategies implemented by the lansquenets, i.e. the arsenal of symbols, speeches and behaviours to which the members of this group refer, and to confront them with the discourses of the French military and civilians in order to apprehend the perception they have of the *landsknechte* and the behaviours they develop towards them. The dialectic between the practices of the Lansquenets and the French representations of them illustrate the profound transformations of the French monarchy at the dawn of the Modern Era and reveals a society's apprehension of alterity.

**Key words:** *Landsknecht*, mercenary, foreigner, monarchy, representation, identity, culture, violence.

## Table des matières

<i>Résumé</i> .....	<i>ii</i>
<i>Abstract</i> .....	<i>iv</i>
<i>Liste des abréviations</i> .....	<i>vii</i>
<i>Remerciements</i> .....	<i>viii</i>
<i>Introduction</i> .....	<b>9</b>
Le contexte.....	<b>10</b>
Historiographie des lansquenets.....	<b>11</b>
La révolution militaire et l'émergence de la figure du mercenaire.....	<b>16</b>
État de l'art.....	<b>20</b>
<i>L'histoire militaire</i> .....	20
<i>L'histoire culturelle et des représentations</i> .....	22
<i>Histoire culturelle du militaire</i> .....	23
<i>Histoire de la violence</i> .....	25
<i>Histoire des identités</i> .....	27
Cadre scientifique .....	<b>30</b>
Typologie des sources .....	<b>35</b>
Structure du mémoire .....	<b>37</b>
<i>Chapitre I</i> .....	<b>41</b>
<i>Mode tudesque, pique et arquebuse : la culture matérielle du lansquenet</i> .....	<b>41</b>
La mode tudesque, un marqueur identitaire ?.....	<b>45</b>
L'identité du lansquenet entre le fer et la poudre.....	<b>53</b>
Le dénuement propre aux lansquenets.....	<b>62</b>
<i>Chapitre II</i> .....	<b>66</b>
<i>« Gens de guerre lansquenetz, protestans et hérétiques » : Culture discursive et pratiques confessionnelles</i> .....	<b>66</b>
Cris et rugissements.....	<b>67</b>
Appréhension de la langue allemande .....	<b>69</b>
La question du blasphème.....	<b>74</b>
Le croisement entre crime de la parole et pratique confessionnelle .....	<b>79</b>
<i>Chapitre III</i> .....	<b>91</b>
<i>« Aussi avons nous voulu combattre les hommes et le temps », une violence avant tout morale</i> .....	<b>91</b>
« Et puis falut boire à la bouteille, à la mode du pays » : la fuite dans l'alcool .....	<b>98</b>
Les dépenses : désordre public lié à la culture de l'excès.....	<b>103</b>

<i>Chapitre IV</i> .....	111
« Vous sçavez de quelle gratieuseté usent les lansquenets », mort et terreur comme pratique identitaire.....	111
« Le plus méchant paillard du monde ».....	112
« Il eût mieux valu renvoyer au diable toute cette race » : insubordination et massacre.....	121
« L'horreur de leur destin devait répondre aux terreurs que s'était forgées leur imagination » : violence envers des groupes vulnérables .....	133
<i>Les ecclésiastiques</i> .....	133
<i>Les femmes</i> .....	141
<i>Conclusion</i> .....	148
<i>Annexes</i> .....	153
Annexe 1.....	153
Annexe 2.....	154
Annexe 3.....	155
Annexe 4.....	160
Annexe 5.....	161
<i>Sources et bibliographie</i> .....	164

## Liste des abréviations

BnF	Bibliothèque nationale de France
AN	Archives nationales de France
AM Lyon	Archives municipales de Lyon
AM Senlis	Archives municipales de Senlis

## Remerciements

J'adresse en premier lieu mes remerciements à mes directeurs, Gordon Blennemann et Benjamin Deruelle, qui m'impressionnent toujours par le temps et l'énergie qu'ils consacrent à mes recherches. Leurs retours réguliers et leur bienveillance ont été indispensables pour mener à bien ce mémoire. Je leur suis infiniment redevable.

Ce travail n'existerait pas non plus sans l'aide particulière que j'aie reçue lors de mon séjour de recherche en France. Laurent Vissière, Amable Sablon du Corail, Elsa Kammerer et Pascal Brioist ont tous contribué à cette longue campagne. Je tiens aussi à remercier l'aide de Valentin Grandclaude pour son aide dans les archives de Lyon et sa passion pour le sujet.

Je remercie également le concours de renforts de tous horizons : collègues, archivistes et historiens. Leurs corrections, avis et conseils ont été d'une grande utilité dans ce travail. Merci pour l'appui sans faille de ma famille et de mes amis : Sébastien, Philipp, Magalie, Édith, Louis et Jonathan.

Finalement, je remercie ma mère de m'avoir laissé jouer avec mes épées de bois au péril de quelques petites ecchymoses. L'origine de ma passion pour le sujet de ce mémoire remonte à ces moments.

Bonne lecture.

## Introduction

Lors d'une nuit de 1558, le silence régnant dans une église catholique des Flandres fut perturbé par l'entrée de Thomas von Lobbecke. Ayant sa juste part de massacres, de boire, de fornications et de blasphèmes, il n'avait plus toute sa raison. Lobbecke vandalisa le lieu, tua quelques prêtres, insulta les autres et sut se soustraire au prévôt de son régiment<sup>1</sup>. Se rendant compte que les hosties avaient disparu, les prêtres encore en vie demandèrent au soldat s'il les avait prises. Il rétorqua qu'en vingt ans de service il n'avait pu recevoir de sacrement et qu'il avait voulu rattraper sa négligence<sup>2</sup>. Réelle ou non, l'histoire de ce lansquenet témoigne de la sombre réputation de ces congénères faite de blasphèmes et de sacrilèges, de violence et d'insubordination.

Moyen de résoudre les conflits politiques et religieux, la guerre est en effet d'abord considérée comme un fléau. Mais elle est également un facteur d'ascension sociale et d'émancipation pour des individus qui aspirent à s'extraire des cadres contraignants d'une société hiérarchisée et inégalitaire. L'émergence des figures du *condottiere*, du *conquistador* ou du lansquenet témoigne de cette aspiration des hommes de guerre, portés par l'esprit de la Renaissance, de prendre en main leur destin. Les troubles qui se développent en Europe occidentale de la fin du XV<sup>e</sup> siècle à la fin des guerres d'Italie (1559) créent un cadre propice à l'emploi massif des troupes de mercenaires. Parmi elles, les lansquenets se forment une terrible réputation d'hommes violents et de prédateurs sexuels alimentée par leur violence et par les nombreuses exactions perpétrées sur tous les territoires où ils officient tristement. La Renaissance se caractérise donc non seulement par ses renouveaux artistiques, littéraires et architecturaux, mais encore par la violence de ces conflits réinterprétée à la lumière de l'humanisme, de la réduction en art de la guerre ou de l'émergence de nouvelles pratiques militaires. Une nouvelle représentation des conflits et des groupes de combattants émerge alors au tournant du Moyen Âge et de l'Époque moderne.

---

<sup>1</sup> Kirchhof, Hans Wilhelm. *Wendunmuth*, Herman Österley (ed.), Tübingen, H. Laupp, 1869, p.130.

<sup>2</sup> *Ibid*, p.131.

## Le contexte

Le cadre chronologique envisagé pour cette étude s'étend de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, lorsque sont créés les premiers régiments de lansquenets, jusqu'à la fin des guerres d'Italie en 1559. Il est intéressant, dans le contexte de la Révolution militaire et des changements du tournant du Moyen Âge et de la période moderne, d'analyser l'émergence de la figure du mercenaire. Les bornes chronologiques d'une analyse des gens de guerre paraissent également plus cohérentes en s'arrêtant sur la fin d'un conflit majeur qui amorce une démobilisation. Il s'agit en outre de la genèse de leur représentation et de leur identité sur le plan européen laquelle repose, au-delà de leur confession, sur leur engagement dans les conflits religieux tant du côté protestant que catholique. Le conflit entre la France et l'Espagne de 1494 à 1559 constitue le principal champ d'engagement des lansquenets. Au plus fort de la lutte, ceux-ci étaient employés par tous les belligérants. De plus, poursuivre au-delà amènerait à étudier ces problématiques dans le contexte des conflits religieux de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et donc à étendre l'étude à des thématiques qu'elle n'a pas l'ambition d'aborder. Cela nous conduirait à examiner, par exemple, le lansquenet dans le cadre de conflits religieux où la violence prend une autre dimension, notamment en ce qui a trait aux massacres<sup>3</sup>.

Le royaume de France puisqu'il est le second plus grand employeur de lansquenets et parce qu'ils constituent la base de leur armée offre un angle tout à fait intéressant. Dans notre perspective, la vision des sources du royaume de France sera placée au centre de l'analyse, mais tous les contextes où officient les lansquenets lors des guerres de Charles VIII, Louis XII, François I<sup>er</sup> et Henri II, donc les Flandres et l'Italie, seront considérés. Cela implique également de s'attacher aux représentations de tous les lansquenets, dont parlent nos auteurs et non pas seulement les lansquenets au service de la France. Ainsi, sera-t-il possible d'avoir une vision globale et cohérente du sujet. Il y aura toutefois quelques comparaisons avec les principales sources originaires des lieux où les

---

<sup>3</sup> Crouzet, Denis. *Les Guerriers de Dieu : La Violence au temps des troubles de Religion (v. 1525-v. 1610)*, Champ Vallon, 2005; El Kenz, David. *Les Bûchers du Roi : la culture protestante des martyrs (1523-1572)*, Paris, Champ Vallon, 1997.

lansquenets ont officié comme en Italie où Machiavel et Guichardin apportent des éléments importants de réflexion.

## Historiographie des lansquenets

Du récit narratif à l'iconographie, les représentations du lansquenet sont encore de nos jours porteuses d'un imaginaire dont seule une partie est fondée. Alors que les lansquenets alimentent toutes les armées d'Europe, les historiographies anglo-saxonnes et françaises leur consacrent peu d'études spécifiques. Seule, l'historiographie allemande semble s'être emparée du sujet, et ce depuis le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Or, cette historiographie reste locale et partisane, développée dans le cadre de la construction parallèle de l'identité et de la nation allemande. De plus, un glissement se manifeste dans la représentation du lansquenet par les études nationales-socialistes et l'intérêt porté à leur égard dans l'Entre-deux-guerres. Cette historiographie présente le lansquenet comme l'archétype du soldat allemand ou, au contraire, comme celui du parfait vagabond<sup>4</sup>.

À l'inverse, l'histoire de l'iconographie du lansquenet est fort développée<sup>5</sup>. En parallèle de l'attention portée aux groupes militaires, les historiens se sont intéressés à la représentation imagée des lansquenets à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Elle est toutefois majoritairement envisagée sous l'aspect d'une analyse de l'image, de l'illustration, plutôt que sous des aspects socioculturels ou de la diffusion de cette représentation<sup>7</sup>. Malgré l'œuvre de Raimond van Marle qui accorde une plus grande place aux soldats et non plus seulement aux masses d'individus agissant dans les batailles<sup>8</sup>, il faut attendre les années 70

---

<sup>4</sup> Nell, Martin. *Die Landsknechte: Entstehung der ersten deutschen Infanterie*, Kraus Reprint, 1965; Delbrück, Hans. *Geschichte der Kriegskunst: Das Mittelalter*. Die Neuzeit. Berlin, 1920; Lezius, Martin. *Vorwärts. vorwärts. Das Buch vom deutschen Landsknecht*, Hesse & Becker, Leipzig, 1930; Schmitthenner, Paul. *Krieg und Kreigführung im Wandel der Weltgeschichte*. Postdam, 1930 et Stöcklein, Hans. *Der deutschen Nation Landsknecht*, Leipzig, 1935.

<sup>5</sup> Rogg, Matthias. *Landsknechte und Reisläufer: Bilder vom Soldaten*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2002 ou encore Von Seggern, Birgit. *Der Landsknecht im Spiegel der Renaissancegrafik*, Bonn, 2003.

<sup>6</sup> Ardenne, Freiherr. « Die fromme Landsknechte », *Beiheft zum Militär-Wochenblatt*, 4, 1880, p. 175-203, Erben, Wilhelm. « Ursprung und Entwicklung der deutschen Kriegsartikel », *MIÖG*, 6, 1901, p. 473-529, Laud, Max. « Der Ursprung der Landsknechte », *ZKG*, 8, 1901, p. 1-27.

<sup>7</sup> Wessley, J.E.. *Die Landsknechte. Eine culturhistorische Studie*, Berlin, 1877 ou encore Falcke, Jakob. *Römisch Kaiserliche Majestät Kriegsvölker im Zeitalter der Landsknechte. Mit 7 Illustrationen nach zeitgenössischen Originalen*, Stuttgart, 1883.

<sup>8</sup> Van Marle, Raimond. *Iconographie de l'art profane au Moyen Âge et à la Renaissance et la décoration des demeures*, La Haye, 1931.

pour que les historiens et les historiens de l'art développent la recherche sur l'iconographie du lansquenet comme individu<sup>9</sup>. Puis, dans le monde anglo-saxon Jane Susannah Fishman et Keith Moxey ont mis en lumière les rapports entre le monde iconographique et la violence perpétrée par des groupes militaires, notamment les fonctions de l'iconographie des lansquenets en tant que contre-exemple et comme instrument moralisateur des autorités en place<sup>10</sup>. Un lien direct est établi entre l'impression, la représentation de soi comme membre de l'Empire et la diffusion de l'image impériale. On notera également les travaux de John R. Hale qui, bien qu'ils sortent du contexte de l'Empire, mettent en relation les iconographies des espaces germanophone et italien<sup>11</sup>. À la représentation iconographique de l'armée, il tente de fournir un cadre culturel et historique complet. Toutefois, l'analyse de Hale – et de ces prédécesseurs – n'a pas opéré de comparaisons détaillées entre les sources iconographiques et les témoignages écrits<sup>12</sup>.

L'image typique du lansquenet est donc celle d'un homme armé d'une pique, d'une hallebarde ou d'une épée de la grandeur d'un homme, déambulant vers une taverne dans des vêtements tailladés de crevées. Cette représentation souffre pourtant de généralisations hâtives et stéréotypées véhiculées, comme la figure du luthérien, par des historiographies souvent anciennes et biaisées. Alors qu'à Marignan, victoire glorieuse du roman national français, la majorité de l'armée de François I<sup>er</sup> était composée de lansquenets, probablement 23 000, très peu de travaux se sont intéressés à ces mercenaires jusqu'à aujourd'hui. Le manque d'études sur ces hommes nous rend perplexes considérant que la place de ces troupes dans la société moderne s'étend bien au-delà de la tactique militaire et de leur efficacité au combat. Le renouveau de l'histoire militaire en Allemagne et dans le monde anglo-saxon s'est emparé du sujet sous l'angle de l'histoire de l'art, de l'histoire

---

<sup>9</sup> Bächtiger, Franz. « Erörterungen zum „alten und jungen Eidgenossen“ », *Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums*, 49/50, 1970, p. 35-70. Bächtiger est le premier à mettre en lumière de manière concluante la différence entre le « Schweizer Reisläufers » et les « deutschen Landsknechten ». Il amorce en parallèle le rapprochement entre l'histoire et l'histoire de l'art pour l'analyse de l'iconographie des gens de guerre. Andersson, Christiane. *Popular Lore and Imagery in the Drawings of Urs Graf*, thèse doctorale, Stanford University, 1977.

<sup>10</sup> Susannah Fishman, Jane. *Boerenverdriet. Violence between Peasants and Soldiers in Early Modern Netherlands Art*, Ann Arbor, 1982 et Moxey, Keith, *Peasants, Warriors and Wives. Popular Imagery in the Reformation*, Chicago, 1989, p. 67-100.

<sup>11</sup> Hale, John R.. « The Soldier in Germanic graphic art of the Renaissance », dans Robert I. Rotberg et Theodore K. Raab, *Art and History. Images and their Meaning*, Cambridge, 1988 ou encore Hale, John R. *Artists and Warfare in the Renaissance*, New Haven, 1990.

<sup>12</sup> Hale n'a également pas abordé l'image du soldat de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

sociale ou de l'histoire de la justice, mais pas sous la loupe de l'histoire des représentations et de la violence.

L'image véhiculée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle reste donc, en grande partie, victime d'un manque historiographique. Notre conception du lansquenet provient en effet principalement de recherches allemandes dont les fondements ont peu à voir avec les canons actuels des études scientifiques. Après le second conflit mondial, l'analyse en histoire militaire s'est concentrée sur le Brandebourg-Prusse et autour de sa militarisation comme racine des deux guerres mondiales<sup>13</sup>. La publication du *De praeda militari* de Fritz Redlich représente alors un important élan pour la recherche sur l'Époque moderne et un renouveau des études sur la guerre<sup>14</sup>. Son ouvrage s'intéresse en effet à l'organisation et à la fonction économique des pillages, et plus largement de l'entreprise militaire des temps modernes dans laquelle les lansquenets jouent un rôle indéniable. Centrée sur le sud de l'Allemagne comme espace géographique, son analyse soulève ainsi la question de la place de la guerre dans la société et de son rôle dans son développement. Il rompt ainsi avec l'ensemble des études précédentes. S'éloignant du décompte des morts et de la description des stratégies et des tactiques de l'histoire-bataille, l'ouvrage de Redlich apporte un renouvellement des thèmes autour de l'administration de la guerre et de la société militaire. Il pose alors les bases d'une histoire sociale de la guerre en Allemagne.

La parution de *Das Regiment der Landsknechte* de Hans-Michael Möller lance un nouveau débat qui se pose sur les modes de vie du militaire de la fin du Moyen Âge et de l'Époque moderne<sup>15</sup>. Une des questions centrales de son étude est alors la construction de la communauté ou de la troupe de soldats. Möller examine les structures juridiques et l'organisation des compagnies de lansquenets. Il décrit le mode de recrutement et de rassemblement des mercenaires, tout comme leur relation avec leur employeur et la place qui leur est faite à l'intérieur du groupe. Il porte une attention particulière à l'administration et aux fonctions. Dans ce contexte, Möller se penche sur des questions juridiques, spécialement sur la différence des procédures judiciaires, par exemple entre les tribunaux

---

<sup>13</sup> Nowosadtko, Jutta. *Krieg, Gewalt und Ordnung. Einführung in die Militärgeschichte*. Tübingen, 2002, p. 108-112.

<sup>14</sup> Redlich, Fritz. *De praeda Militari. Looting and booty 1500-1815*, Wiesbaden, 1956.

<sup>15</sup> Möller, Hans-Michael. *Das Regiment der Landsknechte, Untersuchungen zu Verfassung, Recht und Selbstverständnis in Deutschen Söldnerheeren des 16. Jahrhunderts*, Franz Steiner Wiesbaden, 1976.

militaires et les *Schultheiß* – responsable à la tête des municipalités. Il entame ainsi une interaction entre le monde civil et le monde militaire.

Au tournant des années 90, de nouvelles recherches se développent sur la guerre à la fin du Moyen Âge et à l'Époque moderne. Elles se recentrent notamment sur la nature des troupes stipendiées et sur leur mode de vie<sup>16</sup>. Dans cette veine, *Landsknechte* est un ouvrage phare dans l'historiographie des lansquenets en appliquant l'approche culturelle à ce groupe. Reinhard Baumann, dans sa thèse parue en 1978, s'est intéressé d'abord à l'aspect social des soldats du XVI<sup>e</sup> siècle. Il y montrait l'évolution de la représentation des militaires du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle et décrivait la place occupée par le soldat dans la société. En 1994, il dépose une étude intitulée *Landsknechte* prenant pour objet les interactions des lansquenets avec la société<sup>17</sup>. Il y examine la manière dont les changements dans la politique, dans le commerce et dans l'ordre social mènent à la transformation des conflits. Il clarifie ce processus complexe aux répercussions politiques, économiques et sociales par l'étude de l'exemple précis des lansquenets dont on voit l'émergence à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le déclin à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Notre projet de mémoire hérite d'une grande partie du travail de Baumann, mais également de celui de Peter Burschel<sup>18</sup>. Ce dernier s'est intéressé à un espace géographique – le Nord du Saint-Empire – peu travaillé dans l'histoire de la guerre de la première modernité ce qui met en lumière des réalités autres, notamment économiques, qui affectent le groupe des lansquenets. À l'égard de la méthodologie, la description des lansquenets comme communauté doit beaucoup à l'étude de Jan Willem Hunterbrinker sur les mercenaires comme groupe social<sup>19</sup>. Il en ressort que les lansquenets ne sont pas des mercenaires au sein d'un groupe militaire, mais plutôt un groupe distinct faisant partie de la société du bas Moyen Âge et de la première modernité.

---

<sup>16</sup> Baumann, Reinhard. *Das Söldnerwesen im 16. Jahrhundert im bayerischen und süddeutschen Beispiel. Eine gesellschaftsgeschichtliche Untersuchung*. Munich, 1978 ; Contamine, Philippe. *La guerre au Moyen Âge*, Paris, 1980 ; Baumann, Reinhard. *Georg von Frundsberg. Der Vater der Landsknechte und Feldhauptmann von Tirol*, Munich, 1984 ou encore Pröve, Ralf. *Kriegerische Gewalt und militärische Präsenz in der Neuzeit. Ausgewählte Schriften*, Paderborn, 2008.

<sup>17</sup> Baumann, Reinhard. *Landsknechte. Ihre Geschichte und Kultur vom späten Mittelalter bis zum Dreißigjährigen Krieg*, München, 1994.

<sup>18</sup> Burschel, Peter. *Söldern im Nordwestdeutschland des 16. Und 17. Jahrhunderts*, Göttingen, 1994.

<sup>19</sup> Hunterbrinker, Jan Willem. « *Fromme Knechte* » und « *Garteteufel* ». *Söldner als soziale Gruppe im 16. Und 17. Jahrhundert*, Constance, 2010.

Notre étude est finalement redevable aux travaux de David Parrott et de Michael Mallet sur l'entreprise de guerre et les mercenaires à l'Époque moderne<sup>20</sup>. Contrairement aux idées reçues, définir le mercenariat et les mercenaires n'est pas chose aisée pour l'Époque moderne. Une courte analyse des représentations contemporaines montre que le mercenaire est perçu comme un soldat étranger qui participe à un conflit moyennant un gain pécuniaire. Or, cette définition pose deux problèmes pour l'histoire en général, et pour l'Époque moderne en particulier. D'une part, le service en échange d'une paie ne distingue plus le soldat du mercenaire, car au XVI<sup>e</sup> siècle, tout soldat reçoit une solde pour ses services. Nous pourrions alors emprunter l'approche qui distingue le soldat qui se bat principalement pour des idéaux du mercenaire qui le fait pour maximiser le gain personnel. Celle-ci n'est pourtant pas mieux établie. En effet, que faire du soldat qui, dans une armée hiérarchisée et en voie de professionnalisation, progresse dans la hiérarchie et gagne un salaire de plus en plus élevé, devient-il mercenaire pour autant ? Que faire du soldat qualifié de mercenaire et ne recevant pourtant pas sa paie ou qui parvient à peine à couvrir les nécessités du quotidien lorsqu'il la reçoit ? Il n'est en effet pas question de gain ici. D'autre part, l'identification d'un mercenaire sur la base d'une quelconque appartenance « nationale » n'est pas plus raisonnable. Selon cette définition, Charles Quint n'aurait jamais engagé de mercenaires de tout son règne. De surcroît, selon les époques, comment définir un étranger ? Le terme de mercenaire, qui peut être utile pour définir le caractère d'une organisation militaire ou d'une identité, sera donc utilisé tout au long de ce travail pour désigner toute entreprise privée, par opposition à celle de l'État<sup>21</sup>. La forme typique d'une armée de la fin du Moyen Âge et de l'Époque moderne résidait dans un recrutement dont le service n'était pas directement contrôlé par l'appareil administratif de l'État. Ce dernier déléguait la responsabilité à un recruteur qui s'assurait du rassemblement des hommes, parfois de l'armement. L'élément du privé est fort présent dans l'organisation et dans la disposition des troupes d'où une définition moins péjorative du mercenariat si on lui accorde le sens d'une entreprise privée.

---

<sup>20</sup> Mallet, Michael. *Mercenaries and their Masters: Warfare in Renaissance Italy*, Totowa, Rowman and Littlefield, 1974; Mallet, Michael et John R. Hale. *The Military Organization of a Renaissance State, Venice c. 1400 to 1617*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984; Mallet, Michael et Christine Shaw. *The Italian Wars 1494-1559: War, State and Society in Early Modern Europe*, Londres, Pearson, 2012.

<sup>21</sup> Tel que défini dans Parrott, David. *The Business of War*, Cambridge University Press, Cambridge, 2012, p. 30.

Ce mémoire tente ainsi de corriger les lacunes des connaissances sur la culture, l'identité et l'image des lansquenets en Europe. Il propose de revenir sur la représentation quasi mythique des lansquenets comme incarnation de la violence en analysant les rapports entre les discours produits sur ces mercenaires et leurs pratiques de la guerre. Il cherche à examiner leur culture de guerre et leur perception dans la société française à un moment où les mentalités et les pratiques sociales, militaires et politiques connaissent de fortes évolutions. Formés de soldats professionnels, les lansquenets sont la parfaite représentation de l'entreprise militaire du XVI<sup>e</sup> siècle, servant sous les bannières de tous les belligérants de l'époque. L'importance de la place qu'ils occupent rend d'autant plus pertinente cette recherche dans les études des grands processus qui traversent la modernité. Ils participent activement au processus d'expérimentation, de transfert et de diffusion de nouveaux savoirs, technologies et tactiques qui forment les fondations d'une « Révolution militaire » et d'un État moderne à venir. Ainsi sans doute la figure méconnue du lansquenet a-t-elle quelque chose à nous apporter pour penser le renouveau actuel du mercenariat et de l'entreprise de guerre observable dans les conflits au Moyen-Orient, le statut de ces hommes dans les armées ou encore leur responsabilité face à la justice civile et militaire.

### **La révolution militaire et l'émergence de la figure du mercenaire**

Ce mémoire s'inscrit dans le sillage des études et des débats ayant fait rage autour du concept de Révolution militaire développé par Michaël Roberts puis Geoffrey Parker<sup>22</sup>. La notion de « Révolution militaire » tente de couvrir les mutations des armes, des techniques et des armées à la charnière du Moyen Âge et de l'Époque moderne<sup>23</sup>. La croissance quantitative des effectifs en est la première manifestation dans laquelle nous pouvons voir d'importants changements dans leur composition avec une prépondérance de l'infanterie et la place dominante de l'arme à feu. La puissance de feu accrue imposa un nouveau système de défense – la « trace italienne » – qui rendait nécessaire par la suite des

---

<sup>22</sup> Roberts, Michael. *The Military Revolution, 1560-1660: An inaugural Lecture delivered before the Queen's university of Belfast*, Belfast, 1956 et Parker, Geoffrey. *The Military Revolution: Military Innovation and the Rise of the West, 1500-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

<sup>23</sup> Roberts, Michael. *op. cit.*, Parker, Geoffrey. « The " Military Revolution ", 1560- 1660, a Myth? », *Journal of Modern History*, 48, 1976, p. 195-214. Voir aussi Parrott, David. « Strategy and Tactics in the Thirty Years' War : The « Military Revolution », *Militärgeschichtliche Mitteilungen*, 38, 1985, p. 7-25.

armées assiégeantes de plus en plus nombreuses. En outre, la question de la formation, de la professionnalisation, est latente dans le concept de Révolution militaire. L'ensemble de ces mutations provoquèrent l'augmentation des coûts liés à la guerre qui transforme à son tour la fiscalité des États. Bien que certaines réserves persistent concernant cette notion, elle est utile pour appréhender le contexte de guerre dans lequel évoluent les lansquenets, ainsi que les innovations techniques et les mutations des pratiques martiales et de la société auxquelles ils doivent faire face<sup>24</sup>. Il permet d'envisager le rôle qu'occupent les lansquenets dans la construction de l'État, comme moteur ou comme frein à la modernité.

Le bas Moyen Âge et la première modernité sont en effet les théâtres de plusieurs mutations dans l'art de la guerre<sup>25</sup>. Ces changements affectent irrémédiablement l'échiquier politique d'Europe de l'Ouest<sup>26</sup>. La normalisation des boulets de canon, de leurs matériaux et de leurs dimensions améliore nettement l'efficacité de l'artillerie. Les batteries d'artillerie forcent des brèches dans lesquelles des masses de fantassins s'engouffrent afin de prendre et de mettre les forteresses et les villes à sac. Ces lieux stratégiques établissent et assurent le contrôle de l'espace et du territoire par leur occupant, prises elles affirment la conquête ennemie. Ces transformations favorisent les grands au détriment des petits. Les puissants royaumes capables de fournir une artillerie suffisante et de s'adapter s'imposent sur les plus petits ou les plus faibles, plus vulnérables que lorsque les longs sièges dissuadaient les assaillants.

En parallèle, la cavalerie lourde, hier reine des batailles, se bute à de grandes formations de piquiers aptes à arrêter sa charge dévastatrice et dont le rôle ne cesse de croître dans les campagnes militaires de la première modernité. Du champ d'honneur à la garnison, les effectifs de l'infanterie ne cessent d'augmenter jusqu'à la Seconde Guerre

---

<sup>24</sup> Henninger, Laurent. « La "révolution militaire". Quelques éléments historiographiques », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 73, 2003, mis en ligne le 09 octobre 2008, consulté le 6 septembre 2017. <http://mots.revues.org/16312>.

<sup>25</sup> Contamine, Philippe. *Guerre, État et Société à la fin du Moyen Âge, études sur les armées des rois de France 1337-1494*, Paris-La Haye, Mouton, 1972 ; Vissière, Laurent. « Sans poinct sortir hors de l'ornière ». *Louis II de La Trémoille (1460-1525)*, Paris, Honoré Champion, 2008 ou encore Héлары, Xavier. *L'ost de France : la guerre, les armées, la société politique au royaume de France (fin du règne de saint Louis-fin du règne de Philippe le Bel)*, thèse de doctorat préparée sous la direction de M. Jacques Verger, soutenue 2004 à Paris 4.

<sup>26</sup> Rogers, Clifford J. « Military Revolutions of the Hundred Years War », *The Military Revolution Debate – Readings on the Military Transformation of Early Modern Europe*, Boulder, Westview Press, 1995 ou encore Shaw, Christine. *Italy and the European Powers, the Impact of War, 1500-1530*, Leiden, Brill, 2006.

mondiale. L'armée qui accompagne Charles VIII dans son périple vers Naples en 1494 est composée d'environ 10 000 fantassins<sup>27</sup>. Vers la fin de notre période, Henri II mobilise pour son « Voyage d'Allemagne » 30 000 hommes de pied dans ce raid qui lui permet de s'emparer de Metz, Toul et Verdun<sup>28</sup>. Presque la totalité de l'armée est alors formée de fantassins considérant qu'on estime que 6 000 cavaliers accompagnaient Charles VIII à Naples et plus ou moins 3 000 suivaient Henri II en 1552.

Les princes réforment leur armée avec la volonté de s'adapter à cette nouvelle réalité de la guerre. En 1481, Louis XI dissout les francs-archers et lève de nouvelles bandes d'infanteries<sup>29</sup>. À leur côté, le monarque recrute des soldats suisses qui avaient déjà démontré leurs qualités guerrières quelques années plus tôt entre 1474 et 1477 lors des guerres contre le grand-duc d'Occident, Charles le Téméraire. Le principal rival du roi de France, Maximilien I<sup>er</sup>, ne se laisse pas prendre au dépourvu, ayant vu l'efficacité des Suisses à Guinegatte<sup>30</sup>. Tant pour assurer la défense des terres d'Empire à l'Ouest contre la France et à l'Est contre les Turcs, que pour garder son autorité sur les princes d'Empire, principalement le duc de Bavière et le roi de Bohême, Maximilien I<sup>er</sup> a besoin d'une source rapide et fiable d'hommes pour son armée. Les terres du Sud de l'Empire et de l'héritage bourguignon, densément peuplées et possédant une tradition militaire, notamment celle des milices communales, forment pour le « dernier chevalier » un bassin de recrutement fiable<sup>31</sup>. Maximilien I<sup>er</sup> a constaté de ses propres yeux leur efficacité au combat et la supériorité des formations de fantassins bien entraînées contre la cavalerie lorsque les Suisses s'étaient engagés dans les armées du Téméraire ou lors de la guerre de Souabe

---

<sup>27</sup> Lot, Ferdinand. *Recherches sur les effectifs des armées françaises des guerres d'Italie aux guerres de religion, 1494-1562*, Paris, SVPEN, 1962. p. 21.

<sup>28</sup> *Ibid*, p. 133.

<sup>29</sup> La défaite de Guinegatte met en relief l'inefficacité des francs-archers. Conscient des limites de cette institution, Louis XI tente de réformer le modèle avant de l'abandonner pour finalement voir, sous le règne de Charles VIII, une réorganisation du ban et de l'arrière-ban (Bessey, Valérie. *Les textes fondateurs de l'armée française. De la France des premiers Valois à la fin du règne de François Ier*, Turnhout, Brepols, 2006, vol. I, p. 134). Voir également Grandclaude, Valentin. *Domestiquer l'infanterie. Encadrement, pratiques et représentations de la violence des fantassins au service du roi de France de la Guerre du Bien Public à la fin des Guerres d'Italie (1465-1559)*, mémoire de maîtrise, École normale supérieure de Lyon, dirigé par Benjamin Deruelle, 2017, p. 13. Également sous la direction de Benjamin Deruelle, Valentin Grandclaude a éclairé la question de l'encadrement des fantassins dans le royaume de France. Par une approche socio-culturelle du fait guerrier, plusieurs idées de ce mémoire sur les lansquenets et les troupes étrangères recourent les conclusions de Valentin Grandclaude ou en sont complémentaires.

<sup>30</sup> Baumann, Reinhard. *Landsknechte. Ihre Geschichte und Kultur vom späten Mittelalter bis zum Dreißigjährigen Krieg*, München, C.H. Beck, 1994, p. 32.

<sup>31</sup> *Ibid*, p. 31-32.

quelques années plus tard<sup>32</sup>. La chute d'une puissance majeure comme le duché de Bourgogne sous les coups des Helvètes attira l'attention des autres royaumes, notamment celle de Maximilien, gendre du Téméraire. Il engage alors des instructeurs suisses pour former ses nouvelles bandes provenant du Tyrol, de Souabe, d'Alsace, du long du Rhin et de ce qui est aujourd'hui la région des Pays-Bas.

C'est dans les rues de Bruges, en 1487, que l'Europe observe le premier régiment de lansquenets<sup>33</sup>. Le terme émerge auparavant, comme en témoigne une mention dans un concile helvétique sur une diatribe de Konrad Gächuff en 1476, mais la première troupe assemblée, formée et équipée est commandée par Graf Eitel Fritz von Hohenzollern dans la ville flamande<sup>34</sup>. Dès lors, ils sont employés pour contrer les ambitions du roi de France, pour réprimer les révoltes dans les Pays-Bas bourguignons, pour défendre en Hongrie, puis en Bohême, les possessions des Habsbourg, ou déployés par la Ligue souabe contre la Confédération helvétique. Ainsi, lorsque Maximilien joint la Sainte-Ligue en 1512 afin de contrecarrer la progression française en Italie, cristallisant ainsi la rivalité Valois-Habsbourg, le nom des lansquenets était déjà bien établi comme leur concurrence avec les *Reisläufer* – les mercenaires suisses – sur le marché du mercenariat.

La première modernité s'ouvre donc avec la place centrale acquise par le mercenaire dans la composition des forces du royaume et dans les débats sur la nature de la guerre ou de l'armée. L'usage grandissant de l'infanterie amène les monarques à recourir aux troupes étrangères pour alimenter leur ost. Malgré les nombreux accords passés entre les Cantons suisses et les rois de France pour l'enrôlement des *Reisläufer*, les besoins des souverains français étaient tels que d'autres mercenaires étaient nécessaires. Et bien que l'Empereur soit le premier contractant de lansquenets, ceux-ci ayant l'obligation de le servir, les autres souverains européens rivalisaient avec lui sur le marché du mercenariat. En 1544, Henri VIII recruta également des lansquenets pour sa campagne sur le

---

<sup>32</sup> Gaier, Claude. « L'apparition de l'infanterie suisse dans la principauté de Liège à la fin du XVe siècle », *Bulletin de la commission communale d'histoire de l'ancien pays de Liège*, Annuaire d'histoire liégeoise n°24, p. 1-16.

<sup>33</sup> Baumann, Reinhard. *op. cit.* p. 33. Le terme « lansquenet » – landsknechte, lanndsknechte, lanzknechte – varie beaucoup dans nos sources. Un problème spécifique des chroniqueurs contemporains est de traduire en latin le nom de ce nouveau type d'infanterie : « patriae ministri », « provinciae servi ». La genèse provient des sources bourguignonnes, qui voient en premier l'emploi de ces troupes, sous la forme traduite de « compagnons du pays » et qui se diffusera dans les différentes langues européennes : landsknecht en allemand, lansquenet en français, lanzichenecci en italien (*Ibid.*, p. 46).

<sup>34</sup> Richards, John. *Landsknechte Soldier 1486-1560*, Londres, Osprey publishing, 2002, p. 7.

continent<sup>35</sup>. Bientôt, le roi du Danemark et le margrave de Brandebourg, parmi d'autres, louèrent eux aussi les services de ces mercenaires manifestant ainsi la généralisation de leur emploi et la diffusion de leur réputation. Ils contribuent tous ainsi à l'émergence de l'entreprise militaire, dont les formes mutent au tournant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et au centre de laquelle se trouvent à côté des Suisses les lansquenets.

## **État de l'art**

L'étude des sociétés militaires, de leur organisation, de leur composition sociologique, des déterminants économiques et technologiques, ainsi que de leurs liens avec la société civile impose de situer ce mémoire à la croisée de plusieurs courants historiographiques. En effet, les facteurs socioculturels et économiques modèlent et influencent ensemble les pratiques et les représentations des phénomènes guerriers. En ce sens, l'historiographie propose des alternatives à l'histoire-bataille traditionnelle en interrogeant la part du culturel dans la construction du militaire. De ce fait, cette étude est tributaire en grande partie de la nouvelle histoire militaire, qui combine les approches sociale et culturelle. Reconnus pour leur violence et leurs exactions sur les civils, l'étude des lansquenets ne peut, de plus, faire l'économie de l'historiographie de la violence et de son approche pluridisciplinaire. En outre, l'attachement aux pratiques et aux comportements que les lansquenets mettent en scène nous amène à travailler avec l'histoire des identités.

### ***L'histoire militaire***

Délaissée en France suite à la Première Guerre mondiale, notamment avec l'avènement de l'École des Annales, l'histoire militaire a connu un regain d'intérêt au tournant des années 1960 avec les travaux d'Émile Léonard et d'André Corvisier<sup>36</sup>. L'approche sociale développée par la nouvelle histoire bataille sera d'une grande utilité dans ce travail qui s'intéresse, comme André Corvisier en son temps, à la place de l'armée

---

<sup>35</sup> Potter, David. *Henry VIII and Francis I : The Final Conflict, 1540-47*, Leiden, Brill, 2011, p. 155.

<sup>36</sup> Corvisier, André. *L'armée française de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au ministère de Choiseul : le soldat*, Paris, PUF, 1964.

dans son milieu nourricier, la société civile et de la confrontation de la population au fait militaire – engagement armé, taxes supplémentaires, logements.

Durant les années 1970, les études sur la « chose militaire » se développent, dépassant le cadre de l’histoire-bataille attachée aux batailles majeures et aux grands personnages inscrits le plus souvent dans un récit national. Les historiens du militaire s’intéressent dorénavant à la composition sociale des armées et aux liens qui les unissent à la société civile. André Corvisier est considéré comme la figure de proue de cette approche, notamment en raison de son intérêt pour les soldats, leur origine et leur quotidien. De nouveaux types de sources sont alors employés comme les montres et les contrôles de troupes. L’environnement est également pris en compte dans les nouvelles études du fait militaire, comme en témoigne la thèse de Jean Chagniot<sup>37</sup>. L’ensemble de l’environnement du militaire est alors analysé. La relation et l’implication envers le milieu dans lequel se retrouve l’individu modifient les fonctions et la culture du soldat. Quelques aperçus sur le contexte apportent également à la recherche sur la psychologie de tous ceux qui s’intègrent dans ce milieu. Loin de se cantonner dans son champ historiographique, l’histoire militaire s’inspire et emprunte donc à l’histoire sociale et à l’histoire des mentalités qui intéresse alors nombre d’historiens<sup>38</sup>. Ce sont des travaux importants pour la compréhension de la genèse de la société française. À travers l’armée est latente toute une crise de la société. Les militaires et les groupes combattants sont issus de la société civile et en sont le reflet. Ils peuvent mettre en lumière les luttes sociales qui se retrouvent dans la société civile<sup>39</sup>. Les enquêtes de Léonard et de Corvisier balayaient également l’idée reçue que l’armée constitue la « lie de la société ».

En outre, dans les années 70, l’évènement revêt un nouvel intérêt pour les historiens et cela n’échappe pas à l’histoire militaire. Celui-ci constitue alors un objet d’étude par lequel la société peut être analysée. Il est employé comme outil heuristique pour l’étude du fait social. En effet, l’évènement révèle les pratiques et les représentations particulières d’une société dans laquelle évoluent les individus<sup>40</sup>.

---

<sup>37</sup> Chagniot, Jean. *Paris et l’armée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Étude politique et sociale*, Paris, Economica, 1985.

<sup>38</sup> Duby, Georges. « Histoire des mentalités », *L’histoire et ses méthodes*, Paris, Gallimard, 1961, p. 937-966.

<sup>39</sup> Léonard, Émile. *L’Armée et ses problèmes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1958.

<sup>40</sup> Guenée, Bernard. *Un meurtre, une société. L’assassinat du duc d’Orléans, 23 novembre 1407*, Paris, Gallimard, 1992; Duby, Georges. *Le dimanche de Bouvines. 24 juillet 1214*, Paris, Gallimard, 1973; Bertaud, Jean-Paul. *Valmy: la démocratie en armes*, Paris, Gallimard, 1989.

### ***L'histoire culturelle et des représentations***

L'histoire culturelle nous apporte l'appareil méthodologique et les réflexions propres au sujet de cette recherche : la représentation des lansquenets. Formée au courant des années 80 et 90<sup>41</sup>, l'article « Le monde comme représentation » de Roger Chartier s'impose rapidement comme un de ses repères historiographiques et épistémologiques. Publié en 1989, il illustre le glissement qui s'opère alors entre l'histoire des mentalités et l'histoire culturelle<sup>42</sup>. Il s'agit avant tout de passer « de l'histoire sociale de la culture à une histoire culturelle du social ». L'étude sociale opère alors une évolution vers le culturel comme objet de recherche. La culture, acceptée comme l'ensemble des représentations collectives propres à une société, fait en sorte que l'histoire culturelle se place dans le sillage des *Annales*, de l'histoire des mentalités et de l'anthropologie historique.

Les phénomènes symboliques et l'appropriation de ceux-ci par l'individu forment les sujets de recherche manifestant ainsi un renversement de la hiérarchie des facteurs économiques et sociaux vers le culturel puisqu'il devient l'objet de l'étude par le prisme des représentations. Il apparaît également que l'objet culturel n'existe jamais en lui-même, mais toujours dans une relation dynamique entre les représentations, l'être humain et son contexte. L'individu est ainsi replacé au centre de l'analyse<sup>43</sup>. Histoire sociale donc, parce qu'elle porte une attention au collectif, aux contextes sociaux et aux processus de production et de réception, mais tournée vers l'étude des représentations<sup>44</sup>.

Outre l'étude, à proprement parler, du culturel (la littérature, le cinéma et autres productions artistiques), l'histoire culturelle se définit par une appréhension des réalités sociales par la culture comme prisme d'analyse. L'objectif est d'analyser la façon dont les acteurs historiques perçoivent, nomment et donnent sens au monde<sup>45</sup>. Il en demeure une histoire des représentations non plus uniquement matérielles mais également des schèmes

---

<sup>41</sup> Poirrier, Philippe (dir.). *L'histoire culturelle : un « tournant mondial » dans l'historiographie?* Éditions Universitaires de Dijon, Dijon, 2008, p. 27.

<sup>42</sup> Chartier, Roger. « Le monde comme représentation », *Annales E.S.C.*, 6, novembre-décembre 1989, p. 1505-1520.

<sup>43</sup> Ory, Pascal. *L'histoire culturelle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, p. 116.

<sup>44</sup> Kalifa, Dominique. « Lendemain de bataille. L'historiographie française du culturel aujourd'hui », *Histoire, économie & société*, 31, 2, 2012, p. 61-70.

<sup>45</sup> Sewel, William. *The Logics of History. Social Theory and Social Transformation*, Chicago, Chicago University Press, 2005, p. 61.

de perceptions<sup>46</sup>. Cette recherche convoque ainsi l'histoire des représentations par sa problématique même qui cherche à capter la perception des militaires français des lansquenets. L'histoire culturelle et des représentations permet donc de s'intéresser aux phénomènes symboliques et à la subjectivité des auteurs afin d'appréhender la perception du groupe des lansquenets.

### ***Histoire culturelle du militaire***

Parallèlement, l'histoire militaire se dote d'une approche culturelle opérant une nouvelle rupture dans l'historiographie de la guerre. Introduite par John Keegan en 1976 dans son ouvrage *Anatomie de la bataille*, cette approche amène des changements analytiques et méthodologiques, se concentrant dorénavant sur l'expérience de l'individu<sup>47</sup>. Keegan se détourne ainsi des sujets traditionnels de l'histoire militaire – la tactique, la stratégie, la logistique – pour se focaliser sur le soldat afin d'y apporter une nouvelle description du phénomène guerrier. Ce ne sont plus les grandes campagnes et les batailles majeures, mais bien l'expérience de la guerre qui devient l'enjeu de l'étude. Il s'agit désormais de saisir la nature du combattant dans toute sa complexité en le replaçant dans son contexte historique, social et culturel. Cette focalisation sur l'individu permet de mieux observer les motivations, les comportements et les réactions psychologiques de ces hommes qui exercent et subissent la violence. L'approche culturelle prépare ainsi le terrain à l'observation du soldat qui n'est plus seulement un « fléau de Dieu », mais un acteur de l'histoire. La dimension culturelle permet également de réfuter le déterminisme technologique portée par le concept de révolution militaire en mettant en lumière des articulations entre les discours et les pratiques guerrières. Approche très féconde, elle influence encore aujourd'hui de nombreux travaux, dont celui-ci. C'est l'analyse sous l'angle de l'individu qui enrichit cette recherche en mettant en relief les comportements et les motivations des lansquenets. Incontournable, cette approche permet de démystifier une partie des stéréotypes qui contraignent encore aujourd'hui nos perceptions. Cette approche

---

<sup>46</sup> Ginzburg, Carlo. « Représentation : le mot, l'idée, la chose », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 46, 1991, p. 1219-1234.

<sup>47</sup> Keegan, John. *The Face of Battle: A study of Agincourt, Waterloo, and the Somme*, Londres, Jonathan Cape, 1976.

culturelle amène donc un renouvellement des connaissances sur le groupe social que forment les lansquenets.

Certains écueils méthodologiques devront cependant être évités. De prime abord, un emploi évasif de la notion de culture compromet le potentiel herméneutique de ce terme en effaçant le sens même. En effet, l'application de la notion de culture n'a de sens que lorsqu'un phénomène est interprété de façon précise par l'outil culturel. Sur ce plan, un mauvais usage de la culture comme accès à l'appréhension du phénomène guerrier mène à une autre limite : le déterminisme culturel qui conduit à une vision essentialiste. Le risque est alors de développer une vision déterminée par les enjeux politiques actuels dont l'historien ne peut faire fi, mais qui ne doivent pas influencer son travail.

Révélés par le débat initié autour des travaux de Victor Davis Hanson notamment par son plus grand détracteur, John A. Lynn, ils incarnent les dérivés de l'histoire culturelle de la guerre. Son œuvre est définie par une délimitation de blocs culturels peu attentive aux particularismes, aux évolutions temporelles ou aux différents modes de transferts culturels. Dans *Le modèle occidental de la guerre*, Hanson cherche à comprendre les structures mentales des combattants en retraçant leurs rapports avec les institutions, les idées et les tactiques militaires de l'Antiquité<sup>48</sup>. Pour lui les pratiques martiales permettent de comprendre la manière dont une société envisage la guerre. Certaines de ces conclusions mènent pourtant à une vision universaliste d'un modèle guerrier occidental transcendant le temps et les cultures. J. Lynn remet en cause l'idée de l'existence de modèles civilisationnels en proposant au contraire d'analyser les particularités des sociétés et des cultures étudiées<sup>49</sup>. Débat fécond, il a permis, d'une part, de soulever des réflexions cruciales pour cette approche et de décroiser l'espace dans lequel se situe l'objet d'analyse avec des recherches portant sur des espaces géographiques comme l'Asie ou encore le Moyen-Orient<sup>50</sup>. D'autre part, nous pouvons constater, malgré les conclusions diamétralement opposées des deux historiens, la similarité des méthodes et des réflexions dans la dialectique entre les expériences individuelles de la guerre et le concept même de

---

<sup>48</sup> Davis Hanson, Victor. *Le modèle occidental de la guerre*, Paris, Tallandier, 2007 [1ère édition en anglais 1989].

<sup>49</sup> Lynn, John A. *De la guerre. Une histoire du combat des origines à nos jours*, Paris, Tallandier, 2006 [1ère édition en anglais : 2003].

<sup>50</sup> Poole, H. John. *Tactics of the Crescent Moon: Militant Muslim Combat Methods*, Emerald Isle, Posterity Press, 2001.

conflit. Lynn rappelle néanmoins l'importance de la contextualisation constante dans l'approche culturelle. Ainsi les « cultures de guerre » sont-elles nées comme objet d'histoire<sup>51</sup>. En outre, ce débat a mis en lumière les dangers de l'histoire culturelle dont ce mémoire va tenter de se prémunir.

L'approche culturelle favorise également l'emprunt à d'autres disciplines des sciences sociales, notamment l'approche anthropologique qui favorise l'étude du fait militaire au prisme de l'individu<sup>52</sup>. Bref, l'histoire militaire a fait sienne l'étude des cultures et des représentations afin de faire progresser ses réflexions et ses aboutissements imprègnent notre travail. Nous nous rattachons à cette historiographie par cette approche au moyen de l'individu et le groupe afin de mieux appréhender les comportements et la culture de chacun<sup>53</sup>.

### ***Histoire de la violence***

À la différence de la violence dans les sociétés, la violence professionnelle, celle exercée par les militaires, semble délaissée comme question d'étude<sup>54</sup>. La violence militaire comme seul objet de recherches a très peu été abordée par les ouvrages historiques jusqu'à récemment<sup>55</sup>. Suite aux Guerres mondiales du XX<sup>e</sup> siècle, de plus en plus de scientifiques provenant de domaines divers – anthropologie, sociologie, psychologie – ont porté leur recherche sur la violence, le combat, le phénomène guerrier de façon générale<sup>56</sup>. Cet intérêt des sciences sociales apporte une focalisation sur les comportements violents analysés au travers de l'attitude du combattant. Ces recherches permettent de définir et de

---

<sup>51</sup> Deruelle, Benjamin et Arnaud Guinier (dir.). *Cultures et identités combattantes en Europe de la guerre de Cent Ans à la Seconde Guerre Mondiale*, Paris, Broché, 2017 et Offenstadt, Nicolas, Philippe Olivera, Emmanuelle Picard et Frédéric Rousseau. « À propos d'une notion récente : la "culture de guerre" », dans Frédéric Rousseau (dir.), *Guerres, paix et sociétés, 1911-1946*, Neuilly, Atlande, 2004.

<sup>52</sup> Audoin-Rouzeau, Stéphane. *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Seuil, 2008.

<sup>53</sup> Drévuillon, Hervé. *L'Individu et la Guerre. Du chevalier Bayard au soldat inconnu*, Paris, Éditions Belin, coll. « Histoire de France », 2013, Chaline, Olivier. *La Bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620). Un mystique chez les guerriers*, Noesis, Paris, 2000 et Deruelle, Benjamin. *De Papier, de fer et de sang : chevaliers et chevalerie à l'épreuve du XVIe siècle (ca. 1460-ca.1620)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011.

<sup>54</sup> Grandclaude, Valentin. *op. cit*, p. 4.

<sup>55</sup> Muchembled, Robert. *Une histoire de la violence : de la fin du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2008 ou encore Nassiet, Michel. *La violence, une histoire sociale - De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions Champ Vallon, 2011 et Crouzet, Denis. *op.cit*.

<sup>56</sup> Bormans, Christophe et Guy Massat. *Psychologie de la violence*, Paris, Studyrama, 2005.

conceptualiser la violence ouvrant la voie à une meilleure compréhension des pratiques combattantes par une approche pluridisciplinaire.

Les sciences sociales se sont enrichies de traditions scientifiques propres plus spécialisées dans l'étude de la violence, comme la sociologie et l'anthropologie, développant des méthodes et des réflexions particulières à leur domaine qui peuvent être réemployées dans le cadre d'une étude historique<sup>57</sup>. Deux approches se dégagent ainsi de la sociologie de la violence. La première cherche à dégager des facteurs du contexte social pour expliquer l'émergence de la violence, alors que la deuxième perspective vise à examiner les processus et la dynamique de la violence en se concentrant sur les acteurs dans les situations de conflit<sup>58</sup>.

C'est la sociologie qui s'attaqua d'abord à la dimension globale et concrète de la question de la violence comme phénomène régulant les rapports sociaux des individus au sein des sociétés<sup>59</sup>. Il apparaît alors que la violence est au cœur des interactions sociales<sup>60</sup>. Or, bien que les thèses sociologiques sur les fonctions sociales de la violence soient très pertinentes pour notre recherche, notamment la place de la violence dans la construction du groupe des lansquenets, leur approche par rapport au phénomène reste à l'échelle de la société. Dans le but d'éclairer davantage cette question, il convient de se placer à l'échelle de l'individu afin de saisir toute la complexité du processus du passage de l'idée à l'acte violent dans le comportement individuel<sup>61</sup>. En découle ainsi un rapprochement avec l'anthropologie, de laquelle l'histoire culturelle est en partie issue. L'anthropologie, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, place son échelle d'analyse au niveau de l'individu en centrant sa méthodologie sur le concept d'« acquis ». Ainsi, en observant les acquis de l'homme au travers de leur comportement, l'anthropologie s'est distinguée par une approche culturelle. L'étude de ces acquis permet de mettre en lumière la façon dont se structure l'individu. Lors des dernières années, plusieurs ouvrages ont porté sur la violence et ses formes

---

<sup>57</sup> Malherbe, Jean-François. *Violence et démocratie*, Sherbrooke, CGC, 2003 ; Tilly, Charles. *The Politics of Collective Violence*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

<sup>58</sup> Mucchielli, Laurent. *Violences et insécurité, Fantômes et réalité dans le débat français*, Paris, La Découverte, 2002; Wieviorka, Michel. *La Violence*, Paris, Balland, coll. « voix et regards », 2004.

<sup>59</sup> Bessette, Jean-Michel. *Sociologie du crime*, Paris, PUF, 1982; Chapoulie, Jean-Michel. *La tradition sociologique de Chicago*, Paris, Seuil, 2001; Michaud, Yves. *La Violence*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1986.

<sup>60</sup> Simmel, Georg. *Le conflit*, Circé, 1995, Coser, Lewis. *Les fonctions du conflit social*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982 ou encore Wieviorka, Michel. *op. cit.*

<sup>61</sup> Meyran, Régis. *Les mécanismes de la violence*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2006.

mouvantes en histoire<sup>62</sup>. Pour ce projet de mémoire, leurs apports sont doubles. D'une part, cette approche permet d'identifier et d'analyser les mécanismes mis en place lors d'actes violents, d'autre part, d'illustrer en quoi l'identité est une manifestation de la culture de l'individu<sup>63</sup>.

### ***Histoire des identités***

Notre projet est également redevable à l'histoire des identités. La montée de l'histoire des identités est associée à l'émergence de l'histoire sociale des représentations. Sans cesse évoquée dans l'historiographie récente, l'identité est devenue un outil heuristique utilisé par les diverses sciences sociales. Nombre de chercheurs de disciplines variées ont appliqué le concept identitaire à leurs études afin d'appréhender les relations sociales sous un nouvel angle. Dans la même veine, la discipline historique fait également appel à la notion d'identité dans ses analyses historiques dont est héritière cette recherche.

Parallèlement aux autres disciplines sociales, l'histoire a vu un emploi grandissant du concept d'identité, mais a aussi vu s'accroître les critiques à son encontre. Au début des années soixante-dix, les premières critiques voient le jour. Robert Coles brocarde le cliché qu'est devenu le terme « identité » et « crise d'identité ». Plusieurs académiciens constatent alors la généralité qu'a acquise le concept<sup>64</sup>.

Les historiens de l'École des Annales ne posaient pas directement la question de l'identité. D'abord, parce qu'ils ne pratiquaient pas une histoire à l'échelle des individus, mais plutôt des groupes sociaux. Ensuite parce qu'ils privilégiaient les sources et les données quantitatives. Dans le sillage des autres sciences sociales, au tournant des années quatre-vingt, le concept d'identité devient la figure de proue du courant historiographique de la représentation. D'une part, cette approche préconise l'idée que les groupes sociaux sont des constructions de l'historien, qu'ils ne sont pas inaltérables ni prédéfinis. Il s'agit plutôt d'une construction sociale des individus qui s'y rattachent, se basant donc sur le socle de l'identification des membres. C'est le dénouement de cette approche qui sera utile à cette recherche quant à la construction du groupe social. La question de l'identité est alors

---

<sup>62</sup> Chesnais, Jean-Claude. *Histoire de la violence (en Occident de 1800 à nos jours)*, Paris, Éditions Robert Laffont, coll. « Les hommes et l'histoire », 1981.

<sup>63</sup> Bromberger, Christian. *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1994.

<sup>64</sup> Gleason, Philip. *op. cit.*, p. 914.

intrinsèque à leurs travaux puisqu'il faut, pour délimiter un groupe social, repérer les sentiments d'appartenance d'un individu<sup>65</sup>. D'autre part, l'émergence de la microhistoire en Italie remet en question l'échelle d'analyse des sociétés et des groupes et favorise l'application de la notion d'identité à l'individu. Il en est d'autant plus vrai que cette approche historique favorise le jeu d'échelle, de passer du général au particulier<sup>66</sup>.

En outre, le champ historiographique et l'utilisation du concept d'identité évoluent avec l'histoire culturelle qui s'appuie sur d'autres disciplines. De cette façon, Paul Ricœur influença par son concept d'identité narrative les conceptions de l'identité en histoire. L'identité narrative est cette identité construite dans et par un récit, elle s'interpose entre l'*idem* et l'*ipse* qui polarise l'identité personnelle<sup>67</sup>. Les questionnements et théories de Paul Ricœur seront repris par les historiens afin d'étudier les catégories sociales. L'identification des individus à une catégorie passe par des sentiments d'appartenance et des interactions complexes et dynamiques. L'analyse glisse alors vers l'étude des rapports entre les groupes sociaux et les identités. Elle soulève la question des identités multiples. Elle sert ainsi à analyser l'élaboration et l'évolution de ces groupes. C'est cette analyse de la représentation de soi qui sera utile à ce mémoire afin de retrouver et étudier les marques de l'identité « lansquenette »..

Les obstacles sont ainsi levés quant à la relation entre les individus et leur groupe de référence ou d'appartenance. Afin d'éviter les écueils méthodologiques, les apports de l'histoire des identités à cette recherche reposent sur le questionnement historique qui se place sur le contenu identitaire d'un groupe et la nature de la relation entre les membres et leur statut<sup>68</sup>. Cette analyse orientée vers les relations entre individu et groupe d'appartenance met en relief les stratégies identitaires. En lien avec l'histoire des représentations, les différents groupes emploient tout un arsenal de symboles et de discours, pour s'affirmer, auquel les individus se réfèrent ou non. L'étude de ces stratégies est pratique pour vérifier la continuité d'une identité ainsi que l'existence même d'une certaine identité. En effet, dès lors que l'identité n'est pas donnée de façon définitive, c'est

---

<sup>65</sup> Bedos-Rezak, Brigitte Miriam et Dominique Iogna-Prat (dir.). *L'Individu au Moyen Âge, individuation et individualisation avant la modernité*, Aubier, Paris, 2005.

<sup>66</sup> Brewer, John. « Microhistory and the Histories of Everyday Life », dans *Cultural and Social History*, 7, 1 2010, p. 90.

<sup>67</sup> Ricoeur, Paul. *Temps et récits 3. Le temps raconté*, Édition du Seuil, Paris, 1985, p. 443.

<sup>68</sup> Baudry, Robinson et Jean-Philippe Juchs. « Définir l'identité », dans *Hypothèses*, 1, 10, 2007, p. 41.

dans son actualisation qu'elle pourra être captée. Ainsi, les stratégies sont cruciales pour l'étude de l'identité des acteurs et des groupes.

Ainsi, l'identité, perçue comme une manifestation de la culture, est également un outil heuristique central dans notre analyse pour bien cerner les comportements de nos acteurs. Le développement de nouvelles sciences au XX<sup>e</sup> siècle, comme la psychologie, et la participation d'autres, comme l'anthropologie, a apporté des nouveautés au concept d'identité. Les travaux du psychanalyste Erik Erikson ont été influents en la matière<sup>69</sup>. Erikson met en relief l'influence des interactions sociales dans l'édification de l'identité personnelle. La parution de *Stigmat. Les usages sociaux des handicaps* d'Erving Goffman met de l'avant la théorie d'interactionnisme symbolique. Pour l'auteur, c'est par le stigmat, dans une perspective relationnelle, que se forme l'identité. Les interactions identitaires se jouent « lorsque la différence n'est ni immédiatement apparente, ni déjà connue, lorsqu'en deux mots, l'individu n'est pas discrédité, mais bien discréditable<sup>70</sup> ». C'est dans ces relations d'oppositions partageant un système de symboles que plusieurs identités se composent ; sociale, personnelle et pour soi. C'est donc également dans la représentation de l'autre qu'est construite une identité, perspective adoptée dans cette recherche.

L'analyse au prisme de la culture de l'individu se dessine donc comme le point commun à ces quatre courants historiographiques – de la guerre, culturelle, de la violence et de l'identité – dont hérite ce mémoire. L'historiographie relève qu'il y a un changement dans l'objet d'étude – la culture entendue comme expériences ou conditions alimentées par un savoir amassé par le passé, donc un ensemble de connaissances, de croyances ou de comportements –, ainsi que dans l'échelle de l'analyse, replacée au niveau de l'individu. L'apport de l'histoire sociale des représentations réside dans le fait que ses études sont attentives aux différences et aux variations d'un individu à l'autre. Le civil qui endure les exactions des lansquenets aura une tout autre représentation d'eux que les militaires qui voient en lui un outil afin d'atteindre leurs objectifs de campagne.

---

<sup>69</sup> Erikson, Erik. *Childhood and society*, Norton, New York, 1950.

<sup>70</sup> Goffman, Erving. *Stigmat. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975, p. 57.

C'est aux croisements de ces approches et des apports de l'historiographie que se situe ce mémoire qui cherche à mettre en lumière la manière dont se construit la figure du lansquenet pendant la Renaissance à l'articulation de leurs propres cultures de la guerre et de celles des militaires français et d'appréhender la façon dont réagit l'état monarchique dans un contexte de domestication de l'infanterie.

### **Cadre scientifique**

Les nouvelles approches de l'histoire militaire exploitent ainsi autant les aspects sociaux qu'économiques du militaire. Cette approche s'efforce de relier la question de la culture de la guerre à la prise de conscience des dimensions sociales, économiques, politiques du fait guerrier. Notre problématique implique de comprendre de quelle manière se combinent les comportements, les représentations et les usages tactiques des lansquenets dans le contexte des guerres d'Italie. De surcroît, il est nécessaire d'observer les caractéristiques et les pratiques qui définissent les lansquenets pour les différents acteurs sociaux et dans quelle mesure ces représentations servent de marqueurs identitaires. Il s'agit ici de cerner les stratégies mises en œuvre par les lansquenets, c'est-à-dire l'arsenal de symboles, de discours et de comportements auquel les membres de ce groupe se réfèrent, et de les confronter aux discours des militaires et des civils français afin d'appréhender la perception qu'ils ont d'eux et les comportements qu'ils développent à leur égard. Car finalement, n'est-ce pas dans l'articulation entre ces pratiques et représentations que réside l'expérience de la guerre aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ?

Pour répondre à ces questionnements, il nous faudra relever toutes les mentions des lansquenets et analyser le discours qui les accompagne dans les sources. Nous proposons de mobiliser la notion de culture, non comme vecteur d'une réification des pratiques guerrières, mais comme instrument afin d'appréhender la constitution de l'identité combattante. La définition, toujours valide, de la culture d'Edward Tylor est ici particulièrement utile. Culture : ce tout complexe qui comprend la connaissance, les croyances, l'art, la morale, le droit, les coutumes et les autres capacités ou habitudes

acquises par l'homme et commun à un groupe<sup>71</sup>. Ainsi, les logiques de pensée et d'action, les normes et règles, les techniques et pratiques, la tradition et les coutumes, l'attitude, le langage, les signes et symboles ou encore les mythes constituent la culture militaire<sup>72</sup>. Ces éléments caractérisent et distinguent l'individu et possèdent un rôle déterminant dans la construction et la définition des communautés. La culture contribue donc à la délimitation des groupes, combattants ou civils, d'une part. D'autre part, par une culture commune les individus d'un même groupe partagent des valeurs et des pratiques qui permettent au groupe de s'affirmer et de se manifester, donc de clamer une identité.

La culture n'apparaît pas comme extérieure au groupe ou à l'individu qu'elle organiserait de manières machinales, mais bel et bien au centre du processus de construction des identités combattantes<sup>73</sup>. À ce stade, se pose la question de la myriade d'influences qui peut contribuer à l'édification d'une culture martiale commune au groupe qui se trouve au confluent de la société civile et militaire. Cette idée d'une place à l'intersection du militaire et du civil a des conséquences méthodologiques. Ce mémoire se penche donc également sur plusieurs facteurs qui sont à prendre en compte dans la construction d'une culture militaire allant de l'ensemble des connaissances du moment, à l'organisation militaire ou politique jusqu'à l'esthétique – facteurs qui constituent une culture spécifique. Il y a alors une culture protéiforme selon l'échelle d'analyse adoptée. À la croisée des chemins, cette diversité culturelle mène à s'interroger sur la place et sur le rôle des acteurs dans l'édification et la propagation de la culture militaire du groupe. Nous cherchons ainsi à soulever la pluralité identitaire de l'individu qui ne peut se réduire à l'identité combattante de son groupe. En effet, la culture et le contexte socio-économique d'où il émerge concourent à la perception et la construction de la communauté. Ces éléments de l'identité plurielle de l'individu contribuent à définir la culture du groupe dans la mesure où ils peuvent la contester ou la redéfinir.

L'interprétation culturelle n'est pas une clef unique pour comprendre le phénomène guerrier. Une lecture réductrice des comportements soldatesques se cache derrière

---

<sup>71</sup> Cf. définition de Tylor, Edward B. *Primitive Culture: Researches into the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Art and Custom*, London, Routledge, 1994 (1re éd. 1871), vol 1, p. 1.

<sup>72</sup> Gresle, François (dir.). *Sociologie du milieu militaire les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, L'Harmattan, Paris, 2005, p. 18

<sup>73</sup> Deruelle, Benjamin et Arnaud Guinier (dir.), *Cultures et identités combattantes...*, op. cit.

l'essentialisme et sa justification univoque, ainsi qu'une réification des pratiques. De cette façon, une vision uniquement culturelle ignore les diffusions sociales des représentations, ignorant à son tour les efforts mobilisés pour cette diffusion. Cette approche unique ne conteste pas le contexte social ou l'expérience socioprofessionnelle des acteurs. Ce réductionnisme véhicule une menace tautologique en expliquant par la culture les différences culturelles.

Il y a une nécessité de mettre en scène cette identité pour clamer son appartenance au groupe et pour en être reconnu membre par les autres. Au cours des années cinquante, Robert Merton conceptualise, dans *Social Theory and Social Structure*, la notion de « groupes de références ». La notion d'appartenance renvoie à celle de groupe étudié par Merton selon lequel un groupe se définit selon trois critères<sup>74</sup>. Au préalable, un ensemble d'individus en interaction selon des règles établies de manières conscientes ou non constitue le premier critère objectif. Puis, les individus en interaction se définissent eux-mêmes comme membres du groupe – critère subjectif. Enfin, ils sont définis par les autres, membres et non membres, comme membres du groupe – second critère subjectif. L'appartenance à un groupe dépend donc de trois critères à la fois : interactions, internes – la reconnaissance que j'appartiens au groupe –, puis externes – les autres reconnaissent que j'appartiens au groupe. L'identité, jusqu'à aujourd'hui construite par les sociologues, se définit par l'alignement, ou la divergence au contraire, par rapport à des groupes de références qui modifient l'attitude ou encore les valeurs d'un individu. Ainsi, il nous est permis de circonscrire les comportements des lansquenets et des militaires français leur perception du groupe.

La dialectique entre identité individuelle et identité sociale se trouve au cœur du concept d'*habitus* de Pierre Bourdieu, théorie sociale employée dans notre travail afin d'appréhender les comportements sociaux, les alignements ou non aux groupes de références. Ce concept est complémentaire aux réponses culturelles et anthropologiques qui donnent la possibilité d'analyser l'aspect violent d'une situation ou d'une communauté spécifique. Dans l'élaboration de sa théorie, Bourdieu distingue deux types d'*habitus* : l'*habitus* de classe, formé par le rapprochement des discours et des pratiques d'un groupe d'individus de même classe ; et l'*habitus* individuel créé par la socialisation de cet individu.

---

<sup>74</sup> Merton, Robert K. *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Librairie Plon, Paris 1965, p. 240.

Ce système fait en sorte que chaque *habitus* individuel influence et structurent l'*habitus* des autres membres du groupe et l'*habitus* de classe celui des autres classes<sup>75</sup>. Ensemble de dispositions acquises et durables, l'*habitus* comprend des catégories d'appréciations et de jugements qui génèrent des pratiques sociales ajustées aux fonctions sociales. En effet, l'*habitus* se définit par trois caractéristiques. D'emblée, il renvoie aux apprentissages par lesquels des connaissances et des comportements sont inculqués à l'individu. Puis, il repose sur l'intériorisation de ces idées reçues et de leur impact sur l'inconscient individuel et collectif. Finalement, il occasionne, par ces dispositions, des pratiques sociales. De ce fait, l'*habitus* forge un patrimoine social et culturel qui se manifeste dans les comportements. Ce sont des actions automatiques adoptées par l'individu selon l'environnement social. L'*habitus* de classe réside dans une synchronisation des attentes des acteurs et le contexte social. Ces habitudes encadrent les actions du groupe. Ce concept est alors fondamental à cette recherche puisqu'il permet de mettre en lumière la culture du groupe de lansquenets et l'appréhension de ce groupe par les militaires français.

Norbert Elias a en premier mis en lumière la transmission des manières d'être comme signes d'appartenance à une catégorie sociale<sup>76</sup>. Ces travaux illustrent également comment les représentations du monde évoluent selon les normes auxquelles est soumis le système de valeurs des individus d'un moment donné. À l'aide de cette théorie, il nous sera plus aisé de cerner les pratiques et les comportements d'un groupe de lansquenets avec des civils, des militaires, voire d'autres lansquenets. L'*habitus* de Bourdieu sert également à l'étude de la violence d'un groupe dans la mesure où il permet de faire l'intermédiaire entre les comportements et la culture du groupe. Ce rapport est primordial pour concevoir en quoi la violence a des fonctions dans la création de l'identité. L'*habitus* est donc fécond pour cerner de quelle manière la perception des hommes et la représentation de leur comportement sont entrelacés.

Or, loin de toute démarche généralisante qui peut conduire à une vision trop unitaire de l'acteur au détriment de sa complexité, notre travail complète le concept d'identité à la lumière des critiques apportées par Bernard Lahire. Conceptualisée par les sciences sociales en deux catégories, individuelle et collective, l'identité n'est pas irréductible à

---

<sup>75</sup> Bourdieu, Pierre. *Le Sens pratique*, Paris, Édition de Minuit, 1980, p. 101.

<sup>76</sup> Élias, Norbert. *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.

l'une de ces deux formes. L'homme pluriel de Bernard Lahire se définit par la multiplicité de ses socialisations et la pluralité de ses dispositions<sup>77</sup>. Elles correspondent à la diversité des contextes et des d'habitudes qui pousse à une individuation, donc à une distinction des autres, pouvant même entraîner des contradictions. En fait, l'identité ne serait pas unique mais multiple, en ce qu'elle se composerait de l'ensemble des identités des groupes auxquels appartient le sujet.

Cette approche lève ainsi les critiques faites quant à la relation entre les individus et leur groupe de référence ou d'appartenance. En effet, il est laborieux de définir l'identification d'un acteur historique au regard de sources parfois peu bavardes. Afin d'éviter ces écueils méthodologiques, le questionnement historique se place sur le contenu identitaire d'un groupe et la nature de la relation entre les membres et leur statut<sup>78</sup>. Cette analyse orientée vers les relations entre l'individu et le groupe d'appartenance met en relief les stratégies identitaires. Elles aussi peuvent se réaliser à l'échelle du groupe ou de l'individu. En lien avec l'histoire des représentations, les différents groupes, pour s'affirmer, emploient un arsenal de symboles et de discours auxquels les individus se réfèrent. L'étude de ces stratégies est pratique pour vérifier la continuité d'une identité ainsi que l'existence même de certaines identités. En effet, dès lors que l'identité n'est pas donnée de façon définitive, c'est dans son actualisation qu'elle pourra être captée. Ainsi, les stratégies sont cruciales pour l'étude de l'identité des acteurs et des groupes.

De cette façon, l'analyse des cultures de la guerre, dont celle des lansquenets, peut déterminer la manière dont un individu se reconnaît, s'identifie et se rallie à un ensemble d'autres individus par les groupes de références. Ce groupe de combattants met alors en lumière certains attributs ou comportements caractéristiques, d'où l'intérêt d'analyser les représentations, tout en élaborant leur identité en opposition avec l'altérité, d'autant plus que dans un contexte de guerre, la confrontation avec l'autre et la volonté de distinction de l'ennemi est encore plus prépondérante.

---

<sup>77</sup> Lahire, Bernard. *L'homme pluriel: les ressorts de l'action*, Armand Collin, Paris, 2005.

<sup>78</sup> Baudry, Robinson et Jean-Philippe Juchs. *op. cit.*, p. 41.

## Typologie des sources

Bien que certains capitaines lansquenets aient laissé des écrits, notamment Götz von Berlichingen, la perspective que nous adoptons nous amène à laisser de côté ces sources. En effet, nous nous intéressons à la façon dont les comportements, ceux-ci observés d'un point de vue français, influencent les représentations des lansquenets. De la même manière, l'iconographie et les chansons ne seront employées que ponctuellement, sans faire l'objet d'une étude systématique qui nécessiterait l'investissement de méthodes spécifiques et propres à l'analyse iconographique et musicologique, difficilement compatibles avec les impératifs temporels et matériels de la maîtrise. Ainsi, les écrits historiques sont de langue française et peuvent être séparés en quatre catégories.

La majorité de nos sources résident en des récits d'hommes de guerre, de la noblesse de façon générale et dans les journaux de bourgeois. Leur apport à ce travail est double. D'une part, les mémoires et récits d'hommes de guerre ainsi que les chroniques permettent de plonger dans la représentation faite des lansquenets. Longtemps mises de côté par une histoire plus traditionnelle, parce que trop subjectives, ces sources connaissent depuis peu un regain d'intérêt avec l'émergence de l'histoire culturelle. En effet, c'est précisément la subjectivité de l'auteur qui est recherché afin de décerner le sens qu'il donne aux actions et aux acteurs. Leurs riches détails et leur vocabulaire sont à même de nous éclairer sur le quotidien des gens de guerre. D'autre part, ces écrits dévoilent deux visions distinctes. Celle des militaires, des diplomates et des autres hommes d'État se trouve dans les mémoires et les chroniques, alors que les journaux de bourgeois révèlent celle des civils. Les *Histoires* de Guillaume Paradin ou de Paolo Giovio par exemple complètent cette littérature sur les affrontements de la Renaissance. De cette façon, à travers ces sources, nous pouvons déceler les différences et les variations de représentations entre militaires et civils et ainsi accéder au plus près de l'individu. C'est dans leurs pages que résident les

formes de représentations, les jugements sur les actions et les divers comportements des lansquenets<sup>79</sup>.

Ce mémoire ne s'attache pourtant pas seulement aux comportements et aux représentations des lansquenets. Les usages qui découlent des pratiques et des discours y sont également centraux. Il convient alors d'analyser les traités militaires et les correspondances. Les premiers témoignent de la particularité, ou de la banalité au contraire, des usages tactiques envisagés pour les lansquenets. S'y trouvent également les jugements portés sur les qualités physiques recherchées ou atteintes, sur les blessures et des informations sur les combats, en plus des commentaires des experts militaires du temps. Une instruction s'adressant spécifiquement aux lansquenets dans un manuel militaire destiné aux armées françaises pourrait relever des pratiques propres à ces hommes. Se retrouvant dans la série J du trésor des chartres des Archives nationales de France, les correspondances sont du même ordre, mais d'une plus grande proximité encore avec la réalité vécue. Elles offrent un aperçu du déroulement des campagnes et des conséquences sur les populations. Elles nous permettent également de suivre chronologiquement l'ensemble des affaires militaires de la période analysée. Alors que le traité militaire a une portée pédagogique et reste ancré dans une conception théorique, la correspondance des hommes de guerre ouvre une fenêtre sur l'usage réel des lansquenets.

Enfin, les actes normatifs, des ordonnances aux registres judiciaires, s'avèrent parfaitement complémentaires à cette première documentation. Les règlements et les interdictions portent en négatif certaines pratiques des hommes de guerre inaccessible par ailleurs. Les montres de « gens de guerre à pied lansquenet » dépouillées à la Bibliothèque nationale de France sont bien entendu le premier corpus de sources de renseignements sur les effectifs et la réelle présence des troupes. Elles proposent un regard croisé aux mémoires et chroniques sur la carrière d'individus et éclairent l'organisation du groupe de lansquenets. En outre, ce type de sources donne le point de vue de l'État et du commandement sur la violence des individus et de la régulation de celle-ci. Les lettres de rémission, quant à elles, peuvent mettre en lumière la représentation que les civils se font

---

<sup>79</sup> Harari, Yuval Noah. *Renaissance Military Memoirs. War, history and Identity, 1450-1600*, Woodbrige, Boydell Press, 2004; Kuperty-Tsur, Nadine. *Se dire à la Renaissance : les mémoires au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, J. Vrin, 1997; Marc Fumaroli. « Les Mémoires au carrefour des genres en prose », dans Fumaroli, Marc. *La diplomatie de l'esprit de Montaigne à La Fontaine*, Paris, Gallimard, 2001.

des comportements des combattants et de leur appréhension de ces derniers. Les lettres de rémission dans lesquelles apparaissent les lansquenets illustrent également comment ceux-ci se mettent en scène dans un discours ayant pour but de justifier un acte violent, voire meurtrier<sup>80</sup>. Les actes normatifs permettent finalement de déceler une évolution dans l'appréhension des pratiques et des comportements.

Les impératifs matériels, géographiques et temporels de notre travail ont toutefois limité la recherche documentaire. Plusieurs manuscrits restent à être dépouillés à la Bibliothèque nationale de France, tout comme les archives municipales des espaces frontaliers où le passage des troupes et la présence des combats sont beaucoup plus marqués. En ce qui a trait aux éditions publiées des sources narratives, comme les mémoires et chroniques, nous sommes conscients qu'une partie nous a échappé dans ce travail, notamment les journaux de bourgeois. L'amalgame de sources décrites plus haut constitue donc notre corpus. Éclaté, il permet d'aborder plusieurs points de vue – subjectif comme objectif, militaire comme civil – sur les comportements, représentations et usages des lansquenets. De plus, différentes échelles d'analyse peuvent être prises en compte pour l'étude de ce groupe, de l'armée à l'individu.

### **Structure du mémoire**

Afin de répondre aux problématiques évoquées et avec le souci constant de ne pas séparer les pratiques des représentations et d'appréhender au mieux la dialectique entre les discours et les comportements, le fruit de ce travail sera exposé en deux temps. La première partie se consacrera à la culture matérielle, au langage et aux pratiques confessionnelles des lansquenets alors que la seconde se penchera sur la violence donnée comme reçue.

En premier lieu, il s'agit d'illustrer la culture matérielle qui forme l'identité des lansquenets. Le premier chapitre sera ainsi constitué de deux parties. En ce cas, nous nous appliquerons à relever les signes vestimentaires qui manifestent une identité auxquels les lansquenets et les auteurs de notre corpus se réfèrent. Nous tenterons de mettre en lumière

---

<sup>80</sup> Zemon Davis, Natalie. *Pour sauver sa vie : les récits de pardon au XVIe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1988.

les différences entre la représentation des lansquenets par les militaires français et leurs homologues allemands. De plus, il est également question de l'équipement qui distingue le lansquenet des autres groupes combattants de la première modernité. L'armement et les protections du lansquenet influencent son comportement, notamment au combat, et ces pratiques peuvent servir de marqueurs identitaires observés par les témoins français.

En deuxième lieu, la langue et les pratiques confessionnelles seront soulevées dans le second chapitre. Au centre de la construction identitaire d'un individu, le langage et les pratiques discursives des lansquenets ont amené les témoins à commenter ce comportement. La question du blasphème comme pratique culturelle sera abordée. Toutefois, l'image de l'hérétique est beaucoup plus véhiculée par les contemporains. Nous soulèverons alors l'entrelacement des pratiques blasphématoires aux craintes de l'hérésie dont est porteur le lansquenet.

La deuxième partie qui clôt cette étude se focalise sur la culture de l'excès des lansquenets et traitera les comportements violents qui transparaissent dans les sources. Le troisième chapitre s'intéresse à la violence envers soi. Ainsi, des thématiques comme l'âpreté de la vie du militaire et l'ivrognerie seront éclairées. Puis, la question des débordements sociaux que peuvent causer des pratiques cherchant à oublier ce mode de vie dur sera interrogée. L'alcool, les jeux et autres grandes dépenses ruineuses sont au centre de cette réflexion.

Finalement, le quatrième chapitre traitera de la violence envers autrui, comme le pillage ou les massacres. Ces comportements seront considérés au travers de la façon dont les lansquenets construisent leur identité par la violence comme pratique culturelle. Il sera pris en compte notamment la violence hors-norme, participant à leur culture de l'excès, administrer envers les groupes vulnérables de la société comme les prêtres et les femmes. Nous recherchons ainsi les rituels violents mis en place qui structurent le groupe. Dépeint comme un prédateur, ce sera l'occasion d'analyser le rapport entre le lansquenet et les civils.

## Parti I

« Il y avait deux sortes d'Allemands en cet ost. Il y pouvoit avoir quinze cens Suisses, qui y avoient esté dès que le Roy y alla. Ceux-là le servirent loyaument jusques à la mort [...] Il y en avoit d'autres que nous appellons communément lansquenets, qui vaut autant à dire comme compagnons du pays, et ceux-là haïssent naturellement les Suisses, et les Suisses eux <sup>81</sup>».

C'est ainsi que Philippe de Commines nous amène à distinguer deux types de troupes allemandes au sein des armées du roi de France à l'aube de la première modernité. D'une part, les Suisses qui servent fidèlement le royaume depuis 1481, d'autre part, des nouveaux venus sur le marché du mercenariat, les lansquenets<sup>82</sup>. De la formation des premiers régiments de lansquenets par Maximilien I<sup>er</sup> à la rédaction des mémoires de Commines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les contemporains ont pu observer les différentes pratiques et comportements qui distinguent ces deux groupes et ce malgré l'adoption par Maximilien et ses capitaines, le comte de Romont et Engelbert de Nassau, d'un modèle militaire similaire à celui des Suisses<sup>83</sup>. Malgré le fait que les lansquenets avaient des précurseurs directs chez les mercenaires suisses, les contemporains ont porté un regard anxieux et minutieux sur ce qu'ils ont pensé comme un nouveau phénomène. Dans une culture déjà sceptique du changement, le lansquenet apparaît comme un type distinctif de combattant<sup>84</sup>. « Allemands & Lansquenets, desquels nous usons indifféremment avec Commines & la Vigne, ne sont qu'une mesme chose »<sup>85</sup>. Les guerres d'Italie s'offrent

---

<sup>81</sup> Commines, *Mémoires*, B. de Mandrot (éd.), Paris, Alphonse Picard et Fils, 1901, t. VIII p. 228.

<sup>82</sup> Comme l'avance Valentin Grandclaude, il est difficile de dater exactement l'apparition des lansquenets. La tradition des *Knabenschaften*, ainsi que les milices communales flamandes favorisent le regroupement de jeunes *Knechte* qui sont par la suite une source de recrutement aisée pour ce qui devient les *Landsknechte* de Maximilien I<sup>er</sup>. Ce dernier est le premier à réformer et déployer à grande échelle ces systèmes sous les conseils d'anciens collaborateurs de Charles le Téméraire afin de mater les rébellions flamandes auxquelles il fait à nouveau face en 1487 (Cardini, Franco. *La culture de guerre : X<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1992, p. 109 et Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 61).

<sup>83</sup> Neil, Martin. *Die Landsknechte. Entstehung der ersten deutschen Infanterie*, Berlin, 1914. Maximilien I<sup>er</sup> engage des instructeurs suisses pour former ses nouvelles bandes de lansquenets, adoptant du coup le même modèle. Les Français « n'entraînaient pas d'autres fantassins étrangers que les suisses, et ils utilisaient, dans toutes les guerres importantes, les services de ces derniers. [...] et se battre contre tant de fantassins allemands, qui guerroyaient avec la même discipline que les suisses, était chose difficile et pleine de danger » (Guiccardini, Francesco. *Histoire d'Italie 1492-1534*, Paris, Robert Laffont, 1996, t. I, p. 167).

<sup>84</sup> Fiedler, Siegfried. *Kriegswesen und Kriegführung im Zeitalter der Landsknechte*, Koblenz, Bernard & Graefe, 1985, p. 30 et Baumann, Reinhard. *op. cit.*, p. 13.

<sup>85</sup> Giovio, Paolo. *Histoire De Paolo Jovio, ... Sur Les Choses Faictes Et Avenues De Son Temps En Toutes Les Parties Du Monde, Traductes Du Latin En François Pour La 3e Édition Par Denis Sauvage*, Paris, J. Dupuis, 1581. p. 25.

comme une arène dans laquelle les lansquenets créent leur propre identité et culture militaire. Elles se forment non seulement dans la haine et la « mauvaise guerre » conduite contre les Suisses, mais également dans le développement et l'adoption de pratiques propres qui les distinguent d'eux, mais aussi de tous les autres groupes de combattants.

Il y a une mise en scène de l'identité pour clamer son appartenance au groupe et cette ostentation permet également de circonscrire les différents groupes. Par ce besoin de mise en scène, certains signes extérieurs, matériels ou comportementaux sont apparents et servent de marqueurs. L'ensemble de symboles et de pratiques qui constituent l'arsenal identitaire des lansquenets peut être abordé sous trois grands aspects. D'abord, leur culture vestimentaire et matérielle qui est au centre de la construction du groupe. Ensuite, la langue allemande et les pratiques discursives du langage. Puis, les pratiques confessionnelles forment des lieux par excellence où se forge la symbolique identitaire de ces mercenaires.

## Chapitre I

### Mode tudesque, pique et arquebuse : la culture matérielle du lansquenet

Le corps apparaît comme la première frontière de la personne sur le monde. Il définit dans l'espace la limite de l'empiétement des autres sur le soi. Il est à la fois ce domaine où l'homme se replie sur son autonomie de pensée et d'action et le lieu d'exhibition de son identité. Le corps est de prime abord un moyen d'interaction avec le monde et donc un produit culturel et social. Les représentations que font les hommes du corps sont tributaires de croyances collectives, de normes et codifications. Elles ont pour objectif d'encadrer l'univers de l'individu pour lui donner un sens<sup>86</sup>. L'apparence d'un individu établit son identité sociale et sexuelle ainsi que ses fonctions. À l'image de Blaise de Monluc qui arbore ses plaies comme « les récompenses de [ses] services<sup>87</sup> », les vêtements portés par les militaires et leurs armes traduisent leur culture guerrière. Dans le jeu d'influences internes et externes d'une société donnée, le vêtement pose ainsi la question des identités dont il est le premier marqueur visuel.

Le rapport du vêtement au corps et des identités définies par les apparences est souvent évoqué<sup>88</sup>. L'historiographie allemande et l'histoire de l'iconographie attestent ainsi du rôle de marqueur identitaire du vêtement chez les lansquenets. Ils sont un « groupe social très marginal dont le vêtement à taillades est l'emblème, tour à tour envié et infamant<sup>89</sup> ». Les historiens ont mis en évidence différents aspects de cette mode. Elle a été interprétée comme le souhait de provoquer, elle a été utilisée comme une mesure de l'indépendance militaire ou encore considérée comme un dispositif iconographique pour

---

<sup>86</sup> Jahan, Sébastien. *Les Renaissances du corps en Occident (1450-1650)*, Paris, Belin, 2004, p. 13.

<sup>87</sup> Monluc énumère à plusieurs endroits dans ses commentaires ses balafres : « j'ay rapporté [des guerres] sur moy sept arquebuzades pour m'en faire ressouvenir, et plusieurs blessures, n'ayant membre en tout mon corps où n'aye esté blessé si ce n'est le bras droit » (Monluc, Blaise de. *Commentaires et lettres*, par Alphonse de Ruble, Paris, Librairie de l'histoire de France, 1864, 5 vol.).

<sup>88</sup> Voir notamment Rogg, Matthias. *op. cit* et Von Seggern, Birgit. *Der Landsknecht im Spiegel der Renaissancegraphik um 1500 – 1540*, Bonn, 2003, 662 p.

<sup>89</sup> Aribaud, Christine. « Les taillades dans le vêtement de la Renaissance : l'art des nobles déchirures », dans Viallon, Marie (dir.). *Paraître et se vêtir au XVIe siècle : actes du XIIIe colloque du Puy-en-Velay*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, p. 143-159.

communiquer la « disposition moralement corrompue du porteur<sup>90</sup> ». Les pantalons, les manches des chemises et les souliers les distinguent des autres guerriers<sup>91</sup>. Les crevées, les bandes de tissus, des boucles ou d'autres éléments individuels du costume s'insèrent dans leur système de représentation<sup>92</sup>. L'Empereur même leur reconnaissait ce privilège de se vêtir hors des cadres vestimentaires de l'Empire en compensation de leur courte et brutale vie<sup>93</sup>. Malgré les individualités, l'extraction de leur mode vestimentaire des lois somptuaires d'Empire les sépare des autres groupes sociaux et manifeste en même temps leur unité<sup>94</sup>.

Ce genre d'habillement propre aux lansquenets se développe aussi dans l'iconographie. Elle brosse un portrait du lansquenet dont les vêtements typiques de son temps reflètent aussi les changements dans leur *ethos* vestimentaires de la première modernité. Trois grandes phases se distinguent ici de 1500 à 1520, de 1520 à 1540 puis de 1540 aux années 1550. L'iconographie met d'abord de l'avant les taillades, le mi-parti<sup>95</sup> des vêtements et les *Kuhmäuler*, type de chaussure, des mercenaires germaniques<sup>96</sup>. Puis, entre les années 1520 et 1540, l'iconographie se concentre sur le torse du lansquenet, et en particulier l'épaule, pour souligner l'aspect imposant de sa figure – un lien serait également à faire ici avec leur prépondérance sur les champs de bataille où ils y ont un rôle plus déterminant<sup>97</sup>. C'est à ce moment que le pantalon est délaissé au profit de la braguette. La présentation du sexe, notamment mise de l'avant par les lansquenets, est un signe de la force masculine dans plusieurs cultures<sup>98</sup>. Fort et brave, la braguette alimente aussi l'image de prédateur sexuel du lansquenet. Finalement, la dernière décennie voit un changement

---

<sup>90</sup> Rogg, Matthias. *op. cit.*, p. 19; Burschel, Peter. *op. cit.*, p. 42; Huntebrinker, Jan Willem. « Soldatentracht? Mediale Funktionen materieller Kultur in Söldnerdarstellungen des 16. und 17. Jahrhunderts », *Militär und Gesellschaft in der Frühen Neuzeit*, 13, 2009, p. 96.

<sup>91</sup> Flamand Christensen, Sigrid. *Die männliche Kleidung in der süddeutschen Renaissance*, Berlin, Deutscher Kunstverlag, 1934, p. 19, Martin, Paul et Hans-Joachim Ulrich. *Der bunte Rock. Le costume militaire*. Stuttgart, Herbert Jenkins, 1963, p. 20-21.

<sup>92</sup> Möller, Hans Michael. *op. cit.*, p. 57-59, Martin, Paul et Hans-Joachim Ulrich, *op. cit.*, p. 8.

<sup>93</sup> Fink, August. *Die Schwarzschen Trachtenbücher*. München, Deutscher Verein für Kunstwissenschaft, 1963, p. 93.

<sup>94</sup> Möller, Hans Michael. *op. cit.*, p. 59.

<sup>95</sup> Le mi-parti est la composition de deux parties égales du vêtement de couleurs différentes.

<sup>96</sup> Mertens, Veronika. *Mi-parti als Zeichen. Zur Bedeutung von geteiltem Kleid und geteilter Gestalt in der Ständetracht. Kulturgeschichtliche Forschung*, Remscheid, Dietz-Rüdiger Moser, 1983, p. 30; Kühnel, Harry. *Bildwörterbuch der Kleidung und Rüstung*. Stuttgart, Kröner, 1992, p. 170-171.

<sup>97</sup> Von Seggern, Birgit. *op. cit.* p. 60.

<sup>98</sup> Möller, Hans Michael. *op. cit.*, p. 60.

d'habitude vestimentaire dans un manteau– le *Koller* – qui ne laissait le regard se poser que sur les manches ou le col du gilet et le chapeau qui se transformait en une sorte de petit bonnet carré.

*Capricci e abiti militari*, Filippo napoletano, 1610-1630, British Museum.



Les taillades sont particulièrement bien visibles sur cette image, notamment dans le dos du gilet et sur les manches. L'on remarquera également le chapeau arborant des plumes et les *Bundschuhe*, soulier à l'extrémité carrée, typique des piétons allemands, ainsi que les rubans de tissu noué autour des genoux.

## La mode tudesque, un marqueur identitaire ?

Or, il y a très peu de mentions de cette mode dans nos sources. Tant les mémoires que les chroniques des contemporains français ne soulèvent pas – ou très peu – cette caractéristique pourtant avérée des lansquenets<sup>99</sup>. Cette absence peut s'expliquer de deux manières. D'une part, l'historiographie allemande et celle de l'iconographie pourraient avoir accentué le rôle caractéristique des vêtements dans la culture du lansquenet. Cette discordance pourrait être due alors à la documentation utilisée pour travailler sur le vêtement qui repose presque exclusivement sur des sources iconographiques<sup>100</sup>. D'autre part, le caractère vestimentaire français est mis à mal par leur pratique vestimentaire, plus hétérogène et plus soumise aux influences étrangères que les modes allemandes ou espagnoles par exemple<sup>101</sup>. La culture vestimentaire française présente donc la particularité d'être ouverte aux influences étrangères. Sans doute est-ce à la fois l'usage de l'iconographie du lansquenet et l'ouverture de la culture vestimentaire française qui expliquent le décalage entre l'importance constatée du vêtement dans l'identité des lansquenets d'une part et la relative absence de remarques spécifiques dans les sources d'autre part.

Il y a en effet, en France, une perméabilité aux modes étrangères, notamment dans les périphéries du royaume où les contacts avec le Saint-Empire, l'Espagne ou l'Italie sont nombreux, et ce jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>102</sup>. La majeure partie des grandes puissances emploient les mercenaires germaniques de sorte qu'ils entraînent un isomorphisme militaire des pays ennemis. Cette tendance à la fusion culturelle s'accéléra avec les guerres d'Italie. C'est le départ de « la formation des grandes compagnies composées de gens de toutes origines qui, au retour de la paix ou faute d'employeurs, étaient tentées de faire la

---

<sup>99</sup> Rublack, Ulinka. *Dressing up Cultural Identity in Renaissance Europe*, New York, Oxford University Press, 2010, pp. 139-145.

<sup>100</sup> Paresys, Isabelle. « Le noir est mis. Les puits d'Amiens, ou le paraître vestimentaire des élites urbaines à la Renaissance », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2009, 3, [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2009-3-page-66.htm> consulté le 29 mars 2018

<sup>101</sup> Paresys, Isabelle. « Corps, apparences vestimentaires et identités en France à la Renaissance », *Apparence(s)*, 2012, 4, [en ligne], <http://journals.openedition.org/apparences/1229> consulté le 29 mars 2018.

<sup>102</sup> *Ibid.*

guerre pour leur propre compte. »<sup>103</sup> De surcroît, l'armée française se trouve en dépendance des fantassins suisses et des lansquenets allemands, ces grandes bandes de combattants atténuent la xénophobie qui existait pratiquement dans tous les pays<sup>104</sup>. La circulation de milliers de lansquenets favorise les transferts culturels vestimentaires et la propagation de leur mode qui rendent leurs habits non distinctifs aux yeux des mémorialistes ou des chroniqueurs de l'espace français.

Les tentatives de l'État, notamment sous Henri II, de réguler ces transferts vestimentaires mettent en lumière le brouillage des codes de la représentation de soi auxquels le roi est bien attentif. Cet encadrement illustre la diffusion des pratiques vestimentaires des lansquenets dont atteste aussi l'historiographie allemande. La multiplication des édits et des ordonnances somptuaires s'en prend à cette confusion des apparences, mais également à une fuite de capitaux au profit des ennemis du roi<sup>105</sup>. Les nobles par leurs « habillemens tant de drap d'or, d'argent, pourfilleures, passemens, brodures d'or et d'argent [...] au moyen de quoi grandes sommes de deniers se tirent de cestuy nostre royaume, par les estrangers qui après en secourent et aident à nos ennemis<sup>106</sup> ». Le préambule et les articles de l'ordonnance de 1547 vont dans le même sens, Henri II ne fait que remettre en vigueur l'édit de son père. Le souci est d'abord économique. Or, la loi de 1549 adopte un nouveau modèle pour le royaume. Henri II, dans cet édit, tente d'édifier une éthique somptuaire afin d'éviter le problème social que « l'on ne peut choisir ne discerner les uns d'avec les autres<sup>107</sup> ». Les marques de la puissance sociale et davantage les marques du pouvoir politique s'étendent aux serviteurs et aux membres de la suite

---

<sup>103</sup> Corvisier, André. *Armées et sociétés en Europe*, Paris, PUF, 1976, p. 53.

<sup>104</sup> Hale, John R. *La civilisation de l'Europe à la Renaissance*, Paris, Perrin, 2003 (traduction de René Guyonnet), p. 60 : « Tous les pays employaient des étrangers comme mercenaires et du moins parmi les officiers des forces adverses, les amitiés et l'admiration réciproque firent beaucoup pour dissiper les préjugés, comme on peut le constater dans le *Livre des capitaines* de Pierre de Brantôme et, en vérité, dans tous les mémoires militaires du XVI<sup>e</sup> siècle ».

<sup>105</sup> En ce qui a trait à notre période, une première ordonnance fut passé sous François I<sup>er</sup> en 1543, la dernière ordonnance somptuaire datant de cinquante-neuf ans plus tôt, sous Charles VIII. Puis, deux sous Henri II en mai 1547 et mai 1549 (Bastien, Pascal. « “Aux tresors dissipez l'on cognoist le malfaict“ : Hiérarchie sociale et transgression des ordonnances somptuaires en France, 1543-1606 », *Renaissance and Reformation/Renaissance et réforme*, 1999, 4, p. 25).

<sup>106</sup> Édit défendant l'usage des habits d'or et d'argent, broderies, velours, etc., sous peine d'amende et de confiscation, dans Isambert, François-André et al., *Recueil général des anciennes lois françaises: depuis l'an 420 jusqu'à la révolution de 1789*, Paris, Belin-Leprieur, 1827, t. 12, p. 834-835.

<sup>107</sup> BnF, *Ordonnance du roy Henry II sur la reformation des habillemens de draps d'or & d'argent, & de soye. Ensemble l'arrest de la court sur ladicte ordonnance*, J. André, Paris, 1549, fol. 2r.

royale pour restaurer l'ordre hiérarchique dont le vêtement est l'instrument de distinction<sup>108</sup>.

Deux éléments se démarquent donc des préoccupations royales. Il y a d'abord une sensibilité politique de l'administration du royaume à ne pas enrichir les étrangers, Espagnols et Allemands entre autres, contre qui le roi est constamment en conflit. Cette préoccupation politique démontre les enjeux économiques qui sont sous-jacents à l'influence vestimentaire étrangère dans le royaume de France de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. De manière schématique, nous pouvons voir un premier courant d'origine italienne, puis, au tournant des années 1520-1530, un mouvement à dominante germanique<sup>109</sup>. S'y ajoute un impératif social posant des normes et des règles vestimentaires qui définissent l'idéal du corps du royaume. L'enjeu est de rendre l'ordre social visible et de faire correspondre ordre vestimentaire et social que les pratiques vestimentaires étrangères perturbent. Le paraître, fortement lié au contexte politique, se durcit à la fin de notre période pour atteindre son paroxysme pendant les guerres de religion. Dans ce maelstrom des identités vestimentaires et sociales, voire « nationales », les pratiques d'habillement des lansquenets passent inaperçues dans les sources narratives. Si les auteurs de nos sources portent la même mode que les étrangers qui affluent dans le royaume, ils ne sont pas en mesure de remarquer l'altérité du vêtement, ou du moins, ne constituent-ils pas un marqueur identitaire particulièrement fort<sup>110</sup>.

---

<sup>108</sup> Fogel, Michèle. « Modèle d'État et modèle social de dépense : les lois somptuaires en France de 1485 à 1660 », dans Jean-Philippe Genet et Michel Le Mené (dir.), *Genèse de l'État moderne. Prélèvement et redistribution*, Paris, Éd. du CNRS, 1987, p. 231.

<sup>109</sup> Ce sont notamment avec les inventaires de garde-robe, l'iconographie ou encore les comptes de l'Argenterie que les historiens parviennent à retracer l'influence étrangère (Paresys, Isabelle. « Corps, apparences vestimentaires et identités en France à la Renaissance », *Apparence(s)*, 4 | 2012, [en ligne], <http://journals.openedition.org/apparences/1229>, consulté le 7 avril 2018).

<sup>110</sup> L'attention des contemporains est notamment portée sur la mode mauresque ou ottomane. Certains groupes de combattants sont plus visés comme les estradiots vénitiens (Mallett, Michael, Hale John.R. *The military Organization of a Renaissance State: Venice, c 1400 to 1617*, New York, Cambridge University Press, 1984). Philippe de Commines les décrits ainsi : « Estradiots sont gens comme génétaires, vestus à pied et à cheval comme les Turcs, sauf la teste où ils ne portent cette toile, qu'ils appellent Tolliban, et sont dures gens et couchent dehors tout l'an, et leurs chevaux » (Commines, Philippe de. *op. cit*, p. 204). C'est également le cas des janissaires : « Les janissaires portent des bonnets qu'ils s'enfoncent sur la tête et qui sont si serrés que c'est tout juste s'ils peuvent la contenir, à l'intérieur desquels ils mettent une certaine chose en bois, longue de plus d'un quartier, et qui est recouverte d'argent doré et ciselé, et derrière est attaché un feutre blanc, long de trois quartier environ et large d'un, qui leur confère une grâce considérable et les fait reconnaître en tout lieu (Comisso, Giovanni. *Les ambassadeurs vénitiens 1525-1792*, Paris, Gallimard, 2002, p. 92).

Certaines caractéristiques vestimentaires sont connues toutefois comme des éléments distinctifs de l'identité des lansquenets. Parmi ceux-ci, la braguette est le signe le plus typique du vêtement de ce dernier contre laquelle les contemporains vitupèrent. Dépeinte par François Desprez, la braguette est un élément à la fois pratique et symbolique<sup>111</sup>. En effet, elle sert autant à la protection – par tout le rembourrage – qu'à l'ostentation de cette partie du corps qui alimente leur réputation de prédateur sexuel<sup>112</sup>. La taillade, qui se diffuse dans les différentes modes européennes<sup>113</sup>, est le second élément distinctif de leur identité. Les hommes qui rejoignaient les rangs des lansquenets devaient fournir leur propre équipement, vêtements compris. Les enrôlés dans les régiments de lansquenets avaient en outre le privilège de ne plus avoir à se plier aux lois somptuaires de l'Empire. Chaque lansquenet paraissait donc différent des autres par la diversité des couleurs de leur vêtement mises en valeur par les tissus tailladés qui épousent bien les formes du corps, et en même temps leur privilège vestimentaire les identifiait du reste du corps social<sup>114</sup>. Le sieur de Vieilleville porte d'ailleurs de l'admiration à la mode des lansquenets. Alors qu'il tente de maintenir un bon ordre dans la garnison de Metz :

« des plus beaux hommes que le comte de Nanssau luy avoit envoyez, choisis en trois regiments de lansquenets, qu'il faisoit merveilleusement beau veoir avec leurs belles halebardes à longues dagues, et de nouvelle façon, accoustrez à leur mode et de ses couleurs jaulne et noir, desquelles il ne changea jamais<sup>115</sup> ».

La couleur du vêtement apparaît aussi comme distinctive des habits des lansquenets<sup>116</sup>. La « bande noire » en est un parfait exemple. Cette compagnie créée par le duc de Saxe en

---

<sup>111</sup> Rüther, Stefanie. « Dangerous Travellers: Identity, Profession, and Gender Among the German Landsknechts (1450-1570) », dans O'Doherty, Marianne et Felicitas Schmieder. *Travels and Mobilities in the Middle Ages: From the Atlantic to the Black Sea*, Turnhout, Brepols, 2015, p. 191-214.

<sup>112</sup> Baumann, Reinhard. *op. cit.*, p. 39.

<sup>113</sup> Grancsay, Stephen V. « The Mutual Influence of Costume and Armor. A Study of Specimens in The Metropolitan Museum of Art », *Metropolitan Museum Studies*, 3, 2, juin 1931, p. 198, Kybalová, Ludmila, Olga Herbenova et Milena Lamarova. *Das große Bilderlexikon der Mode. Vom Altertum bis zur Gegenwart*. Berlin, Bertelsmann, 1974, p. 157; Bleckwenn, Ruth. « Beziehungen zwischen Soldatentracht und ziviler modischer Kleidung zwischen 1500 und 1650 », *Waffen und Kostümkunde*, 16, 1974, p. 107.

<sup>114</sup> Rüther, Stefanie. *op. cit.*, p. 191-214 et Laver, James. *Das Kostüm. Eine Geschichte der Mode. Renaissance und Frühbarock*, München, List, 1960, p. 6, Kelly, Francis M. et Randolph Schwabe. *Historic Costume. A Chronicle of Fashion in Western Europe 1490-1790*. London, Ayer Co Publisher, 1929, p. 29.

<sup>115</sup> Vieilleville, François de Scépeaux, sire de. *Mémoires*, dans Cl.-B. Petitot (éd.). *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, Librairie Foucault, 1822, t. 26, p. 132.

<sup>116</sup> Voir Rogg, Matthias. *op. cit.*

1514 et sous le commandement du duc de Gueldre s'illustre notamment sur les champs de bataille de Marignan et de Pavie où, selon les différents récits de batailles, elle fut exterminée par les Impériaux sans pitié, par ce qu'ils étaient considérés comme des traîtres<sup>117</sup>. Leur service n'est toutefois pas réservé au roi de France :

« [A] voit ledict roy d'Angleterre une merueilleusement belle armée, tant de gens de pied que de cheval car ils avoient gros nombre d'Auglois, qui sont bonnes gens, et combattent bien en lieu fort [...]. Et avoit aussi ledict roy d'Angleterre six ou sept mille lansquenetz, qui s'appelloient la bande noire<sup>118</sup>».

Vêtus d'habits noirs et peignant leur pique de la même couleur, leurs exploits sont rapportés par tous les contemporains. La couleur de leur équipement inspire les témoins de leur passage qui les désignent par ce qualificatif<sup>119</sup>. Cette bande « belle, grande et bien armée<sup>120</sup> », sous la plume de Florange, est estimée comme « la plus belle bande que l'on ait guères vuë<sup>121</sup>. » Elle est également reconnue pour ses exactions : « avoit entendu le Roi que les lansquenets ausquels il avoit donné congé passer le royaume de France, faisoient tout plein de mal, et, par espécial, la noire bande<sup>122</sup>. » D'ailleurs, la nature de la couleur noire est double. Elle revêt d'abord une connotation péjorative, associée aux Ténèbres et à la mort<sup>123</sup>. Les reîtres poursuivront cette pratique d'appliquer la couleur infernale, la couleur du diable sur leur figure et leur arme afin d'effrayer l'ennemi. Parallèlement, le noir devient une couleur à la mode au tournant du XIV<sup>e</sup> siècle et ce jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Le noir est maintenant vu comme une couleur majestueuse, de pouvoir et de

---

<sup>117</sup> À Pavie, Georg Langenmantel en donna le commandement à François de Lorraine qui y perd la vie aux côtés de ses hommes. Il est rapporté qu'aucun n'eut la vie épargnée suite à la célèbre défaite de François I<sup>er</sup>. Or, Nicolas Volcyr raconte en décrivant les troupes se rassemblant pour supprimer le soulèvement paysan en Lorraine en 1525 : « Et arriva depuis ung gentilhomme des pays de Myssen, nommé Brantschyt, lequel amena une enseigne de lansquenetz de la bende feu monsieur François de Lorraine, vivant lassus en gloire, depuis la bataille faicte devant Pavye. Avecques iceulx estoient les porteurs d'enseignes, officiers et sergens, députez pour faire entretenir l'ordre à son entier » (Volcyr, Nicolas. *Relation de la guerre des Rustauds*, dans Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine, Nancy, Imprimerie de A. Lepage, 1856, p. 125-126, voir également Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 61).

<sup>118</sup> Florange, Robert de La Marck, seigneur de. *op. cit.*, p. 39.

<sup>119</sup> Les ambassadeurs vénitiens le rapportent également ainsi (Le Roux, Nicolas. *Le crépuscule de la chevalerie. Noblesse et guerre au siècle de la Renaissance*, Paris, Champ Vallon, coll. « Époques », 2015, p. 105).

<sup>120</sup> Florange, Robert de La Marck, seigneur de. *op. cit.*, p. 39.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>123</sup> Pastoureau, Michel. *Noir, histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2008, p. 20.

vertu<sup>124</sup>. Que ce soit en terre d'Empire ou dans le royaume de France, ces vêtements différencient le lansquenet du citadin ou du paysan.

Le lansquenet est donc un soldat à la liberté enviable, mais il s'agit d'une liberté à double tranchant. D'une part, cette mode excentrique inspire la noblesse même qui l'adopte dans leur pratique vestimentaire<sup>125</sup>. Le vêtement du lansquenet est alors empreint de prestige et s'impose comme symbole d'héroïsme militaire<sup>126</sup>. D'autre part, leur culture vestimentaire est ambiguë, puisqu'en temps de paix – lorsque le mercenaire n'a plus sa raison d'être – les valeurs attribuées à leur vêtement connaissent un renversement :

« Jamais on ne tiendra pour un homme de bien celui qui pratique un métier qui, pour être d'un bon rapport, l'oblige à la violence, à la rapine, à la perfidie, et à une foule d'autres vices qui en font nécessairement un méchant. Tous, grands ou petits, sont forcés de le devenir avec un métier qui ne nourrit pas son homme en temps de paix : temps où ils ne peuvent subsister que s'ils continuent à guerroyer malgré la paix, ou s'ils se sont suffisamment engraisés auparavant pour ne pas mourir de faim : et nul homme de bien ne peut concevoir ni l'une ni l'autre de ces façons d'agir<sup>127</sup> ».

Le lansquenet incarne ce refus de la guerre comme métier pour qui, chez Machiavel, la défense de la cité est la responsabilité des citoyens. Mendiant, le lansquenet est stigmatisé comme une catégorie sociale marginale qui menace l'ordre public, autant dans ses actions que dans son paraître. Ils sont alors « ses misérables soldats se retirant comme le moyen se présente, la plupart mendiants avec une incroyable pitié, entre autres les Allemands, lesquels pour leur butin tant espéré et promis reportent en leurs maisons nécessité, maladie et tout malheur <sup>128</sup> ». La taillade le rapproche plus du vagabond, la braguette n'est plus qu'un symbole de prédation. Les lansquenets ne sont plus que des criminels en temps de paix.

---

<sup>124</sup> *Ibid*, p. 103.

<sup>125</sup> Paresys, Isabelle. « Le noir est mis. Les puits d'Amiens, ou le paraître vestimentaire des élites urbaines à la Renaissance », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 56, 3, 2009, p. 66-91.

<sup>126</sup> Aribaud, Christine. *op. cit.*, p. 143-159.

<sup>127</sup> Machiavel, Nicolas. *L'Art de la guerre*, dans Barincou, Edmond (éd.), *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1952, livre I, chap. II.

<sup>128</sup> Rabutin, François de. *Commentaires des dernières guerres en la Gaule Belgique, entre Henry second du nom, très-chrétien roy de France et Charles cinquième, Empereur, et Philippes, son fils, Roy d'Espagne*, dans M. Petitot (éd.), *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, Librairie Foucault, 1823, t. I, p. 183.

Au sein même de l'organisation des compagnies, l'aspect vestimentaire différencie les officiers et les simples paies. Tous les lansquenets ne sont en effet pas exempts des lois somptuaires d'Empire<sup>129</sup>. De cette façon, les hommes d'origine sociale plus élevée qui occupent dans le régiment les postes de double paie et d'officiers revêtent cette image véhiculée du lansquenet : crevées, taillades, braguette. Bien que l'aspect économique entre ici en jeu – leur vêtement a indéniablement une forte valeur pécuniaire<sup>130</sup> – il s'agit avant tout de pouvoir s'extraire du cadre social imposé par les lois d'Empire. Ainsi, les simples paies vont au combat dans leur haillon<sup>131</sup>. Pauvreté et enjeu social distinguent au sein même du groupe différentes identités. La pauvreté de la majorité de ces hommes qui s'enrôlent dans les régiments les empêche d'acquérir un équipement complet, du vêtement aux pièces d'armure, et, issus en partie des groupes bourgeois ou paysan, les lois somptuaires préviennent une extravagance vestimentaire. C'est donc au gré de leur pérégrination que se construit l'accoutrement du lansquenet par des contacts avec d'autres cultures ou par la prise de butin<sup>132</sup>.

Les recueils de vêtements mettent sur pied un système de représentation et de valeurs culturelles. *Le Recueil de la diversité des habits qui sont en présent en usage tant es pays d'Europe, Asie, Affrique...* de François Desprez est fort intéressant dans la mesure où il illustre dans son univers vestimentaire des personnes tout à fait réelles – comme l'Allemande ou le Vénitien – sur un pied d'égalité avec des personnages fantaisistes<sup>133</sup>. Le vêtement est perçu comme une catégorie structurelle et typologique du discours social et culturel<sup>134</sup>. Le recueil expose des couples en vis-à-vis dont les figures reposent sur les

---

<sup>129</sup> Weber, Matthias. *Die Reichspolizeiordnungen von 1530, 1548 und 1577*, Francfort-sur-Main, Vittorio Klostermann, 2002, p. 149.

<sup>130</sup> Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes met de l'avant que « la profileure et bordure des escharpes et casaques puissent accroistre la cupidité, qui excite la hardiesse des ennemis » (Tavannes, Guillaume de Saulx, seigneur de. *Mémoires de tres-noble et tres-illustre Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes*, dans Michaud et Poujoulat (éd.), *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, Paris, Imprimerie Édouard Proux et Compagnie, 1838, p. 132).

<sup>131</sup> Rütter, Stefanie. *op. cit.*, p. 191-214.

<sup>132</sup> Coates, William. « The German Pigdin-Italian of the Sixteenth Century Lanzichenachi », dans *Papers from the 4th Annual Kansas Linguistics Conference, 1969*, University of Kansas, 1970, p. 64-74.

<sup>133</sup> Desprez, François. *Le Recueil de la diversité des habits qui sont en présent en usage tant es pays d'Europe, Asie, Affrique & isles sauvages, le tout fait après le naturel*, Paris, De l'imprimerie de Richard Breton, 1567.

<sup>134</sup> Mentges, Gabriele. « Pour une approche renouvelée des recueils de costumes de la Renaissance. Une cartographie vestimentaire de l'espace et du temps », *Apparence(s)*, 1, 2007, [en ligne], <http://journals.openedition.org/apparences/104>, consulté le 8 avril 2018.

connaissances ethnogéographiques de l'auteur<sup>135</sup>. La différence des costumes relevée est alors employée pour critiquer la société en générale, surtout le clergé avec des figures comme le Moine de la mer, en reconnaissant la diversité culturelle et sociale qui a lieu dans cette même société<sup>136</sup>. À cette construction d'un discours moraliste s'annexe une critique « des habitudes vestimentaires exubérantes <sup>137</sup>», de la versatilité française, à laquelle il oppose la modestie et la mesure<sup>138</sup>.

Les recueils d'habits fixent donc sur papier les leçons et les codes d'identification de soi et des autres. Il se saisit de l'autre sous forme de représentations vestimentaires. C'est dans ce cadre que sont catégorisés le *Lansquenet* et la *Lansquenette*<sup>139</sup>. Il est intéressant de constater un lien entre les représentations ethnogéographiques de François Desprez et la classification des figures représentées ici. Desprez place en effet le lansquenet dans les régions germanophones aux côtés du *Bourgeois allemand*<sup>140</sup>. Le *Suysse* y est aussi représenté. Ce placement du Suisse dans l'espace germanophone établit une affiliation entre les prouesses et les pratiques guerrières de ce dernier et les lansquenets. Ce rapprochement interroge également car tous les cantons ne sont pas germanophones. L'image de mercenaire germanique serait-elle associée à deux figures : le Suisse et le lansquenet. Une mise en rapport directe est établie entre le corps et le costume et la conception vestimentaire d'un lieu, dans ce cas-ci l'espace germanique auquel est associé le lansquenet. Alors que ce dernier tente de construire son identité en opposition avec le Suisse, les deux figures font partie de la même danse et semblent presque indissociables pour Desprez<sup>141</sup>. Guillaume Paradin rajoute à la représentation cette description de la mode germanique :

« Le Roy, les Princes, tous les Seigneurs & gentilshommes s'y trouverent tous à pié en accoutrements de gens de guerre tous d'une parure, avec force grans pennaches, à la mode des Suisses, & marchoyent les Princes & Seigneurs tous en coletz couverts de broderie, de porfilures & canettes de fin or, les chausses

---

<sup>135</sup> Paresys, Isabelle. « Images de l'Autre vêtu à la Renaissance. Le recueil d'habits de François Desprez (1562-1567) », *Journal de la Renaissance*, 4, 2006, p. 221-251.

<sup>136</sup> *Ibid.*

<sup>137</sup> Mentges, Gabriele. *op. cit.*

<sup>138</sup> Paresys, Isabelle. « Images de l'Autre vêtu à la Renaissance. Le recueil d'habits de François Desprez (1562-1567) », *op. cit.*, p. 221-251.

<sup>139</sup> Desprez, François. *op. cit.*, p. 80-81.

<sup>140</sup> La question de la langue sera développée plus tard dans ce chapitre.

<sup>141</sup> Von Seggern, Birgit. *op. cit.*, p. 268.

balafrees & et decopees à la grand Suisse, comme ils avoyent veu estre accoustrez les Suisses à la journee de Marignan <sup>142</sup>».

Le vêtement, que ce soit la mode suisse ou allemande, devient un marqueur identitaire seulement dans la seconde moitié de la période étudiée. Bien qu'une culture vestimentaire propre aux lansquenets émerge au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle, les pratiques françaises, éclatées, ne permettent pas aux contemporains de définir comme stigmaté le vêtement du lansquenet. Il faut attendre l'apparition de troubles sociaux plus prononcés, avec la Réforme et les guerres de Religion, pour que soit redéfini l'aspect vestimentaire français et ainsi mieux distinguer le vêtement de l'étranger.

### **L'identité du lansquenet entre le fer et la poudre**

Lorsque le lansquenet est appelé à combattre, il doit se présenter à la montre avec tout son équipement. Les hommes se rassemblent ainsi pour le pèlerinage de Mars, armés de la pique, de la hallebarde et de l'arme à feu, témoin des pratiques guerrières du lansquenet. Paul Jove décrit de la manière suivante la façon qu'ils avaient d'aller au combat :

« En tête marchaient de grands bataillons d'Allemands s'avancant d'un pas régulier, au son des tambours, avec une certaine dignité et un ordre incroyable. Tous étoient vestus d'habits courts et bigarrés, dessinant la forme de leur corps. Les plus vaillants se distinguoient entre les autres par des panaches qui surmontoient leurs toques ; leurs armes étoient des épées courtes et des piques de frein de dix pieds de long, terminées par un fer aigu. Le quart environ d'entre eux étoit muni de grandes haches du sommet desquelles s'élançoit une pointe quadrangulaire. Ils les manioient à deux mains pour frapper d'estoc et de taille, et les appeloient hallebardes en leur langue. Chaque millier de fantassins avoit une compagnie de cent arquebusiers. Ces soldats, lorsqu'ils marchent au combat en rangs serrés, dédaignent tellement la cuirasse, le casque et le bouclier, que les capitaines et ceux qui combattent en tête des compagnies ont seuls des casques et des corselets de fer <sup>143</sup>».

---

<sup>142</sup> Paradin, Guillaume. *Chronique de Savoie, Reueuë et nouvellement augmentee*, par M. Guillaume Paradin, doyen de Beaujeu, Lyon, Jean de Tournes, 1561, p. 395.

<sup>143</sup> Paulo Giovio cité dans Fieffé, Eugène. *Histoire des troupes étrangères au service de la France*, Paris, Librairie Dumaine, 1854, t. I, p. 26.

L'historien italien porte notre regard sur deux éléments de la culture matérielle des lansquenets. D'abord, les vêtements sont « courts et bigarrés » et ils épousent « la forme de leur corps ». Il distingue les plus valeureux qui arborent des panaches sur leur chapeau. À l'image des autres chroniqueurs et mémorialistes pourtant, la majeure partie de sa description se concentre sur l'équipement militaire, les armes et les protections.

Constitutifs de l'identité combattante, les armes et armures permettent non pas de différencier le militaire du civil, mais plutôt de mettre en lumière des pratiques combattantes propres à la culture du groupe armé<sup>144</sup>. C'est en ce sens que l'armement peut être perçu comme un marqueur identitaire. L'extrait de Paul Jove brosse un portrait complet du type d'armement employé par les lansquenets : « des épées courtes et des piques », ce qui « appeloient hallebardes » en passant par des arquebuses.

La pique est de loin l'arme la moins onéreuse et la plus répandue de la période. Bien que déjà employée depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, son usage continue de se diffuser jusqu'à devenir la reine des champs de bataille<sup>145</sup>. Tout comme les Suisses, les lansquenets adoptent l'efficace combinaison de cette arme et d'une formation compacte d'hommes qui permet à l'infanterie de détrôner la cavalerie lourde. Toutes les armées de la première modernité diffusent la pique dans leur rang. Loin d'être standardisée, la longueur de la pique est sujette à débat. Elle paraît d'abord relative aux fonctions tactiques du soldat :

« Les piques sont les meilleures armes des gens de pied, lesquelles ne doivent estre emeschantes ny rompantes, non si grosses aux Français et aux Espagnols qu'aux Suisses et lansquenets ; entre lesquelles celles des premiers rangs doivent estre les renforcées, celles des troisieme et quatrieme les plus legeres, parce que les unes soustiennent et les autres frappent <sup>146</sup>».

---

<sup>144</sup> « [L]armement reflète la hiérarchie socio-économique [...] même les menus sont équipés de façon conséquente d'armes de bonne qualité » (Contamine, Philippe. « L'armement des populations urbaines à la fin du Moyen Âge : l'exemple de Troyes (1474) », dans Contamine, Philippe et Nicolas Guyotjeannin (éd.), *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge, 2. La violence et les gens, Actes du 119e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Amiens (1994)*, Paris, CTHS, 1996, p. 59-72). L'arme n'est donc pas un marqueur identitaire propre aux militaires, puisqu'il n'existe pas de « non-combattant » dans la société, tout le monde est dans la possibilité d'avoir une arme sur soi. (Nassiet, Michel. *op. cit.*, p. 109 et Contamine, Philippe. « Le combattant dans l'Occident Médiéval », dans *Le combattant au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991, p. 15-23, voir également Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 83).

<sup>145</sup> Hélyar, Xavier. *Courtrai : 11 juillet 1302*, Paris, Tallandier, 2012 ou encore Lecuppre-Desjardin, Élodie. *Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne : XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Belin, Collection « Histoire », 2013.

<sup>146</sup> Tavannes, Guillaume de Saulx, seigneur de. *op. cit.*, p. 360.

Initialement aux alentours de six mètres, la pique voit sa longueur se rétrécir au fur et à mesure de sa propagation pour se maintenir à environ quatre mètres, mais encore une fois il ne s'agit nullement d'une norme, chaque capitaine ajustant la longueur selon les circonstances<sup>147</sup>.

Ce qui différencie les Suisses et les autres nations des lansquenets est la place centrale de cette arme dans la vie de ces derniers. De l'enrôlement à la mise à mort, la pique constitue non seulement l'arme employée par la majorité<sup>148</sup>, mais aussi un symbole utilisé lors de différents rites de passage. En effet, l'homme inaugure son service dans les régiments de lansquenets en passant sous les piques de ses frères d'armes ou sous une pique maintenue dans les airs par deux hallebardes sous les yeux attentifs de leurs officiers<sup>149</sup>. À l'autre extrémité de la vie du lansquenet, un soldat condamné à mort est tenu de « passé par les picques<sup>150</sup> », ainsi châtié à mort par ses propres camarades<sup>151</sup>.

Or, ce n'est pas que la mort qui peut dépouiller le lansquenet de son statut. Suite à une défaite ou lors d'une capitulation, les hommes qui se rendent masquent souvent leur arme afin de se défaire de leur image guerrière, de se montrer inoffensifs et vaincus. La suppression des marqueurs identitaires des combattants n'est pas banale et les conditions de reddition stipulent que la troupe doit sortir sans armes, enseigne non déployée, sans musique<sup>152</sup>. Sans cet arsenal de symboles, l'homme se retrouve privé de son apparence au groupe des militaires. Le seigneur de La Marck rapporte à cet effet un détail supplémentaire imposé aux lansquenets. Lors de la reddition de la ville de Florange, « tous les Allemands qui estoient dedans Florange passèrent tous dessous une picque, en sortant de la porte, là où les lansquenets de l'Empereur les dépouillèrent tous <sup>153</sup>». Tout comme ils s'approprient

---

<sup>147</sup> Tallett, Frank. *War and Society in Early-Modern Europe : 1495-1715*, London, Routledge, coll. « War in context », 1997, p. 21.

<sup>148</sup> Selon les montres, 10% sont des doubles paies, 10% sont des arquebusiers et le 80% restant représente les simples paies armées d'une pique. Voir les annexes.

<sup>149</sup> Baumann, Reinhard. *op. cit.*, p. 73.

<sup>150</sup> Cette pratique est tout de même généralisée dans l'ensemble de l'appareil militaire français, mais se fait de façon systématique chez les lansquenets.

<sup>151</sup> Bessey, Valérie. *op. cit.*, p. 171.

<sup>152</sup> Vo-Ha, Paul. *Rendre les armes. Le sort des vaincus XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Champ Vallon, 2016. L'auteur avance que l'économie de guerre joue un rôle primordial lors des négociations des redditions. Parfois, c'est l'inverse qui se produisait et les assiégés sortent la bannière déployée et les armes à la main. Voir également Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 195.

<sup>153</sup> Florange, Robert de La Marck, seigneur de. *Histoire des choses mémorables advenues du règne de Louis XII et François Ier, en France, Italie, Allemagne et es Pays-Bas*, dans Michaud et Poujoulat (éd.), *Nouvelle*

l'identité de lansquenet en passant sous une pique, ils s'en départissent de celle-ci par cette même pratique. L'individu perd aussi les traits valorisants de cette identité alors que les lansquenets impériaux « leur disant qu'ils estoient meschans, et qu'ils avoient faulcé leur serment, et qu'ils n'estoient pas dignes d'estre jamais sous enseignes ny avecques gens de bien <sup>154</sup>».

En outre, le quotidien du lansquenet, lorsqu'il n'est pas en campagne, est spatialement délimité par la pique. À l'image de ce que nous rapporte Brantôme : « l'estaquade ou le camp [...] estoit environné d'une grosse corde que les lansquenets gardoient environnez tout autour avec leurs piques <sup>155</sup>». Le côté pratique ne doit toutefois pas être ignoré, il s'agit aussi de protéger le camp d'intrusion ennemie. Ne la maniant pas uniquement sur les champs de bataille, la pique est au cœur de l'expérience de guerre du lansquenet, du moment où l'individu acquiert le statut de soldat à l'instant où il se dévêtit de celui-ci – par la mort ou la reddition. Elle définit les contours du temps de la paix et du temps de la guerre. La pique est l'image du simple soldat, elle est le vecteur principal qui mène l'infanterie à son apogée à l'aube de la première modernité<sup>156</sup>. À l'instar de « ce bon vieillard, en forme de couronnel », qui alla au combat « la picque sur le col <sup>157</sup>», certains nobles rejoignant les rangs de lansquenets n'hésitent pas non plus à mettre leur vie et leur honneur entre les mains de la pique, bien qu'elle n'ait pas la noblesse relative de la hallebarde et qu'elle soit assimilée aux gens de pied. Même le futur empereur Maximilien guida ses lansquenets alors qu'il « print une picque sur son col, comme ung pieton <sup>158</sup>».

Lors du siège de l'Écluse, en 1492, un litige éclate entre un Suisse et un lansquenet sur la question de prisonniers. Lorsque la situation se dégrade, l'*habitus* du lansquenet montre bien de l'importance de la pique :

« Le Suisse le mit sur sa foy, et le lanskenest ne le volut prendre ; et adoncq il appela de camp, et l'aulture le lui accorda libéralement. Et fut icelluy lanskenet renvoyé sur bons pleiges au Dam vers son capitaine, pour obtenir

---

collection des mémoires pour servir à l'histoire de France, Paris, chez l'éditeur du commentaire analytique du code civil, 1838, p. 77-78.

<sup>154</sup> *Ibid.*

<sup>155</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *Œuvres complètes*, publiés par Ludovic Lalanne, Paris, Librairie de l'histoire de France, 1864, t. VI, p. 252.

<sup>156</sup> Mallett, Michael et Christine Shaw. *op. cit.*, p. 53.

<sup>157</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, p. 222-223.

<sup>158</sup> La Marche, Olivier de. *Mémoires*, par Henri Beaune et J. d'Arbaumont, Paris, Librairie Renouard, 1883, p. 273.

licence de campier. Le jour et la place assignez du consentement des capitaines, et par l'accord de eulx mesmes, le lanskenet fut amené accompagné de cent hommes de la garnison du Dam, entre l'Escluse et Lapscore, où le camp se devoit faire ; et le Suisse pareillement wyda, luy centiesme, de la garnison de l'Escluse. Ung différent s'esmeult entre les champions : le lanskenest volloit batailler de la picque, et le Suisse de la hallebarde ; chacun des deux se sentoit fort et asseuer de son baston ; et à ceste cause l'on jecta sort du consentement des parties, pour scavoir du quel baston le campiaige seroit achevé. Et le quel sort porta qu'ils champierioient de la picque ; et que chacun de eulx auroit sa dague pour soy aider à volonté ; car chacun d'eulx se disoit estre bon maistre <sup>159</sup>».

Le choix du lansquenet semble clair, tout comme celui du Suisse. Il est représenté désireux de défendre son honneur avec l'arme au centre de son expérience : la pique. Molinet met bien de l'avant le fait que le lansquenet « se sentoit fort et assuré de son baston », tout comme le Suisse l'est de la hallebarde. L'auteur véhicule probablement un *topos* sur les lansquenets en le représentant armé de ce long bout de bois ferré pour un duel alors qu'il s'agit d'une des moins bonnes armes pour ce genre d'affrontement, car « les premiers coups donnez, les piques ne se manient pas facilement<sup>160</sup> ».

Dans le système de représentation de la Renaissance, la hallebarde est associée aux fantassins suisses<sup>161</sup>. Ce sont notamment eux qui diffusent son emploi dans les armées du roi de France suite à leurs exploits contre les forces de Charles le Téméraire. La hallebarde, toutefois, est également employée dans les régiments de lansquenets. De plus petite taille que la pique, pouvant être mieux maniée dans des espaces confinés, la hallebarde – tout comme le *Zweihänder*<sup>162</sup> – est principalement l'arme des doubles paies et des officiers<sup>163</sup>. Elle est tout aussi efficace face à la cavalerie qu'à faire des percées dans les rangs adverses<sup>164</sup>. Malgré un système de représentation associant le *Reisläufer* muni à la

---

<sup>159</sup> Molinet, Jean. *Chroniques*, par J.-A. Buchon, Paris, Librairie Verdrière, 1827, p. 294-295.

<sup>160</sup> Tavannes, Guillaume de Saulx, seigneur de. *op. cit.*, p. 121.

<sup>161</sup> Sablon du Corail, Amable, « Le hallebardier et le piquier : l'armée des cantons », 1515, *Marignan*, Paris, Tallandier, « L'Histoire en batailles », 2015, pp. 49-70.

<sup>162</sup> Lot, Ferdinand. *op. cit.*, p. 42.

<sup>163</sup> La longueur de sa hampe excède rarement les deux mètres. Machiavel rapporte que le « bois [de la hallebarde] [...] est long de trois brasses » (Machiavel, Nicolas, *op. cit.*, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 250). Bas, Pierre-Henry. « La hallebarde, une arme polyvalente par excellence », *Guerres & Histoire*, 18, avril 2014, p. 84-85. Les nobles qui se battent aux côtés des gens de pied ne rechignent pas à utiliser cette arme. Blaise de Monluc, par exemple, la qualifie de son arme favorite (Blaise de Monluc, *op. cit.*, t. I, p. 215).

<sup>164</sup> Oman, Charles. *The Art of War in the sixteenth century* [Lothian Essay Prize], ed. John H. Beeler (Ithaca, New York : Great Seal Books, 1960), p. 97-98.

hallebarde et le lansquenet à la pique, certains témoignages illustrent le contraire. Lors d'une dispute à propos de la femme d'un capitaine, un soldat français sort :

« par une petite porte qui respondoit en une ruelle fort estroite ; mais un lansquenet de sa garde, exprès posé là, les arresta tous deux : Caussains met la main à l'espée ; le lansquenet, qui s'aidoit dextrement bien de la halebarde, luy fait voler l'espée et la dague des poings, et oultre ce, redoublant le coup, le porte par terre, luy oste ses armes, et le battit bien ; dequoy on fut fort esbahy, car il estoit brave et furieux soldat qui avoit combattu deux fois en duel, tousjours vainqueur et sans blessure, [...] estoit, aux Français la lance, aux Suysse la picque, aux Poullonnais l'espée à deux mains, archiers d'Angleterre, pistolliers de Danemarch, aux Italiens l'espée et le poignard, aux Hespaignols l'arquebuzé, et aux Allemands ou lansquenets la halebarde ; car, en moins de quatre desmarches, il luy fist perdre toutes ses escrimes<sup>165</sup> ».

Alors que la majeure partie des groupes combattants sont réticents à l'emploi de l'arme à feu, les lansquenets, au contraire, l'adoptent rapidement. Déjà, dans les armées de Charles le Téméraire, les Allemands à son service étaient qualifiés de coulevriniers et le duc de Bourgogne allait expressément rechercher dans les contrées du Saint-Empire cette expertise<sup>166</sup>. Vers la fin du Moyen Âge, des sociétés de tirs et différentes compétitions et festivités familiarisent et propagent l'arme à feu dans le Saint-Empire<sup>167</sup>. Cette proximité accrue avec une arme pourtant dédaignée ailleurs – notamment en France où son usage se diffuse seulement au tournant des années 1520<sup>168</sup> – engendre une tradition militaire et une expertise propre aux soldats recrutés en terre d'Empire<sup>169</sup>. Lors de l'attaque d'Isque, en 1488, les troupes de Maximilien « se trouvèrent devant l'église [...] les archiers de Haynault, ensemble les harcquebutiers d'Allemagne tiroient tant dru et fort

---

<sup>165</sup> Vieilleville, François de Scépeaux, sire de. *op. cit.*, p. 139-140.

<sup>166</sup> Tout comme, par exemple, il engageait des Anglais pour leur talent en archerie (Sablon du Corail, Amable. « Les étrangers au service de Marie de Bourgogne : de l'armée de Charles le Téméraire à l'armée de Maximilien (1477-1482) », *Revue du Nord*, 2, 345 - 346, 2002, [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-du-nord-2002-2-page-389.htm>).

<sup>167</sup> Bischoff, Georges. « De la cible à la fête : les concours de tir au XVe et au XVIe siècle », *Revue d'Alsace*, 141, 2015, p. 85-103 ou encore Delle Luche, Jean-Dominique. *Le plaisir des bourgeois et la gloire de la ville. Sociétés et concours de tir dans les villes du Saint-Empire, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, thèse de doctorat préparée sous la direction de M. Pierre Monnet, soutenue le 30 novembre 2015 à l'EHESS.

<sup>168</sup> Du Bellay mentionne sa généralisation à partir de 1521 alors que Monluc souligne qu'il n'y avait aucun arquebusier au siège de Saint-Jean-de-Luz en 1521 : « n'était que d'arbaletiers : car encore en ce temps-là, il n'y avait point d'arquebusiers parmi notre nation », cette contradiction met en lumière qu'il n'y a aucune standardisation et que la place de l'arme à feu dans l'armée française est un lent processus (Drévilion, Hervé. *op. cit.*, p. 31).

<sup>169</sup> « lequel lui presta quelque argent, et feurent douze cent pistoles pour donner aux lansquenets » (Florange, Robert de La Marck, seigneur de. *op. cit.*, p. 30).

continuellement aux fenestres du clochier, qu'il n'estoit homme ni femme, s'il estoit trouvé à descouvert, qu'il ne fusist attainct ou vif, navré ou mort<sup>170</sup> ». Les armes de trait côtoient ainsi les armes à feu, armes à feu manier par les lansquenets.

---

<sup>170</sup> Molinet, Jean. *op. cit*, p. 481.

*Landsknecht*, Hans Burgkmair l'Ancien, 1525-1530, British Museum.



L'image ci-dessus met bien en avant l'armement typique du lansquenet : la *Katzbalger* - épée courte à la garde en forme de « S » - suspendue à sa ceinture, l'arquebuse que le soldat recharge et dont les cartouches sont portées en bandoulière de l'épaule droite à la hanche gauche.

Cette culture militaire de l'arme à feu que l'on voit chez les coulevriniers allemands du Téméraire se perpétue dans les régiments de lansquenets qui sont, aux côtés des Espagnols, les premiers à recourir de façon conséquente à cette arme<sup>171</sup>. Un régiment de lansquenets au service de la France comprend en théorie, sur une compagnie de 500 hommes, 50 arquebusiers, soit 10% de la compagnie et cela croîtra jusqu'à composer un tiers des effectifs<sup>172</sup>. Selon l'ordonnance de 1527, lors des montres et « vieulx roolles », les commissaires « seront coctez les hacquebutiers pour veoir quel nombre il y en aura <sup>173</sup>», non seulement parce qu'ils coûtent légèrement plus cher, 15 sols de plus qu'une simple paie, mais aussi parce qu'ils deviennent un élément essentiel sur les champs de bataille de la première modernité. Malgré les réticences, l'arquebuse, puis le mousquet deviennent indispensables et lentement chaque corps d'armée en incorpore dans leur rang, à l'image des légionnaires en 1534<sup>174</sup>. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle néanmoins, les recruteurs ne sélectionnaient pas des hommes pour les entraîner au tir par la suite, comme cela sera le cas à la fin du siècle. Ils engageaient des hommes déjà familiarisés avec les armes à feu. Recrutés dans des régions réputées pour la production des arquebuses, les lansquenets constituent un des seuls groupes pour lequel l'usage des armes à feu joua un rôle déterminant<sup>175</sup>.

Dans cet univers militaire, la pique, la hallebarde et l'arquebuse sont des instruments de combat constitutifs de l'identité du lansquenet<sup>176</sup>. Alors que ces derniers se rassemblent au Limbourg et au Luxembourg en 1512, Florange souligne l'importance de cet armement

---

<sup>171</sup> Quatrefages, René. « Un professionnel militaire : L'infante du Tercio », *op. cit.*, p. 191-204. Par ailleurs, il est possible que le contingent de 2 000 lansquenets contenant 300 arquebusiers envoyés par Maximilien de Gonzalve de Cordoue – qui réorganise alors son armée et dont la réforme préfigure l'avènement des fameux *tercios* – ait pu influencer l'augmentation de la proportion d'arquebusiers dans les rangs espagnols (Hall, Bert. S. *Weapons and warfare in Renaissance Europe*, London, The John Hopkins University Press, 1997, p. 167).

<sup>172</sup> Il est mentionné dans l'ordonnance du 14 juin 1527 qu'il « y aura dix hacquebutiers en cent hommes, qui seront cinquante hacquebutiers en chacune bende de cinq cens hommes » (Bessey, Valérie. *op. cit.*, p. 171, voir également les annexes pour les monstres) et Peter, Rodolphe. *Plaidoyers pour le comte Guillaume de Furstenberg*, Paris, PUF, 1994, p. X.

<sup>173</sup> *Ibid.*

<sup>174</sup> « Qui seront en tout qarante-deux mil hommes de pied, duquel nombre y aura douze mil hacquebuziers, et tout le demeurant picquiers et hallebardiers » (*Ibid.*, p. 176).

<sup>175</sup> Hall, Berth. S. *op. cit.*, p. 170.

<sup>176</sup> Certains d'entre eux sont également reconnu pour leur talent à l'escrime, comme le reconnaît Henri d'Albret : « Par ma foi, à l'heure que le comte Guillaume vint en France, j'eusse plus craint son épée que celles des quatre plus gentils compagnons italiens qui fussent en la cour! » (De Navarre, Marguerite. *L'Heptaméron*, édition de Michel François, Paris, 1969, p. 137).

alors qu'« il fist amener du long de l'eauë quelques piques qu'il avoit fait venir d'Ardenne, et poudre pour les harquebutiers, qui resjouit merueilleusement lesdicts lansquenets <sup>177</sup>». Elles définissent, dans l'amalgame d'armes employées à l'époque, les mercenaires germaniques. En 1551, François de Rabutin décrit un régiment de sept à huit mille lansquenets sous le Rhingrave comme « gens de guerre et asseurez, comme faisoit cognoistre à leur ordre et marche de bataille, assez bien armez à leur mode, autant les picquiers qu'harquebusiers <sup>178</sup>». Alors que l'armement qui n'est pas uniforme au début de la période passe à une standardisation au courant des années 1520<sup>179</sup>, nous voyons tout de même par la suite une spécificité culturelle de ces armes.

### **Le dénuement propre aux lansquenets**

Au-delà de la pique qui devient un *topos* ou de l'arquebuse qui caractérise le lansquenet, les contemporains sont particulièrement marqués par l'absence de protection de ces soldats lorsqu'ils vont au combat. « Presque sans armes pour se défendre » mentionne Machiavel<sup>180</sup>. Il apparaît alors que la simple paie est dépourvue de protection, ce ne sont que les hommes des premières lignes qui, portant corselet et casque, s'engagent dans le combat sans en être dénudés<sup>181</sup>. Monluc rajoute, lors du siège de la ville piémontaise de Lanzo Torinese, que des trois mille lansquenets la défendant « quinze cens n'ont point de chausses <sup>182</sup>», soulevant la pauvreté de la moitié d'entre eux.

Sans doute dû à leur origine sociale – les hommes devant payer leur équipement, ils n'avaient pas les moyens d'acheter des protections de qualité –, ce dénuement devient un marqueur fondamental de leur identité<sup>183</sup>. Cette exposition de leur corps influence indéniablement leur rapport à la violence, donnée comme reçue, et forge une attitude

---

<sup>177</sup> Florange, Robert de La Marck, seigneur de. *op. cit.*, p. 30.

<sup>178</sup> Rabutin, François de. *op. cit.*, p. 65-66.

<sup>179</sup> Particulièrement avec la création des légions, nous voyons même dans les troupes étrangères une normalisation, notamment de l'arme à feu dans le cas des Suisses (Le Roux, Nicolas. *Le Crépuscule de la chevalerie. Noblesse et guerre au siècle de la Renaissance*, p. 97-98 et Amable, Sablon du Corail. « Le hallebardier et le piquier », dans *Marignan, 1515*, Paris, Tallandier, 2015).

<sup>180</sup> Nicolas Machiavel, *op. cit.*, livre II, chap. 4 et commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 255.

<sup>181</sup> Le Roux, Nicolas. *op. cit.*, p. 97.

<sup>182</sup> Monluc, Blaise de. *op. cit.*, t. I, p. 350.

<sup>183</sup> Aribaud, Christine, *op. cit.*, p. 143-159.

méprisante de l'environnement de combat, des dangers ambiants<sup>184</sup>. En janvier 1500, les lansquenets se mettant à la solde de Louis XII sont « prestz d'exposer leurs corps a effusion de sang pour son vouloir executer <sup>185</sup>». Jean Molinet met en lumière cette dynamique entre la violence reçue et le manque de protection des lansquenets dans ce cas-ci au service d'Édouard IV d'Angleterre :

« Quant vint au joindre d'un parti contre l'autre, ne peult porter le traitot des archiers d'Angleterre, souverainement les Allemans, qui n'estoient armés qu'à demi ; et jà soit-ce que ils montrassent grant vaillance, voire autant que possible, estoit, selon leur petit nombre et quantités : toutesfois ils furent rompus et desfaicts, sagettés et chargés de traicts comme hérichons <sup>186</sup>».

Même un officier lansquenet suffisamment protégé n'est pas à l'abri de coups mortels, à l'image de ce lansquenet contre qui le capitaine français Charry « donna tel revers de son espée à cest Alemain armé de gorgeron, corselet et manches de mailles, qu'il luy abbatit le bras, dont il mourut sur la place, comme aussi fit presque sa troupe<sup>187</sup> ».

Tout comme les vêtements, l'acquisition de pièces d'armure doit se faire au fur et à mesure des campagnes et du butin acquis. Ainsi, en 1544, Guillaume Paradin relate que « neuf mille Lansquenets, tous armez de corselets » sont en marche proche de Carignan<sup>188</sup>. Ces « vieils Allemans <sup>189</sup>» ont dû amasser aux grés de leurs voyages guerriers des butins d'équipement, d'armes et de protections qui leur donnent un aspect physique complètement différents de celui qui devait être le leur au départ. Après la bataille de Cérises, Martin du Bellay témoigne du détressement des cadavres de leurs effets personnels :

« À la dicte deffaicte, se feit un grand butin, cart le marquis du Guast avoit amené avecques luy les principaux du duché de Milan, en sorte qu'il se trouva bien trois cent mille francs, tant en argent monnoyé qu'en vaiselle d'argent et autres richesses ; et y fut gagné quatorze ou quinze pièces d'artillerie, avecques tous les ponts qu'ils avoient amenez pour passer le Pau, et aussi plusieurs munitions, tant de farines qu'autres choses qu'ils avoient amenées

---

<sup>184</sup> Voir chapitre 3

<sup>185</sup> Auton, Jean d'. *Chroniques de Louis XII*, par R. de Maulde La Clavière, Paris, Librairie Renouard, 1889, p. 142.

<sup>186</sup> Molinet, Jean. *op. cit.*, p. 155-156.

<sup>187</sup> Boyvin du Villars, François. *op. cit.*, p. 591.

<sup>188</sup> Paradin, Guillaume. *op. cit.*, p. 416.

<sup>189</sup> Du Bellay, Martin. *Mémoires*, dans Michaud et Poujoulat (éd.), *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, Paris, Imprimerie Édouard Proux et Compagnie, 1838, p. 535.

pour envitailler Carignan. Pareillement y furent trouvez par compte faict environ 7 à 8 000 corselets <sup>190</sup>».

Ainsi, rien n'est bien établi en ce qui a trait à l'apparence. Bien que les lansquenets soient représentés comme étant dénudés de tous types de protections à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et durant le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle – ce qui projette une image d'hommes forts et courageux qu'ils mettent eux-mêmes en scène –, rapidement cet aspect disparaît par la suite. En ce sens, les auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle décrivent souvent les lansquenets comme « gens de pied, moitié corcelets, moitié arquebusiers<sup>191</sup> ». François Boyvin du Villars mentionne ainsi d'un « bataillon des lansquenets » qu'il est « garni d'un corps des plus braves corcelets, tous lesquels donnerent si courageusement, qu'ils ouvrirent les ennemis et les chasserent à van de route, tuans indifferamment tout<sup>192</sup> ». Les sources identifient à ce moment les simples paies, les « picquenaires », par le terme de corselet soulevant l'idée que les protections, au moins au niveau du torse, se soient répandues au-delà des officiers et capitaines au point de qualifier tout un groupe de ce terme. Il y a toujours la possibilité pour les lansquenets d'obtenir des protections. Une simple paie peut, au courant de sa carrière militaire, acquérir un équipement par le butin qu'elle n'aurait pas eu la possibilité d'acheter auparavant défiant ainsi l'image des troupes germaniques allant au combat dépourvues de protections.

Somme toute, l'historiographie allemande a survalorisé la place du vêtement dans la construction de l'identité du lansquenet. Le champ immense de l'iconographie de ces mercenaires, un des seuls types de sources qui permet d'aborder le vêtement comme objet, amène un biais dans l'analyse de ce dernier. Outre l'attention accrue à l'habillement qu'elle suppose, elle opère un isomorphisme de la culture militaire, notamment du vêtement à taillade qui est signe d'héroïsme guerrier, ce qui amène une confusion de la représentation de soi. La mode française de la Renaissance est au carrefour des modes vestimentaires étrangères. Dans la mesure où les pratiques vestimentaires ne sont pas vraiment dissemblables, il faut attendre la fin de notre période pour que les auteurs de nos sources

---

<sup>190</sup> Du Bellay, Martin. *op. cit.*, p 536.

<sup>191</sup> Boyvin du Villars, François. *op. cit.*, p. 709.

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 754.

remarquent dans le vêtement un marqueur identitaire au travers de certains éléments forts comme la taillade, la braguette pour certains ou encore la pauvreté des haillons pour d'autres. Cette pauvreté est un marqueur pour le lansquenet qui transparaît également dans son manque de protection. Les contemporains sont choqués du dénuement de ces mercenaires germaniques qui se lancent à l'assaut d'une forêt de piques au travers la mitraille et les coups de feu. Ce sont d'ailleurs les deux armes qui sont au centre de la culture du lansquenet – la pique et l'arquebuse – qu'ils mettent de l'avant au moyen de divers rituels identifiés par les militaires français.

## Chapitre II

### « Gens de guerre lansquenetz, protestans et hérétiques <sup>193</sup> » : Culture discursive et pratiques confessionnelles

Malgré l'affirmation contemporaine qu'« ilz se façonnoient à leurs façons et de guerre et de tout, jusques à leur langage <sup>194</sup> », poser la question de la langue allemande des lansquenets aux sources est d'autant moins aisée qu'il s'agit de savoir ce que l'on observe lorsqu'on parle de langue. On se souvient que François Desprez situait le *Lansquenetz* et la *Lansquenette* dans la zone germanophone aux côtés du *Suisse* et de l'*Allemand*. La langue est souvent perçue comme le premier marqueur identitaire d'un groupe. Les rapports entre langue et culture renvoient à une structuration profonde de la personnalité de l'individu qui est au centre de la construction de son identité<sup>195</sup>. Elle est nécessairement une composante d'une identité collective et elle garantit une cohésion sociale à une communauté. La langue agit également comme modalité d'expression d'une identité, comme un médiateur fondamental dans le jeu social de la mise en scène de soi. Elle s'affiche ainsi non seulement comme marqueur, mais comme lieu par excellence d'intégration sociale et de l'acculturation où se forge la symbolique identitaire<sup>196</sup>.

Cependant, le rapport entre la langue et l'identité d'un individu est complexe, car il ne s'agit pas seulement de celle-ci, mais surtout de son usage, de ses pratiques. La langue peut être dissociée de la culture pour y associer plutôt le discours comme pratique langagière. Le discours témoigne de spécificités culturelles. En ce sens, les pratiques discursives régulent, d'une part, les usages de la langue, par conséquent l'identité de ses utilisateurs, et, d'autre part, nous permettent de cerner dans les sources ces différences culturelles. Néanmoins, nous pouvons nous demander dans quelle mesure les contemporains français avaient la capacité de remarquer ces comportements langagiers

---

<sup>193</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit*, t. V, p. 60.

<sup>194</sup> *Ibid*, t. I, p. 343.

<sup>195</sup> Abdallah-Preteceille, Martine. « Langue et identité culturelle », *Enfance*, 45, 4, 1991, p. 306.

<sup>196</sup> Par exemple, les lansquenets qui allaient en campagne en Italie adoptaient, aux contacts des populations civiles et des autres mercenaires italiens, un langage qui mêlait Allemand et Italien (Coates, William. « The German Pidgin-Italian of the Sixteenth Century Lanzichenachi », *Papers from the 4th Annual Kansas Linguistics Conference, 1969*, University of Kansas, 1970, p. 64-74.).

allemands, de bien les cerner afin d'engendrer une réflexion et de les inscrire dans leur mémoire ou chronique<sup>197</sup>. La possibilité de distinguer un mercenaire parlant allemand d'un autre parlant italien est vraisemblable, mais pouvaient-ils circonscrire les blasphèmes d'une langue qu'ils ne parlent pas ? Prononcer le blasphème vient avec un changement de ton, voir des comportements, mais ceux-ci ne peuvent être discernés au travers la plume de nos auteurs.

### **Cris et rugissements**

La première pratique langagière qui opère comme marqueur identitaire des lansquenets ne requiert pas de connaissances de l'allemand. Il s'agit du cri de guerre qui procède comme rituel dans le monde combattant. Les cris de guerre définissent les différents groupes de combattants dans le feu de l'action. Ils permettent de reconnaître autant l'ennemi que l'ami par la projection d'une identité guerrière et favorisent la cohésion du groupe<sup>198</sup>. À l'instar de Machiavel, les militaires se sont posé la question de la portée tactique du cri de guerre. Les hommes devaient-ils aller à l'assaut en criant afin d'enhardir leur motivation et leur conviction de prendre les armes ou bien était-il plus sage de conserver le silence pour mieux écouter les commandements des officiers<sup>199</sup>? La question du cri prend tout son sens dans la société médiévale et moderne où s'inscrit le lansquenet. Il est un élément essentiel des relations sociales. Qu'il soit employé dans la société civile sur la place du marché ou au cœur du combat, il est un marqueur d'unisson ou de division<sup>200</sup>. Le cri encadre toute l'action militaire en soi, du moment de l'assaut aux cris de la paix.

Contrairement à d'autres groupes combattants, les lansquenets sont rapportés comme allant à l'assaut en poussant des sons inaudibles, des rugissements et non en criant

---

<sup>197</sup> Nous savons que Brantôme ou Monluc par exemple rapportent des dialogues étrangers et parfois même en font la traduction dans leurs mémoires, notamment lorsqu'il s'agit d'Espagnols ou d'Italiens, mais rarement en ce qui a trait aux Allemands.

<sup>198</sup> Pépin, Guilhem. « Les cris de guerre « Guyenne ! » et « Saint Georges ! ». L'expression d'une identité politique du duché d'Aquitaine anglo-gascon », *Le Moyen Âge*, 2, 2006, t. CXII, p. 263-281.

<sup>199</sup> Machiavel de conclure « comme ce sont à deux avantages importants, j'ai fait marcher les uns avec cris et huées, et les autres en silence » (Machiavel, Nicolas. *op. cit.*, livre III, chap. 8, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 221).

<sup>200</sup> Boquet, Damien et Piroška Nagy. *Sensible Moyen Âge : une histoire des émotions dans l'Occident médiéval*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2015, p. 312.

le nom d'un saint ou d'un lieu. Alors que l'Empereur Maximilien s'approche de Saint-Quentin, ses troupes de lansquenets sont rapidement identifiées :

« [L] es piétons en ce voyage faisoient feus sur les chemins, esmouvoient noises, cris et huts, et se maintenoient tant indiscretement, que le guet sur murailles pouvoit pleinement penser qu'il y avoit quelqu'armée sur les champs qui leur pouvoit tourner à prejudice ; parquoi ils furent plus avisés de mettre provision à leur fait. <sup>201</sup>»

Ainsi, Jean Molinet raconte des lansquenets qui se sont lancés à l'assaut d'Aarschot dans la région flamande rebelle à Maximilien I<sup>er</sup> en 1489 que leur « cri fort subict et espouventable, firent terrible resveil, que les crenequiniers, lacquets et aultres, illecq endormis gardant la ville, n'eurent loisir de bender leurs bastons <sup>202</sup>». Molinet expose également cette pratique dans un évènement qui se passe un an plus tôt. Entourant le village d'Isque en banlieue de Boulogne, les lansquenets « gectèrent ung cry grant et horrible, et si impétueulx, que ceulx qui promis avoient secourir les assiegés, furent si horriblement espouvantez, qu'ilz fourèrent les bois, courans que lièvres <sup>203</sup>».

Cette représentation du cri comme pratique du lansquenet s'inscrit dans un ensemble plus large où « les gens sans discipline redoutent une troupe régulière ; ils viendront sur vous avec grands cris et tapage, mais ils ne vous joindront pas, semblables à des roquets autour d'un mâtin<sup>204</sup> ». Le cri entendu comme un hurlement ou comme vocifération est assimilé au soldat indiscipliné qui est également un élément de la représentation du lansquenet. Par exemple, en 1552, lors du siège de Metz, les troupes impériales sont impatientes et lancent un assaut rapporté par Ambroise Paré : « tous leurs soldats crioient à l'arme, à l'arme, à l'arme, aux armes, aux armes, aux armes, à l'arme aux armes, à l'arme aux armes à l'arme, comme l'on fait la huée apres les loups <sup>205</sup>». La typologie des cris permet également d'opposer les catégories de soldats, puisqu'un système de valeurs est associé à chacun d'entre eux<sup>206</sup>. Le cri identifie l'individu, mais rappelle également qui il est. Les lansquenets ne sont jamais figurés comme faisant appel à un saint

---

<sup>201</sup> Molinet, Jean. *op. cit.*, t. III, p. 129.

<sup>202</sup> *Ibid.*, t. IV, p. 10.

<sup>203</sup> *Ibid.*, t. III, p. 480 commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 222.

<sup>204</sup> Machiavel, Nicolas. *op. cit.*, livre V, chapitre 2 et Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 198.

<sup>205</sup> Paré, Ambroise. *OEuvres complètes*, Lyon, chez Jean Gregoire, 1664, p. 787.

<sup>206</sup> Guyot-Bachy, Isabelle. *Cris et trompettes : les échos de la guerre chez les historiens et chroniqueurs*, dans Lett, Didier et Nicolas Offenstadt. *Haro! Noël! Oyé! : pratiques du cri au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 110.

avant un combat par les contemporains français contrairement à l'ensemble des « nations » combattantes<sup>207</sup>. Cette absence d'évocation sainte laisse supposer une représentation d'une identité projetée d'hérétique. Nous sommes alors en droit de nous demander si le cri « terrifiant » du lansquenet est seulement né d'une représentation d'un mercenaire impatient et brutal et participe à une rhétorique les diabolisant.

Le lansquenet est décrit comme un individu fort bruyant, poussant des cris effroyables avant l'assaut. Cette image projetée d'un soldat terrifiant est à son tour adoptée par les lansquenets qui s'en servent à des fins tactiques afin de faire peur à l'adversaire – les hommes terrifiés ne peuvent « bender leurs bastons » ou décampent comme des lièvres. Ainsi, peu importe l'origine de cette représentation, le cri « terrifiant » devient une pratique distinctive des lansquenets. La stimulation des représentations et l'adoption de cette conduite mènent à l'adéquation entre le cri de guerre et l'identité combattante du lansquenet où leur cri hors-norme – « espouventable », « horrible » – devient un élément structurant de leur figure<sup>208</sup>.

### **Appréhension de la langue allemande**

La grande présence et le poids des mercenaires germaniques, notamment des lansquenets, dans les armées royales de la Renaissance engendrent de nombreux transferts culturels, comme dans le domaine du vêtement. L'allemand, qui est la langue parlée par les lansquenets, identifie tout de suite ces individus dans l'arche de Noé qu'est l'ost français de la première modernité. En outre, il y a une reconnaissance de cette langue et de certaines habitudes culturelles dans les ordonnances. Certains termes spécifiques, comme ils « seront tenuz de leur demander la fride<sup>209</sup> » ou encore ils « ne tiendront pour ceste occasion aucun guemyenne sans licence du roy<sup>210</sup> », émergent des documents officiels. Ils attestent une prise en compte particulière des lansquenets et manifestant des transferts

---

<sup>207</sup> Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 223.

<sup>208</sup> À l'image d'autres groupes combattants comme les Suisses décrit par Monluc à la bataille de Cérisesoles : « Les Suisses, tuant et ruant leurs grandes coutillades, crioint tousjours Mondovi ! Mondovi ! Là où on leur avoit faict mauvaise guerre ». (Monluc, Blaise de. *op. cit.*, p. 279).

<sup>209</sup> *Fride* vient du terme allemand *der Frieden* qui signifie la paix (Bessey, Valérie. *op. cit.*, p. 171).

<sup>210</sup> *Guemyenne* vient du terme allemand *die Gemeinde*, qui signifie la communauté, l'assemblée (Bessey, Valérie. *op. cit.*, p. 172).

culturels. Dans les sources narratives nous retrouvons également des mots empruntés à l'allemand, des appellations spécifiques qu'utilisaient les lansquenets. Les « arriguets » par exemple témoignent de la somme d'argent donnée au régiment lorsqu'il se mettait en marche<sup>211</sup>. Des vocables allemands sont employés par l'administration royale ou réutilisés par les mémorialistes afin de mieux appréhender les comportements du groupe formé de mercenaires germaniques.

À ce titre, l'appropriation de certains termes voit se dessiner une certaine adaptabilité du discours au destinataire qui nous permet de remarquer la construction du dialogue en fonction de l'identité des partenaires. Les visées discursives – la sollicitation, l'intimidation... – sont des rituels langagiers qui correspondent à des habitudes culturelles et qui établissent un rapport entre l'autre et la représentation de soi<sup>212</sup>. Il est alors intéressant de soulever l'appréhension du groupe social que composent les lansquenets par la monarchie française qui envoie à leur tête des hommes de guerre ayant des origines germaniques – seigneur de Gueldre, La Marck, Tavannes ou les Guises par exemple. De cette façon, lorsque le duc de Gueldre laissa sa bande de lansquenets alors qu'il retournait en son pays, le duc mit à sa charge le seigneur de Tavannes « auquel il se fioit, et qui avait toute puissance sur les lansquenets, pour estre de leur nation <sup>213</sup>». Il y a une reconnaissance de la langue allemande parlée par les lansquenets. D'un point de vue pratique la monarchie y place des hommes qui « sçavoit le langage allemand <sup>214</sup>», comme Fleurange, les lansquenets suivent ces commandants alors « pour l'amour de luy »<sup>215</sup>. Cela témoigne de la façon dont chaque communauté identifie l'autre et y adapte son comportement discursif.

La proximité culturelle entre les capitaines français d'origines germaniques et les lansquenets leur donnent également des aptitudes à reconnaître les rituels et comportements langagiers. Les transferts culturels se font dans les deux sens. Le seigneur de Vieilleville, alors gouverneur des Trois-Évêchés, s'adressa à M. de Nevers en ces termes :

---

<sup>211</sup> Arriguet dérive de *aureit guelt*. La somme donnée à la lever du régiment se nomme des *lauf guelt* (Vieilleville, François de Scépeaux, sire de. *op. cit.*, p. 238).

<sup>212</sup> Charaudeau, Patrick. « Langue, discours et identité culturelle », *Ela. Études de linguistique appliquée*, 3, 123-124, 2001, [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-ela-2001-3-page-341.htm>, consulté le 8 avril 2018.

<sup>213</sup> Tavannes, Guillaume de Saulx, seigneur de. *op. cit.*, p. 64.

<sup>214</sup> Florange, Robert de La Marck, seigneur de. *op. cit.*, p. 53.

<sup>215</sup> *Ibid.*, p. 31.

« “J’ay tousjours bien pensé que l’Empereur estoit trop vieil, goutheux et valetudinaire, pour despuceller une si belle jeune fille.” M. de Nevers, n’entendant ce propos, luy demanda ce qu’il vouloit dire. “Je fais, monsieur, une allusion, respondit-il, de la ville de Metz à ce mot allemand *metzie*, qui signifie en français pucelle.” M. de Nevers trouva ceste allusion de gentille et spirituelle invention, et fort facecieusement rencontrée, qu’il n’oublia d’en faire son profict en la despeche<sup>216</sup> ».

Le comte de Nevers, « pource qu’il est prince de l’une des plus anciennes maisons de la Germanie<sup>217</sup> », commandait également les lansquenets. Le poste que Vieilleville occupe aux Trois-Évêchés, puis éventuellement aussi celui de maréchal, l’amènent à côtoyer des Allemands, des lansquenets et à adopter une partie de leur discours. L’appareil militaire français attache également des « capitaines de lansquenets, truchemens et interpretes en la langue germanique, et tous aultres serviteurs et agents occultes tirants pensions de Sa Majesté<sup>218</sup> », surtout lors de négociations de reddition de places fortes, aux capitaines et officiers français afin de « parvenir à la reddition d [’une] place » par exemple :

« En somme, sur les deux heures après midy, ils donnerent la chamade, et commencerent à parler : ayaus donné ostage, le mareschal commanda au sieur de Richelieu et Francisque Bernardin d’aller traiter avec eux, et de m’y mener pour coucher la capitulation par escrit, avec Gaspard Holster, l’un des truchemens de la langue germanique, pour leur accroistre la crainte<sup>219</sup> ».

La ville d’Asti est ainsi prise, en 1554, par la « persua[sion] et intimi [dation] [de] nos truchemens, qui leur parloient toute la nuict de dessus des ravelins » qui influencèrent les lansquenets impériaux à « commenc [er] à se mutiner et à dire qu’il ne se falloit perdre en s’obstinant par trop à defiendre une place qui avoit desjà perdu deux mains, et à qui on coupoit les pieds.<sup>220</sup> » Les lansquenets sont eux-mêmes amenés à parler français. Leur service durant des années pour le royaume de France les porte à apprendre les us et coutumes françaises. Un groupe de lansquenet démobilisé, en 1554, commence à marauder après leur congédiement :

« ils avoient esté fort longtemps au service de France soubs ledit colonel, et connoissoient si bien nos façons, le pays et nostre langue, qu’ils osoient bien

---

<sup>216</sup> Vieilleville, François de Scépeaux, sire de. *op. cit*, p. 86.

<sup>217</sup> Rabutin, François de. *op. cit*, p. 219.

<sup>218</sup> *Ibid*, p. 280.

<sup>219</sup> Villars, François Boyvin du. *op. cit*, p. 672.

<sup>220</sup> *Ibid*.

aller jusques aux portes de Troies, de Rheims et de Chaallons, sans guydes ny truchements, avec l'escharpe blanche<sup>221</sup> ».

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le polyglottisme militaire tient à des facteurs politiques et propres à l'armée, comme la présence des mercenaires, qui jouent aussi bien dans le camp français qu'impérial. Monluc préconise d'ailleurs l'apprentissage de langues étrangères, car « cela sert fort, soit pour passer, soit pour se sauver, soit pour negotier <sup>222</sup> ». Les expériences des militaires au service de la France éclairent peut-être la question soulevée plus haut sur la compréhension des mémorialistes et chroniqueurs des pratiques discursives des lansquenets. Il semble exister un bilinguisme bien présent autant du côté français que des lansquenets.

Au contraire, quand le commandement vient de capitaine n'ayant pas de liens culturels avec les mercenaires levés dans l'Empire, les échanges verbaux tournent court et la représentation de soi s'incruste dans un jeu de domination. Dans les sources, c'est notamment lors des négociations pendant des mutineries – ou avant lors des « murmures » – que nous pouvons percevoir l'établissement d'un dialogue et la mise en lumière de logiques discursives entre les officiers et ses hommes<sup>223</sup>. Jean-Jacques Trivulce n'arrive ainsi pas à garder les renforts de lansquenets que le roi Charles VIII lui a envoyés en 1497, ceux-ci désertent l'armée et s'en retournent dans le Saint-Empire<sup>224</sup>. Un épisode fameux du siège de Pampelune met en relief cette mise en scène d'une identité dans une mutinerie. Alors que le chevalier Bayard commande aux lansquenets d'aller à l'assaut de la brèche, ceux-ci « firent response qu'ils n'iroient point qu'ils n'eussent double paye<sup>225</sup> ». Nous remarquons dans cet épisode une logique de revendication et d'intimidation. Un des lansquenets s'avancant au-devant du groupe allant jusqu'à dire que « ce n'est pas [lui] qui

---

<sup>221</sup> Vieilleville, François de Scépeaux, sire de. *op. cit.*, p. 188

<sup>222</sup> Blaise de Monluc cité dans Verrier, Frédérique. *Les armes de Minerve : l'humanisme militaire dans l'Italie du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1997, p. 23.

<sup>223</sup> Les mutineries peuvent également survenir même lorsque le commandement est « allemand », mais les menaces sont bien moins souvent mises à exécution et le contrôle des troupes est plus ferme. Nous y reviendrons au chapitre IV. Il faut également faire attention à ne pas généraliser l'appréhension des différents capitaines. En outre, les mutineries sont le fruit de multiples mécontentements – retard de paie, mauvaises conditions de vie, réactions émotionnelles... – qui ne sauraient être réduits à un capitaine ne comprenant pas la langue parlée des lansquenets.

<sup>224</sup> Giovio Paolo et Denis Sauvage. *op. cit.*, p. 107-109.

<sup>225</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, t. III, p. 24.

[veut] tuer tout seul le capitaine Bayart, mais ce sont tous les lansquenets<sup>226</sup> ». Par la suite, Bayard « fit sonner à l'étendard et assembla ses gens d'armes et aventuriers, de façon que si les lansquenets eussent fait semblant de rien, il était délibéré de les mettre en pièce<sup>227</sup> » pendant que l'entretien tournait en rond.

La construction du discours – ou l'absence de celui-ci – se fait ici en fonction des partenaires de l'échange. Leur identité détermine leur statut, leur place dans la hiérarchie et donc établit un rapport de force dans le dialogue. C'est l'identité du sujet, le lansquenet, qui justifie son droit à la parole<sup>228</sup>. En effet, bien que tous les types de troupes de la première modernité soient enclins à la mutinerie, les lansquenets ont la réputation d'être les champions en ce domaine. L'identité du lansquenet de troupes de choc primordiales dans la composition des armées françaises et l'affirmation de ce rôle fondamental leur accorde un levier dans le rapport de force lors des négociations.

De la sorte, en 1555, les capitaines français sont dans l'obligation d'« employer tous les deniers à faire monstre et payement aux Suisses et aux lansquenets pour deux mois, qui absorberoient tout sans qu'il demeurast cent sols pour les pauvres François et Italiens<sup>229</sup> ». Dans le même esprit, à Vérone, une quarantaine d'années plus tôt, un autre problème de paiement éclate dans les troupes coalisées de Louis XII et de Maximilien I<sup>er</sup> :

« [II] y avoit faulte de payement aux trois nations, assaveoir, les François, les Espagnols et lansquenets, y avoit de gros débats entre eulx et ay veu pour une semaine la place de Véronne trois fois pillée par les lansquenets, tellement que tous les capitaines étoient bien empeschés à y mettre ordre <sup>230</sup>».

Ce sont ici les lansquenets qui sont décrits pillant Vérone et non les membres des autres nations qui ont pourtant aussi victimes des problèmes de paiement. Le lansquenet clame – en allemand – son identité et le capitaine qui n'a pas ou peu de connaissances de cette langue se voit d'une part reconnaître ce marqueur identitaire, d'autre part, il se retrouve

---

<sup>226</sup> Mailles, Jacques de. *La très joyeuse, plaisante et récréative histoire du bon chevalier sans peur et sans reproche le gentil seigneur de Bayart*, par Louis Moland, Paris, Garnier Frères, 1882, p. 361. Voir également le chapitre IV, car ce n'est pas le seul cas où les lansquenets menacent leurs supérieurs.

<sup>227</sup> Mailles, Jacques de. *op. cit.*, p. 360-361, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 181.

<sup>228</sup> Patrick Charaudeau, *op. cit.*

<sup>229</sup> Villars, François Boyvin du. *op. cit.*, p. 730.

<sup>230</sup> Florange, Robert de La Marck, seigneur de. *op. cit.*, p. 19.

dans une position difficile à devoir gérer cette mise en scène d'une identité au sein d'un système de représentation où le lansquenet est le mutin par excellence<sup>231</sup>.

### **La question du blasphème**

La question de la langue allemande comme marqueur identitaire des lansquenets ne se pose pas seulement au niveau de la morphologie et de la phonétique des mots, ni sur la syntaxe, mais aussi en ce qui concerne la façon d'employer ces mots<sup>232</sup>. De cette manière, les lansquenets sont tout d'abord identifiés parce qu'ils parlent allemand. En 1486, nous pouvons bien constater qu'il s'opère une distinction entre les différents gens de guerre assemblés à Lens alors qu'« il commença à avoir un peu de question, & dispute entre les gens, c'est à sçavoir les Allemans, & ceux de la langue françoise <sup>233</sup>». Toutefois, les lansquenets se différencient également des mercenaires suisses usant de la même langue par un ensemble de blasphèmes et d'injures. Pour les témoins, ces profanations verbales introduisent une distinction entre les mercenaires d'origine germanique. Au Suisse pieux s'oppose ainsi le lansquenet blasphémateur et donc hérétique.

En effet, les mercenaires des cantons sont représentés comme très dévoués à la religion catholique. François de Scépeaux relate en 1546 qu'à la bataille de Pavie, une vingtaine d'années plus tôt, il « ne fut possible de les faire combattre, mais se retirèrent de la bataille, prenant le chemin de Milan, s'excusants sur un voeu commun à leur nation, de ne combattre jamais au vendredy<sup>234</sup> ». Au cœur de la tradition chrétienne, le vendredi est un jour particulier pour les pratiquants et la violence n'est pas tolérée lors de ce jour saint. Les Suisses sont également reconnus pour faire le signe de croix sur le sol avant un combat. Un épisode lors d'affrontements dans le Roussillon en 1503 amène Jean d'Auton a noté

---

<sup>231</sup> Pour amoindrir les désordres, Tavannes avance l'idée de mélanger les hommes de différents langages afin que la barrière de la langue empêche les mutineries (Tavannes, Guillaume de Saulx, seigneur de. *op. cit.*, p. 114), il poursuit en mentionnant que dans un bataillon de nations mêlées, « l'obeissance est plus grande, ne pouvant tant de diverses nations de differens langages prendre autre resolution entre eux que celle que leur donne leur général » (*Ibid*, p. 340, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 228).

<sup>232</sup> Patrick Charaudeau, *op. cit.*

<sup>233</sup> *Histoire de Charles VIII, roy de France par Guillaume de Jaligny, André de la Vigne, & autres historiens de ce temps-là. Où sont decrites les choses les plus memorables arrivés pendant ce Regne, depuis 1483, par Mr. Godefroy*, Paris, 1684, p. 8-9. Nous voyons ici une identification de deux groupes au prisme de la langue de chacun.

<sup>234</sup> Vieilleville, François de Scépeaux, sire de. *op. cit.*, p. 141. Les Suisses furent effectivement avant même que le combat ne soit engagé. En revanche, il s'agit ici d'une raison de l'auteur appliquée comme cause de la fuite de ces mercenaires dû à un système de représentation où ils apparaissent comme étant très pieux.

que « cuydant que la bataille fust commancée, comme gens qui ne voulloyent fuyr, tournerent tous, et, ce fait, baisèrent la terre en croix et puys se leverent, et tout le grant pas marcherent vers les escarmoucheurs<sup>235</sup> ».

A l'opposé se trouvent les lansquenets, ces « Allemans [qui] marcherent, et la heurent entre eulx quelques parolles de rigueur ; mais, tost apres, injurieux langaiges et deffiz hayneux<sup>236</sup> ». Sans même s'adresser à un autre groupe de combattants ou en étant dans une situation périlleuse, ils se différencient en employant des mots « injurieux » et « hayneux ». Les accusations d'impiété se concentrent en particulier sur les lansquenets et ils sont identifiés comme un groupe particulièrement sacrilège bien que tous les gens de pieds soient sujets au blasphème comme le soulève Brantôme :

« [À] ce que j'ay veu et pratiqué, il n'y a guières peuple, de quelque nation que ce soit, qui ne s'en ayde fort vilainement. Les François s'en accomodent aussy bien que les autres, et mesmes les Gascons, voire plusieurs Francimans, et surtout les soldatz et advanturiers de guerre, ainsi qu'en couroit le temps passé le proverbe : « Il jure comme un advanturier, ou comme un sergent qui prend et tient son homme au collet. » Les lansquenets jurent estrangement aussy. Bref, tous s'en aydent, et principalement les Italiens ; car ilz prennent Dieu, la Vierge Marie, et tous les saincts et saintes, par le haut, par le bas, par le mitan, que c'est chose fort abhorrible<sup>237</sup> ».

Pour leurs contemporains, les fantassins, de quelques nations qu'ils soient, sont corrompus dans leur nature même par leur caractère de soldat. Le mercenaire est encore plus méprisable, car il est davantage éloigné des valeurs d'après lesquelles un bon chrétien devrait vivre, comme l'honneur, le devoir et la religion. Machiavel les décrit ainsi :

« L'on voit souvent que celui qui se fait soldat change non seulement d'habit mais encore de coutumes, de langage, de maintien, et de toutes les manières civiles : qui entend être court-vêtu et prêt à exécuter toutes sortes de violences ne saurait porter un vêtement civil ni observer la bonne tenue et le langage courant, alors qu'il prétend effrayer les gens par sa barbe et par ses blasphèmes<sup>238</sup> ».

---

<sup>235</sup> Auton, Jean d'. *op. cit.*, t. III, p. 232.

<sup>236</sup> *Ibid.*, p. 219.

<sup>237</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, t. VII, p. 199-200.

<sup>238</sup> Machiavel, Nicolas. *op. cit.*, préface.

Les fantassins se mettent donc en scène, affichant ainsi leur appartenance sociale. Ils s'extraient ainsi du monde des civils, et adoptent des pratiques et un *habitus* strictement militaires afin de manifester leur identité combattante, quitte à aller à transgresser les normes sociales par leur apparence, la barbe et les vêtements, et leur langage.

Érasme, dans son colloque paru en 1523, *Le Soldat et le chartreux*, peint ainsi les mercenaires germaniques : « un crâne tondu, une barbe à moitié coupée, une moustache en broussaille et un habit plus multicolore que le plus bariolé des animaux<sup>239</sup> ». La barbe exhibe une masculinité agressive et martiale. Le port de celle-ci dépend de l'appartenance socio-professionnelle ainsi que de l'âge. La barbe fait également office d'ethnotype dans la différenciation des populations lorsqu'il y a un mélange de nationalités et est volontiers attribuée aux lansquenets<sup>240</sup>. De cette façon, la pilosité faciale qu'exhibent les lansquenets afin de terroriser les ennemis permet aux contemporains de reconnaître le soldat, mais également de délimiter le groupe des lansquenets dans le mélange des nations qui s'opère alors dans les armées européennes. « [P] ar longs cheveux hérissés » et « barbes horribles », les lansquenets « se montre [ent] plus effroyables à leurs ennemis<sup>241</sup> ».

La barbe est souvent constatée sur les soldats vétérans. Confrontés à la vision de l'ennemi, les hommes peuvent en imaginer un portrait. Le soldat aguerrri surgit alors affichant la barbe et la moustache. En avril 1500, alors que Louis XII arrive devant Novare, les lansquenets de Ludovic Sforza « voyans les François en barbe et propos deliberé de donner la bataille, pencerent que, pour celle foys, le combat ne leur estoit de saison<sup>242</sup>. » Inspirant souvent la peur dans les cœurs ennemis, c'est ici la reconnaissance d'un adversaire éprouvé et endurci qui entraîne les lansquenets à éviter le combat. La barbe entre ainsi dans la représentation de soi qui, d'une part, illustre la valeur d'un combattant, d'autre part, peut parvenir à faire fuir un adversaire n'étant pas habitué au métier des armes. Machiavel affirme ainsi qu'un soldat doit exposer ses capacités afin de mettre de l'avant qu'il représente une menace : « les gens sans discipline redoutent une troupe régulière ; ils viendront sur vous avec grands cris et tapage, mais ils ne vous joindront pas, semblables à

---

<sup>239</sup> Cité dans Le Gall, Jean-Marie. *Un idéal masculin? Barbes et moustaches XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2011, p. 22.

<sup>240</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>241</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, t. V, p. 307.

<sup>242</sup> Auton, Jean d', *Op. cit.*, t. I, p. 251, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 198.

des roquets autour d'un mâtin<sup>243</sup>. » L'identité combattante du lansquenet renvoie alors à leur réputation de valeureux guerrier et à leur prouesse militaire :

« Les lansquenets [...] se rendirent bons soldatz et bien aguerris par les continuelles guerres qui se firent [...] aussi M. de Montluc loue fort ces lansquenetz, lesquels, à la bataille de Cerisolles, ressembloient mieux Hespaignols que Tudesques, tant ilz se façonnoient leurs façons et de guerre et de tout, jusque à leur langage, comme certes le soldat lansquenet, quand il est bien aguerrri et bien façonné, il est très-bon<sup>244</sup> ».

La barbe n'est pas l'apanage des lansquenets toutefois. Elle reste généralement un attribut péjoratif projeté sur les fantassins. Elle s'imbrique ainsi dans la figure du fantassin néfaste pour l'ordre civil comme le peint ce sermon :

« Vous ressemblez entre vous gens de guerre  
de Jesus Crist quand il estoit sur terre  
Il navoit point de lieu propre, aussy navez vous  
Il vivoit aux despens des gens, aussy faictez vous  
Il portoit grande barbe, aussy faictez vous  
Il fut executé des syens, aussy serez vous  
Il fut aux enffers, aussy yrez vous  
Mais il en sortist, et y demourez vous <sup>245</sup>».

Différents groupes de combattants l'emploient afin de se démarquer les uns des autres et elle est associée aux épreuves guerrières vécues. Une chanson des compagnies normandes alors à Amiens en 1535 raconte : « Ne déplaise aux Normands ne à leur compagnie si on donne l'honneur à ceux de Picardie : Ce sont tous gens de mise ayants barbe au menton dont la plus grant partie ont tous passé les mons<sup>246</sup>. » Or, les gravures de Hans Döring et de Hans Sebald Behan, ainsi que les mentions de la pilosité faciale dans les sources suggèrent que la barbe n'est portée que par les officiers, une exclusivité des chefs, alors que les hommes de troupe ne porteraient que la moustache<sup>247</sup>. Inspirant le respect, ornée

---

<sup>243</sup> Machiavel, Nicolas, *Op. cit.*, livre V, chapitre 2.

<sup>244</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, t. I, p. 342-343.

<sup>245</sup> Paris, BnF, ms. fr. 2206, fol. 120. La comparaison avec le Christ est ambigüe. L'image christique semble être réclamée par les soldats qui jouent sur la représentation du Christ, comme certaines iconographies de l'époque, notamment l'*Autoportrait* d'Albrecht Dürer. Voir également Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 44.

<sup>246</sup> *Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles, morales, facétieuses, historiques*, réunies par Antoine de Montaiglon, Paris, P. Jannet, 1855, t. I, p 175-185.

<sup>247</sup> Baumann, Reinhard. *op. cit.*, p. 246. On constate un phénomène semblable chez les Janissaires. Ils portent la moustache, mais la barbe est réservée aux anciens et aux officiers.

par les héros de l'Antiquité, la barbe est un signe d'autorité. Sur les modèles antiques, bibliques et médiévaux, elle est un attribut de la puissance et reflète à la Renaissance la force, l'intelligence et la légitimité<sup>248</sup>. De cette façon, François Boyvin de Villars admire cet « Allemand, ayant la barbe blanche jusques à la ceinture, qui renversa fort courageusement huict ou dix des nostres que, admirant son courage, il l'eust volontiers sauvé, mais il fut tué comme les autres » lors de la prise de Cairas en 1557<sup>249</sup>. Paradoxalement, en parallèle de la figure de supercherie et de dissimulation, alimentant l'image des lansquenets cherchant à duper leurs contracteurs, la barbe des officiers est bien perçue. La pilosité faciale, finalement, est rattachée aux protestants qui dénoncent l'injonction d'un visage glabre par l'Église catholique. Le rasage s'affiche comme une marque de servilité au pape, un manque d'honneur viril<sup>250</sup>.

Le monarque cherche bien évidemment à garder la faveur de Dieu pour ses campagnes. Représentant de celui-ci sur terre, le roi se doit de poursuivre le blasphème et les écarts de croyance. Dieu fonde et légitime son pouvoir, mais le prince se doit aussi d'écarter sa colère de son royaume<sup>251</sup>. Les différentes suites d'ordonnances des lansquenets tentent de réguler cette pratique diffamatoire. Dans l'ordonnance de 1527, ils « ne jureront ne blasphemeront le nom de Dieu ne de sa glorieuse mère, sur peyne de griesve pugnicion corporelle<sup>252</sup> » et tout autre homme qui entend un lansquenet blasphémer est « tenu de le révéler où il sera besoing par le serment qu'il fera au roy affin que la pugnition s'en face ».

Il apparaît alors que le soldat idéal est un bon chrétien qui ne saurait blasphémer. Ce n'est pas qu'une attitude exclusivement médiévale ou de la première modernité, les traités antiques – largement diffusés parmi les élites militaires – conseillent également de bannir le blasphème de l'armée qui recherche la pureté et l'ascèse du combattant<sup>253</sup>. Machiavel – qui a à cœur de critiquer les mercenaires étrangers en Italie – commente ainsi :

---

<sup>248</sup> Le Gall, Jean-Marie. *op. cit.*, p. 48.

<sup>249</sup> Boyvin du Villars, François. *op. cit.*, p. 792.

<sup>250</sup> Le Gall, Jean-Marie. *op. cit.*, p. 148-149.

<sup>251</sup> Cabantous, Alain. « Du blasphème au blasphémateur. Jalons pour une histoire (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », dans Darteville, Patrice (dir.), *Blasphèmes et libertés*, Paris, 1993, p. 14-17.

<sup>252</sup> Dans les règlements pour lansquenets élaborés par le duc Christophe de Wurtemberg au début de l'année 1537, à l'article XII contre les blasphémateurs, il n'y a pas de stigmatisation au manque de respect à la vierge Marie, sa vénération n'étant pas de mise en milieu protestant (Peter, Rodolphe. *Plaidoyers pour le comte Guillaume de Furstenberg*, Paris, PUF, 1994, p. 104-109)

<sup>253</sup> Volcy, Nicolas. *Du fait de guerre et fleur de chevalerie* [trad. fr. des traités militaires en latin de Végèce et Frontin], Paris, chez Chrestian Mechel, 1536, p. 26 et Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 30.

« De quoi leur ferai-je honte, lorsqu'ils sont nés et élevés sans aucune idée d'honneur ? Pourquoi me respecteraient-ils, puisqu'ils ne me connaissent pas ? Par quel Dieu ou par quel saint les ferai-je jurer ? Est-ce par ceux qu'ils adorent ou par ceux qu'ils blasphèment ? J'ignore s'il y en a quelques uns qu'ils adorent, mais je sais bien qu'ils les blasphèment tous. Comment voulez-vous que je compte sur des promesses dont ils ont pris à témoin des êtres qu'ils méprisent ? Et lorsque enfin ils méprisent Dieu même, respecteront-ils les hommes ? <sup>254</sup>»

Le blasphème est considéré comme un crime majeur également parce qu'il remet en question la crédibilité des serments prononcés par les mercenaires à leur engagement. Cet élément s'enchaîne dans le système de représentation des lansquenets comme des êtres prompts à la trahison. Le blasphème n'apparaît alors pas comme étant un marqueur identitaire propre aux lansquenets, puisqu'il est employé par tous les gens de pied. Toutefois pour les contemporains, le crime de parole, pour deux individus parlant allemand, distingue le lansquenet du Suisse<sup>255</sup>.

### **Le croisement entre crime de la parole et pratique confessionnelle**

Le blasphème s'intègre également sous un autre angle. Il y a une obsession du crime de la parole à la fin du Moyen Âge et l'historiographie soulève la progression des propos blasphématoires, de leur diffusion sociale et de l'inefficacité de la justice<sup>256</sup>. Cependant, davantage d'édits et ordonnances ne veut pas dire que les blasphèmes sont plus nombreux. Il accompagnait le crime, il en est l'ornement, la signature, mais rarement l'objet à part entière au Moyen Âge<sup>257</sup>. L'acte de blasphème sert alors à criminaliser toutes sortes de comportements connexes.

---

<sup>254</sup> Machiavel, Nicolas. *op. cit.*, livre I, chap. 17. Machiavel soulève également la question de la trahison. En effet, les lansquenets sont représentés comme étant prompt à trahir leur employeur au profit plus offrant d'autant plus que les contemporains ne pouvaient leur faire confiance lorsqu'ils prêtaient serment.

<sup>255</sup> Les Suisses ont également le dos large en ce qui a trait aux accusations de trahisons, notamment à cause de leur nature de mercenaire. Toutefois, les raisons menant aux actes déloyaux des Confédérés sont principalement relatives à l'argent. Le blasphème comme pratique hérétique et son affiliation à la trahison est donc propre aux lansquenets.

<sup>256</sup> Abdallah-Preteceille, Martine. *op. cit.*

<sup>257</sup> Charaudeau, Patrick. *op. cit.*

Il s'opère un durcissement des peines à la fin du XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, le blasphème commence à être perçu comme menace sociale<sup>258</sup>. Le bourgeois de Paris écrit ainsi dans son journal qu'en octobre 1523, le roi prit la décision que « toutes gens estans en habit d'avanturier, qui regniroient et blasphemeroient le nom de Dieu, qu'ilz eussent la langue percée d'un fer chault<sup>259</sup>. » Différentes appréhensions du crime de la parole font irruption, mais c'est la Réforme qui amène une rupture dans l'histoire de la répression du blasphème<sup>260</sup>.

L'éclatement de l'unité confessionnelle engendre une configuration nouvelle de la compréhension du crime de la parole. Perçu comme l'œuvre de l'Antéchrist ou comme l'imminence de la fin des Temps<sup>261</sup>, le blasphème est explicitement relié à une altérité confessionnelle dont il pouvait constituer un indice d'appartenance<sup>262</sup>. Un nouveau rapport entre la foi, la parole et l'identité religieuse se met en place. Il s'agit d'une restructuration religieuse importante, alors qu'auparavant les hérétiques, infidèles et autres étaient qualifiés de blasphémateurs de façon secondaire à leur statut, on considère maintenant les blasphémateurs comme étant coupable d'hérésie simplement par le crime de parole<sup>263</sup>. Le contexte de discordance religieuse cristallise les propos blasphématoires, car on ne supporte plus la dissidence. Crime du discours, le blasphème devient un signe d'identité religieuse et un marqueur confessionnel après avoir été une pratique discursive de la culture du lansquenet.

Dès les années qui suivent la Réforme, les mémorialistes et les chroniqueurs français représentent les lansquenets recrutés au pays de Luther comme étant des protestants. Manifestement, la pratique confessionnelle, au centre de la culture et de

---

<sup>258</sup> L'assimilation de l'hérésie au blasphème, procédé déjà observé au Moyen Âge, confère à l'accusation de blasphème une signification et une gravité nouvelle en tant que censure de l'erreur volontaire, opiniâtre et pernicieuse. Il permet de justifier le recours aux peines temporelles. L'éclatement confessionnel remodèle la législation et élargit les peines dont la sévérité est plus grande. La condamnation passe de peines pécuniaires, à des châtiments corporels, à des mutilations.

<sup>259</sup> *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François premier (1515-1536)*, par Ludovic Lalanne, Paris, chez Jules Renouard et compagnie, 1854, p. 176.

<sup>260</sup> Abdallah-Preteville, Martine. *Op. cit*

<sup>261</sup> Crouzet, Denis. *op. cit*, p. 165-219

<sup>262</sup> Christin, Olivier. « Sur la condamnation du blasphème (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 80, 204, 1994. p. 45.

<sup>263</sup> *Ibid*, p. 47.

l'identité de l'individu, devient un marqueur identitaire des lansquenets. Or, il est difficile de pouvoir affirmer que tous les lansquenets sont de confession protestante ou qu'ils mettent en scène cette partie de leur identité. Nicolas Volcyr peint ainsi les régiments de lansquenets qui matent la rébellion des paysans en Alsace en 1525 :

« les ditz lansquenetz inférieurs [désignant ceux arrivant d'Allemagne] n'estoient du tout ignorans, avec le bon zèle et amour qu'ilz avoient envers Dieu, en deffendant la foy catholicque, nostre mère l'Eglise et vraye noblesse<sup>264</sup> ».

Manifestement, ils y avaient des lansquenets catholiques au service du roi, malgré l'image de luthérien véhiculée dans l'espace français. « Les diables », selon Fleurange, se mobilisent pour les campagnes de son roi afin de « troubler la religion <sup>265</sup> ». Monluc, du même avis, pense que les lansquenets enrôlés par le royaume de France sont là pour « détruire cette religion [catholique]<sup>266</sup> ». C'est en ce sens que le Sac de Rome en 1527 cristallise dans les esprits des contemporains la dévotion vouée à l'hérésie qu'ont les mercenaires allemands par toute la violence déchaînée sur le siège de la papauté. L'armée en direction de la Ville Éternelle « estoient affriandées de la religion de Luther <sup>267</sup> ». Le Sac de Rome fixe définitivement cette identification du lansquenet luthérien<sup>268</sup>. Cette représentation des « gens de guerre lansquenetz, protestans et hérétiques <sup>269</sup> » s'enchevêtre avec l'idée qu'ils sont de grands blasphémateurs, donc des hommes peu fiables, enclins à la trahison – ce qui, dans un contexte de guerre, fixe davantage les délimitations du groupe.

Dans le contexte d'éclatement confessionnel, il y a une obsession de retrouver l'hérétique chez l'ennemi. La crainte d'être souillé comme protestant mène tout le monde à s'accuser de blasphème afin de discréditer l'adversaire ou de ridiculiser ses pratiques dévotionnelles. L'entrelacement du blasphème – qui opère déjà comme marqueur identitaire avant la Réforme – et de la religion luthérienne renforcent le système de représentation du lansquenet. Les rituels de violence collective et de provocation illustrent

---

<sup>264</sup> Volcyr, Nicolas. *Relation de la guerre des Rustauds*, dans *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, Nancy, Imprimerie de A. Lepage, 1856, p. 196.

<sup>265</sup> Florange, Robert de La Marck, seigneur de. *op. cit.*, p. 97.

<sup>266</sup> Monluc, Blaise de. *op. cit.*, p. 156.

<sup>267</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, t. I, p. 353.

<sup>268</sup> Baumann, Reinhard. *op. cit.*, p. 192-193.

<sup>269</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, t. V, p. 60.

parfaitement ce rôle de la parole blasphématoire dans l'opposition des terrains d'affrontements physiques, religieux et identitaires. Les protestants vilipendent les idolâtries papistes, singent les cérémonies catholiques, ridiculisent la messe en multipliant les blasphèmes. Brantôme met en lumière un de ces épisodes :

« Les lansquenetz, qui nouvellement estoient imbus de la nouvelle religion [...] s'habilloient en cardinaux et évesques en leurs habitz pontifficaux, et se pourmenoient ainsi parmy la ville au lieu d'estafners, faisoient marcher ainsi ces pauvres ecclésiastiques à costé ou au devant en habitz de lacquais les uns les assommoient de coups, les autres se contentoient à leur donner dronos les autres se mocquoient d'eux et en tiroient des risées en les habillant en bouffons et mattassins ; les uns leur levoient les queues de leurs chappes, en faisant leurs processions par la ville et disant les létanies bref, ce fut un vilain escandalle <sup>270</sup>».

Le carnaval, le rire et la satire sont récupérés par les lansquenets pour en faire une méthode d'agression et de transgression religieuse<sup>271</sup>. Parricide symbolique, les rituels d'inversion des lansquenets manifestent la mort de l'Antéchrist romain et donc hâtent la parousie. Par toute cette paraliturgie carnavalesque, les lansquenets dépeints par les témoins violentent le « saint Père » et le « père commun des princes »<sup>272</sup>. Il ne s'agit pas seulement de violence guerrière et ritualisée, il y a toute une gestuelle dont l'intention est de profaner la religion catholique.

Ces scandales ne se limitent pas qu'à une mise en scène parodiée des pratiques catholiques, il s'agit d'abord de l'effet inverse, d'une ostentation marquant l'appartenance des lansquenets à la Réforme en dénigrant la confession catholique. Cette pratique peut aller jusqu'à la mutilation de l'autre confessionnel comme ce lansquenet qui « avoit une chaisne et la portoit enfilée de soixante-dix couillons de prebstres <sup>273</sup>». Cette volonté de s'attaquer à un groupe en particulier, les catholiques, afin de s'identifier comme son contraire ne se fait pas que dans le feu de l'action<sup>274</sup>. Ainsi, Frundsberg, capitaine des

---

<sup>270</sup> *Ibid*, t. I, p. 272-273.

<sup>271</sup> Le Gall, Jean-Marie. *Les guerres d'Italie (1494-1559) une lecture religieuse*, Genève, Droz, 2017, p. 188-189.

<sup>272</sup> Bast, Robert. *Honor your fathers: catechism and the emergence of a patriarchal ideology 1400-1600*, Leyde, Brill, 1997.

<sup>273</sup> *Ibid*, p. 353.

<sup>274</sup> Nous reviendrons plus en détail dans le chapitre suivant sur la violence exercée par les lansquenets sur des groupes particuliers. Nous limitons notre propos ici sur la représentation du lansquenet blasphémateur et luthérien.

lansquenets de l'Empereur, « ayant sceu qu'on tiroit vers Rome », aurait préparé à l'avance une chaîne d'or « exprez [disoit il] pour pendre et estrangler le pape de sa propre main, parce qu'a tous seigneurs tous honneurs, et, puis qu'il se disoit le premier de la chrestienté, il luy falloit bien defferer un peu plus qu'aux autres<sup>275</sup>». Nous apercevons, outre le traitement spécial dédié au pape, une intention, et ce dès que l'armée se dirige vers Rome, de faire atteintes au clergé catholique. Frundsberg et ses lansquenets sont « très cruel et mortel ennemy du pape et des papistes<sup>276</sup>», écrivait ainsi Brantôme. Les commentateurs italiens réfèrent déjà aux mercenaires allemands comme des luthériens (*Luterani*) ou des hérétiques (*Eretici*)<sup>277</sup>.

Alors que le Sac de Rome enracine dans les récits narratifs la figure du lansquenet luthérien, il n'y a aucune mention qui a trait à la religion dans l'ordonnance de 1527 composée quelques mois après le pillage de la Ville éternelle. La capitulation faite à Albert le Jeune en 1555 pour un régiment de lansquenets ne met en valeur que « les vrayz cappitaines hommes de bien et de foy », mais ne soulève aucune évolution confessionnelle sur les fantassins<sup>278</sup>. La coutume veut qu'un homme d'Église accompagne le régiment pour accomplir la prière ou le chant des psaumes avant le combat<sup>279</sup>. Or, il n'y a aucune mention des chants des lansquenets luthériens avant l'affrontement dans les sources ni des prières catholiques. Au contraire, les capitaines ont l'occasion avant le combat de « oui messe et [recevoir] Dieu<sup>280</sup>», mais les lansquenets, ne pouvant y assister adoptent un autre comportement dévotionnel qui ne laisse présager aucune appartenance religieuse en soi. À l'inverse du Suisse dont les pratiques de vénération catholique paraissent exacerbées avant la bataille, les révélations des témoins sur celles des lansquenets sont muettes sur leur adhésion religieuse.

Alors que l'alarme est sonnée par les lansquenets dans le camp, Florange se précipite hors de la messe à laquelle il assistait et « lesdicts lansquenets et le jeune

---

<sup>275</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, t. I, p. 354.

<sup>276</sup> *Ibid.*

<sup>277</sup> Römling, Michael. *Ein Heer ist ein großes gefräßiges Tier. Soldaten in spanischen und kaiserlichen Diensten und die Bevölkerung der vom Krieg betroffenen Gebiete in Italien zwischen 1509 und 1530*, sous la direction de Ernst Schubert, Université de Göttingen, 2001, p. 74.

<sup>278</sup> Paris, BnF, ms. fr. 3127, n° 6, fol. 17, « Articles de la capitulation faite avec le Sr Albert le Jeune, marquis de Brandebourg, pour l'entretienement d'un regiment de gens de pié lansquenetz ».

<sup>279</sup> Millar Gilbert, John. « The Landsknecht: His Recruitment and Organization, With Some Reference to the Reign of Henry VIII », *Military Affairs*, 35, 3, 1971, p. 95–99 et Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 212.

<sup>280</sup> Florange, Robert de la Marck, seigneur de. *op. cit.*, p. 31.

Adventureux avecques eux baisèrent la terre, comme ils font de coustume<sup>281</sup> ». Le fait de baiser le sol trouve son ancrage dans les guerres de Bourgogne et il en est fait mention chez les lansquenets de Maximilien I<sup>er</sup> dès 1485 :

« [A] u regard des Allemans qui estoient en la court, à l’hostel du prince, ilz estoient en bonne voulenté de bien besongner, et estoit belle chose de veoir faire leurs devociions et eulx recommander à Dieu, et s’estendoient tous sur la terre en baisant d’icelle ; et, en vérité, je veix volentiers leur maniere de faire <sup>282</sup>».

Molinet aussi retrace cette pratique alors que les troupes du seigneur de Ravenstein allaient à l’assaut de l’ennemi :

« Et lors les Allemands, qui estoient la plus forte bende environ de deux mille, cuidans ce jour avoir hurt de la bataille, se mirent à genoulx, selon la manière du pays, et baisèrent la terre, et monseigneur Philippes, par doulces et aimables paroles, les admonesta de bien besongner, priant qu’ils fussent loyaulx au roy des Romains et à ceulx de son parti ; et ils respondirent de vif et joyeux couraige qu’ils viveroient et mourroient pour Lui, et avec ce si ne l’abandonneroient jusques au dernier homme<sup>283</sup> ».

Il s’agit d’une pratique dévotionnelle qui survient toujours avant l’affrontement où le lansquenet se soumet et implore l’aide de Dieu à défaut de pouvoir assister à une messe comme c’est le cas pour les officiers. Nous retrouvons également cette pratique des lansquenets chez Martin du Bellay qui « se meirent en bataille sur le bord de l’eau puis les lansquenets ayans baisé la terre (ainsi qu’ils ont de coustume quand ils marchent au combat), ledit seigneur de Guise, la picque au poing, tout le premier se meit en l’eau accompagné de sa troupe, pour aller combattre son enemy <sup>284</sup>». Néanmoins, c’est une pratique que l’on retrouve aussi chez plusieurs groupes de combattants, catholiques ou protestants, bien que les lansquenets soient « accoustumé » à « bais [er] la terre <sup>285</sup>». Le marqueur identitaire des lansquenets ne se retrouve donc pas à ce niveau, mais plutôt dans ses modalités.

---

<sup>281</sup> *Ibid.*

<sup>282</sup> La Marche, Olivier de. *op. cit.*, t. III, p. 283-284.

<sup>283</sup> Molinet, Jean. *op. cit.*, p. 159-160

<sup>284</sup> Du Bellay, Martin. *op. cit.*, p. 143.

<sup>285</sup> *Ibid.*, p. 215.

« Soudainement les Suisses qui étaient au nombre de trois mille cinq cent ou environ en ladite grève avec Monseigneur le grand maître baissèrent leurs piques et se couchèrent à terre le ventre dessous et les bras étendus et baisèrent la terre et bientôt se levèrent<sup>286</sup>». C'est ainsi qu'est rapporté ce comportement généralement affilié aux mercenaires germaniques, ici attribué aux combattants suisses représentés comme très pieux alors qu'il y avait également des protestants dans leurs rangs. Dans le cas des lansquenets, Brantôme met de l'avant une petite variante à l'occasion d'un combat simulé entre le roi de France et les lansquenets du comte de Rhingrave :

« [À] la teste estoit ce bon vieillard, en forme de couronnel, armée de toutes pièces, la picque sur le col, et marchant de très-bonne grâce ; et le roy allant à luy, luy et ses compagnons de loing, ayans baizé la terre, et en jetté chascun une poignée derrière les espauls à leur mode, commançarent aller à luy la picque basse et branlante, comme qui va au combat ; et estans près, luy et ses gens alors baissarent la picque en signe d'humilité<sup>287</sup>».

Plutôt que de se coucher en croix comme le Suisse, le lansquenet est représenté se jetant une poignée de terre derrière l'épaule. La terre symbolise une matrice. Elle donne et reprend la vie ; les rites funéraires sont d'ailleurs associés à la terre<sup>288</sup>. Analogie à l'immersion baptismale, se jeter de la terre sur l'épaule peut servir d'enterrement symbolique où les lansquenets sont à la recherche de la terre promise, le Paradis. Cette terre d'aboutissement n'est toutefois pas dissociée de celle tenue entre les mains du lansquenet qui conserve son caractère sacré. Ayant rarement accès à une messe avant un affrontement, ne pouvant donc se repentir de ses péchés, la poignée de terre lancée sur l'épaule pratique « un retour à la terre natale »<sup>289</sup>. Un geste similaire est rapporté lors de la bataille de Pavie où, au moment d'entrer dans le parc, Frundsberg harangue les lansquenets qui prirent de la terre et l'appliquèrent sur leur lame<sup>290</sup>. Universellement, la terre fait office de source pour les métaux et les minerais. La *materia prima* appliquée sur la lame peut

---

<sup>286</sup> *La Conquête de Gennes [1507]*, L. Cimber et F. Danjou (éd.), *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. II, Paris, 1835, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 212.

<sup>287</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, t. VI, p. 221.

<sup>288</sup> Chevalier, Jean et Gheerbrant, Alain. *Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Robert Laffont, 1982, p. 940.

<sup>289</sup> *Ibid.*, p. 942.

<sup>290</sup> Martín García Cerezeda. *Tratado de las campañas y otros acontecimientos de los ejércitos del imperador Carlos V [...]*, Madrid, 1873, t. 1, p. 122, dans Le Gall, Jean-Marie. « Les combattant de Pavie. Octobre 1524-24 février 1525 », *Revue Historique*, 316, 671, juillet 2014, p. 576.

servir à bénir celle-ci<sup>291</sup>. En outre, dans la tradition médiévale, la terre est garante des serments. Lien vital du groupe et de la société, l'application de cette dernière sur la lame confirme l'engagement de ces mercenaires à leur devoir de répandre le sang. Cette *habitus* liée aux croyances confessionnelles devient une caractéristique de la figure de ce groupe combattant.

Malgré la diabolisation du lansquenet, leur rôle central dans les armées de la première modernité amène les militaires catholiques à tolérer leur figure luthérienne, car « contre les loups il se faut ayder des chiens <sup>292</sup>». Les pratiques adoptées afin d'encadrer les protestants illustrent l'identification que les militaires français font des lansquenets. Ainsi, lors du siège de Metz, le seigneur de Guise « bien qu'il y eust force lansquenetz et autres Allemans sentans mal de la foy, il les fit secourir comme les bons chrestiens et catholiques, mais non pas de si bonne affection, s'en remettant à la volonté de Dieu <sup>293</sup>». À l'instar de l'Empereur, défenseur de la foi catholique, qui « permettoit aux lansquenetz qu'il avoit en son camp qu'ilz vesquissent publiquement selon leur nouvelle religion et institution, chantant leurs pseumes en leur langue, ayant prescheurs de leur doctrine, et usant ordinairement de toutes façons contraires et prohibées de l'église catholique, et manger chair comm' ilz vouloient, devant tous <sup>294</sup>».

Sans nul doute il y avait des lansquenets luthériens dans les armées du roi de France, d'autant plus que celui-ci se présentait comme défenseur des princes protestants de l'Empire. Des mesures prises par les commandants, comme c'est le cas du seigneur de Guise ou de l'Empereur mentionné plus haut, attestent de l'identification de cette confession chez ce groupe en particulier. Le Sac de Rome a cependant imposé de façon irréversible l'image du luthérien aux lansquenets<sup>295</sup>. Deux ans auparavant, lors des guerres des paysans dans le Saint-Empire, la Ligue de Souabe et le duc Antoine de Lorraine envoyèrent des lansquenets affronter les rebelles réformés. La Réforme vieille de dix ans

---

<sup>291</sup> Chevalier, Jean et Gheerbrant, Alain. *op. cit.*, p. 941.

<sup>292</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, t. V p. 60.

<sup>293</sup> *Ibid.*, t. VII, p. 156.

<sup>294</sup> *Ibid.*, t. I, p. 167.

<sup>295</sup> Même l'historiographie a un point de vue bilatérale sur la question, voir : Hook, Judith. *The Sack of Rome, 1527*, Londres, 1972, Gouwens, Kenneth. *Remembering the Renaissance: Humanist Narratives of the Sack of Rome*, Leiden, 1998, Chastel, André. *Le Sac de Rome, 1527*, Paris, Gallimard, 1984.

lors du sac de Rome sert d'instrument aux historiens et témoins du Sac pour projeter sur les pilliers l'image de l'hérétique<sup>296</sup>. S'entremêlant avec l'image du blasphémateur déjà en vogue, la religion « hérétique », sans distinction entre luthérianisme, calvinisme et autres confessions, est devenue un marqueur identitaire des lansquenets.

Les premières critiques à l'encontre des combattants professionnels et spécifiquement les lansquenets montrent que la rhétorique traditionnelle de condamnation place ces individus désagréables à l'extérieur de la communauté chrétienne. Ce phénomène est perçu en Antiquité tardive, au Moyen-Âge et se poursuit lors de la première modernité. L'identification et la condamnation des soldats aux « païens » et « hérétiques » ne sont donc pas propres au temps de la Réforme. Le stéréotype du soldat non chrétien a tout simplement été apposé sur le nouveau type d'infanterie du XVI<sup>e</sup> siècle, les lansquenets. Cela explique la condamnation rapide des lansquenets dès le début et l'exacerbation de cette image suite aux atrocités du sac de Rome. Ce stéréotype n'a ni émergé spontanément ni nécessairement reflété la réalité. Les détracteurs des lansquenets ont transplanté cette tradition rhétorique sur cette nouvelle figure de la Renaissance perçue comme menaçant l'ordre chrétien.

Il est indéniable que la langue est au centre de la culture d'un individu. Il est également manifeste que les lansquenets parlent allemand et qu'ils sont reconnus ainsi. En témoigne le positionnement de commandants germanophones à leur tête comme les La Marck ou les Guises. Nous voyons également qu'il y a eu des problèmes de compréhension récurrents lorsque les lansquenets sont commandés par des militaires français. Il y a dans le discours une représentation de soi – dévoué au capitaine ou mutin – et une adaptation à l'interlocuteur – généralement plus insubordonné face au capitaine non germanophone. En outre, ils sont caractérisés non pas parce qu'ils scandent le nom d'un saint lorsqu'ils vont au combat, mais plutôt parce qu'ils poussent des rugissements ou des cris terribles afin de faire peur à l'adversaire. Au-delà de ces cris, les blasphèmes sont un marqueur identitaire du lansquenet et ceux-ci sont reliés à la figure du luthérien qui est imputée aux lansquenets dès l'apparition de la Réforme, mais qui devient systémique à partir de 1527. Norman Housley a avancé le concept de « turkification » de l'ennemi au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle,

---

<sup>296</sup> Davies, Jonathan. *Aspect of violence in Renaissance Europe*, Dorchester, Dorset Press, 2013, p. 43.

on pourrait également soulever leur « hérétisation » dont le lansquenet devient une figure dominante<sup>297</sup>.

---

<sup>297</sup> Housley, Norman. *Religious Warfare in Europe 1400-1536*, Oxford, Presses de l'université d'Oxford, 2002.

## Partie II

Alors que le roi des Romains, Maximilien I<sup>er</sup>, met en branle son armée pour descendre par-delà les Alpes en 1506, il demande aux Vénitiens si ses hommes peuvent traverser leur territoire. Les occupants de la *Terraferma* lui répondent que « l'Italie encore ébranlée par un reste des violentes secousses qu'elle avoit éprouvées, s'étoit allarmée au seul bruit qu'il y passoit avec des troupes <sup>298</sup>». Un effet de traumatisme émerge des guerres d'Italie qui voient le passage des contingents d'au-delà des monts, effet de traumatisme notamment dû à la « guerre de mots » des témoins italiens pour décrire les exactions des guerres d'Italie<sup>299</sup>. Il y aurait une « brutalisation » des conflits et une nouvelle façon de faire la guerre. L'accroissement des violences viendrait d'abord avec les changements des armées. De plus grande taille et faisant une part significative à la piétaille au détriment de la noblesse, les soldats sont mal contrôlés, ce qui occasionne plus d'exactions sur les militaires comme sur les civils. Un autre facteur se retrouverait sur le déplacement du seuil de la violence tolérée. Les effectifs étant plus grands, le nombre de morts augmente également, même si la proportion des pertes reste sensiblement la même. En outre, l'augmentation des sacs de villes déchaîne une violence excessive une fois la ville conquise. Or, le rapport entretenu avec la violence n'a pas évolué entre le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, autant marqués et tout aussi familiers des massacres et aux horreurs de la guerre<sup>300</sup>. Les guerres d'Italie manifestent plutôt une rupture dans les représentations de la violence et non pas dans ses pratiques qui apparaissent invariablement dès le franchissement des Alpes, du Rhin ou dans les Flandres<sup>301</sup>. Les exactions des soldats apparaissent même inéluctables pour Guichardin :

« Dans tous les temps & même dans ceux, où la discipline militaire s'observoit avec plus d'exactitude, la licence a toujours regné parmi les soldats, & ils n'ont

---

<sup>298</sup> Guichardin, François, *op. cit.*, t. I, p. 553. Une rhétorique de la plainte est également utilisée afin d'obtenir des compensations et des privilèges en retour du droit de passage par les ambassadeurs vénitiens.

<sup>299</sup> Rospocher, Massimo. « Songs of War. Historical and Literary Narratives of the « Horrendous Italian Wars » (1494- 1559) », dans Mondì, Marco et Massimo Rospocher. *Narrating War: Early Modern and Contemporary Perspectives*, Bologne, Il mulino / Berlin, Duncker & Humblot, 2013, p. 79-99.

<sup>300</sup> Fournel, Jean-Louis. « Les violences de guerre dans les "Mémoires" de Commynes : contribution à une histoire de la violence pré-moderne » dans Blanchard, Joël (dir.), *1511-2011, Philippe de Commynes : droit, écriture : deux piliers de la souveraineté*, Droz, Cahiers d'Humanisme et Renaissance, 2012, p. 105-126.

<sup>301</sup> Fournel, Jean-Louis. « La « brutalisation » de la guerre. Des guerres d'Italie aux guerres de Religion », *Astérion*, 2, 2004, [En ligne], <http://asterion.revues.org/100>, consulté le 6 mai 2018.

jamais cessé d'être à charge aux peuples ; mais cette licence avoit ses bornes, & pouvoit se supporter : les soldats, pour la plupart, subsistoient en partie de leur paye, & le désordre n'avoit jamais été porté jusqu'à un certain excès<sup>302</sup> ».

Dans ce contexte de changements de perceptions, de représentations, il se dégage des propos du Florentin des limites, des normes en ce qui a trait aux exactions commises en temps de guerre. Il faut donc nuancer cette « brutalisation » par le développement d'un discours humanisant d'une part, et politique d'autre part. En parallèle des massacres, une importante production intellectuelle tente d'encadrer et de protéger la violence commise sur les civils. De plus, un sens politique se dégage des écrits de Machiavel et de Guichardin qui éclairent en partie ce changement de conception de la violence. Machiavel transpose dans l'*Art de la guerre* les principes d'une science politique qu'il a élaborés dans *Le Prince*. La guerre manifestait la puissance publique, mais permettait également de l'influencer. L'art de la guerre exposait l'essence de la condition humaine et la raison politique qui l'orchestre<sup>303</sup>.

La transgression de cette tolérance édifiée par les humanistes et théoriciens est une pratique identitaire clé chez les lansquenets. Pillant dans les environs de Mézières, les lansquenets sont alors « pires que volleurs » pour Rabutin<sup>304</sup>. Les lansquenets incarnent la figure du soudard n'hésitant pas à vivre du pays lorsqu'il est en campagne que celle-ci soit en terre ennemie ou alliée<sup>305</sup>. En outre, ils sont redoutés pour la violence qu'ils exercent sur les populations civiles. Dépasant la norme, ils projettent une image virile exaltée résonnant avec le port de la braguette et leur pratique du viol<sup>306</sup>. Les divers actes de massacres permettent également une identification de ceux-ci aux lansquenets, parce qu'ils dépassent largement le cadre établi de la bonne guerre généralement respectée par les autres « nations » combattantes. La culture de l'excès de ces derniers se reflète dans leurs pratiques, notamment dans leur comportement violent, laissant l'image d'hommes brutaux.

---

<sup>302</sup> Guichardin, François. *op. cit.*, t. I, p. 517.

<sup>303</sup> Drévilion, Hervé. *op. cit.*, p. 16. Voir également Colson, Bruno et Couteau-Bégarie, Hervé (dir.). *Pensée stratégique et humanisme. De la tactique des Anciens à l'éthique de la stratégie*, Paris, Economica, 2000.

<sup>304</sup> Rabutin, François de. *op. cit.*, t. I, p. 33.

<sup>305</sup> Voir Hébert, Brigitte. « Le lansquenet dans les contes drolatiques allemands au XVIe siècle », dans Pérouse, André-Gabriel, André Thierry et André Tournon (éd.). *L'homme de guerre au XVIe siècle, actes du colloque de l'association RHR de Cannes (1989)*, Saint-Etienne, Presses universitaires de Saint-Etienne, 1992. Valentin Grandclaude a remarqué le même phénomène (Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 65).

<sup>306</sup> Lüttenberg, Thomas. « The Cod-piece – A Renaissance Fashion between Sign and Artefact », *The Medieval History Journal*, 8, 1, 2005, p. 49-81.

### Chapitre III

#### « Aussi avons nous voulu combattre les hommes et le temps<sup>307</sup> », une violence avant tout morale

Il serait réducteur d'envisager la violence, donnée comme reçue, uniquement par le biais de son caractère physique. En effet, la vie du militaire est âpre et les différentes représentations de celui-ci mettent en lumière l'intimité du combattant avec la mort<sup>308</sup>. L'ensemble des témoignages, malgré le peu d'attention qu'ils portent au fantassin et encore moins aux mercenaires, attestent de l'ensemble des épreuves qu'ils traversent. Par les réalités de la guerre et de la profession de mercenaire, les représentations dépeignent souvent le lansquenet comme un misérable mendiant<sup>309</sup>. Cette souffrance quotidienne due à des chocs physiques et moraux forge une partie de leur culture combattante. Il s'agit d'un élément latent de leur expérience de guerre auquel les militaires peuvent s'identifier.

Les « aises et voluptez » des hommes lorsqu'ils sont relâchés en temps de paix amollissent leur volonté à soutenir les conditions matérielles de la vie guerrière<sup>310</sup>. L'endurcissement des troupes et la familiarisation avec les souffrances matérielles qu'implique la vie en temps de guerre sont soulevés par l'ensemble des traités militaires. Il y a d'une part une violence psychologique – éloignement et nostalgie, éminence de la mort, peur –, d'autre part une violence physique – faim, conditions de vie minimales, travaux rudes – qui forment une part de la culture des lansquenets. Cet état a été mis en scène par l'iconographie ou la littérature comme en témoigne la pièce de théâtre *Nachtbüchlein*<sup>311</sup>. Le jeu et la consommation d'alcool que pratiquent énormément les lansquenets sont des comportements que les contemporains leur attribuent volontiers, au point qu'ils en constituent une partie importante de leur culture et de leur identité vécue. Ces

---

<sup>307</sup> Vieilleville, François de Scépeaux, sire de. *op. cit.*, p. 59.

<sup>308</sup> L'omniprésence de la figure de la mort dans l'iconographie soulève également la question de la précarité de leur existence (Rogg, Matthias. *op. cit.*, p. 213-223).

<sup>309</sup> Hunterbrinker a d'ailleurs mis en relief la différence que font les contemporains entre le statut de *Landsknecht*, mercenaire ayant prouvé sa valeur militaire, et le *Gartknechte* qui vagabonde d'un contrat à l'autre (Huntebrinker, Jan Willem. *op. cit.*, p. 161).

<sup>310</sup> Rabutin, François de, *op. cit.*, t. I, p. 75, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 122.

<sup>311</sup> Hébert, Brigitte. *op. cit.* Le protagoniste, un lansquenet, refuse d'avoir des relations avec une femme qui s'offre à lui dans son lit, car il était trop habitué à la dureté de la pierre comme matelas (après avoir finalement accepter, il s'endort dans le lit avant l'acte).

comportements sont présentés comme un moyen d'endurer leur type de vie. Les « chansons et vaudevilles soldatesques que les soldats chantoient en cheminant et soulageant le travail de leur chemin par ce moyen » représentent d'autres pratiques des fantassins et des lansquenets contribuant à l'élaboration de cultures spécifiques<sup>312</sup>. Dans leurs chansons d'ailleurs, les lansquenets évoquent aussi la violence reçue. Ils doivent selon celles-ci être indifférents face aux dangers de la mort ou s'exposer à elle par bravade, mais rarement elles font mention de celle qu'ils exercent<sup>313</sup>.

La précarité du monde militaire est peinte par le témoignage d'Ambroise Paré lorsqu'il accompagne Anne de Montmorency en Piedmont en 1537. L'armée française force le pas de Suse et s'empare de la ville du même nom. Alors aux premières lignes de l'assaut, Ambroise Paré :

« entray en une estable pour cuider loger mon cheval et celuy de mon hommes, là où je trouvai quatre soldats morts, et trois qui estoient appuyés contre la muraille, leur face entièrement défigurée, et ne voyoient, n'oyoient, ny ne parloient, et leurs habillemens flambloyoient encore de la poudre à canon qui les avoir bruslés. Les regardant en pitié, il survint un vieil soldat qui me demanda qu'il y avoit moyen de les pouvoir guarir : je dis que non : subit il s'approcha d'eux et leur coupa la gorge doucement et sans cholere. Voyant ceste grande cruauté, je luy dis qu'il estoit un mauvais homme. Il me fit response, qu'il prioit Dieu, que lorsqu'il se trovast quelqu'un qui lui en fit autant, à fin de ne languir miserablement<sup>314</sup> ».

S'identifiant à leur sort, le vieux soldat abrège les souffrances des malheureux et manifeste un acte de compassion commun à tout homme de guerre. Lors de la levée du siège de Metz, alors que l'armée française allait inspecter les restes du campement :

« les grandes pitiez que nous veismes au camp du duc d'Alve, qui estoient si hydeuses, qu'il n'y avoit cœur qui ne crevast de douleur ; car nous trouvions des soldats par grands troupeaux, de diverses nations, malades à la mort, qui estoient renversés sur la boue ; d'autres assis sur grosses pierres, ayants les jambes dans les fanges, gelées jusques aux genoux, qu'ils ne pouvoient ravoir, criants misericorde, et nous priants de les achever de tuer. [...] Mais à la plupart il failloit couper les jambes, car elles estoient mortes et gelées<sup>315</sup> ».

---

<sup>312</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de, cité par Dottin, Georges, « À son corps défendant : la femme et le soudard dans les chansons du XVIe siècle », dans *L'homme de guerre au XVIe siècle*, *op. cit.*

<sup>313</sup> Rùther, Stefanie. *op. cit.*, p. 205.

<sup>314</sup> Paré, Ambroise. *op. cit.*, p 690.

<sup>315</sup> Vieilleville, François de Scépeaux, sire de. *op. cit.*, p. 102.

Les gens de pieds sont les premiers combattants exposés s'il y a des problèmes au sein de l'armée. Les lansquenets semblent être particulièrement vulnérables en cas de nécessités, comme le rapporte Vieilleville lorsqu'il « voit tous les jours ses gens de pied qui meurent à tas, et principalement nos Allemands, qui sont en la fange jusques aux oreilles<sup>316</sup> ». Si des problèmes commencent à surgir dans l'armée, la relative autonomie des lansquenets se retourne contre eux. Ils ont alors difficilement accès à de la nourriture, encore moins à une paie qui leur permettrait d'acheter des vivres aux vivandiers ou d'acquérir l'équipement nécessaire pour survivre aux rigueurs du temps. Lors du siège de Metz en 1552, les lansquenets impériaux se précipitaient sur les cadavres des chevaux pour les manger selon Ambroise Paré. Puis, « [l]'Empereur demanda quelles gens c'estoient qui se mourioient, & si c'estoient gentilshommes, & hommes de remarque. Luy fut fait response, que c'estoient tous pauvres soldats. Alors dit qu'il n'y avoit point de danger qu'ils mourussent<sup>317</sup> ». Les fantassins allemands, désespérés, auraient alors demandé « à l'Empereur qu'il pleust à Sa Majesté de commander faire bresche raisonnable pour entrer et prendre ceste ville, ayants trop mieux tous mourir honnorablement en l'assault, qu'ainsi miserablement de faim et de froid<sup>318</sup> ». La famine est un phénomène assez fréquent chez les fantassins. La faim devenant insupportable, les lansquenets demandent l'assaut qui leur permettrait de piller la ville, donc de s'approvisionner ou de trouver du butin pour payer les vivandiers si ce n'est pas la mort qui les attend ce qui abrègerait définitivement leur souffrance<sup>319</sup>.

Les sièges sont les périodes les plus dures du temps de guerre autant pour l'assiégé que l'assiégeant. Travaux, famine et rigueur des combats les rendent extrêmement exigeants pour les fantassins. Dans ce contexte, les conditions de vie sont réduites à l'extrême. C'est le cas des soldats pris dans Sienne assiégée en 1555 qui ont « mangé tous les chevaux, asnes, mulets, chats et rats qui estoient dans la ville. Les chats se vendoient trois ou quatre escus, et le rat un escu<sup>320</sup> ». En mai 1528, Lautrec assiège la ville de Naples et les lansquenets la défendant « se plaignoient souvent de ce que le pain, mais sur tout le

---

<sup>316</sup> *Ibid*, p. 59.

<sup>317</sup> *Ibid*, p. 788, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 124.

<sup>318</sup> Rabutin, François de, *op. cit.*, t. I, p. 168.

<sup>319</sup> Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 125.

<sup>320</sup> Blaise de Monluc cité par Vo-Ha, Paul, *Rendre les armes...*, *op. cit.*, p. 137.

vin & la viande qui étoient fort rares dans Naples, leur manquoient<sup>321</sup> ». Les lansquenets, si aucun vivre n'était distribué, pouvaient se procurer de la nourriture auprès des vivandiers. Ces marchands ne sont toutefois pas toujours sur place et encore fallait-il que le soldat dispose d'argent afin de s'en acheter<sup>322</sup>. S'entremêle ainsi à cette culture de résilience l'image du lansquenet pauvre et mendiant qui ne peut se procurer les nécessités tant en temps de guerre qu'en temps de paix.

Même lorsque la nourriture ne manquait pas, sa qualité pouvait être douteuse. Les lansquenets de l'armée française en campagne dans le Piedmont en 1554 consommaient de mauvais fruits qui décimaient une bonne partie des troupes de mercenaires<sup>323</sup>. De façon téléologique, du Bellay décrit assez succinctement le sort des lansquenets au siège de Marseille en 1536 où « ils tomberont en maladies et successivement en pestilence <sup>324</sup>». Faisant référence à cette même campagne désastreuse en Provence, le baron du Villars crée un parallèle avec la situation que vivent les lansquenets dans l'armée française qui longe le Po en 1555 :

« de maniere que ne beuvans vin, et tous les jours travaillans par les grandes chaleurs, il advint, comme un mal est tousjours à la suite de l'autre, qu'en moins de huit jours il se trouva plus de deux mil malades de toutes les nations, et sur tous des lansquenets non accoustumés aux fruicts<sup>325</sup> ».

La maladie se diffuse très rapidement dans les armées et épargne peu d'hommes. Le manque de nourriture adéquate, les blessures gangrenées ou encore la température atteignent l'état de santé des soldats. Ainsi, outre la fatigue et la faim – qui mettent le système immunitaire à rude épreuve – les lansquenets sont sujets aux infections comme la peste, à l'instar de ceux envoyés secourir Naples en 1528 qui en sont fauchés<sup>326</sup>, ou encore la syphilis qui s'attrape « par la communication des deux sexes <sup>327</sup>» et qui se propage rapidement par la fréquentation des prostituées et des viols de guerre.

---

<sup>321</sup> Guichardin, François. *op. cit.*, t. III, p. 368. Il n'est pas anodin non plus que ce soit du vin et de la viande qui soit mis de l'avant dans les écrits de Guichardin, les lansquenets portant la figure de l'ivrogne et du glouton (voir ci-dessous).

<sup>322</sup> Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 125

<sup>323</sup> Boyvin de Villars, François. *op. cit.*, p. 725.

<sup>324</sup> Du Bellay, Martin. *op. cit.*, t. III, p. 173.

<sup>325</sup> Boyvin de Villars, François. *op. cit.*, p. 725

<sup>326</sup> Guichardin, François, *op. cit.*, t. III, p. 372.

<sup>327</sup> *Ibid.*, t. I, p. 206, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 92.

Dans ce contexte de souffrances, les gens de pied s'efforcent de survivre par la rapine, de vivre sur le pays, pratique fort sanctionnée :

« dix ou douze soldatz, lesquelz, après n'avoir mangé, l'espace du six jours, ny pain, ny chair, ny presque tout l'infanterie, arrivans à la ville des Deux-Pontz et aux terres du duc, furent pendus pour avoir pris quelque bestail pour eux vivre et leurs compagnons ; et, qui pis est, ilz voyoient dans les bois le bestail à quantité. Il fut faict un bandon général de n'y toucher, et tous mouroient de fain : ce que je trouve la plus grande et sottie simplicité, et cruauté très laide, de laisser ainsi mourir ses gens de fain parmy les vivres<sup>328</sup> ».

Souvent laissés au dépourvu, les lansquenets sont dans l'obligation de piller le territoire sur lequel ils se trouvent afin de trouver du ravitaillement, bien que cela soit interdit par l'ensemble des ordonnances. Si les pillards étaient pris, ils « estoit rompu sur la roue, comme trahistre et assassinateur<sup>329</sup> ». Or, dans le cas des lansquenets, on « les avoient faict noyer, sans faire bruict, comme gens qui ne valoient pas les pendre<sup>330</sup> ».

Les ordonnances condamnent également cette pratique, ces « mille voleries qui se commettoient en leurs gouvernements sous l'ombre de faire la guerre<sup>331</sup> », ainsi que contre les marchands dans le camp ou les garnisons afin de les protéger contre les soldats délictueux : « les compagnons ne prendront riens sans payer, soit pain, vin ou autres choses, soit au camp, aux garnisons ou sur les champs<sup>332</sup> ». À l'image de la gravure d'Albrecht Dürer, *Ritter, Tod und Teufel*, la mort est la fidèle maîtresse du combattant. En escarmouche, en assaut ou encore de maladie, la probabilité de trépasser est une réalité violente que le lansquenet subit à chaque instant<sup>333</sup>.

Ce portrait de souffrances vécues quotidiennement par les lansquenets participe à l'édification de comportements spécifiques au groupe. Il est incontestable que les lansquenets entretenaient une familiarité particulière avec la grande faucheuse, à la manière des hommes se tenant proches d'Ambroise Paré lors du siège de Boulogne en 1545 qui

---

<sup>328</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit*, t. V, p. 381, commenté également dans Grandclaudé, Valentin. *op. cit*, p. 125.

<sup>329</sup> Vieilleville, François de Scépeaux, sire de. *op. cit*, p. 187.

<sup>330</sup> *Ibid*, p. 188.

<sup>331</sup> *Ibid*, p. 187.

<sup>332</sup> Bessey, Valerie. *op. cit*, p. 170.

<sup>333</sup> Il considère la mort en amont des combats par exemple par une prière ou des psaumes (Ariès, Philippe. *L'homme devant la mort*, Paris, Edition du Seuil, 1977, p 18). La mort est également une figure récurrente dans l'iconographie des lansquenets (Rogg, Matthias. *Landsknechte und Reisläufer: Bilder vom Soldaten*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2002).

s'esclaffent quand ce dernier est effrayé par un projectile passant tout près<sup>334</sup>. Les témoins décrivent la témérité et l'insouciance des lansquenets face à la mort. Cette indifférence, marquée dans les sources, les amène à commettre des actes de bravades ou des actions qualifiées de désespérées par les contemporains<sup>335</sup>. Leur culture de l'excès se manifeste alors dans ces entreprises comme le rapporte Molinet :

« les Allemans, enflambez de grand hardiesse pour nous combattre aux champs, quoiqu'ils fussent en petit nombre ; considérons que dedans le fort de leur ville mis frecqs et bien reposez, se venderons chèrement contre nous, comme ceulx qui mectent tout contre tout ; et se nous gagnons riens sur eulx, imaginez que ce sera chose plus divine que humaine <sup>336</sup>».

On pourrait s'attendre à ce qu'ils agissent différemment selon l'adversaire, particulièrement envers les Suisses contre qui ils pratiquent le sanglant *Schlechtenkrieg*. Au contraire, ces actes désespérés surgissent peu importe le front, peu importe l'époque. De cette façon, lors de combat en 1499 dans les Alpes entre les lansquenets de Maximilien et des Italiens, « ces soldats, ne pouvant trouver leur salut ni dans la fuite ni dans les armes et refusant de se rendre, furent tous tués en combattant et ne laissèrent la victoire à l'ennemi qu'au prix de beaucoup de sang<sup>337</sup> ». Guichardin poursuit sur une autre escarmouche où les Italiens embusquent un régiment de lansquenets accompagnés du *Tross*<sup>338</sup>, en mentionnant que :

« Les Allemands qui combattaient furieusement plus par désir de mourir glorieusement que dans l'espoir de sauver leur vie, s'étaient mis en carré et, ayant placé les femmes au milieu d'eux, ils combattirent impétueusement pendant quelques heures ; mais, incapable devant le nombre et la valeur de leur ennemi, ils furent finalement écrasés <sup>339</sup>».

Selon Rabutin, en 1553, les lansquenets impériaux en campagne à la frontière nord de la France « combattoient plus courageusement, et comme gens desesperez<sup>340</sup> ». Cette opiniâtreté caractéristique, alors même qu'ils sont abandonnés de tous appuis, leur coûte

---

<sup>334</sup> Paré, Ambroise. *op. cit.*, p. 785.

<sup>335</sup> Par exemple, comme mentionné dans le chapitre I, les contemporains sont choqués du manque relatif de protection des mercenaires germaniques.

<sup>336</sup> Molinet, Jean. *op. cit.*, p. 465.

<sup>337</sup> Guiccardini, Francesco. *op. cit.*, p. 209.

<sup>338</sup> Il s'agit du train de ravitaillement qui suit le régiment. Il est constitué également des marchands, femmes et enfants.

<sup>339</sup> *Ibid.*, p. 547.

<sup>340</sup> *Ibid.*, p. 233.

évidemment bien cher. Lors du siège du château de Dinan, en 1554, le baron du Villars rapporte que :

« cinq cens tant Allemans que Namurois, tous gens choisis et esleus, ils auroient voulu faire des opiniastres jusques à voir tomber la moitié de l'edifice sur eux, où se voit une grande ruyne, encores qu'il fust beau et autant fort d'assiette et situation qu'il est possible<sup>341</sup> ».

Les lansquenets « corrimandez par le Rincroq, firent si bien et combattirent si oppiniastrement, se voyantz abandonnez de toute la cavallerie, qui ne combatit jamais, qu'aucuns fort peu, encor qu'il en demeurast sur la place de mortz plus de cinq mille<sup>342</sup> ». Sur des régiments de six mille hommes, la proportion de morts reste sévère. Le rude quotidien de la vie du lansquenet influence la culture de la violence qui est la leur. Elle s'exprime notamment dans leurs comportements désespérés, comme de demander un assaut ou de tenir obstinément lors d'un combat ; comportements qui ne manquent pas d'attirer l'œil

---

<sup>341</sup> Boyvin de Villars, François. *op. cit.*, p. 689.

<sup>342</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de, *op. cit.*, t. VI p. 165.

## « Et puis falut boire à la bouteille, à la mode du pays<sup>343</sup> » : la fuite dans l'alcool

Ce lourd quotidien pèse sur la vie des lansquenets. Afin de s'évader de ce mode de vie, les combattants fuient dans les jeux, l'alcool et les femmes. Ils amènent un bien-être immédiat aux soldats et les distraient du quotidien du militaire. Le boire soldatesque et les jeux des lansquenets imprègnent l'imaginaire social du lansquenet. « Les jeux ont été inventés pour recréer l'esprit lassé des choses sérieuses », souligne Juan Luis Vivès, « il faut donc jouer quand l'esprit ou le corps sont fatigués, et ne pas prendre le jeu autrement que le sommeil, la nourriture, la boisson et les autres choses qui renouvellent et refont nos forces<sup>344</sup>. » L'épopée de Rabelais commence par ailleurs avec une dédicace aux « beuveurs tresillustres<sup>345</sup> ». Les lansquenets fourniront le terme *trinquer* aux héros rabelaisiens dans l'apothéose de la Dive Bouteille<sup>346</sup>. Les lansquenets boivent pour surmonter l'imminence du danger et s'exalter avant d'affronter l'ennemi<sup>347</sup>. Ils s'enivrent pour fêter la victoire, pour oublier les horreurs du combat ou pour s'occuper en son absence. La consommation d'alcool se retrouve comme un élément quotidien du rythme de la guerre<sup>348</sup>. Le boire soldatesque est au centre de leur expérience comme le mentionne Jean d'Auton : l'on « volontiers donnoient le vin aux compagnies pour tousjours myeulx affuster leurs engins et amorcer leurs coulevrines<sup>349</sup> ».

D'une part, l'appareil militaire autorise la consommation d'alcool à des fins tactiques et cette consommation ne pose pas en soi de problèmes. Il s'agit d'une pratique généralisée de boire avant un assaut. Les soldats se voient offrir de l'alcool pour lever les inhibitions et les encourager au combat. Ainsi, au siège de Capoue, en 1501, les lieutenants du roi « firent mectre pipes et touneaulx de vin sur le cu, et la boire gens d'armes a desroy ;

---

<sup>343</sup> *Ibid*, p. 220.

<sup>344</sup> Vivès, Juan-Luis. *Exercitatio linguae latinae*, Bâle, 1539 cité dans Belmas, Élisabeth. *Jouer autrefois: essai sur le jeu dans la France moderne (XVIe-XVIIIe siècle)*, Paris, Champ Vallon, 2006, p. 26.

<sup>345</sup> Sainéan, Lazare. *La langue de Rabelais*, Paris, E. de Boccard, 1922, p. 187.

<sup>346</sup> Trinquer est un mot emprunté à l'allemand *trinken*, « boire ».

<sup>347</sup> « La hardiesse naturelle naist avec nous; l'acquise, par discipline, celle du vin ou de l'opion, par transports d'esprit; autre s'accroist par son de trompettes et armes reluisantes » (Tavannes, Guillaumes de Saulx, seigneur de. *op. cit.*, p. 131).

<sup>348</sup> Prévot, Emmanuelle, « Alcool et sociabilité militaire : de la cohésion au contrôle, de l'intégration à l'exclusion », *Travailler*, 2, 18, 2007, p. 159-181, [En ligne], <https://www.cairn.info/revue-travailler-2007-2-page-159.htm>, consulté le 27 avril 2018.

<sup>349</sup> Auton, Jean d', *op. cit.*, t. I, p. 63.

et ce faict, pour donner cueur a chascun<sup>350</sup>». Plus tard, au siège de Canoze, dans les Pouilles :

« Pipes et touneaulx plains de vin furent la mys sur le cu et deffoncez, pour actinter les testes de ceulx qui devoient aller a l'assault. Si commencerent, a bel envy, a mectre nez aux bouteilles et a drinquer a qui myeulx myeulx, tant que en peu d'eure les fustz furent vuydes et les testes plaines, et gens d'armes eschauffez comme lyons querans leur proye, et pres de commancer la noise<sup>351</sup>».

Banalité du quotidien, « les Suisses [...] ayans beu chacun un coup [...] vindrent assaillir nos lansquenets<sup>352</sup>», mentionne du Bellay au sujet de la bataille de Novare. Il s'agit d'un comportement tellement acquis que lorsque les Espagnols et les Italiens se retranchaient dans Bologne en 1511 ils pensaient, selon Robert de La Marck, « qu'après boire les François et les lansquenets les devoient suivre<sup>353</sup>».

Les combattants consomment du vin pour boire et se désaltérer. Dans les inventaires et les traités militaires, est détaillée la quantité idéale de queues de vin par soldat, parfois de la cervoise<sup>354</sup>. Par exemple, lors du siège de Neuss en 1474, les commandants « abandonn [èrent] deux queues de vin qu'il [s] fi [rent] enfondrer, puis fi [rent] sonner l'assault, qui dura deux grosses heures » afin de « rafreschir les compagnons<sup>355</sup>». Rabutin soulève une pratique des capitaines qui « ont une coustume en France de mettre ces lansquenets en garnison ès lieux où il y a quelques vins, car ils l'aiment mieux que l'eaue bouillie<sup>356</sup>». En 1555, alors que l'armée française se prépare à embarquer dans des navires de transport pour traverser le Po, proche de Valence, on « tint hors la ville quelque pain et vin, pour en passant ralfraischir les soldats qu'il ne voulait laisser reposer, ainsi marcher droict à Valence<sup>357</sup> ».

D'autre part, la consommation d'alcool est mal vue, voire interdite par les commandants. Les appréhensions face à ces pratiques viennent d'un système de

---

<sup>350</sup> *Ibid.* p. 58.

<sup>351</sup> *Ibid.* t. II, p. 285, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 210.

<sup>352</sup> Du Bellay, Martin. *op. cit.*, p. 116.

<sup>353</sup> Florange, Robert de La Marck, seigneur de, *op. cit.*, 24.

<sup>354</sup> Paviot, Jacques. *Philippe de Clèves, seigneur de Ravenstein. L'Instruction de toutes manieres de guerroyer [...] sur mer*, Paris, Honoré Champion, 1997, p. 68.

<sup>355</sup> Molinet, Jean. *op. cit.*, t. I, p. 46.

<sup>356</sup> Florange, Robert de La Marck, seigneur de, *op. cit.*, p. 32.

<sup>357</sup> Boyvin de Villars, François. *op. cit.*, p. 709.

représentations tant civil que militaire<sup>358</sup>. Ils oscillent entre connivence tacite par rapport à l'ivrognerie et une perception qui tend à y attribuer tous les comportements déviants de la discipline militaire. De la part d'un gentilhomme, il n'est pas honorable de se retrouver ivre et la vertu chrétienne l'interdit. Pour Monluc, diriger des hommes au combat impose de faire abstraction du jeu et du vin: « le jeu est de telle nature qu'il assubjectit l'homme à ne faire jamais autre chose ny avoir autre pensement, soit en gain ou en perte [...] Pour le regard du vin [...] il n'y a rien au monde qui asoupisse tant l'esprit de l'homme et qui l'invite tant à dormir <sup>359</sup>». Or, bien qu'il y ait des critiques de la part des capitaines et moralistes, la culture de l'enivrement atteint malgré tout les hautes classes de la société. Philippe de Clèves, dans une de ses lettres à Charles de Lalaing, mentionne de ce dernier qu'il était « rouge museau » et qu'il se « souvient [qu'il] fûtes sy ivre la dernière fois [qu'il le] vis, que on ne pouvoit durer à [lui] <sup>360</sup>». Il poursuit, soulevant l'idée d'une compétition amicale, « que vous ne soyés point ivre car alors vous me sériés trop fort et trop corageus <sup>361</sup>». Le seuil de tolérance est donc variable selon la situation qui détermine ce qui est licite et ce que ne l'est pas. La consommation d'alcool est généralisée, notamment pour lever les inhibitions, tant chez les gens de pieds que chez les nobles, mais l'excès reste interdit<sup>362</sup>. Cette culture de l'enivrement est fondée sur des normes et des pratiques venues de la vie civile qui font partie des structures sociales de l'Ancien Régime<sup>363</sup>.

Les pratiques d'alcoolisation portent ainsi une ambiguïté dans le monde militaire. D'une part, l'enivrement lève les inhibitions et prépare les soldats au combat, la consommation est donc tolérée, voire organisée par le commandement. D'autre part, l'ivrognerie et la consommation excessive contrarient l'autorité dans sa remise en question

---

<sup>358</sup> Pour Machiavel : « les étrangers qui s'enrôlent volontairement sous vos drapeaux, loin d'être les meilleurs, sont au contraire les plus mauvais sujets de leur pays. S'il y a quelque part des hommes déshonorés, fainéants, sans religion et sans frein, rebelles à l'autorité paternelle, perdus de débauche, livrés à la fureur du jeu et à tous les vices, ce sont ceux-là qui veulent prendre le métier des armes; et rien de plus contraire à de véritables et sages institutions militaires que de pareilles mœurs » (Machiavel, Nicolas, *op. cit.*, livre I, chap. 5).

<sup>359</sup> Monluc, Blaise de. *op. cit.*, p. 23. Une vision moralisatrice se fait de plus en plus présente avec l'absolutisme naissant, la Réforme et les guerres de Religion (Garrier, Gilbert. *Histoire sociale et culturelle du vin*, Paris, Bordas, 1995, p. 184) même Montaigne critique le vin qui corrompt l'esprit des plus sages (Montaigne, Michel de. *Essais*, t. I, Livre II, chapitre II, p. 374-382).

<sup>360</sup> Hubert, Claude. « Quelques lettres inédites de Philippe de Clèves », *Revue du Nord*, 49, 193, Avril-juin 1967, [En ligne], [www.persee.fr/doc/rnord\\_0035-2624\\_1967\\_num\\_49\\_193\\_2616](http://www.persee.fr/doc/rnord_0035-2624_1967_num_49_193_2616), consulté le 27 avril.

<sup>361</sup> *Ibid.*

<sup>362</sup> *Les edicts et ordonnances du roy de France...*, *op. cit.*, p. 972-986.

<sup>363</sup> Prévot, Emmanuelle. *op. cit.*

de la discipline militaire. C'est dans ce portrait que le lansquenet est dépeint comme un ivrogne<sup>364</sup>, plus que tout autre combattant faisant office de contre-modèle de l'idéal du comportement que doit adopter un soldat. Leur pratique de s'enivrer excessivement les caractérise dans un milieu où pourtant l'alcool coule déjà à flot. Alors que Bonivard décrit Guillaume de Fürstenberg<sup>365</sup>, en énumérant des qualificatifs propres à chaque nation, il évoque celui-ci comme étant « yvroigne comme un lansknecht, larron comme un gascon, qui aussi estoit la plus part du temps enragé <sup>366</sup>». Les populations civiles qui côtoyaient les lansquenets véhiculent aussi leur image d'ivrogne comme le relate un couplet de la chanson de Caen :

« Prince ! Ils beuvoient chascun vingt pots de bière  
Et nostre vin ils ont beu en canèz.  
Cidre, cervoise, tout passe par l'herbière.  
Que vous puissiez de bref gésir en bière !  
Fuyez-vous-en, ords, vilains Lansquenets <sup>367</sup>! »

Leur renommée d'ivrogne est telle que les Bruxellois, suite à la prise de Vilvorde en 1488, entreprennent de lancer l'assaut aux « environ onze heures de nuict » – ce qui est relativement tôt pour déjà être ivre mort<sup>368</sup> – sachant que la garnison de lansquenets serait hors d'état de nuire :

« firent si grant chière ensemble de boire et de menger, que aucuns d'eulx s'endormirent, les aultres s'enyvrèrent et laissèrent les gens de la ville quasi en non chaloir. Les Bruxellois, cognoissans de longtemps par expérience [...] présupposans qu'ils buveroient d'autant comme ils firent, par quoi l'on les pouroit surprendre en desroy <sup>369</sup>».

Ulrich de Ribeaupierre affirme, lors du soulèvement paysan de 1525 en Lorraine, que les lansquenets ont vidé les caves des villages qu'ils ont traversés et qu'ils sont totalement

---

<sup>364</sup> Mesurée de façon qualitative, l'ivresse est définie comme « les excès qu'on fait volontairement, ôtent l'usage de la raison, ou la trouble considerablement » (Pontas, Jean. *Dictionnaire des cas de conscience ou decision des plus considerables difficultez touchant la Morale et la Discipline Eclésiastique*, t. III, p. 1428), elle est basée sur les excès de boisson, le désir immodéré et la perte de la raison (Lecoutre, Matthieu. *Ivresse et ivrognerie dans la France moderne*, PUFR/PUR, collection « Tables des Hommes », 2011, p. 38).

<sup>365</sup> Capitaine-général des lansquenets au service de François I<sup>er</sup>.

<sup>366</sup> Bonnivard, François. *Advis et devis de la source de l'idolatrie et tyrannie papale*, éd. Jean-Jacques Chaponnière et Gustave Revilliod, Genève, 1856, p 158.

<sup>367</sup> Le Roux de Lincy, Antoine. *Recueil de chants historiques français. IIe série (XVIe siècle)*, Paris, 1842, p. 48-49.

<sup>368</sup> Garrier, Gilbert. *op. cit.*, p. 189.

<sup>369</sup> Molinet, Jean. *op. cit.*, p. 487-488. Voir également Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 65.

ivres<sup>370</sup>. Cette réputation de buveur suit les lansquenets jusqu'à la fin de l'arc temporel analysé. Il semble ainsi qu'il s'agit d'une constante. En ce sens, le sieur de Vieilleville relate dans ses mémoires la familiarité entre la boisson et le lansquenet :

« la plupart du villaige en pante, où estoient cinq enseignes de lansquenets et aultant de cornettes reithres. Et, quart de lieue premier que d'approcher le villaige, les trois aultres compaignons le vindrent trouver, qui luy dirent qu'il y faisoit bon, et que les Allemands estoient desja en leur *schloffroncq* ; qui fut cause que M. de Vieilleville en bailla l'un à M. le comte de Sault, avec ses chevaux ligiers, et cent harquebuziers ; l'autre à M. de Boysjourdan avec pareil nombre ; le tiers au capitaine Bronvilliers, qui menoit le reste des harquebuziers ; et le quart qu'il retint pour luy, ayant le hôt de la gendarmerie : toutes lesquelles troupes vindrent ensemble, bien guydées, par quatre advenues, donner de telle furie dedans le villaige, avec un si grand bruiet de trompettes, tambours et harquebuzades, que tous ces Allemands espouvantez furent surcueillis de si près, qu'ils n'eurent pas loysir de se recognoistre ; et les tuoit-on à taz, par les rues et maisons, sans misericorde de nostre costé, et sans aulcune ou bien petite resistance du leur<sup>371</sup> ».

Vieilleville va jusqu'à emprunter une expression allemande, *schloffroncq*<sup>372</sup>. Cette pratique soulevée par le maréchal désigne le moment dans la soirée où les lansquenets se retirent entre eux pour boire en toute convivialité. Il s'agit de « sortir de table que à neuf ou dix heures du soir. Et durant ce temps, on n'oseroit leur parler d'affaires, par la crainte qu'ils ont qu'on les veuille surprendre parmi leurs buvettes, qu'ils appellent *schlofftroumert*<sup>373</sup> ». L'excès de leur consommation peut se retrouver également dans l'exagération des contemporains, notamment dans les commentaires de Brantôme :

« Faut noter une chose, que si les gens et lansquenets de ce Framsberg firent du mal à Rome, ilz en firent bien autant dans Naples quand ilz y furent assiégés et enserrez : car lors qu'ilz y entrèrent il y avoit des vivres et des vins pour deux ans ; mais ilz y gouspillèrent, beurent et mangèrent tout avec une gloutonnie que, sans le malheur qui arriva à M. de l'Autreg et à toute son armée de maladies, de pestes et de mortz, la ville estoit troussée<sup>374</sup> »

---

<sup>370</sup> Bischoff, Georges. *La guerre des Paysans, l'Alsace et la révolution du Bundschuh 1493-1525*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2010, p. 202.

<sup>371</sup> Vieilleville, François de Scépeaux, sire de. *op. cit.*, p. 37-38.

<sup>372</sup> Terme que l'on retrouve également sous la forme de *schlofftroumert* – *Schlaftrunk*.

<sup>373</sup> Birlinger, Anton et Fridrich Pfaff. *Alemannia: Zeitschrift für sprache, litteratur und volkskunde des Elsasses und Oberrheins*, Freiburg, 1885, vol. 1, p. 263.

<sup>374</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, p. 354-355.

Brantôme rajoute que ces « canailles de lansquenetz en moins d'un rien eurent tout dissipé et ravagé, ainsi que j'ay ouy dire dans Naples à aucuns qui estoient vivans de ce temps là ; et eut-on toutes les peines du monde à les ranger en bonne pollice <sup>375</sup>».

Cette culture de l'enivrement excessif des lansquenets amène des écarts de comportements qui confirment et alimentent leur réputation d'ivrognes. Les capitaines prenaient garde, par exemple, lorsqu'il y avait des lansquenets en garnison, car « les lansquenetz, de mesmes les falloit chasser dès l'abord car il voyoit bien que ce sont gens mutins quand ilz viennent à la disette du pain et du vin <sup>376</sup>». Ils sont en effet reconnus par « de grands capitaines » pour être « mal reiglez et fort subjectx à leurs bouches <sup>377</sup>». En février 1524, alors que 2000 lansquenets traversent Pont-Saint-Maxence, le commissaire rencontre la communauté afin d'obtenir 4 muids de vin, un tonneau de harengs tout en répétant « le plus de vin possible <sup>378</sup>». Les lansquenets mettent ainsi en scène cet excès de la consommation d'alcool qui devient un marqueur identitaire puisque les contemporains l'appréhendent. Ils en prennent compte lorsqu'ils doivent commander un de leur régiment. En matière d'enivrement, ils savent qu'« il falloit plus amplement permettre le boire aux Lansquenets <sup>379</sup>».

### **Les dépenses : désordre public lié à la culture de l'excès**

Le XVI<sup>e</sup> siècle est une période de transition dans la lutte contre l'ivrognerie. Les cabarets et les tavernes incarnent vers la fin du Moyen Âge de plus en plus des lieux de débauches et d'excès<sup>380</sup>. Les troubles à l'ordre public que l'ivrognerie provoque amènent les autorités à légiférer, notamment lorsqu'il est question de loger des soldats prédisposés au tumulte<sup>381</sup>. L'enivrement est considéré moins néfaste qu'un vol, un « larcin simple<sup>382</sup> »,

---

<sup>375</sup> *Ibid*, t. IV, p. 225 « Lorsque le prince d'Orange les tint enserrez dans Naples, au siège de M. de Lautrec, il y avoit dans la ville des vivres pour nourrir tout ce qui estoit dedans, et mesmes du vin pour plus de deux ans, tellement que les canailles de lansquenetz en moins d'un rien eurent tout dissipé et ravagé ».

<sup>376</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. t. IV, p. 57.

<sup>377</sup> *Ibid*, t. I, p. 355.

<sup>378</sup> AM Senlis, BB 5, fol. 210r, cité dans Potter, David. *Renaissance France at War*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2008, p. 245.

<sup>379</sup> Giovio, Paulo, *op. cit.*, p. 310.

<sup>380</sup> Hervé, Martin. *Mentalités médiévales XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1996, t. I, p. 266.

<sup>381</sup> Muchembled, Robert. *Société, cultures et mentalités dans la France moderne XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Collin, 1990, p. 84.

<sup>382</sup> Lecoutre, Matthieu. *op. cit.*, p. 32.

qui est puni du fouet. Le contrôle de l'alcool passe alors par les ordonnances. Il y a restriction comportementale afin d'améliorer l'efficacité des combattants et la discipline des hommes. Dans les ordonnances, il est clairement expliqué que les lansquenets ne peuvent boire pendant leur service rendu au roi de France, alors que ce point passe sous silence pour les autres types de troupes<sup>383</sup>. Il y a une intention d'encadrer un comportement spécifique à un groupe.

L'enivrement est perturbateur de l'ordre établi, mais il opère également comme pratique sociale permettant de maintenir le moral, d'une part, et, d'autre part, à éviter les crises susceptibles de mettre en péril la cohésion du groupe. Il y a une convivialité créée par une consommation d'alcool partagée<sup>384</sup>. Passage du cloisonnement à l'union, s'enivrer est le liant qui construit l'unité des lansquenets. L'alcool est comme une poignée de main<sup>385</sup>. En effet, les sources mettent très peu en lumière d'autres groupes de combattants saouls, outre parfois les aventuriers français. Propre à tous les combattants, cette réalité pratique qu'est la consommation d'alcool hisse les lansquenets à la fonction de contre-modèle de discipline militaire. Une mention en est faite par Jean d'Auton quand « ung des cent Allemans du Roy, lequel avoit ce jour dringué d'autant, et tout yvre s'estoit mys hors la foule de ses compaignons, une hallebarde au poing<sup>386</sup> ». Le Suisse apparaît seul. Il est le seul homme de sa compagnie à être ivre pendant le service et démontre une pratique d'enivrement individuelle. En ce qui a trait aux lansquenets, comme dans les exemples précédents, c'est une pratique qui se présente toujours en groupe. De boire en compagnie peut engendrer des débordements. Cet *habitus* alimente une dimension dangereuse et redoutée de la justice militaire, parce qu'il y a pour l'individu un double combat de l'honneur masculin : boire autant que l'autre tout en gardant contrôle sur soi<sup>387</sup>. D'ailleurs, l'article de l'ordonnance de 1527 les concernant stipule « qu'ilz ne contraindront les ungs les autres de boyre d'autant, durant qu'ilz seront au service du roy, sur peyne d'en estre

---

<sup>383</sup> Voir Bessey, Valérie. *Construire l'armée française, textes fondateurs des institutions militaires*, Turnhout, Brepols, 2006, t. I.

<sup>384</sup> Prévot, Emmanuelle. *op. cit.*

<sup>385</sup> Brennan, Thomas Edward. *Public Drinking and Popular Culture in Eighteenth-Century*, Princeton, Princeton University Press, 1988, p. 220.

<sup>386</sup> Auton, Jean d', *op. cit.*, t. III, p. 268-269.

<sup>387</sup> Hunterbrinker, Jan Willem. « *Fromme Knechte* » und « *Garteteufel* » *Söldner als soziale Gruppe im 16. Und 17. Jahrhundert*, Constance, UVK Verlagsgesellschaft mbH, 2010, p. 136.

pugnitz<sup>388</sup>». Outre la volonté de l'appareil militaire d'empêcher le boire soldatesque – par des châtiments corporels, la peine de mort étant exclue<sup>389</sup>–, il émerge surtout ici l'idée d'entraver la communion par l'alcool. Implicitement l'article indique un interdit, mais il met surtout l'accent sur la condamnation que « les uns les autres » s'enivrent ensemble. Sans doute l'obligation de se battre loin de chez soi, sur tous les théâtres de l'Europe, et d'endurer les affres de la guerre avait-elle renforcé leur esprit de corps et la cohésion des différents régiments de lansquenets.

Fait d'aller-retours permanents, les rythmes de la guerre favorisent les effets de désinhibition. Le temps des combats est un temps de consommation spontanée pour éloigner la peur, l'alcoolisation en temps de repos pour éloigner la routine. À chaque moment clé du quotidien l'alcool vient remplacer l'angoisse et le stress<sup>390</sup>. Plaisir ou thérapeutique, probablement un peu des deux, nos sources ne permettent de confirmer si la consommation excessive d'alcool des lansquenets est également due au dépaysement, au déclassement ou au manque de repères qui amèneraient une instabilité caractérielle propre à ces mercenaires dont la profession même repose sur la mobilité. Nous pouvons néanmoins nous avancer quant à l'angoisse de leur métier et le rôle de l'enivrement. Les lansquenets impériaux au siège de Marseille dépeints par Martin du Bellay illustrent bien ce point. En effet, rien ne va plus dans le camp impérial les assauts étant repoussés à chaque fois, le siège aboutissant nulle part, la famine et la peste faisant irruption, « leur sera force et contrainte de se saouler<sup>391</sup>». Nous pouvons également voir, lors d'après combats en Italie, des Allemands tenter de trouver logis et de pénétrer dans une « salle basse, plaine de poudre de canon et d'artillerie, estoient entrez vingt cinc ou trente Allemans, avecques du feu, pour visiter le logis, et, ainsi qu'ilz fasoyent leur recherche, trouverent du vin, et la se misrent a dringuer, tant que la douceur du brevaige leur fist oublier le danger du feu et de la poudre<sup>392</sup>».

---

<sup>388</sup> Bessey, Valérie, *op. cit.*, p. 170.

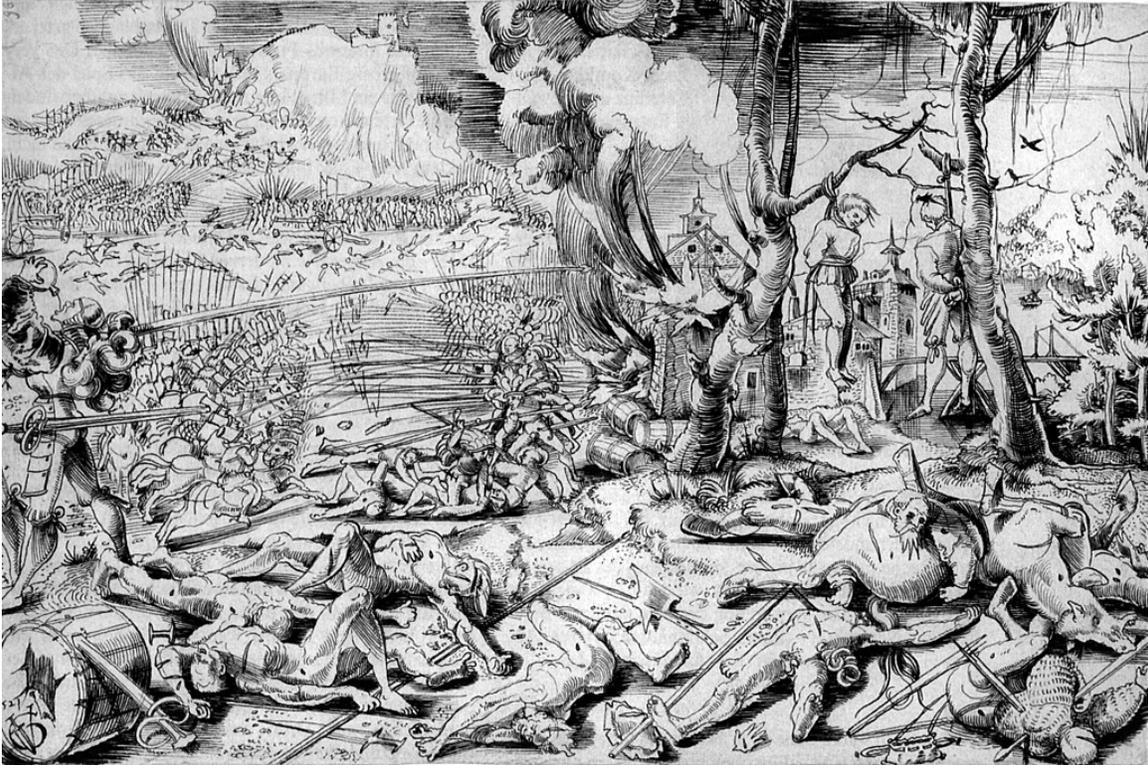
<sup>389</sup> Garnot Benoît. *Justice et société au XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ophrys, Synthèse Histoire, 2000, p. 181-185. L'absence de peine de mort laisse supposer que l'enivrement n'opère pas comme un danger à la survie de la société.

<sup>390</sup> Cochet, François. « 1914-1918 : l'alcool aux armées. Représentations et essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2, 222, 2006, [En ligne], <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2006-2-page-19.htm>, consulté le 28 avril 2018.

<sup>391</sup> Martin Du Bellay, *op. cit.*, t. III, p 173.

<sup>392</sup> Auton, Jean d'. *op. cit.*, p. 136.

*Horreurs de la guerre, Urs Graf, 1521, Kunstmuseum Basel.*



Cette image renvoie à la bataille de Marignan de septembre 1515. Les représentations de bataille ne se dispensent pas de décrire les morts et les blessés, et soulignent parfois la cruauté des combats. Ici, les combattants piétinent leurs camarades tombés au sol. Les blessures profondes, les membres et les corps éparpillés témoignent de la force meurtrière des conflits. Si cette image illustre le théâtre des affrontements, elle met au premier plan certains traits caractéristiques de l'imaginaire des lansquenets : à gauche un lansquenet se désaltère en buvant un liquide que l'on imagine aisément ne pas être de l'eau ; au centre les morts et les blessés dénudés pour la plupart suite au dépouillement des cadavres ; et à droite des pendus qui peuvent être des ennemis subissant le sort du vaincu ou des soldats criminels. La scène est frappante à plusieurs égards, mais elle rend compte de la rudesse du quotidien du lansquenet et de l'apprêt des combats.

L'image que véhicule l'homme ivre peut aussi faire référence à d'autres représentations que nous avons déjà vues du lansquenet dans la société d'Ancien Régime. L'alcool renverse l'ordre chrétien des choses<sup>393</sup>. Il y a une identification de l'enivré au monde animal, que ce soit dans son comportement ou dans son être. L'ivresse, par sa nature et ses conséquences, apparaît comme un péché charnel de gourmandise. Les humanistes reprennent cette identification de l'enivré au monde animal en pensant que l'ivresse est source de corruption des corps<sup>394</sup>. En ce cas, l'homme ivre ressemble alors plus à une bête qu'à l'image de Dieu, ce qui projette une image des lansquenets où ils sont « plus grossiers qu'autres nations <sup>395</sup>». Dans une logique néoplatonicienne, le corps est le réceptacle des formes du vivant, un « corps microcosme <sup>396</sup>». C'est au travers le comportement de celui-ci que les contemporains peuvent identifier la corruption qui a atteint l'individu et qui se voit beaucoup dans l'iconographie des lansquenets<sup>397</sup>. Il s'agit d'un vice trivial qui s'apparente – et qui s'accompagne souvent – au blasphème, voire qui pousse à d'autres péchés également<sup>398</sup>. L'enivrement et le blasphème sont d'ailleurs abordés et encadrés de la même façon dans l'ordonnance de Louis XII du 9 mars 1510<sup>399</sup>.

L'ivrognerie est alors perçue comme un vice grossier et brutal, parce qu'elle échauffe les esprits, mais également parce qu'elle provoque une dépense ruineuse<sup>400</sup>. En effet, les lansquenets apparaissent pour les contemporains comme étant « grandz despensiers <sup>401</sup>», autant dans la boisson que dans les jeux. Les problèmes civils que posent les jeux de hasard et d'argent, notamment les dettes de jeu, constituent l'enjeu essentiel de son encadrement par les lois promulguées par François I<sup>er</sup><sup>402</sup>. L'argent acquis lors d'un jeu ne choquait pas les autorités civiles, si le hasard ne s'en mêlait pas. La critique et

---

<sup>393</sup> Balinghem, Antoine de. *Aprèsdinees et propos de table contre l'excez au boire, et au manger pour vivre longuement sainement et saintement. Dialogisez entre un prince et sept scavants personnages : un theologien, canoniste, jurisconsulte, politique, medecin, philosophe moral, et historien*, Lille, 1615, p. 90.

<sup>394</sup> Lecoutre, Matthieu. *op. cit.*, p. 115.

<sup>395</sup> Tavannes, Guillaume de Saulx, seigneur de. *op. cit.*, p. 97.

<sup>396</sup> Lecoutre, Matthieu. *op. cit.*, p. 116.

<sup>397</sup> Jahan, Sébastien. *op. cit.*, p. 14 et Rogg, Matthias. *op. cit.*, p. 87-94.

<sup>398</sup> Lecoutre, Matthieu. *op. cit.*, p. 32.

<sup>399</sup> Isambert, François-André et al., *op. cit.*, t. XI, p. 569-572.

<sup>400</sup> Lecoutre, Matthieu. *op. cit.*, p. 147.

<sup>401</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, p. 224.

<sup>402</sup> Belmas, Élisabeth. *op. cit.*, p. 90.

l'identification des contemporains se font ainsi autant à l'égard de leur consommation excessive d'alcool que le jeu auquel les lansquenets s'adonnent. L'un vient rarement sans l'autre<sup>403</sup>. La perspective d'un profit rapide n'est pas le seul élément original du jeu toutefois. Mal perçu, faisant référence à une personne sans travail ou oisive, le jeu comme forme de divertissement étaient le bienvenue<sup>404</sup>. D'abord aux dés, puis aux cartes dans la seconde partie du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>405</sup>, les lansquenets y dépensent rapidement leur argent et peuvent facilement avoir des ennuis et s'endetter. L'argent constitue d'ailleurs un des motifs majeurs de querelles dans le camp. En 1553, le sieur de Vieilleville relate un passage où des lansquenets jouent et il souligne la fermeté qu'il a face au jeu pour maintenir le bon ordre dans la ville de Metz. En effet, « il ne s'esmeut une seule querelle » entre les deux lansquenets « dont l'un tua l'autre en plaine rue ; mais tous deux, tant le mort que le vif, furent decapitez pour servir d'exemple<sup>406</sup> ». L'ordonnance de 1527 mentionne le fait que « aucun compaignon n'emportera riens sur le jeu à ung autre, sans son voulloir et consentement et qu'ilz ne feront faulx jeuz en quelque manière que ce soit<sup>407</sup> », parce que « ce sont jeuz qui engendrent vouluntiers noises, débatz et disentions<sup>408</sup> ».

Le jeu est considéré comme une débauche. Il y a un usage excessif des plaisirs, notamment lorsqu'il est question de tricherie. Le discours du XVI<sup>e</sup> siècle lie le jeu au péché originel<sup>409</sup>. Jeu et déchéance humaine, jeu et malheur vont de pair dans l'esprit des contemporains<sup>410</sup>. En plus, le jeu est une source de conflit d'indiscipline, le profit d'une

---

<sup>403</sup> Hunterbrinker, Jan Willem. *op. cit.*, p. 132.

<sup>404</sup> *Ibid.*, p. 134. Peter Burschel a mis de l'avant la stigmatisation moderne des fantassins comme vagabond, puis « fainéants » a non seulement nié leur misère, mais a également ignoré le fait que le travail devenait de plus en plus rare. Dans le cas des lansquenets, le rejet du travail manuel n'était pas seulement une question de diffamation, les lansquenets l'avaient défendu comme privilège de leur statut particulier de « freien Kriegsmann ». Les chansons de lansquenets opposent souvent la vie des ouvriers à la vie sans travail des lansquenets. Les accusations de paresse ne sont pas nécessairement sans fondement. Cela met en lumière la manière dont les perspectives civiles et la représentation de soi du lansquenet interprètent différemment le comportement des militaires : pour l'un il s'agit de la revendication d'un privilège issu de leur statut particulier, pour l'autre de paresse décadente (Burschel, Peter. *op. cit.*, p. 308 et Baumann, Reinhard. *op. cit.*, p. 121).

<sup>405</sup> Rogg, Matthias. *op. cit.*, p. 87.

<sup>406</sup> Vieilleville, François de Scépeaux, sire de. *op. cit.*, p. 132.

<sup>407</sup> Bessey, Valérie. *op. cit.*, p. 169.

<sup>408</sup> *Ibid.*, p. 178. L'ordonnance de 1550 est encore plus intransigeante sur la question : « Le soldat qui pipera au jeu, ou desrobera les armes d'un autre, sera pendu & estranglé » (*Les edicts et ordonnances de France*, *op. cit.*, p. 977).

<sup>409</sup> Belmas, Élisabeth. *op. cit.*, p. 26.

<sup>410</sup> Mehl, Jean-Michel. *Les Jeux au royaume de France du XIII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1990, p. 314-319.

partie signifiant la perte de l'autre ; une perte monétaire d'abord, mais également une perte personnelle d'honneur à l'origine parfois de querelles menaçant l'ordre<sup>411</sup>. Le désir de gain est tel<sup>412</sup>, il n'y a pas de jeu sans gage d'argent, que les soldats n'hésitent pas à tricher afin de remporter la mise. Un évènement nous est rapporté par Ambroise Paré :

« Je vis une chose de grande remarque : c'est qu'un soldat donna en ma presence un coup de halebarde sur la teste de l'un de ses compagnons, penetrant jusques à la cavité du ventricule senestre du cerveau, sans qu'il tombast en terre. Cestuy qu'il frappa, disoit qu'il avoit entendu l'auoit pippé au dez, & auoit tiré de luy une grande somme d'argent, & estoit coustumier de pipper. On m'appella pour le penser : ce que je fis, comme par acquit, sçachant que bien-tost il devoit mouir<sup>413</sup>».

L'exemple ci-dessus s'achève avec la mort d'un homme, il n'est donc pas surprenant de voir que « piper au jeu amène dispute et désordre<sup>414</sup>». Pour les théologiens, moralistes et juristes du XVI<sup>e</sup> siècle sont « effrayés par les désordres que cause la fureur du jeu<sup>415</sup> ». Les contentieux provoqués par le jeu peuvent se produire entre lansquenets, mais également avec d'autres troupes de l'armée française, voire avec des civils. Le logement chez l'habitant, et notamment dans les tavernes et cabarets, favorise les rixes entre lansquenets et civils. Le 23 juillet 1513, deux lansquenets sont retrouvés morts à Lyon, assassinés par deux aventuriers, Picard-Joyeux et Janot<sup>416</sup>. Le rôle de la taverne est indéniable, car elle sera fermée par le prévôt par la suite<sup>417</sup>. De cette manière, le jeu, souvent lié à l'alcool, introduit aisément des perturbations dans l'ordre militaire et constitue un excès dans sa pratique de dépenses ruineuses<sup>418</sup>. En outre, dans le contexte d'éclatement religieux, les lansquenets jouant aux dés sont dépeints de façon didactique comme étant les serviteurs d'une mauvaise autorité<sup>419</sup>. La production et la diffusion de cette représentation servent les

---

<sup>411</sup> Hunterbrinker, Jan Willem. *op. cit.*, p. 131.

<sup>412</sup> Érasme affirme que la guerre est menée « par des meurtriers, par des criminels, par des joueurs, par des corrupteurs, par les plus sordides des soldats loués, pour qui la vie est moins précieuse qu'un misérable gain » (Gerlo, Alois et Paul Foriers. *Correspondance d'Érasme*, par M. Delcourt, Bruxelles, 1967, lettre n° 288, p. 523).

<sup>413</sup> Paré, Amboise. *op. cit.*, p. 784.

<sup>414</sup> Tavannes, Guillaume de Saulx, seigneur de. *op. cit.*, p. 99.

<sup>415</sup> Belmas, Elisabeth. *op. cit.*, p. 24.

<sup>416</sup> AM Lyon, BB 30, f° 222. Voir également Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 139.

<sup>417</sup> AM Lyon, CC 616, n° 41.

<sup>418</sup> La mode des lansquenets, les vêtements qu'ils portent peuvent également être perçus comme un signe de dépenses ruineuses (Huntebrinker, Jan Willem. *art. cit.*, p. 96).

<sup>419</sup> Notamment dans l'iconographie, les dés ou les cartes sont des attributs qui permettent d'identifier le lansquenets (Hunterbrinker, Jan Willem. *op. cit.*, p. 132).

autorités qui emploient le lansquenet joueur comme instrument pour démontrer l'écart moral du jeu.

La dimension sociale et culturelle de l'enivrement permet d'établir une identification au groupe de lansquenets. En effet, leur pratique d'enivrement et l'image véhiculée d'ivrogne participent à la construction d'un marqueur identitaire. La représentation de l'ivrognerie qui en est faite s'entrelace avec des représentations d'un autre ordre comme l'être grossier, mais également comme rite de virilisation en lien avec l'image du prédateur sexuel<sup>420</sup>. Les pratiques d'enivrement des lansquenets font office de marqueur identitaire dans la mesure où, d'une part, les pratiques d'alcoolisation démontrent une spécificité qui repose sur l'excès de la consommation, excès pour refouler le quotidien et la réalité immédiate faite de dangers – nous avons déjà vu qu'il y a une culture du mépris de la douleur physique chez les lansquenets, nous nous demandons s'il y a également un mépris moral ? D'autre part, la consommation d'alcool construit un fort lien social propre au groupe – les lansquenets se représentant d'ailleurs comme un ordre au sens médiéval du terme<sup>421</sup> – qui favorise une identification des membres étant donné la forte cohésion de la troupe.

---

<sup>420</sup> Rüter, Stefanie. *op. cit.*, p. 200.

<sup>421</sup> *Ibid.* p. 195.

## Chapitre IV

### « Vous sçavez de quelle gratieuseté usent les lansquenets<sup>422</sup> », mort et terreur comme pratique identitaire

S'il y a bien un aspect qui rassemble l'ensemble des combattants dans les représentations modernes, c'est indéniablement la figure prédatrice qu'ils incarnent. Il constitue autant pour les populations civiles que les autres combattants, amis comme ennemis, une menace. François Guichardin se désole ainsi de la destruction des terres avoisinant Venise, car les Allemands « pillaient et ravageaient tout le pays dont tous les habitants s'étaient enfuis [...] et en toute chose, l'impiété des soldats du pape et des autres Italiens n'étaient pas la moindre [...] de s'acharner cruellement contre les splendeurs et les ornements de la patrie commune<sup>423</sup> ». Ce trait d'homme nuisible est projeté sur les fantassins alors que les gens d'armes ne se voient pas qualifier par les témoins contemporains de termes très péjoratifs à la différence des gens de pieds « qu'on [...] estimoit plustost favez et esprits diaboliques, que hommes mortels<sup>424</sup> ». Une image d'hommes encore plus brutaux est attribuée aux lansquenets. À la fois issue des exactions commises sur les territoires où ils officient et de leur usage d'une violence démesurée, à la fois de leur origine sociale, la violence exercée paraît sortir des normes.

La violence donnée surgit dans différents contextes. D'une part dans l'illégalité comme à l'occasion de la maraude ou d'abus contre les groupes vulnérables, d'autre part dans la légalité comme lors du sac d'une ville ou de l'affrontement. Cette violence professionnelle est donc aussi une partie du quotidien du militaire qui l'exerce. Là encore, les lansquenets se démarquent par l'usage d'une violence excessive portée non seulement à autrui, mais encore sur « l'organisation même du corps social »<sup>425</sup>. Ces excès se retrouvent dans des pratiques comme le pillage et la rapine, une insubordination chronique qui mène parfois à des massacres ou encore une violence dirigée contre les personnes jouissant théoriquement d'immunité, les ecclésiastiques, les femmes et les enfants.

---

<sup>422</sup> Du Bellay, Martin. *op. cit.*, p. 449.

<sup>423</sup> Guicciardini, Francesco. *op. cit.*, t. I, p. 880-881.

<sup>424</sup> Rabutin, François de. *op. cit.*, t. I, p. 162.

<sup>425</sup> Gauvard, Claude. « Rumeur et gens de guerre dans le royaume de France au milieu du XV<sup>e</sup> siècle », *Hypothèses*, 1, 4, 2001, p. 281-292.

## « Le plus méchant paillard du monde<sup>426</sup> »

Au cœur de la guerre et pendant toute la période moderne, le pillage n'est pas l'apanage des lansquenets lorsque l'appareil militaire n'a pas les moyens de ses ambitions. Moyen d'acquérir du butin, solution aux différents problèmes de l'armée, toutes les « nations » de combattants s'y adonnent. Pourtant, le caractère presque systématique du pillage et des actes de violence perpétrés par les lansquenets relève de leur culture de l'excès qui menace parfois l'ordre établi. Cette image de pilleurs dépasse les frontières du royaume de France. En Angleterre aussi au XVI<sup>e</sup> siècle, les exactions commises par les soldats sont régulièrement attribuées aux mercenaires germaniques<sup>427</sup>. Les enseignes de lansquenets « belle [s], grande [s] et bien armée [s]<sup>428</sup> » offrent aux témoins des scènes de brutalités comme le souligne Robert de La Marck en décembre 1515 alors qu'« avoit entendu le Roi que les lansquenets ausquels il avoit donné congé passer le royaume de France, faisoient tout plein de mal, et, par especial, la noire bande<sup>429</sup> ».

La pratique du pillage est pourtant encadrée par les ordonnances et condamnée dans bien des cas. Lors du « voyage d'Allemagne » en 1552, il était « difficile de tenir si estroit les soldars, qu'il ne se face quelque insolence, dont aucuns lansquenets insolens s'estimans estre en terre d'ennemis, tuerent quantité de bestail, & pillerent quelques maisons : mais d'iceux furent punis six corporellement, pandus & estranglez, & servirent d'enseigne aux passans.<sup>430</sup> » Lors du siège et de la prise d'Yvoy, en 1552, le sieur de Vieilleville mentionne que :

« [L]'on fist retirer à son de tambour, arriere de la ville plus de quart de lieue, toutes les bandes de gens de pied, de quelque nation qu'elles fussent, sans sçavoir pourquoy ; mais après cela M. le connestable y fist tout aussitost entrer sa compaignie et celle de son fils aîné Montmorency, pour la garde d'icelle. Dequoy les bandes françaises et lansquenets irritées y entrerent par la petite bresche de la porte du pont, de quoy l'on ne se donnoit pas garde, et la saccagerent et pillerent, quelque ordre que l'on y sceut mettre, disants qu'ils avoient eu toute la fatigue, estre tousjours aux tranchées et à la bouche du

---

<sup>426</sup> Michel François. *Correspondances du cardinal François de Tournon*, Paris, « Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences historiques et philologiques », 1946, p. 200.

<sup>427</sup> Grummitt, David. « Changing Perceptions of the Soldier in Late Medieval England », dans Kleineke, Hannes (éd.), *The Fifteenth Century X: Parliament, Personalities and Power. Papers Presented to Linda S. Clark*, Woodbridge, Boydell Press, 2011, p. 189-202.

<sup>428</sup> Florange, Robert de La Marck, seigneur de. *op. cit.*, p. 39.

<sup>429</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>430</sup> Bouchet, Jean. *Annales d'Aquitaine*, Poitiers, chez Abraham Mounin, 1644, p. 631.

canon, et qu'on les privoit de leur esperance contre toutes les usances et loix de la guerre, estant chose non jamais encores ouye, veue ny praticquée par tous les status anciens et nouveaux de l'ordre et discipline militaire, que les gens de cheval fussent preferez en fait de garde de ville aux gens de pied<sup>431</sup> ».

Le passage est fort représentatif des tensions qui se nouent autour de certaines pratiques des gens de guerre. Alors que les fantassins considèrent le pillage comme étant légitime par le droit de la guerre, ils se sentent également floués de ne pas avoir accéder à la ville alors que les gens d'armes le peuvent<sup>432</sup>. En 1552, l'appareil militaire français s'est doté d'outils et de méthodes afin de discipliner les gens de guerre de façon plus rigoureuse. C'est notamment le cas de l'ensemble des ordonnances afin de discipliner les troupes et les punitions corporelles. Parfois, il s'agissait également de méthodes nées de la fréquentation des mercenaires germaniques et de l'expérience de guerre des capitaines. Quelques années plus tard, lors de la prise de Thionville, Blaise de Monluc rapporte ainsi que ce même sire de Vieilleville lui avait demandé de l'aider pour surveiller à ce que les fantassins ne passent par-dessus les murailles de la ville et ne la pillent. La compagnie de gens d'armes du sire de Vieilleville se voit ainsi épaulée d'hommes de pied, ceux de Monluc, pour mener à bien leur mission de surveillance<sup>433</sup>. Cette confrontation des capitaines face aux troupes étrangères reste tout de même risquée, voir dangereuse. En 1512, le seigneur Fleurance tente de se défaire des régiments de lansquenets qu'il avait levés pour marcher sur Trèves. Les mercenaires se mutinent alors et s'en prennent au seigneur de La Marck qui y « eschappa du mieux qu'il p[u] »<sup>434</sup>. Ajoutées aux tensions entre les différents groupes de combattants, les mutineries peuvent se transformer en véritable champ de bataille au sein même du camp où « mourr [aient] des gens beaucoup »<sup>435</sup>. Les privilèges juridiques des lansquenets avaient aussi pour conséquence de réduire les sanctions disciplinaires, notamment lorsqu'ils estimaient que le criminel – leur frère d'armes – avait agi conformément aux normes en vigueur, et cela même si ce n'est pas le cas.

Le pillage est en effet une occasion de réaliser un gain pécuniaire. Pour des hommes à la vie précaire et dont l'une des motivations est l'enrichissement, le pillage en est la

---

<sup>431</sup> Vieilleville, François de Scépeaux, sire de. *op. cit.*, p. 458.

<sup>432</sup> Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 305.

<sup>433</sup> Monluc, Blaise de. *op. cit.*, t. II, p. 292.

<sup>434</sup> Florange, Robert de La Marck, seigneur de. *op. cit.*, p. 243.

<sup>435</sup> Du Bellay, Martin, *op. cit.*, p. 304.

parfaite solution. De plus, ce motif individuel joint parfois les intérêts des commandants pour lesquels le pillage sert aussi à des fins tactiques. C'est par exemple le cas à Barcelonnette en 1536, où les lansquenets de Guillaume de Fürstenberg se déchaînent<sup>436</sup>. Arrivant de Sisteron, les capitaines accordent le butin alors que la ville savoyarde n'a pas voulu se ranger du côté du royaume de France :

« Voilà pourquoi arrivèrent les lansquenets qui mirent à feu et à sang Barcelonnette, Saint-Estève et plusieurs autres places. Ils tuèrent, volèrent et commirent beaucoup de violences qu'il serait trop long à raconter. Je vous laisse à penser ce que font les soldats en des cas semblables. Dieu pardonne à celui qui en est la cause, car il est impossible de raconter tout le mal qu'ils y ont fait<sup>437</sup> ».

La réputation d'hommes violents et pillards des lansquenets est ainsi employée à des fins tactiques par le commandement pour réprimer des populations civiles révoltées. C'est encore le cas dans la vallée de la Tarentaise où les rebelles sont matés par les lansquenets de Fürstenberg qui se distinguent de leurs compagnons d'armes italiens lors des combats<sup>438</sup>. La Tarentaise ramenée dans l'obéissance du roi, le comte de Fürstenberg se trouvait déjà à Lyon pour réclamer la solde due. Le cardinal de Tournon écrit alors au roi : « Croyez, Sire, que c'est un terrible seigneur et qui connaît bien qui est le plus fort <sup>439</sup> ». Lorsque la révolte des Pitavds prend de l'ampleur en 1548 et alors qu'une petite troupe royale dirigée par Henri d'Albret avait échoué à rétablir l'ordre, Henri II somme Anne de Montmorency de prendre en main la répression. Pas moins de quatre enseignes de lansquenets, 2 000 hommes en tout, sont mobilisés pour la tâche et entament leur marche vers Bordeaux à partir de Toulouse. L'annonce de leur arrivée terrifie les révoltés qui ouvrent les portes de la ville au connétable. Les habitants « lui demanderent pour toute grace, qu'il ne fit point entrer dans leur ville les troupes Allemandes accoutumées au pillage <sup>440</sup> ». Le pillage est parfois une menace de la part des mutins, parfois la solution adoptée par le commandement

---

<sup>436</sup> Valbelle, Honorat de, *op. cit.*, p 282.

<sup>437</sup> *Ibid.*

<sup>438</sup> Paris, BnF, ms. fr. 5125, Lettres du cardinal de Tournon au roi, Lyon, le 23 octobre 1536 et du 4 novembre 1536. Les lansquenets qui y sont envoyés sous le commandement de Fürstenberg sont les restes de l'armée de la campagne de Provence de 1536. Le cardinal de Tournon a congédié une partie des Suisses et lansquenets, hormis les 6 000 hommes de Fürstenberg. Ils menaçaient initialement de mettre Vienne et Lyon au pillage à cause des nombreux retards de paiements. Ils pillèrent et ravagèrent finalement Saint-Symphorien-d'Ozon dans l'Isère (Michel François. *op. cit.*, p. 116 et 121).

<sup>439</sup> Lettre du cardinal au roi, daté de Lyon, le 10 novembre 1536 dans Michel François. *op. cit.*, p. 132.

<sup>440</sup> Thou, Jacques Auguste de. *Histoire universelle*, Londres, 1734, p. 345.

face aux carences de l'armée. En 1552, les enseignes de lansquenets qui occupent la ville d'Asti dans le Piedmont, menacent de piller la cité s'ils ne reçoivent pas leur paie. De la vaisselle en argent leur est alors distribuée par les officiers afin de ne pas engendrer plus de tumultes<sup>441</sup>.

Utilisés pour faire du profit ou pour obtenir un avantage tactique, les pillages donnent lieu à des débordements inévitables. Ces exactions, contre lesquelles les contemporains vitupèrent, constituent un marqueur identitaire des lansquenets. Elles sont commises non seulement contre les civils, mais également contre le clergé. En 1486, alors que Maximilien I<sup>er</sup> retourne à Valenciennes :

« nombres d'Allemans s'estoient retirés autour de Maubeuge et d'Avesnes, où ils pillèrent tout ; et ne desmouroit après eux ne qu'après feu ; et qui pis est, la maison des grises sœurs, et couvent des cordeliers d'Avesnes, lesquels, pendant la prise d'Avesnes, n'avoient jamais esté déprédés par les Francois ne mis au pillage, furent robes et desrobés de vestures ornemens et ustensiles, tellement que le gardien fut longuement en poursuite pour la reconvrance ; et toutefois les Allemans n'avoient cause de le faire, car le roy avoit préparé leur paiement<sup>442</sup> ».

En 1538, le seigneur de Grignan mène une enquête en Tarentaise et en Savoie et il peint un portrait des dévastations liées aux allées et venues des troupes du comte Guillaume de Fürstenberg. Deux ans plus tard, il affirme que les troupes :

« ne laissèrent rien à piller, rober et saccager églises, reliquaires, accoutrements d'églises, maisons de gentilshommes et châteaux, de piller dames et damoiselles jusqu'à leur chemisier et ont tirés les villages, montagnes et bois, de sorte qu'il n'y avait chose si bonne fust elle caché, qu'ils ne troussent et dérobaissent ensemble tout le bétail du pays disant que le sac du pays de Savoye leur estoit donné.<sup>443</sup> »

Tandis que les Français avaient laissé intact sans aucune rapine Maubeuge et Avesnes, les lansquenets de passage saccagèrent autant les villages que les lieux saints ne laissant que mort et destruction, et brulant méthodiquement chaque place<sup>444</sup>. Ils n'avaient reçu aucun ordre du commandement qui permettait la prise de butin – comme c'est le cas lors du sac d'une ville par exemple – et s'attaquèrent à des endroits théoriquement inviolables. En

---

<sup>441</sup> Boyvin de Villars, François. *op. cit*, p. 581.

<sup>442</sup> Molinet, Jean. *op. cit*, p. 130.

<sup>443</sup> AN, J 993 (2), fol. 63.

<sup>444</sup> *Ibid*, p. 245.

outre, « le roy avoit préparé leur paiement ». Le pillage n'eut donc pas lieu afin de compenser les carences de l'État ou de préparer une éventuelle démobilisation. Ils « n'avoient cause de le faire ». Dans le cas des troupes de Fürstenberg, les lansquenets s'adonnèrent au pillage en territoire allié alors en pleine campagne de Piedmont. Ce comportement contre les normes de la guerre, non justifiable et provocateur à l'endroit des autorités, caractérise les lansquenets parmi tous les combattants.

Navigant dans l'ambiguïté de leur engagement au service du royaume de France – ils prêtent en premier lieu un serment à l'empereur<sup>445</sup> – les lansquenets profitent de toutes les occasions pour sortir brigander. Louis XII, à la fin de sa campagne de 1514, place en garnison les régiments de lansquenets restants :

« C'est pourquoi le roi menaçait de courir s'accorder avec les autres, pour ne plus rester seul sous les coups de tous, d'autant qu'il était las des dépenses excessives et de l'insolence des soldats ; en effet, ayant engagé, pour la guerre de France, vingt mille fantassins allemands et n'ayant pu les avoir tous à son service avant que le roi d'Angleterre n'eût mis le camp devant Tournai, il les avait retenus en France, pour en disposer à temps si le besoin s'en faisait à nouveau sentir. Ces fantassins provoquaient à travers le pays des dommages infinis. <sup>446</sup>»

Plutôt que de garder les places où ils sont dépêchés, les lansquenets tirent avantage des pourparlers afin d'aller dévaliser le pays. Le fait d'être la garnison leur attribut l'avantage d'être la principale force armée du lieu. Devant défendre la place forte, les lansquenets exploitent le pays qu'ils doivent théoriquement sauvegarder. Les rassemblements de troupes, notamment à la frontière du royaume, en vue d'une prochaine campagne ou d'une éventuelle démobilisation sont également l'occasion de pillage. La logique peut être autre toutefois, il s'agit souvent de demander des contributions aux populations locales afin de soutenir les régiments. Un bourgeois de Ancy-sur-Moselle, Jehan Le Coullon, rapporte la venue de lansquenets dans sa ville :

« L'an 1542 fuist le commencement de douleurs. Car au moys de Juin le Roy François premier du nom desclaira la guerre contre l'empereur Charles estant lors en Affrique. Pour ces armées assembler, le conte Guillaume de

---

<sup>445</sup> Les archives municipales de Strasbourg, dans la série AA 1385 à 1388, regorgent d'édits, d'arrêts et d'ordonnances des empereurs Maximilien I<sup>er</sup>, de Charles Quint et de Ferdinand I<sup>er</sup>, de 1512 à 1559, condamnant les lansquenets à la solde de l'étranger. La plupart des menaces reposent sur la confiscation des biens et prises de corps. Les placards relancent d'ailleurs en mentionnant qu'une large offre de services sera lancée par l'Empereur afin de convaincre les mercenaires de revenir à sa solde.

<sup>446</sup> Guiccardini, Francesco. *op. cit.*, t. II, p. 21.

Furstemberg tenant son party, vint à Gorze et ès 4 mairies, assembler grand nombre de lansquenetz qui journellement venoient à sa soulde. Ils furent 30 jours à Ancy et estoient en nombre de 1350. La despance qu'ils firent fust grande excessivement. Il n'y eust logis, portant l'un l'autre, qu'il n'y fust beu 3 queue de vin. Ils tuèrent environ 1000 moutons sans les boeufz et vaches. L'armée quand elle partit, que fuist le 15 juillet, estoit de 3 à 4000 hommes. <sup>447</sup>»

Pendant près d'un mois, les habitants ont dû supporter la présence de ces troupes armées dont la contribution « fust grande excessivement ». L'image d'ivrogne revient d'ailleurs à la charge se mêlant à une représentation du lansquenet pillleur. Le témoignage met également de l'avant la dépendance des troupes aux populations civiles. En effet, les groupes armés doivent suivre les *bonnes villes* et les différentes *étapes* afin que leur soient alloués vivres, ustensile et logement<sup>448</sup>. Les débordements sont fréquents comme en témoigne les 55 ordonnances rédigées entre 1515 et 1538 qui tentent de réguler la relation entre les militaires et les civils lors de la réquisition de vivres<sup>449</sup>. La menace du pillage des lansquenets n'est jamais bien loin dans l'esprit des habitants et des militaires comme en témoigne le récit de Nicolas Volcyr alors que « les lansquenetz, en faisant leur entrée audit Pont, s'estoient soubdainement mis ès maisons, si comme ilz voulsissent piller la ville ; que ne fut sans grant paour et crainte du peuple<sup>450</sup> ». Ces sollicitations des lansquenets prenaient la forme suivante :

« Au mois de février 1537, le corps des lansquenets que le roi avait fait rassembler près de Douvens venait chaque jour à Mondicourt prendre du blé, de l'avoine, du foin, etc. C'était un pillage continuel qui dura pendant tout le temps qu'ils restèrent là, c'est-à-dire pendant deux mois. <sup>451</sup>»

---

<sup>447</sup> *Journal de Jean le Coullon 1537-1587*, publié et annoté par E. de Bouteiller, Paris, Librairie de D. Dumoulin, 1881, p. 4, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 298.

<sup>448</sup> Potter, David. *op. cit.*, p. 236-254. Les ordonnances encadrent ces haltes mentionnant : « ilz ne rompront ne emporteront les ustancilles et mesnaige des maisons où ilz seront, ne ne desmoliront ne brulleront lesdictes maisons, ne prendront le boys d'icelles, ne autrement ; et s'ilz le faisoient, répareront entièrement les dommaiges et intérestz qu'ilz y auront faictz sur leur gaiges et soulde, que pour ce le roy leur veult estre privé et arrestez » (Bessey, Valérie. *op. cit.*, p. 172).

<sup>449</sup> Potter, David. *op. cit.*, p. 249.

<sup>450</sup> Volcyr, Nicolas. *op. cit.*, p. 64.

<sup>451</sup> *Chroniques de Flandre et d'Artois par Louis Brésin ; analyse et extraits pour servir à l'histoire de ces provinces de 1482 à 1560*, par E. Mannier (éd.), Paris, Dumoulin, 1880, p. 306, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 298.

C'est encore une fois sur la longue durée que la présence des lansquenets se fait sentir sur les populations locales. Puis, comme dans le cas de la mise en garnison, il est difficile de maintenir la discipline militaire parmi les lansquenets qui dévalisent alors le pays.

Dangereux autant à son service qu'au service de l'ennemi, la monarchie tente de se défaire le plus rapidement possible de la présence de ces mercenaires. Afin de limiter les dégâts sur le chemin du retour, le roi paie une dernière solde aux lansquenets avant de les démobiliser. Il en va de même pour les mercenaires ennemis. De cette façon, François I<sup>er</sup> offre 18 000 écus à 9 000 lansquenets délaissés par l'Empereur pour qu'ils retournent en terre d'Empire sans dévaster le Piedmont<sup>452</sup>. Les négociations faites avec les lansquenets – octroi de paiements en échange d'un retour sans dommage – ne portent pas toujours fruit. C'est le cas notamment de la cité de Plaisance, en 1525, alors que des régiments de lansquenets font irruption à ses portes et que leur réputation les précède. Sur ces entrefaites, la ville de « Plaisance a accordé de paier quinze mil ducatz, affin que les lansquenetz n'entrassent dedans leurs villes, mais après qu'ils ont eu payé la dicte somme, les lansquenetz y sont entrez par force, lesquels y ont faict beaucoup de mal. <sup>453</sup>»

Les ordonnances et le cadre juridique étaient bien connus des lansquenets qui n'avaient manifestement pas le droit au pillage, mais ils entamèrent quand même leurs exactions. Cela relève de deux éléments. D'une part, ils entretiennent leur représentation de pilliers qui peut leur être fort utile, notamment pour terroriser les populations civiles. D'autre part, ils n'avaient pas à craindre des réprimandes de la part de la justice royale, car elle n'avait pas les moyens, dans les contextes décrits, d'arrêter et de punir les coupables. C'est lors de leurs déplacements que les lansquenets sont les plus dangereux pour les populations civiles. Philippe de Clèves dans son traité militaire conseille d'ailleurs de ne laisser aucun soldat s'écarter de l'armée pour éviter tout pillage, sous peine d'être emprisonné<sup>454</sup>. Les communautés paysannes ne sont pas toujours assez organisées et équipées pour leur faire face, de même que l'autorité publique qui essaye à tout prix d'éviter la violence. Ainsi, la présence de ses mercenaires étrangers était aussi nécessaire aux armées du roi de France qu'elle était dangereuse pour les populations civiles.

---

<sup>452</sup> *Cronique du Roy François...*, *op. cit.*, p. 181-182.

<sup>453</sup> *Journal d'un bourgeois de Paris...*, *op. cit.*, p. 240.

<sup>454</sup> Ravenstein, Philippe de Clèves, seigneur de. *Instruction de toutes manieres de guerroyer, tant par terre que par mer, & des choses y servantes*, Paris, chez Guillaume Morel, 1558, p. 23-24.

Cette inefficacité de l'autorité royale, amène les communautés civiles et locales à agir d'elles-mêmes contre les criminels. Les réactions sont diverses, de l'amadouement – Amiens par exemple, sous Louis XII, offrit des tonneaux de cervoise à une bande de lansquenets logeant à Boves « affin de eviter qu'ilz ne passessent par dedens ceste ville<sup>455</sup> » –, à la simple prise d'informations – un ensemble de courriers secrets circulants entre les villes picardes rapportent le mouvement d'une bande de lansquenets en 1517<sup>456</sup> –, aux représailles<sup>457</sup> en passant par la justice.

Plusieurs mesures sont alors prises pour éviter ces rapines excessives. Pillant tout le pays, les petits groupes de lansquenets démobilisés sont sans contredit une cible pour les populations civiles ou les autorités locales qui cherchent vengeance. Hunterbrinker a mis en lumière que les contemporains faisaient la différence entre la nécessité du mercenaire d'errer pour trouver du travail – que ce soit pour rejoindre une montre ou retourner chez lui – et les flâneries illégitimes des *Gartknechte*<sup>458</sup>. Ceux-ci sont des soldats démobilisés qui tente de survivre en mendiant et en commettant des crimes de différents degrés. Ils se joignaient à des groupes vagabonds et menaçaient ainsi la sécurité de régions entières. Des Flandres au Rhin, du Rhin au Piedmont, toutes bourgades et villes sont sous l'ombre d'exactions de ces mercenaires. Les régiments ainsi renvoyés sont souvent accompagnés d'une part pour encadrer leur parcours et, d'autre part, pour les empêcher de mettre à feu et à sang les régions qu'ils traversent :

« Quant aux estrangers, les Allemans, tant reitres que lansquenets, demanderent M. de Nevers, pource qu'il est prince de l'une des plus anciennes maisons de la Germanie, pour les mettre hors des limites de France, et pour leur estre seureté d'une grande partie de leur solde, qui leur estoit deuë<sup>459</sup> ».

---

<sup>455</sup> Paresys, Isabelle. *Aux marges du royaume: violence, justice et société en Picardie sous François I<sup>er</sup>*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 317.

<sup>456</sup> *Ibid*, p. 308.

<sup>457</sup> « Le Roy [...] envoya ses Allemans en leur pays, lesquelz [...] furent tres malaisez a contanter, demandant paye pour leurs varletz et porteurs de bagues et pour leurs ribaulds, dont avoyent grant nombre ; leur paiement faict, se misrent a chemin droict a Bourg de Busalle. Aucuns de eulx demeurèrent derriere, pencent que seurement pourroyent passer ; mais, entre Pontedesme et Busalle, leur sortirent en queue, des montaignes de Poulcevre, grant nombre de paisans qui les chargerent au derriere, bien estroit, en maniere que cinc d'iceulx Allemans furent, par lesdits villains de Poulcevre, tuhez ; les autres se ralyerent et, a coups de picque, rechacerent iceulx villains jusques dedans leurs montaignes ». Auton, Jean d'. *op. cit*, t. III, p. 243-244.

<sup>458</sup> Hunterbrinker, Jan Willem. *op. cit*, p. 161.

<sup>459</sup> Rabutin, François. *op. cit*, t. I, p. 219.

Satisfaisant les deux partis, les régiments allemands comme les autorités françaises, ces cas d'accompagnement ne sont toutefois pas généralisés. D'autres modalités sont mises en œuvre par les administrations locales pour éviter le pillage des lansquenets. Il s'agit parfois de soudoyer les lansquenets, d'autres fois de les menacer comme lorsque la ville de Lyon à l'hiver 1517 répartit des pièces d'artillerie pour bloquer le passage et « pour obvier qu'ilz ne passent par ceste ville<sup>460</sup>. » En 1523, elle recrute des hommes afin de surveiller les « quinze cens lansquenetz de la soulde du Roy qui s'estoient lougés en Veise et ne vouloient en déloger<sup>461</sup> ». Un an plus tard, toujours sous la menace des mercenaires germaniques, les tours de garde sont doublés « pour ce qu'il y avoit lors grand nombre de lansquenetz qui se faisoient ouyr vouloir loger par la force en ladite ville<sup>462</sup> ».

Leurs pratiques de pillage diffusent une crainte constante des lansquenets qui déstabilise l'ordre public. Non seulement le passage de troupes signifiait des désordres publics, mais les pratiques excessives des lansquenets remettent en question l'autorité des administrations locales qui ne peuvent ni protéger les civils, ni appliquer la justice. Ces comportements remettent également en question le commandement qui peine à réguler et à empêcher leur violence. Ultimement, c'est la figure royale qui pâtit de leurs exactions :

« Pour la dommageuse gasteure que firent les Allemans, grand nombre du peuple s'éleva contre le roy, disant qu'il avoit plus foulé ses pays que ses ennemis, et que grands désordres s'estoient trouvés pour avoir ses pays gastés ; et à la vérité la foulle et gasture estoit horrible ès marches des frontières du quartier de Haynault, car, sans prisonnier, ne sans feu bouter, on ne pavoit pis, qui estoit très dolereuse et griesve plaie à porter aux paysans<sup>463</sup> ».

Pour rétablir son autorité, affaiblie par les pillages continuels des lansquenets, le roi envisage deux solutions. Il distribue d'abord des formes de compensations :

« donna mille escus aux povres, et fist payer ceux qui avoient des maisons par les champs sur le passage des Allemants, qui avoient mangé leurs bestiaux et consommé leurs fourrages : obligeant, par telles charitez, tout le monde à louer Dieu et le prier pour sa bonne prospérité et santé.<sup>464</sup> »

---

<sup>460</sup> AM Lyon, CC 626 à 648.

<sup>461</sup> AM Lyon, CC 721 n° 20.

<sup>462</sup> AM Lyon, CC 734 n° 2. Commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit*, p. 317.

<sup>463</sup> Molinet, Jean. *op. cit*, p. 130-131.

<sup>464</sup> Vieilleville, François de Scépeaux, sire de. *op. cit*, p. 375.

La justice participe également à la construction de l'obéissance dans le contexte de la formation de l'État moderne. Les travaux de Robert Muchembled sur la répression pénale et ceux de Claude Gauvard sur le pardon des crimes invitent à réfléchir sur le lien forgé entre sujet et souverain<sup>465</sup>. Ils donnent toute son importance à la justice dans la constitution de ce lien, une justice bicéphale, orientée à la fois vers le pardon et la répression. Les nombreuses rémissions accordées aux Picards et aux Artésiens, comme le montre les travaux de Muchembled, consolident le lien juridique établi entre les sujets et le souverain qui leur reconnaît le droit à la violence, parce qu'ils vivent sous une perpétuelle tension aux frontières. Là, sous la menace des conflits de la première partie du XVI<sup>e</sup> siècle, l'obéissance au souverain doit être inébranlable. Cependant, l'octroi de nombreuses rémissions met également en lumière la conscience qu'a le pouvoir royal de ne pas pouvoir appliquer pleinement la justice sur les bandes de lansquenets qui maraudent sur ses terres et dont les exactions servent aussi le roi.

**« Il eût mieux valu renvoyer au diable toute cette race<sup>466</sup> » : insubordination et massacre**

Un conte populaire du XVI<sup>e</sup> siècle raconte qu'un lansquenet se serait fait interdire l'accès au paradis et à l'enfer de crainte qu'il ne les troublât par ses vices, ses violences et ses mutineries<sup>467</sup>. D'autres récits contemporains narrent l'expédition militaire entreprise par des lansquenets exterminés sur un champ de bataille vers l'enfer, qu'ils croient être leur place, mais les diables les voyant arriver prennent peur et en ferment les portes, avant de les renvoyer au paradis. Face à saint Pierre qui leur confirme encore qu'il ne s'agit pas de leur lieu de repos, ils ripostent qu'eux au moins non pas trahi le Christ. Humilié, Saint Pierre n'ose plus les expulser et les fait entrer, suivant les versions, soit au paradis, soit au *Beyt ein weil* (« Demeure un instant ») afin que les lansquenets passent le temps à boire et à jouer jusqu'au Jugement dernier<sup>468</sup>. L'insubordination et le comportement extrêmement

---

<sup>465</sup> Muchembled, Robert. *La violence au village (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Brepols, 1989. Gauvard, Claude. « *De grâce especial* », *Crime, État et société en France à la fin du Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991.

<sup>466</sup> François, Michel. *op. cit.*, p. 206.

<sup>467</sup> *Mémoires inédits du seigneur Jean de Dadizeele*, par Auguste Voisin, tome II, 1828, p. 104.

<sup>468</sup> Les lansquenets désacralisent assez nettement le premier pape. Cet exemple peut servir à illustrer comment les mêmes caractéristiques stéréotypées de la corruption et de la violence des mercenaires qui ont attiré la

contestataire du lansquenet auraient également inspiré le dicton suivant : « Un lansquenet ne peut aller en enfer parce qu'il troublerait le repos du diable<sup>469</sup>. »

Les mutineries étaient pourtant fréquentes dans les armées de la Renaissance. L'administration militaire peinait à fournir les fonds nécessaires à l'accomplissement des opérations<sup>470</sup>. C'est un problème constant du XVI<sup>e</sup> siècle où les administrateurs militaires devaient prioriser le versement des soldes. À qui pouvait-on se permettre de retenir les gages ? En octobre 1515, la paie de la gendarmerie a ainsi été repoussée afin de satisfaire les lansquenets qui n'ayant pas reçu leur solde menaçaient de quitter l'armée<sup>471</sup>. Dans ce contexte, la menace de mutinerie était ainsi un argument de négociation pour réclamer le paiement de la troupe. La mutinerie peut aussi apparaître comme une prise de parole des fantassins face au commandement. Les hommes se mutinent en effet non seulement pour recevoir leur solde, mais encore pour manifester leur désaccord à un plan d'action ou pour contester leurs conditions de vie.

Dans ce portrait assez général de toutes les « nations » de gens de pied, la gravité et la constance de l'insubordination des lansquenets caractérisent pour les contemporains leur culture de l'excès. Le lansquenet est identifié au mutin par excellence, notamment par son comportement violent et son attitude extrêmement contestataire. Robert de La Marck rapporte ainsi :

« Et quand il y avoit faulte de payement aux trois nations, assaveoir, les François, les Espaignols et lansquenets, y avoit de gros débats entre eulx et ay veu pour une semaine la place de Véronne trois fois pillée par les lansquenets, tellement que tous les capitaines étoient bien empeschés à y mettre ordre <sup>472</sup>».

Dans cet exemple, la montée des tensions n'aboutit pas sur un conflit entre les nations, ce qui peut arriver, mais sur le pillage. La présence d'autres types de troupes lors de la prise du butin amenait les lansquenets à réquisitionner une part égale, sinon supérieure à

---

colère et la condamnation des moralistes pourraient également être une source d'hilarité et d'admiration un peu lointaine dans d'autres contextes (Hébert, Brigitte, « Le lansquenet dans les contes drolatiques allemands au XVI<sup>e</sup> siècle », dans Gabriel-André Pérouse, André Thierry et André Tournon (dir.), *L'Homme de guerre au XVI<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1992. p. 253 et Kuijpers, Erika et van der Haven, Cornelis (éds). *Battlefield Emotions 1500–1800 Practices, Experience, Imagination*, Londres, Palgrave Macmillan, 2016, p. 113-124).

<sup>469</sup> Fieffé, Eugène. *op. cit.*, p. 30.

<sup>470</sup> Potter, David. *op. cit.*, p. 212.

<sup>471</sup> Paris, Bnf, Moreau 800, fol. 223.

<sup>472</sup> Florange, Robert de La Marck, seigneur de, *op. cit.*, p. 19.

l'allocution des autres « nations »<sup>473</sup>. L'escalade de ces mutineries découlant de la dispute de butin peut être renforcée par le fait que l'honneur est une catégorie compétitive.

Même si la mutinerie est fréquente parmi les fantassins, toutes les « nations » n'exécutent pas leur menace avec la même fréquence. Chacune a sa pratique de la mutinerie. Les lansquenets n'hésitent pas, eux, à recourir à la violence, allant parfois jusqu'à paralyser des armées entières en pleine campagne. « Je ne veulx point dissimuller [...] que si nous n'avons ycy argent dans peu de jours, sera forse que tout cecy se rompe<sup>474</sup> », informait le grand maître Anne de Montmorency le 29 juin 1537. Contraint, Montmorency, devait faire passer les lansquenets en revue et montres le mardi suivant, le 3 juillet, alors qu'il n'avait toujours pas reçu le montant de leur solde. Je « vous laisse pensez en quelle peyne je seray si je ne l'ay ce jour là<sup>475</sup> », s'inquiétait-il. Les capitaines français vont parfois jusqu'à se cotiser afin d'éviter une mutinerie des lansquenets. Le 27 avril 1537, Montmorency écrit : « Et pour ce que lesd. Nouveaulx venuz n'ont peu actendre que l'argent feust venu [...], j'ai esté contrainct d'emprunter des bourses particulieres de ce camp jusques a la somme de 12 526 livres, a quoy monte leur payement de ce mois.<sup>476</sup> »

Les autorités proscrivent la violence au sein de l'armée et sur les civils, mais les moyens de répression à leur disposition ne faisaient pas le poids face à ce qui représente la majeure partie des forces armées du royaume, les mercenaires étrangers. Lorsqu'un crime était réprimé, la justice devait s'opérer de manière implacable, allant parfois jusqu'à ce que l'on qualifierait de spectaculaire aujourd'hui<sup>477</sup>. L'ennemi constituait souvent une plus grande menace que la justice militaire qui s'efforçait à instaurer une discipline<sup>478</sup>. Nicolas Volcyr, dans sa traduction du traité militaire de Frontin, rapporte que sonner l'alarme et annoncer l'arrivée de l'ennemi au commencement des murmures de mutinerie est un bon stratagème pour avorter toutes émeutes<sup>479</sup>. Comme cela a été mentionné, la punition repose sur des châtiments physiques issus du droit germanique. Au XVI<sup>e</sup> siècle, cette justice

---

<sup>473</sup> Xenakis, Stefan. *op. cit.*, p. 224.

<sup>474</sup> JJ 965, dossier 9, lettre n° 19.

<sup>475</sup> *Ibid.*

<sup>476</sup> *Ibid.*, dossier 8, lettre n° 22, 27 avril 1537.

<sup>477</sup> Foucault, Michel. *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1975, p. 14.

<sup>478</sup> Elias, Norbert. *La civilisation des moeurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1992, p. 280-281.

<sup>479</sup> Volcyr, Nicolas. *Du fait de guerre et fleur de chevalerie* [trad. fr. des traités militaires en latin de Végèce et Frontin], Paris, chez Chrestian Mechel, 1536, p. 218, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 174.

performative s'intensifie par le rapprochement entre l'idée de monopole de la violence et l'émergence de l'État moderne<sup>480</sup>. C'est notamment face à cette justice, et à ses représentants que les lansquenets exécutent leur violence. Le passage de la prise d'Utrecht de 1483 de Thomas Bassin met en lumière la confrontation directe entre les fantassins et le commandement :

« Le prince [Maximilien I<sup>er</sup>], dans son humanité, fit ce qu'il put pour qu'il n'en fût pas ainsi, prenant soin et mettant sa sollicitude à ce que la solde promise leur fût payée, faute de quoi ils en eussent pris prétexte pour qu'on leur permît de mettre la ville à sac. Ils ne purent cependant pas être suffisamment tenus en bride pour éviter que dans certains cas ils ne se livrent à des rapines et qu'ils ne causent des dommages à de nombreuses maisons. Dans beaucoup d'entre elles ils brûlaient portes et fenêtres, arrachant les ferrures, et mettaient au feu les outils de bois, sans que l'on pût, tant ils étaient nombreux, tirer punition de ces délits. Certains avaient été condamnés à la peine capitale, mais, lorsqu'on en fut à l'exécution, il se forma un ramassis de gens de sac et de corde qui empêchèrent de force l'exécution, et la chose resta impunie, afin d'éviter des incidents plus scandaleux encore. Peu à peu cependant ils finirent par toucher leur solde et se virent obligés de quitter la ville bande après bande et de se rendre aux lieux désignés par le prince. Peu à peu aussi, au fur et à mesure que l'ordre revenait parmi eux, la plupart des violences cessèrent. <sup>481</sup>»

« Le Duc Maximilien » n'est pas parvenu à garder la discipline de ces hommes qui pillent la cité faute de paiement et alors qu'une tentative de répression prend forme, les soldats se rassemblent pour forcer la décision, « la chose resta impunie ». Ce type de séditions se voit autant chez les aventuriers français que chez les Suisses et les lansquenets. C'est une pratique répandue auquel le système de justice fait difficilement face.

Or, l'insubordination des lansquenets menace le commandement et l'ordre établi. En avril 1512, alors que l'armée française est campée devant la ville de Ravenne, Jacquin, sergent d'une bande d'aventuriers français, s'introduit par une brèche voyant « qu'il n'y avait ame de deffense dedans la ville<sup>482</sup> ». Rapidement, « les lansquenets et toute la gendarmerie entrèrent et prindrent la ville, et la pillèrent toute, et misrent à sac, avant que jamais monsieur de La Palice ni tous les autres capitaines y seussent mettre ordre<sup>483</sup> ». Le Grand maître de France mit la main sur le coupable, Jacquin, et fit face à une mutinerie des

---

<sup>480</sup> Nassiet, Michel. *op. cit.*, p. 14-26.

<sup>481</sup> Basin, Thomas. *Histoire de Louis XI* [trad. fr. Charles Samaran], Paris, Société d'édition des Belles-Lettres, 1972, t. III, p. 279-281, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 172.

<sup>482</sup> Florange, Robert de La Marck, seigneur de, *op. cit.*, p. 29.

<sup>483</sup> *Ibid.*

lansquenets qui cherchaient à le sauver de la potence. Ce *habitus* extrêmement contestataire que seuls les lansquenets semblent avoir adopté émerge à nouveau lors du siège de Pampelune, en 1521. Le chevalier de Bayard, refusant la distribution de la double paie revendiquée par les mercenaires germaniques suite à l'assaut, se serait fait menacer de mort par un lansquenet, ajoutant : « Ce n'est pas moi qui veux tuer tout seul le capitaine Bayard, mais ce sont tous les lansquenets. <sup>484</sup> » L'insubordination peut aussi passer par un manque de respect des officiers comme c'est le cas des lansquenets qui accompagnaient Charles de Bourbon en route vers Rome en 1527 qui « le nommaient le gueuse, par ce qu'il avait été dépouillé de tous ses biens, et qu'il avait trahi sa nation <sup>485</sup> ».

Héraut des actes séditions, la figure du lansquenet véhicule la représentation d'un être déloyal et perfide, inversement aux Suisses qui « ne se rendent généralement pas coupables de telles trahisons ; ils se font plutôt remarquer par leur fidélité et leur loyauté <sup>486</sup> ».

Face à l'insubordination des lansquenets, les contemporains vitupèrent contre leur trahison chronique. Nombre de places fortes ont été cédées par les militaires français qui jetèrent la faute sur les lansquenets, les accusant d'être déloyaux. En 1552, le gouverneur d'Yvoy « par la poltronnerie des lansquenetz fut contrainct de parlementer et faire composition et rendre place <sup>487</sup> ». Les capitaines doutaient souvent de leur fidélité. Lors du siège de Sienna en 1554 « la garnison, presque toute composée d'Allemands, étoit suspecte », à tel point que Blaise de Monluc demanda aux lansquenets de répéter le serment qu'ils avaient déjà fait à leur engagement <sup>488</sup>.

Toutefois, il ne faut pas trop promptement leur attribuer ce trait et tomber dans une dichotomie entre les Suisses et les lansquenets, ou encore entre les mercenaires et les soldats nationaux. C'est plutôt leur comportement séditions radical qui nourrit leur image de mercenaire enclin à la trahison. Le siège de Pavie en est un bon exemple. Bien qu'il y ait dès le 30 octobre, au tout début du siège, des tractations entre les lansquenets dans Pavie

---

<sup>484</sup> Mailles, Jacques de. *op. cit.*, p. 361.

<sup>485</sup> *Le Sac de Rome écrit en 1527 par Jacques Bonaparte, témoin oculaire* [trad. fr. Louis-Napoléon Bonaparte], Florence, Imprimerie Grandducale, 1830, p. 25.

<sup>486</sup> Basin, Thomas. *op. cit.*, t. III, p. 91

<sup>487</sup> Rabutin, François de. *op. cit.*, t. I, p. 204.

<sup>488</sup> Thou, Jacques-Auguste de. *Histoire universelle*, Londres, 1734, t. II, p. 528, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 65 et 101.

et le Roi de France, l'émulation guerrière et l'amour pour leur chef contribuent à maintenir leur fidélité<sup>489</sup>. En 1525, « les Allemands qui se trouvaient dans Pavie, ne voulant être accusés de masquer leur lâcheté sous le prétexte de n'être pas payés, supportaient patiemment la situation, en attendant des arriérés de soldes de plusieurs mois<sup>490</sup> ». Un des capitaines lansquenets dans la ville réplique à l'incitation de son père, servant lui-même le royaume de France, qu'il demeurera au service de Leyva, puisqu'il est un bon chef<sup>491</sup>. De même, peu avant la bataille, une autre tentative de rallier les Allemands impériaux est réalisée par un lansquenet de François I<sup>er</sup> qui est livré à Lannoy par les autres lansquenets. Il est alors écartelé et ses restes mis à la vue des Français<sup>492</sup>.

Ainsi, les sources diffusent la figure du lansquenet traître, figure plutôt nourrie par la nature de l'homme – un mercenaire – et par leur pratique de menacer les officiers. En 1495 à Naples, Ferdinand II d'Aragon commence à entendre des murmures et « quelques signes lui firent suspecter les fantassins allemands, qui, au nombre de cinq cents, gagnaient le château, de penser à le faire prisonnier<sup>493</sup> ». Le même phénomène se reproduit dans le camp du marquis Albert de Brandebourg lorsque l'Empereur lève le siège infructueux de Metz. Celui-ci « le laissa dernier [...] sans luy faire distribuer un seul denier pour la paye de ses soldats.<sup>494</sup> » Le marquis pris peur et « craignant d'estre massacré et tué par ses mesmes soldats, pour les appaiser et maintenir, les mettoit en quelque petite ville, bourgade ou chasteau, et leur en bailloit le sac pour les contenter, leur avallant la bride sur le col d'exécuter cruauté non jamais ouyës.<sup>495</sup> » Le pillage et la violence des lansquenets apparaissent comme un exutoire aux problèmes de paie. Le marquis les utilise comme moyen de régulation brutale de l'insubordination de ses hommes. Deux ans plus tard, en

---

<sup>489</sup> Un passage chez Nicolas Volcyr met en lumière le même phénomène : « Et comme ainsi soit que ung vaillant homme lansquenect eust lors esté féru et navré à la mort, il demanda comment le valereux conte de Vaudémont, son cappitaine, se portoit, considérez les périlz et dangers desquelz il l'avoit veu, après avoir sailly oultre les barrières et se mesler parmy les ennemys à grans coups de picques. Et comme on luy eust respondu qu'il estoit mort en la bataille, il se print à plorer et larmoyer en le regretant piteusement ; ayant aussi plus grant deuil ou cueur de la mort de sondit cappitaine que de la sienne propre, laquelle sembloit estre prochaine » (Volcyr, Nicolas. *op. cit.*, p. 172-173).

<sup>490</sup> Guiccardini, Francesco. *op. cit.*, t. II, 302.

<sup>491</sup> Martín García Cerezeda, *Tratado de las campañas y otros acontecimientos de los ejércitos del imperador Carlos V [...]*, Madrid, 1873, t. 1, p. 104-105, cité dans Jean-Marie Le Gall, « Les combattants de Pavie. Octobre 1524 - 24 février 1525 », *Revue historique*, 3, 671, 2014, p. 575.

<sup>492</sup> *Ibid.*, p. 576.

<sup>493</sup> Guiccardini, Francesco. *op. cit.*, t. I, p. 103.

<sup>494</sup> Rabutin, François de. *op. cit.*, t. I, p. 184, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 176.

<sup>495</sup> *Ibid.*

1555, le baron du Villars réitère cette pratique alors que le chef et les officiers de la garnison de Volpiano se barricadent dans le château afin d'échapper aux lansquenets qui voulaient les mettre à mort<sup>496</sup>.

Bien que ces exemples soulignent la menace constituée par les lansquenets, le soulèvement contre les officiers supérieurs était rarement exécuté. La violence et les mises à mort se limitent le plus souvent aux prévôts, autres bas officiers et représentants de l'autorité royale. De cette façon, en 1552, après la conquête d'Yvoy mentionnée plus haut, la ville fut pillée de fond en comble. Henri II se résout à changer le colonel d'infanterie afin d'affermir la main mise sur les fantassins qui ont dévalisé la ville sans son accord : « [T]ous les lansquenets, qui estoient quatre regiments, se mutinerent si asprement, que ce fust aux prevosts de l'hostel de la connestablie des mareschaux et de bandes à se retirer ; encores y eust-il trois archers [du] prevost estropiez, car on n'en vouloit qu'à eux <sup>497</sup>». Il semble qu'il n'y ait que les officiers de justice qui furent atteints par la violence des lansquenets. Comme mentionné plus haut, ils pouvaient également s'attaquer aux représentants de la justice afin de ne pas subir de châtements pour les crimes qu'ils ont commis. Auguste de Thou rapporte que la mutinerie en 1551 devant Magdebourg est faite de façon préventive : « [L]e soldat mutiné couroit sans ordre, entroit dans les tentes des chefs, & les pilloit. Ils tuerent le grand prévôt de l'armée, & le bourreau, afin qu'il n'y eût personne pour punir leur crime <sup>498</sup>».

Les lansquenets, dans leur insubordination complète, s'en prennent également aux émissaires et autres figures de l'autorité. En 1552, alors que le marquis de Brandebourg s'unit aux forces impériales dans le cadre du siège de Metz, le duc d'Aumale tâche de le convaincre d'en faire autrement. Pour ce faire, il envoie un émissaire qui est aussitôt capturé par Albert de Brandebourg afin qu'il ne témoigne pas de ce qu'il a vu dans le camp et révéler la position et les effectifs ennemis. Le messager est « esbahy de ce nouveau traictement » et « le pauvre trompette fut traité de ces malpiteux Allemans plus rigoureusement qu'auparavant, estant mené lié et garotté et traisné, comme si d'heure à

---

<sup>496</sup> Boyvin de Villars, François. *op. cit.*, p. 706-707.

<sup>497</sup> Vieilleville, François de Scépeaux, sire de. *op. cit.*, p. 459-460, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 171.

<sup>498</sup> Thou, Auguste de. *op. cit.*, t. II, p. 83.

autre il n'attendist que d'estre pendu ou mourir malheureusement<sup>499</sup> ». Le régiment de lansquenets commença alors à torturer l'émissaire. Il s'agit d'une question épineuse puisque les ordonnances interdisent théoriquement les contacts avec l'ennemi. L'ordonnance de 1550, quant à elle, stipule que « le soldat ne pourra parlementer, ne avoir conversation à trompette, tabourin, ni autre des ennemis, sans le congé de son capitaine<sup>500</sup> ». Il faut alors avoir l'autorisation du commandement pour maltraiter les émissaires, trompettes et autres représentants. En effet, les prisonniers semblent être fréquemment rudoyés, ce que tente d'encadrer cette partie de l'ordonnance, principalement lorsqu'il s'agit de gentilshommes, en affirmant que « le soldat ne lairra aller prisonnier de guerre, sans le dire à son capitaine, qui en advertira le colonel, sur peine d'estre condamné selon sa qualité<sup>501</sup> ».

Le sort du prisonnier échouait à celui ou ceux qui l'avaient capturé. L'ordonnance de 1543 auquel se plient les lansquenets spécifie également que « si ce n'est que le prisonnier soit de si grand prix : & les preneurs de si petite qualité & condition qu'il ne fust pas bon le laisser entre leurs mains<sup>502</sup> », encore dans le but de préserver les nobles de la fureur des fantassins. Dans le cas où le prisonnier n'avait aucun moyen de payer sa rançon, les soldats ayant la garde du captif préfèrent l'exécuter plutôt que d'avoir une autre bouche à nourrir. Jean Molinet témoigne d'un de ces cas :

« fut donné l'assault fort aspre et bien conduit ; mais l'on ne veoit nul qui se deffendesist ; et de fait montèrent les Allemans et aultres gentils compaignons par dessus la muraille du chasteau, duquel ne trouvèrent corps d'ame, sinon ung povre Allemant, lequel ils avoient détenu prisonnier dès le vendredi et auquel ils avoient coppé la gorge lors de leur partiment, et payèrent leur hostaige de son sang en faulte de monnoie<sup>503</sup>. »

Parfois ils opèrent dans les conventions de la guerre, souvent il s'agit de vengeance telle que le rapporte le discours de Philippe de Nassau : « Que voulez-vous faire, gens insensez et sans pudeur ? ne pensez-vous point au grand dangier que vous encherez se vous homicidez ces povres prisonniers, et que se la mort vient à la cognoissance des Allemans

---

<sup>499</sup> *Ibid*, p. 150.

<sup>500</sup> *Les edicts et ordonnances de France...*, *op. cit.*, p. 977, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit*, p. 125.

<sup>501</sup> *Ibid*, p. 977.

<sup>502</sup> *Ibid*, p. 919.

<sup>503</sup> Molinet, Jean. *op. cit*, p. 468.

enflambés d’agir, et fort vindicatif<sup>504</sup> ». Il y a, dans cette volonté de venger ceux de leur « nation », la manifestation d’un fort sentiment d’appartenance. En 1553, les lansquenets de Landrecies eurent vent que cent des leurs avaient été exécutés dans une église par les Français. Le commandant de la garnison mit à mort les 200 à 300 gascons en signe de représailles<sup>505</sup>. En 1556, François de Rabutin explique la rupture de la paix par le « rigoureux traitement qui a esté faict à noz prisonniers de guerre, plus cruel que ne pourroit estre celuy des Mores et infideles<sup>506</sup> ». L’évocation de la figure du Maure et des infidèles souligne la brutalité employée par les lansquenets dans un contexte où la représentation de la barbarie mauresque et ottomane agit comme image paroxystique de la violence. Un fait plutôt inusité est souligné par Jean Bouchet dans ses *Annales d’Aquitaine*. Le 31 août 1553, il fait remarquer que « furent pris espies & explorateurs au camp de nos Suisses, vendants du pain : qui depuis furent bruslez & ars par les Lansquenets<sup>507</sup>. » Pourquoi, dans ce contexte, les Suisses donneraient leurs prisonniers à leurs ennemis jurés, les lansquenets ? Y-eut-il tractation entre les deux groupes de combattants ? S’agit-il d’une initiative des officiers de l’armée française ? Les lansquenets sont-ils considérés comme ayant une expertise dans les pratiques de torture ? Si oui, est-ce que cette représentation à influencer l’échange ? Ce corps d’armée était alors situé à Amiens et des problèmes de soldes, ainsi qu’un harcèlement constant du camp par les Impériaux rendaient la situation fort périlleuse. Le caractère composite de l’armée semble avoir servi au commandement comme engrenage par lequel il s’est prémuni de chacun des groupes qui commençaient à être impatients. Considérant la situation de rivalité entre les Suisses et les lansquenets, l’entretien de l’émulation guerrière par le transfert des « trente à quarante prisonniers <sup>508</sup>» sur lesquels ils pourront déverser leur colère amène un certain contrôle mutuel. Il n’y aura pas de débordement cette année-là à Amiens. Le même phénomène s’était produit une

---

<sup>504</sup> *Ibid.*, p. 364.

<sup>505</sup> Goguette d’Argoèves, Xavier de (éd.), *Un livre de raison en Artois au XVI<sup>e</sup> siècle*, Saint-Omer, Librairie et Lithographie H. d’Aumont, 1888, p. 12.

<sup>506</sup> Rabutin, François de. *op. cit.*, t. I, p. 431.

<sup>507</sup> Bouchet, Jean, *Les annales d’Aquitaine. Faicts et gestes en sommaire des roys de France et d’Angleterre, pays de Naples & de Milan*, Poitiers, par Abraham Mounin, 1684 [éd. originale 1545, revue et augmentée en 1557], p. 652.

<sup>508</sup> *Ibid.*

vingtaine d'années plus tôt, lors du siège de Pavie, où un cavalier espagnol ayant transmis des renseignements aux Français est écartelé par les lansquenets sous ordre de Leyva<sup>509</sup>.

On peut distinguer deux types de mutineries. La première se fait en campagne, dans le camp et donne l'avantage aux mutins parce qu'il y a la menace extérieure de l'ennemi, qui peut également servir de moyen de pression sur le commandement, et parce que l'infanterie est généralement considérée comme la plus grande force sur le terrain. Les lansquenets peuvent alors se mettre en ordre de bataille et un affrontement guerrier peut *stricto sensu* surgir dans le camp. Ensuite, il y a les mutineries dans les villes. Celles-ci, en revanche, sont beaucoup moins fructueuses pour les mercenaires s'ils n'ont pas d'otages.

Ces comportements vis-à-vis des prisonniers s'entremêlent avec la pratique de la mauvaise guerre des lansquenets. Les exécutions de masse, notamment des prisonniers, sont un motif de ce type de combat décrié par les contemporains, malgré le fait que la mauvaise guerre fasse partie des conflits. Ainsi, devant Novare en 1499, les lieutenants du roi somment les Suisses de faire prisonnier les lansquenets survivants de la bataille afin de combler leur retard de solde en cherchant rançon de ceux-ci. Les Suisses refusent et massacrent les captifs<sup>510</sup>.

L'attente d'une rançon passait souvent au second plan et les contemporains brossent un portrait des lansquenets dans lequel ils passent tout au fil de l'épée. Les lansquenets se distinguent tant par leur audace à l'assaut que par leur brutalité<sup>511</sup>. « Ainsi furent surprins les povres paysans, tant des Allemans comme des Haynnuiers, desquels ne se doubtoient, cuidans entretenir et user du bénéfice de paix. Lors fut meu appoinctement en espouvantement, liesse en tristesse, tranquillité en hostilité, esbanoy en é moy, et félicité en férocité.<sup>512</sup> » Les sources présentent les lansquenets détruisant tout par le feu et le fer et décrivent « le son de l'effroy, le cri des femmes et des enfants, et l'estonnement des engiens à pouldre estoit tant impestueulx, que l'on ne sauroit penser la grande tempeste et horrible murmur qui lors estoit en la ville<sup>513</sup> ». En 1537, lors de la prise de Saint-Venant :

---

<sup>509</sup> Jean-Marie Le Gall. « Les combattants de Pavie. Octobre 1524 - 24 février 1525 », *Revue historique*, 3, 671, 2014, p. 575.

<sup>510</sup> Bouchet, Jean. *op. cit.*, vol. 1, p. 327.

<sup>511</sup> C'est le cas par exemple de Saint-Venant-sur-Lys qui dispose de bonnes fortifications et d'une grande garnison finalement submergée et massacrée par les lansquenets. 3 000 personnes, tant hommes que femmes, sont comptées parmi les victimes (Peter, Rodolphe, *op. cit.*, p. XXVI).

<sup>512</sup> Molinet, Jean. *op. cit.*, p. 356.

<sup>513</sup> *Ibid*, p. 453.

« la conquête dudit second fort eust esté beaucoup hazardeuse ; mais ils furent si chaudement menez et de François et d'Allemands que de ceste furie ils furent forcez et tous entièrement mis à l'espée et jusques aux femmes s'estendit le courroux des lansquenets, sans ceux qu'on presume avoir esté bruslez parmy les maisons car, après avoir recueilly le butin qui estoit grand, le feu fut mis partout.<sup>514</sup> »

Puis, lors de la chute de Théroüanne en 1553 :

« Les vieilles enseignes espagnoles vindrent donner à la grande breche, crians : *bonne guerre ! Bonne guerre !* Et a esté dit qu'aucuns François en tirerent avec les picques, et leur tendoient les mains, pour s'exempter et garder d'estre tuez des Allemands. Ainsi ne fut autrement conclud ceste composition, estant de ceste façon surprise ceste brave petite ville de Théroüanne. Après, estoit chose estrangere et incredible à ouyr raconter les estranges vacarmes et cruautéz qu'y perpetrerent les Allemands et Bourguignons, ne parlans que de couper gorges ; tellement que bien heureux s'estimoient les miserables François tomber prisonniers és mains de plus gracieux seigneurs [espagnols]<sup>515</sup>».

La fureur s'étendant aux femmes et les mises à mort lors du sac de Théroüanne ne sont pas dépeintes comme étant l'œuvre exclusive des lansquenets alors qu'ils côtoient d'autres « nations » lors des combats. Le caractère impitoyable des lansquenets est encore mis en lumière par le témoignage de Gaspard de Coligny, lors de la chute de Saint-Quentin en 1557. « Voyant qu'il n'estoit plus en ma puissance de remédier à ce désordre, et que la ville estoit perdue », rapporte Coligny, « aussi que desjà les ennemis et les Allemands entroient en grande furie, je taschay de tomber entre les mains d'un Espagnol<sup>516</sup> ». En effet, ils semblent avoir eu peu de considération pour le rang ou le statut de leurs victimes lorsqu'ils se déchaînent. Les contemporains associaient en tout cas les massacres aux régiments germaniques, à l'image de Coligny à Hesdin en 1537. Alors que les Impériaux se lancent à l'assaut d'une brèche, du Bellay, qui a été « sauvé par un capitaine allemand, nommé le capitaine Bose qui le trouva porté par terre parmy les morts » au début de l'affrontement, raconte :

« Il y mourut de toutes gens, tant de gens de guerre citadins que pionniers environ quatre mille cinq cens hommes, et ne fut pardonné ny à femmes religieuses ny enfans ; car vous sçavez de quelle gratieuseté usent les lansquenets quand ils sont victorieux : mesme le capitaine Martin du Bellay,

<sup>514</sup> Du Bellay, Martin. *op. cit.*, p. 443.

<sup>515</sup> Rabutin, François de. *op. cit.*, t. I, p. 197-198, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 286.

<sup>516</sup> Coligny, Gaspard de. *op. cit.*, p. 76.

depuis avoir été prins et amené dehors par la brèche pour le sauver, faillit à estrê tué deux ou trois fois<sup>517</sup> ».

Les lansquenets ne font pas de distinction entre noble et paysans, hommes et femmes, adultes et enfants. Leur violence est d'autant plus importante, selon les témoins, qu'ils usent de tous ses raffinements :

« Et, adverty qu'en un petit plain environné de bois à l'entour, et assis sur la croupe d'une montagne, a laquelle ne pouvoient ses gens arriver, s'estoit retiré un nombre de paisans, avec femmes, enfans et bestial, fist mettre le feu ès bois en divers lieux, au dessus du vent, de manière que tous y furent misérablement bruslez, d'aucuns en hors, qui, se voulans sauver du feu, tombèrent ès mains des ennemis, qui jamais n'en receurent un a mercy.<sup>518</sup> »

Le feu semble être un de leur moyen de prédilection. Mais ils ont aussi l'habitude d'autres formes de tortures comme lorsqu'ils écartelèrent « une vieille qui portait des laitues destinées à la table du Pape » avant de la pendre ou quand, « à coups d'arquebuse », ils enlevèrent la vie à des enfants cueillant des herbes<sup>519</sup>. Issus d'un témoignage du sac de Rome en 1527, il faut appréhender ces actes de torture avec précaution. Il démontre toutefois une projection rhétorique sur les lansquenets d'une image barbare et d'actes de violence démesurée.

Cette violence excessive est pratiquée dans différents contextes. La violence de leur insubordination alimente l'image du traître qui est projetée par les contemporains et elle va jusqu'à menacer le commandement de l'armée. À plusieurs reprises, les représentants royaux ont été la cible des lansquenets. L'acte violent de mutineries est un moyen de démarcations d'une identité par un positionnement externe au groupe. La possibilité récurrente d'une mutinerie renforce l'impression de l'organisation des lansquenets comme un bloc puissant et fermé sur lui-même, maintenu par la violence et la contre-violence<sup>520</sup>. Cette violence ne touche pas seulement les officiers et le haut commandement, elle s'exprime également contre des prisonniers et jusqu'aux civils, femmes et enfants inclus. Cette image d'homme implacable est perçue du début à la fin de la période analysée et tous s'attendent à une fin sanglante lors du déferlement des lansquenets. Fondamentalement, les

---

<sup>517</sup> Du Bellay, Martin. *op. cit*, p. 449.

<sup>518</sup> *Ibid*, p. 401.

<sup>519</sup> *Le Sac de Rome...*, *op. cit*, p. 71.

<sup>520</sup> Xenakis, Stefan. *op. cit*, p. 230.

lansquenets sont représentés comme étant incontrôlables et donc comme menace à l'ordre social. L'ordre social divin envisageait une triple division de la société en ceux qui prient – le clergé – ceux qui combattent – la noblesse – et ceux qui travaillent. De faire la guerre, de contrôler et exercer la violence était une prérogative de la noblesse<sup>521</sup>. Leur violence était encadrée et régulée par l'idéal chevaleresque, du moins en théorie. Pour les gens de pied et en particulier les lansquenets, il n'y avait aucun comparatif idéologique pour contenir leur violence, ni les mêmes motivations. Le pillage, les massacres et autres exactions mettent ainsi en péril l'ordre social.

**« L'horreur de leur destin devait répondre aux terreurs que s'était forgées leur imagination <sup>522</sup> » : violence envers des groupes vulnérables**

***Les ecclésiastiques***

Le comportement extrêmement violent des lansquenets possède une particularité supplémentaire. Il s'exerce plus que ceux des autres hommes de guerre, à en croire les contemporains, à l'encontre des femmes et des ecclésiastiques. Inacceptable aux yeux des contemporains, la violence donnée à ces groupes ne passe pas inaperçue et est systématiquement soulevée dans les sources. Il s'agit d'une attaque directe aux deux fondements de l'ordre social, les matrices temporelle et spirituelle. En ce sens, elle contrevient aux normes du rapport du soldat à ce que la société estime comme étant sacrée<sup>523</sup>. Les lansquenets, en s'attaquant méthodiquement aux membres du clergé et déployant une cruelle violence envers les femmes, définissent ainsi une pratique qui leur est propre et qui participe à la construction de leur image. Dans le contexte de la lutte contre la Réforme, la moralisation des soldats s'endurcit autant de la part des autorités laïques qu'ecclésiastiques, surtout après le sac de Rome de 1527 qui renforce l'image violente du lansquenet.

---

<sup>521</sup> Kamen, Henry. *Early Modern European Society*, London, Taylor & Francis, 2000, p. 75.

<sup>522</sup> *Ibid*, p. 63.

<sup>523</sup> Verreycken, Quentin. « Le soldat face au sacré : la lutte contre le viol des femmes et des lieux saints dans les armées de Charles le Hardy (1465-1477), moyen de promotion d'un nouveau modèle de comportement des gens de guerre? », dans Jalabert, Laurent et Stefano Simiz. *Le soldat face au clerc, armée et religion en Europe occidentale (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, PUR, 2016, p. 165.

La première modernité voit se renforcer le contrôle des comportements par les autorités<sup>524</sup>. Ce type de violence est encadrée par diverses ordonnances et proscrite par tous les traités militaires de l'époque. Dans l'*Instruction de toutes les manières de guerroyer*, le seigneur de Clèves conseille de faire garder les églises à proximité des armées, par des gentilshommes de préférence, afin de les préserver des agressions et des sacrilèges<sup>525</sup>. Les débordements des lansquenets dont la réputation d'indiscipline et de brutalité est notoire sont pris en compte dans l'ordonnance de 1527 qui stipule qu'il leur soit « contregarder les femmes gysantes et ensainctes et les églises sans leur faire nulz desplaisirs ou dommaiges en quelque sorte que ce soit, sur peyne d'en estre pugnitz sans aucune grâce, ainsi qu'ilz auront mérité.<sup>526</sup> » Puis, un peu plus loin, « s'il y en avoit ung ou plusieurs qui eussent faict aucuns desplaisirs, deshonneur ou dommaige à filles ou à femmes ou à gens d'église, seront pugnitz.<sup>527</sup> » Et encore, « s'il y avoit ung ou plusieurs qui eussent robbé ou pillé les églises ou biens d'icelles comme calices et autres choses, soit en pays d'ennemys ou d'amys, seront pugnitz sans aucune grâce et celluy qu'il le scaura, sera tenu le révéler, sur semblable peyne.<sup>528</sup> » Les tentatives de maîtriser cette pratique à trois reprises dans une seule ordonnance démontrent la régularité des attaques contre le clergé de la part des lansquenets. Une association est aussi établie entre le viol de l'église et le viol des femmes.

En outre, il n'y a pas que les « gens d'églises » qui sont pris pour cible. Les églises regorgent de richesses en soi et constitue donc un attirant butin pour les lansquenets qui n'ont « eu respect aux églises ne choses sacrées.<sup>529</sup> » Le témoignage de la prise d'Arras en 1492 par Jean Molinet permet de mettre en lumière plus précisément cette représentation des lansquenets. Alors que ceux-ci attaquent Notre-Dame-en-Cité, « pour ce que les chanoines d'icelle esglise ne volloient tirer argent à leur volonté, ils boutèrent les ulcuns

---

<sup>524</sup> Oestreich, Gerhard. *Neostoicism and the early modern state*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982 et Rousseaux, Xavier, Bernard Dauven, et Aude Musin. « Civilisation des mœurs et/ou disciplinarisation sociale ? Les sociétés urbaines face à la violence en Europe (1300-1800) », dans *Histoire de l'homicide en Europe. De la fin du Moyen Âge à nos jours*, Paris, La Découverte, 2009, p. 275-323.

<sup>525</sup> Ravenstein, Philippe de Clèves, seigneur de. *op. cit.*, p. 66.

<sup>526</sup> Bessey, Valérie. *op. cit.*, p. 168.

<sup>527</sup> *Ibid.*, p. 169. L'association entre les exactions contre les femmes et celle contre le clergé revient à la notion de violation, de profanation à l'égard du sacré qui différencie le simple pillage des prédations à l'encontre des femmes et des ecclésiastiques.

<sup>528</sup> *Ibid.* L'attaque aux objets religieux est « rattaché[e] au blasphème dont elles constituaient une forme paroxystique ou une circonstance aggravante » (Leveleux, Corinne. *La parole interdite : le blasphème dans la France médiévale (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) : du péché au crime*, Paris, de Boccard, 2001, p. 217).

<sup>529</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, p. 371.

d'iceux en ung cellier, fort piteusement enferrez, depuis le joedy au matin jusques le samedy au soir, sans leur bailler ne faire administrer quelque subsistance à soustenir leurs vies. <sup>530</sup>» Maximilien I<sup>er</sup> offre un exemple de justice suite à ces exactions perpétrées contre les lieux saints et les ecclésiastiques :

« [L] es trois principaulx commoteurs de ce scandale horrible et furieuse insolence barbare, furent condempnez, le cas bien averry, monter dans la plus haulte chambre de leur logis, séant sur le grand marchié d'Arras, et de saulter par les fenestres, sur les picques des aultres, dreschées les pointes en hault, et en très grant nombre, pour les recepvoir ; mais aulcuns de leurs amis prièrent pour eulx, tellement, que touchant ceste crudéité de mort, non guaires veue dechà, ils furent respitez et supplièrent de morir comme les aultres six de leurs complices, lesqueles tous ensemble, furent jugez de passer l'ung après l'aultre, parmi les picques, comme ils firent ; et sitost qu'ils furent d'icelles, ils se trouvèrent mutilés par les hallebardiers, lesquels misérablement leur firent finir leurs jours en ce dernier supplice. <sup>531</sup>»

La violence envers l'Église suit deux cours différents, d'une part, il s'agit d'une violence symbolique. L'église est un lieu sacré tout comme les personnes qui la représentent. Le caractère inacceptable de la maltraitance et de la brutalité à l'encontre du clergé – tout comme le cas des femmes détaillé plus bas – résulte du statut particulier de ce groupe. Au sein même du groupe ecclésiastique, certaines figures au statut singulier attirent une violence symbolique : « George Franensberg abhorrait les gens d'Église ; il ne parlait que de tuer de sa main le Souverain Pontife, avec un poignard en or<sup>532</sup> ». Les hommes de Dieu représentent un groupe particulier dans la société, les lansquenets développent à leur encontre une violence spécifique, qui prend en compte ce qu'ils incarnent, ce qu'ils sont et la manière dont ils sont perçus par les lansquenets qui les « abhorrent ».

À l'image des représentants de la justice royale, les ecclésiastiques incarnent une figure d'autorité et possèdent des privilèges et une influence dans l'ordre social établi. La violence des lansquenets à l'encontre de ce groupe « en marge » de la société est ainsi également une atteinte aux normes qui participent à la structuration sociale<sup>533</sup>. De cette

---

<sup>530</sup> Molinet, Jean. *op. cit.*, t. IV, p. 349.

<sup>531</sup> *Ibid.*, p. 351.

<sup>532</sup> *Le Sac de Rome...*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>533</sup> Girard, René. *La violence et le Sacré*, Paris, Fayard, 2012 [éd. originale 1972], p. 476-481. Voir également Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 309.

façon, les lansquenets « ne pardonnarent ny aux cardinaux ny aux évesques de leur nation, ny ambassadeurs, et furent aussy bien saccagez que les autres<sup>534</sup>. » L'appartenance politique ou nationale ne comptait en rien, les lansquenets s'attaquaient à ce qu'ils représentaient. Ils niaient ainsi les hiérarchies sociales traditionnelles :

« Et quand [les prêtres] leur pensoient remonstrer que l'empereur ne le trouveroit pas bon, cestoit alors qu'ilz faisoient pis. " Vous estes de beaux prescheurs, de beaux harangueurs et de beaux remonstreurs " (leur disoient-ilz) [...] " Donnez-moy de l'argent, et non du conseil " et se mocquoient d'eux, de sorte que les pauvres haïres demeuroient coys<sup>535</sup>. »

Le sort destiné aux ecclésiastiques est donc opposé à ce que subit la société civile. Cette dernière juge inacceptable la violence contre ce groupe, car l'on s'en prend à l'un des piliers de la société, mais aussi à des personnes considérées comme sacrées. Cette violence peut ainsi s'apparenter à des actes iconoclastes. Dans les mois suivants, le sac de Rome, les lansquenets manifestèrent leur aversion de l'Église et de ses symboles dans la région de Plaisance. Les exactions sont rapportées par Luigi Guicciardini :

« [...] they did no other damage, than to destroy the images in the churches and cast the holy relics to the ground along with all the sacraments except for the Eucharist. For this alone these Lutherans showed reverence. But the other things that with good reason the modern Church reveres are despised by the Lutheran sect, and they broke them to pieces and trod them underfoot<sup>536</sup> ».

D'autre part, l'église sert de lieu de défense et de refuge, notamment dans les villages, pour les habitants. Elle est donc indéniablement une priorité d'attaque, voir une cible tactique à complètement détruire pour anéantir toutes résistances. La conception militaire de ce lieu entre alors en contradiction avec sa conception d'un lieu sacrée. C'est le cas, comme le peint Molinet, d'un petit village dans les Flandres :

« Peu de temps après, et par ceste même armée, l'esglise d'Asque, séant à deux lieuwes près de Bruxelles, fort belle et grande, munie de gens de guerre, d'artillerie, et bien tournée à deffense, où s'estoient bouttez paisans, laboureurs, femmes et enfans, et bon nombre de gens qui ne se vouloient rendre au roi des Romains, fust semblablement assaillie, conquise, alumée, bruslée, et exilés ensemble tous ceulx qui s'estoient dedens retirez, desquels furent oys les plus piteux douloureux cris et lamentations que jamais furent faicts ; car ceulx

---

<sup>534</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, t. I, p. 274.

<sup>535</sup> *Ibid.*

<sup>536</sup> Guicciardini, Luigi. *The Sack of Rome*, trad. James H. McGregor, New York, 1993, p. 38.

qui les oyrent ne scauroient parler sans amertume de cœur, soupirer ou espandre larmes.<sup>537</sup> »

Ainsi, le statut particulier des membres du clergé attire la foudre des lansquenets au point d'en constituer un marqueur identitaire pour les témoins, mais le lieu en soi constitue un objectif à contrôler. Leur culture de l'excès transparaît à ce moment où ils font subir des sévices aux prêtres, alors que d'autres « nations » épargnent les ecclésiastiques, et qu'ils détruisent totalement le lieu saint : « Le feu saillit au plus haut du clochier, lequel à cose fut bruslé, les cloches fondues, les gens estans ès sanctuaire consommez en cendres, et le demourant de l'esglise destruit desfait et désolé, qui fust chose piteuse et lamentable.<sup>538</sup> » Systématiquement pris pour cible, aucune miséricorde n'est accordée, ni aux ecclésiastiques, ni aux lieux :

« et lors l'un de ceulx du clochier bouta son bras hors par une fenestre, faisant semblant de soi vouloir rendre, et tost après le curé de la ville et ung aultre presbtre descendirent en bas, et aulcuns aultres qui les suivoient estoient entrain de descendre, quand ils oirent que les Allemans se debattoient ensemble pour le curé et son compaignon, que aulcuns d'eulx, en leur langaige calengoient estre leurs prisonniers. Et adonc ceulx qui avoient bonne volonté d'eulx rendre, remontèrent au clochier, cuidans par ceste noise et murmure, que ledit curé et l'aultre presbtre fussent tuez par lesdits Allemans, et aimèrent mieulx attendre l'aventure avec les aultres que d'estre si hastivement despechiez. Puis quant l'on appercheut que aultre chose ne vouloient faire, l'on fit derechef alumer ladite église<sup>539</sup> ».

Détruire le lieu saint par le feu peut être interprété de deux façons. D'un point de vue strictement pragmatique, il s'agit d'abattre un lieu de résistance. Le feu, symbole purificateur et régénérateur, semble être le moyen de destruction de prédilection des lansquenets. Le cadre rituel chrétien lui accorde des attributs de revivification<sup>540</sup>. Dans ce cas, le feu employé par les lansquenets servirait à purifier les prêtres corrompus. Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, le bûcher est par ailleurs le supplice réservé aux hérétiques<sup>541</sup>. L'aspect destructeur du feu est à maîtriser et comporte une fonction diabolique. Instrument parfois céleste, le feu est également associé aux flammes de l'enfer. Ici, du point de vue des

---

<sup>537</sup> Molinet, Jean. *op. cit.*, p. 482.

<sup>538</sup> *Ibid.*

<sup>539</sup> *Ibid.*, p. 481-482.

<sup>540</sup> Chevalier, Jean et Gheerbrant, Alain. *op. cit.*, p. 436.

<sup>541</sup> El Kenz, David. *Les Bûchers du Roi : la culture protestante des martyrs (1523-1572)*, Paris, Champ Vallon, 1997, p. 48-57.

victimes, les lansquenets seraient des sbires du diable. La pratique des lansquenets de détruire par le feu s'ancre ainsi dans une tradition chrétienne qui privilégie une théophanie ignée. Manifestant une alliance entre le ou les martyrs et le divin, les lansquenets réformés pourraient avoir utilisé cette figure analogique pour tourner au ridicule le culte catholique des reliques ou, à l'inverse, les lansquenets catholiques brocarder la mortalité anabaptiste de l'âme<sup>542</sup>.

Le portrait du lansquenet alors brossé par les contemporains le présente comme un être abject et méprisable, en partie façonné au travers de la construction de leur propre image, en partie par les facteurs religieux derrière la violence exercée. Certains d'entre eux étaient gagnés à la Réforme, facteur qui influença beaucoup la représentation des lansquenets depuis 1517. L'acte cristallisant leur image de luthérien et servant de parangon à la violence pratiquée contre les ecclésiastiques est indéniablement le sac de Rome. Ce dernier et ses conséquences ont été décrits en détail, car on peut y observer tout le spectre de la violence religieuse. Simultanément ou dans une cascade d'évènements, le pillage des églises, l'iconoclasme, les moqueries et la parodie de l'autre confession, l'abus et le meurtre de ses adhérents ont tous eu lieu. À ce stade, on doit réexaminer la question de la motivation, car il faut faire attention à ne pas trop exagérer la signification religieuse et plusieurs niveaux de violence inouïe peuvent être analysés. Cet épisode représente le paroxysme de la violence des lansquenets pour les témoins, tout en attestant de comportements habituels. La majeure partie de l'énergie des lansquenets à Rome a été investie dans le pillage des églises. Longue tradition parmi les militaires que les articles de guerre tentent d'interdire, il s'agit d'une coutume difficile à éliminer. Comme le montre la première partie de ce chapitre, plusieurs facteurs autres que le zèle religieux mènent aux attaques contre des sites, des objets ou des personnes sacrés<sup>543</sup>. L'avarice ou la faim font partie de ceux-ci et on sait que l'armée de Bourbon, avant d'arriver devant Rome, errait en

---

<sup>542</sup> El Kenz, David. « La sainteté ignée dans la Réforme : tradition et invention d'après les martyrologues français et anglais du XVI<sup>e</sup> siècle », dans Vion-Delphin, François et Lassus, François (dir.). *Les hommes et le feu de l'Antiquité à nos jours : du feu mythique et bienfaiteur au feu dévastateur : actes du colloque de Besançon, Association interuniversitaire de l'Est, 26-27 septembre 2003*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 95.

<sup>543</sup> Par ailleurs, il existe des cas dans lesquels les lansquenets ont inversé les dichotomies confessionnelles où, par exemple, les lansquenets luthériens protégeaient des religieuses de viol par les troupes catholiques (Chamberlin, Eric Russell. *The Sack of Rome*, London, B. T. Batsford, 1979, p. 173).

Italie. Pendant le sac de la Ville éternelle, des mercenaires à demi affamés s'entassaient dans les rues avec pour premier objectif probable de voler un morceau de pain<sup>544</sup>.

Cet évènement met donc en évidence une violence fréquente à l'encontre des ecclésiastiques. À Rome, en 1527, où :

« maints prélats capturés par les soldats, en particulier par les Allemands, que leur haine de l'Église romaine rendant insolents et cruels, étaient promenés sur de vils animaux dans toute la ville, revêtus des insignes de leur dignité, et soumis à de grands outrages ; nombre d'entre eux, cruellement torturés, moururent sous la torture ou furent si maltraités qu'ils trépassèrent peu de jours après avoir payé leur rançon.<sup>545</sup> »

Les ecclésiastiques sont victimes de violence physique, comme la torture, et de violence symbolique alors qu'ils sont promenés sur de « vils animaux ». Brantôme commente également le pillage et les sacrilèges qui ont lieu à Rome. Victime de la violence des lansquenets, le sort des ecclésiastiques lors de l'épisode de la Ville éternelle eut de grandes répercussions sur leur image. L'excès s'y retrouvait à chaque coin de rue, en passant de la torture, aux mutilations à des cas de nécrophilie<sup>546</sup>. Cet excès religieux peut porter une explication eschatologique qui vise à punir et châtier les hérétiques, mais également poussé par une volonté de purification salvatrice<sup>547</sup>. L'excès vise alors à accomplir la justice divine. En parallèle, les lansquenets tournent également en dérision le groupe de religieux :

« Les lansquenetz, qui nouvellement estoient imbus de la nouvelle religion [...] s'habilloient en cardinaux et évesques en leurs habitz pontificaux, et se pourmenoient ainsi parmy la ville au lieu d'estaffiers, faisoient marcher ainsi ces pauvres eclésiastiques à costé ou au devant en habitz de lacquais les uns les assommoient de coups, les autres se contentoient à leur donner dronos les autres se mocquoient d'eux et en tiroient des risées en les habillant en bouffons et mattassins ; les uns leur levoient les queues de leurs chappes, en faisant leurs processions par la ville et disant les létanies : bref, ce fut un vilain escandalle <sup>548</sup>».

---

<sup>544</sup> Le témoignage de Jacopo Buonaparte met bien de l'avant ce qui semble être une déroute vers Rome de l'armée impériale désargentée et sans chef charismatique, Frundsberg est mort en mars 1527 (Le Gall, Jean-Marie. *op. cit.*, p. 185).

<sup>545</sup> Guichardin cité par Fournel, Jean-Louis, *Les guerres d'Italie, des batailles pour l'Europe*, *op. cit.*

<sup>546</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, p. 273. Brantôme soulève également le cas de lansquenets qui coupent les testicules des prêtres qui refusent de payer leur rançon ou de révéler où se couchait du butin.

<sup>547</sup> Crouzet, Denis. *op. cit.*, p. 172.

<sup>548</sup> *Ibid.*, t. I., p. 272-273.

Attribuée à une haine du catholicisme par les études historiques, la violence extrême du siège de Rome découle toutefois aussi de cette culture de l'excès des lansquenets, excès qui se démarque par la violence démesurée envers un groupe traditionnellement intouchable<sup>549</sup>. Ce type de comportement sacrilège se manifeste également avant le sac de Rome, comme en témoigne Molinet en 1488 :

« Que puis-je plus dire ! Après qu'ils eurent fait ces despouilles, perturbé et tortorisé les serviteurs de l'esglise, comme gens insensez, rabis et forcenez, sans craincte de Dieu ne du monde, dix ou douze d'iceulx, invétérez en leurs férocitez, inhumains pillardeaux, se vestirent et habituèrent des riches cappes et ornemens d'icelle esglise, et comme ivrognes, par grande dérision, l'ung comme prélat, les aultres comme diacques et sous-diacques, se dégabèrent, contrefirent les serviteurs, les saints mistères et cérémonies, qui se font au temple de Dieu, chantoient et huoient, bavoient et buvoient aulx calices benedictionnez, et manioient à mains polustes et maculées de sang humain, les dignes relicques et sanctuaires, lesquels par eulz devoient estre honorez, exaulchez et révérendez <sup>550</sup>».

Or, bien que ce comportement outre passe les tensions entre catholiques et protestants, le facteur religieux ne doit pas être déconsidéré. En effet, la culture de la violence des lansquenets engendre les sévices romains, mais le clivage religieux alimente ces excès. Les agressions qui relèvent du facteur religieux se manifestent notamment sous la forme d'actes iconoclastes<sup>551</sup>. Brantôme raconte à ce sujet que les lansquenets :

« se mirent à desrober, tuer et violer femmes, sans tenir aucun respect ny à l'age ny à dignité, ny à hommes ny à femmes, ny sans espargner les saintes reliques des temples, ny les vierges ny les moniales : jusques là que leur cruauté ne s'estendit pas seulement sur les personnes, mais sur les marbres et antiques statues. <sup>552</sup>»

---

<sup>549</sup> Rollo-Koster, Joëlle. « The Politics of Transition : Pillaging and the 1527 Sack of Rome », dans Davies, Jonathan (éd.), *Aspects of Violence in Renaissance Europe*, Londres, Ashgate, 2013, p. 41-60.

<sup>550</sup> Molinet, Jean. *op. cit.*, p. 349-350.

<sup>551</sup> « À peine avaient-ils mis le pied dans une église, qu'ils portaient leurs mains ensanglantées sur les calices, images, croix, ou vases précieux qui frappaient leurs regards. S'ils trouvaient des reliques, ils les jetaient par terre d'un air de dédain... Ils détachaient des murs les images des Saints qui les omaient, pour les salir, les déchirer, ou les brûler. Ils barbouillaient les peintures à fresque. Quelques-uns d'entre eux allèrent dans les sacristies se revêtir des habits sacerdotaux, et, montant sur l'autel, ils officiaient, par dérision, comme des Ministres de la religion ; seulement au lieu de prières, ils proféraient d'horribles blasphèmes. » (*Le Sac de Rome...*, *op. cit.*, p. 67).

<sup>552</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, t. I, p. 272.

À l'instar du frère de Blaise de Monluc, en 1542, qui soulève le même propos dans son discours au sénat de la Sérénissime république :

« Et y a seulement quelques mois que les Tudesques, qui disoient aller à Carignan fere leurs pasques, pour surmonter ceux-là qui avoient si vilainement taché l'honneur de voz subjects et si meschamment pillé leur bien, desployarent une partie de leur rage contre les esglises, coupant avec ung grand vitupère et mespris de la religion chrestienne, les oreilles, le nez et les bras des crucifix et des autres images qui representoient les saints qui sont au ciel. <sup>553</sup>»

Les scènes d'iconoclasme entrent toutefois dans une autre logique, notamment afin de montrer l'inefficacité des saints et des reliques de la communauté vaincue<sup>554</sup>. Il s'agit d'humilier, comme le viol sur lequel nous reviendrons, la population vaincue en manifestant son impuissance à se défendre<sup>555</sup>. Toujours auteur des crimes les plus abominables dans l'imaginaire collectif, les lansquenets menacent une des fondations de la société, l'Église, et au travers d'elle le sacré<sup>556</sup>.

### ***Les femmes***

« Je ne veux declarer les piteux plainctz et criz lamentables des desollées femmes et petiz enfans », déclare Jean d'Auton, « qui devant eulx veoyoyent meurdrir leurs peres et occire leurs parens et amys, piller leurs biens et destroyre leur cyté mais diray que, avecques la tuherye des hommes, furent maintes femmes et filles violées et forcées, ce qui est le comble du pys de tous les excès de la guerre.<sup>557</sup> » Le viol en temps de guerre est constamment condamné, autant dans les ordonnances que les traités moraux et militaires. Ce « comble du pys » toujours incriminé met en lumière sa spécificité par rapport à d'autres violences de guerre qui sont tolérées comme le meurtre. Ces délits étaient alors considérés comme des dommages collatéraux. Alberico Gentili énonce ainsi l'attitude des

---

<sup>553</sup> Monluc, Blaise de. *op. cit*, t. I, p. 149.

<sup>554</sup> Marchal, Guy et Rivière Véronique. « Jalons pour une histoire de l'iconoclasme au Moyen-Âge », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 50, 5, 1995, p. 1148. « D'un autre côté, les soldats allemands ayant passé les tranchées élevées çà et là, taillèrent en pièces la populace, qui se hâtait de jeter ses armes pour demander quartier. Aucun des soldats romains surpris par les vainqueurs, ne put se dérober à leur colère; vainement se retiraient-ils désarmés dans les Églises, dans les Sacristies; vainement embrassaient-ils les autels; dans ces lieux que les plus cruels des hommes, le Goth Totila et le Vandale Genseric avaient respectés, ils étaient massacrés sans miséricorde. Ainsi les Impériaux s'emparèrent en fort peu de temps, et presque sans perte, des faubourgs de Rome. » (*Le Sac de Rome...*, *op. cit*, p. 60).

<sup>555</sup> Voir aussi Grandclaude, Valentin. *op. cit*, p. 308.

<sup>556</sup> Gauvard, Claude. *art. cit*, p. 284.

<sup>557</sup> Auton, Jean d'. *op. cit*, p. 61-62.

contemporains face au viol : « Il n'est pas légal de commettre cet acte, même s'il est parfois légal de tuer des femmes... Pourquoi une femme qui fait partie des combattants ne supporterait-elle pas de subir personnellement la guerre ?... Mais il n'y a aucune raison pour qu'elle souffre une insulte aussi grave<sup>558</sup> ».

Il s'agit d'un comportement proprement criminel, hors-norme qui relève de la culture de l'excès du lansquenet et qui est une partie notable de leur identité. Le soldat n'apparaît pas comme un agresseur ordinaire, puisqu'il est un étranger de passage n'étant pas incorporé dans les réseaux de sociabilité habituels<sup>559</sup>. « Les viols résultent d'une action concertée, conçue comme un jeu, une chasse ou une expédition guerrière. La victime, traitée comme un butin que l'on partage, dont on use sans réserve, ne peut compter sur aucune pitié<sup>560</sup> ». Chez les lansquenets, le viol endosse également une dimension rituelle, servant à affirmer une virilité mise en scène apportant de la cohésion au groupe, d'une part, et à solidifier leur groupe d'appartenance qui est en opposition avec une société plus soudée face à la menace qu'ils constituent d'autre part<sup>561</sup>.

Les viols en temps de guerre diffèrent des viols en temps de paix dans l'imaginaire collectif. En période de paix, le viol se situe dans une dichotomie entre « un acte généralement fantasmé, nourri par des pulsions psychosociales rarement avouées en dehors de l'acte lui-même », et une stigmatisation de la victime, notamment au prisme de l'honneur<sup>562</sup>. Or, pendant la temporalité guerrière, les registres symboliques du viol s'élargissent. L'acte peut alors être perçu comme une menace pour tous et comme marqueur identitaire par la condamnation *in extenso* de l'agresseur, mettant en lumière sa barbarie<sup>563</sup>. L'image du prédateur sexuel est attribuée à la figure du fantassin, encore plus

---

<sup>558</sup> Gentili cité dans Muravyeva, Mariana. « “Ni pillage ni viol sans ordre préalable”. Codifier la guerre dans l'Europe moderne », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 39, 2014, p. 57.

<sup>559</sup> Gonthier, Nicole. « Les victimes de viol devant les tribunaux à la fin du Moyen Âge d'après les sources dijonnaises et lyonnaises », *Criminologie*, 27, 2, 1994, p. 26-27.

<sup>560</sup> *Ibid.*

<sup>561</sup> Claude Gauvard met en lumière que la peur de l'homme de guerre à la fin du Moyen Âge suscite une cohésion sociale ainsi que des stéréotypes que la rumeur a définis (Gauvard, Claude. « Discipliner la violence dans le royaume de France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle : une affaire d'État? », dans Jaritz, Gerhard. *Disziplinierung im Alltag des Mittelalters und der frühen Neuzeit (Krems, 1996)*, Vienne, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1999, p. 197).

<sup>562</sup> Bazan, Iñaki. *Quelques remarques sur les victimes du viol au Moyen Âge et au début de l'époque moderne*, dans *Les victimes, des oubliées de l'histoire ?* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2000 (généré le 04 mars 2017). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pur/18641>.

<sup>563</sup> Branche, Raphaëlle & Virgili, Fabrice (dir.). *Viols en temps de guerre*, Paris, Payot, 2011, p. 17.

en ce qui a trait aux mercenaires pour être le miroir inversé du bon soldat chrétien. Le viol peut ainsi être utilisé comme arme pour terroriser les populations civiles<sup>564</sup>. Les occasions sont nombreuses ; en maraude, lors du logement ou du sac d'une ville... Du siège de Capoue en 1501, Guichardin retient « leur férocité et leur sauvage cruauté [qui] ne fut pas moins grande à l'égard des femmes de toutes conditions, même celles qui s'étaient consacrées à Dieu, qui furent les proies misérables de la lubricité et de l'avidité des vainqueurs.<sup>565</sup> » Les nones sont des femmes et des religieuses, mariées spirituellement à Dieu. Illustré par cet exemple, l'excès des lansquenets manifeste une double transgression.

Cette pratique, comme mentionné plus haut, est encadrée par la justice militaire afin de protéger l'ordre social. Toute atteinte à ce qui est considéré comme sacré, l'Église et la femme, est gravement punie. Il est interdit de « contregarder les femmes gysantes et ensainctes<sup>566</sup> ». Le contrôle de cette pratique passe par l'obligation de faire un serment supplémentaire. Dans l'ordonnance de 1553, il est déclaré que « Jureront lesdits colonnels & capitaines, & ceux de leurs bandes de contregarder les femmes gisans, & enceintes, & les églises, soit en bataille, assaux, prises de villes & places par force ou autrement, sans leur faire mal en quelque sorte que ce soit, sur peine d'en estre punis sans aucune grace, ainsi qu'ils auront merité.<sup>567</sup> » Le caractère sacré du serment impose ainsi une barrière symbolique menaçant le coupable de damnation<sup>568</sup>. On peut se demander cependant la portée que pouvait avoir ce serment pour des hommes qui n'hésitaient pas à transgresser le tabou religieux. Il s'agit plutôt d'une réaffirmation de l'autorité qui diffuse encore la condamnation du viol. Lors de la lecture des ordonnances et de ses articles à l'engagement des lansquenets, les officiers insistaient sur les interdictions de viol notamment à cause de leur image de prédateurs sexuels<sup>569</sup>.

Sous François I<sup>er</sup>, alors que l'usage des lansquenets se fait plus récurrent, il y a un renforcement des charges des prévôts en leur confiant les délits commis par les gens de

---

<sup>564</sup> *Ibid.*

<sup>565</sup> Guiccardini, Francesco. *op. cit.*, t. I, p. 363.

<sup>566</sup> Bessey, Valérie. *op. cit.*, p. 168.

<sup>567</sup> *Les edicts et ordonnances des roys de France...*, *op. cit.*, p. 986, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 101.

<sup>568</sup> Billacois, François. « Le corps jureur : pour une phénoménologie historique des gestes du serment », dans Verdier, Raymond (dir.), *Le serment*, Paris, CNRS, 1991, p. 93-101.

<sup>569</sup> Rüter, Stefanie. « Dangerous Travellers: Identity, Profession, and Gender Among the German Landsknechts (1450-1570) », dans *Travels and Mobility in the Middle Ages...*, *op. cit.*, p. 191-213.

guerre aux dépens des populations comme le viol<sup>570</sup>. Surgit encore cette volonté d'appréhender les troupes s'adonnant à des excès. Cette résolution se poursuit sous Henri II également : « [l]e soldat qui dérobera les biens de l'Église sera pendu et étranglé » et celui « [q]ui forcera femme ou fille sera pendu et étranglé<sup>571</sup> ». Malgré toutes les interdictions, la pratique reste courante comme le dévoile, lors du siège de Dinant en 1554, l'injonction d'Henri II qui « par toute son armée fait crier, à peine de la vie, que chacun eust à rendre toutes les femmes de Disnan<sup>572</sup> » alors ravies par les lansquenets.

La culture du viol ne se restreint pas à une prise de force du corps de la femme par l'agresseur pour satisfaire ses appétits sexuels, mais cherche également à rabaisser le statut de la victime en dessous de celui de son assaillant. Le viol sert autant à avilir la femme que l'homme :

« Quand aux dames, il ne faut demander comment elles furent repassées. Des courtizanes des plus belles de la ville ilz n'en vouloient point, et les laissoient (disoient-ilz) [...] « pour les lacquais et goujatz », qui s'en donnoient de bon temps ; mais ilz s'attachoient aux marquises, contesses, baronnesses et grandes dames, et gentiles dones, de la ville, leur faisant exercer l'estat de courtizanes publiques, et les abandonnoient les uns aux autres, en faisant plaisir à leurs compagnons, leur faisant acroyre que c'estoit ce qu'elles vouloient, et qu'elles estoient trop chaudes, et qu'il les falloit raffraischir de la rosée, et les saygner au mois de may où ilz estoient<sup>573</sup> ».

L'action du viol confirme la puissance de l'agresseur et, à l'inverse, la faiblesse de l'agressé<sup>574</sup>. Cette pratique des lansquenets peut dépasser la personne pour concerner la communauté dont sont issus ces individus. Dans ce contexte, la pratique du viol peut paraître comme une pratique où les lansquenets exposent l'incapacité des hommes à défendre l'honneur de leur femme, et par conséquent le leur également. Il est alors doublement vaincu, impuissant pour « défendre son territoire et de jouer son rôle de protecteur<sup>575</sup> ». Le viol met donc en lumière la relation d'inégalité entre deux catégories d'hommes. Ceux, d'une part, qui manifeste leur virilité autant dans une logique corporelle

---

<sup>570</sup> Paris, BnF, ms. fr. 21 420, n°41, Ordonnance d'organisation de la maréchaussée, 22 janvier 1537.

<sup>571</sup> Paris, BnF, ms. fr. 3259, n° 31, Ordonnance faite par le duc de Nevers pour la discipline des gens de guerre.

<sup>572</sup> Rabutin, François de. *op. cit.*, p. 260, commenté également dans Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 312.

<sup>573</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, t. I, p. 274.

<sup>574</sup> Branche, Raphaëlle & Virgili, Fabrice (dir.). *op. cit.*, p. 10.

<sup>575</sup> Cubero, José. *La femme et le soldat. Viols et violences de guerre du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Imago, 2012, p. 342.

que sociétale en accomplissant l'acte violent et ceux, d'autre part, qui subissent une castration symbolique face à leur incapacité de protéger leur femme<sup>576</sup>. Le viol devenait ainsi le signe de domination d'un groupe sur un autre :

« Ils les déshonoraient l'une après l'autre et les tuaient ensuite, sous les yeux des pères ou des maris qu'ils retenaient garrottés. Ceux-ci glacés d'effroi à cet horrible spectacle, n'avaient plus de larmes à répandre, plus de voix pour se plaindre. Ils le contemplaient, d'un œil fixe, inanimés comme des statues ; quelques mères ne pouvant soutenir cette vue, se crevèrent les yeux avec les doigts : d'autres se retirèrent dans les caves souterraines où, personne n'osant leur porter du secours, elles périrent d'inanition<sup>577</sup>. »

Cette pratique des lansquenets a pour finalité d'humilier et de dominer le groupe ennemi. « Et, qui pis est, des femmes mariées, quand [les lansquenets] les touchoient, ilz en exhiboient de beaux spectacles à leurs pauvres haïres de marys, qu'ilz faisoient si gentiment cocuz devant eux qu'ilz n'en osoient dire mot devant eux<sup>578</sup> ». Ils forcent les filles « publiquement et devant tous », ne faisant distinction aux âges et au statut des victimes :

« Les maisons particulières n'étaient pas le seul théâtre de ces scènes abominables ; elles se passaient encore dans les temples saints, dans les chapelles consacrées à Dieu, où des dames et demoiselles de tout rang, jetant des cris perçants et fondant en larmes, s'étaient réfugiées, pleines d'espérance dans la protection divine. Maintenant aucune force humaine ne pouvait les mettre à l'abri du danger.<sup>579</sup> »

Les scènes de viol parsèment l'ensemble des sources analysées et ne constituent pas une pratique particulière des lansquenets. Pourtant la violence faite aux femmes enceintes et aux religieuses, « car on dit cuysses de nonain d'autres disent que c'est la perdrix des femmes, pour en estre la viande plus friande et savoureuse que des autres<sup>580</sup> », est particulièrement attribuée aux mercenaires d'outre-Rhin :

« Le barbare n'a pas eu crainte  
D'ouvrir la mère étant enceinte,  
Qui d'un précipité tourment

---

<sup>576</sup> Branche, Raphaëlle & Virgili, Fabrice (dir.). *op. cit.*, p. 11. On a déjà vu, notamment dans la culture vestimentaire des lansquenets, la mise en scène de leur virilité qui se retrouve également dans leur comportement violent. Il s'agit également du même phénomène détaillé plus haut en ce qui a trait aux icônes religieuses. Leur destruction illustre le manque de protection de la communauté.

<sup>577</sup> *Le Sac de Rome...*, *op. cit.*, p. 66.

<sup>578</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, t. I, p. 275.

<sup>579</sup> *Le Sac de Rome...*, *op. cit.*, p. 66.

<sup>580</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, t. I, p. 275.

Rend son fruict, son fruict qui bouillonne  
En son sang, alors qu'on luy donne  
Plus tost fin que commencement<sup>581</sup> »

Ce couplet d'une chanson populaire fait référence à un épisode d'un massacre lors duquel les lansquenets massacrent les civils et portent atteinte à l'honneur des femmes au Piedmont. Une d'entre elles était enceinte et est éventrée après l'acte par le lansquenet. Ne manquant pas de troubler l'ordre public, les populations civiles ont également une image de violeurs de ces hommes, comme en témoigne la chanson de Caen de 1514 :

« Vous etes ords, puans, paillards et gloutons  
De vostre pais deboutez et banis  
Et de Naples portez les gros boutons  
De quoy nos litz et couches sont honnis ;  
Comme pourceaux vous traictez en vos nids  
De vostre estat tous sont plus ords que nets  
Fuyez vous en, ords, vilains lansquenets <sup>582</sup>»

Les lansquenets sont ainsi en partie craints pour leur réputation de prédateurs sexuels qui les précède.

Le viol est une pratique condamnée par l'ensemble de la société et dans cette désapprobation sociétale les lansquenets portent à l'excès ce comportement. Suite à la répression d'insurgés hollandais, en 1492, les lansquenets s'adonnent encore à cette conduite cruelle :

« Iceulx Allemans, voyans l'hostel fort garny de tous biens, fustèrent à tous costez et la pillèrent tant nettement, que riens n'y demoura, non plus qu'après le feu ; et entre aultres choses fort leur desplaisoit qu'ils ne trouvoient la vasselle dudit Joes ; sur quoi, la damoiselle sa femme, qui fort s'en excusoit, fut merueilleusement prinse, examinée, menaschée et finablement touchée et navrée en deux lieux d'une picque et d'une espée, qui estoit grande tyrannie et chose inhumaine, considéré l'estat où elle estoit.<sup>583</sup> »

Lors du sac de Rome, les témoins vont jusqu'à soulever des actes de nécrophilie décrivant des pères préférant « immoler leurs malheureuses filles [...] mais, on frémit de le dire, ils ne purent pas toujours par là les préserver de l'outrage. <sup>584</sup>»

---

<sup>581</sup> Dottin, Georges. « À son corps défendant : la femme et le soudard dans les chansons du XVIe siècle », dans *L'homme de guerre au XVIe siècle*, op. cit, p. 257-266.

<sup>582</sup> Le Roux de Lincy, Antoine. *Recueil de chants historiques français. IIe série (XVIe siècle)*, Paris, 1842, p. 48-49.

<sup>583</sup> Molinet, Jean. op. cit., t. IV, p. 279.

<sup>584</sup> *Le Sac de Rome...*, op. cit, p. 66.

Face à cet étranger reconnu par sa notoriété peu enviable, les populations non-combattantes se soulèvent parfois. En 1485 par exemple, la population de Gand se scandalise avant de se révolter face aux lansquenets qui s'efforçaient de libérer quatre de leurs frères d'armes incarcérés pour viol<sup>585</sup>. Les pratiques particulièrement violentes des lansquenets s'orientent vers les groupes les plus vulnérables de la société : le clergé et les femmes. Ces exactions ne manquent pas d'être relevées par nos sources, car elles constituent une violence inacceptable contre l'organisation même du corps social. Il s'agit à la fois d'une arme pour terroriser les civils, et d'un marqueur pour montrer sa domination. Le comportement ainsi adopté par les lansquenets définit son identité autant dans les représentations militaires que civiles par une violence hors-norme.

---

<sup>585</sup> La Marche, Olivier de. *op. cit.*, t. III, p. 281-282.

## Conclusion

Au lendemain du traité de Cateau-Cambrésis, l'horizon de l'aventure italienne semble bien loin. Les acteurs et les témoins des guerres d'Italie se désolent de « tant de peines, de despances, de mortz et de blessures<sup>586</sup> ». En un peu plus de soixante-dix ans, la figure du lansquenet s'est construite dans le sang et le dialogue continu entre l'image qu'ils projettent d'eux-mêmes et celle que leurs contemporains projettent sur eux ; à l'articulation des pratiques et des représentations de l'expérience de la guerre du XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, la dialectique entre les comportements qui relèvent de leur culture de groupe et leur perception par les autres. Pour cerner cette figure dominante de la Renaissance, il fallait prendre en compte les différentes représentations sociales du lansquenet – de l'administration militaire aux civils – afin de circonscrire les éléments qu'ils partagent avec les autres groupes combattants et ceux qui leur sont spécifiques.

Les lansquenets ont adopté diverses pratiques qu'ils ont mises en scène lors des conflits de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et des guerres d'Italie. La représentation qu'en donnent les sources françaises repose d'une part sur la menace à l'ordre établi et d'autre part sur les comportements hors-normes qu'ils adoptent. Ainsi, à la rencontre de cet étranger d'outre-Rhin, les contemporains remarquèrent d'abord l'impiété de ces hommes et de l'institution brocardée qu'ils incarnaient. Constamment et en opposition avec l'idée d'une armée nationale, constituée des « armes propres », les mercenaires sont dépeints comme de viles personnes mues par l'appât du gain et rependant le malheur sur les nations qui les engagent. Mal nécessaire pour la monarchie, le mercenaire, notamment suisse et allemand, est décrit de façon péjorative. La violence des lansquenets dans les pillages, les massacres et leur insubordination face au commandement français, tout comme la parodie des sacrements et les exactions commises à l'encontre du clergé forgent une image de brutes sanguinaires agissant dans l'unique but de renverser la hiérarchie sociale. Ici, il ne s'agit pas que d'une image véhiculée par les autorités, la pratique corrobore la représentation.

En outre, la propagation de la Réforme dans le Saint-Empire et l'image de défenseur des princes protestants du roi de France inspirent l'idée que les lansquenets qui s'engagent

---

<sup>586</sup> Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *op. cit.*, p 376.

à son service sont de confession luthérienne. Nourrie par la pratique du blasphème et leurs attaques contre le clergé, la projection du lansquenet hérétique n'est toutefois pas avérée dans la réalité. Nombreux sont ceux en effet qui étaient catholiques. La peur de l'hérésie alimente cependant le mépris qu'ils inspirent aux militaires français catholiques.

Les difficultés de la vie militaire et la présence de soldats mendiants dans les rues des villes et sur les chemins fondent également l'image du lansquenet. Celle-ci s'incarne dans son vêtement ou son manque de protection. Sa culture vestimentaire est attestée par l'historiographie allemande comme un symbole fort de leur identité. Le manque de distinctions dans les sources françaises met en lumière l'influence qu'ont pu avoir les lansquenets dans le milieu éclaté de la mode française du XVI<sup>e</sup> siècle et l'isomorphisme militaire qui s'opère entre les royaumes où leur présence est presque constante. Lorsque leurs vêtements sont mentionnés dans les sources françaises, c'est pour décrire des tenues nobles ou, au contraire, de mendiants. Ainsi, les vêtements du lansquenet incarnent-ils des valeurs liées aux prouesses militaires, mais est également à la pauvreté et à l'itinérance, élément essentiel de leur image et de leur vie d'errance.

Les épreuves de la guerre et les réalités de la profession des armes créent un mode de vie très dure. L'engagement au sein des armées, le déracinement, l'âpreté de la vie militaire, les épreuves psychologiques du combat sont autant de facteurs qui poussent les lansquenets vers la boisson. L'ivrognerie des lansquenets semble avoir eu de réels fondements. La boisson fait bien sûr partie de la culture militaire. Les hommes boivent afin de lever leurs inhibitions avant un combat. Mais elle fait également partie de la culture de l'excès du lansquenet et de ses débordements. Moyen d'endurer les épreuves de la vie militaire et de souder le groupe, l'ivrognerie des lansquenets sert de contre-exemple aux contemporains dans une logique rhétorique de disciplinarisation et d'accentuation du contrôle social par la monarchie.

La domestication de l'infanterie recouvre ainsi plusieurs aspects des pratiques des lansquenets et guident la représentation que la royauté se fait d'eux. Leur dépense excessive et le jeu sont perçus autant comme une marque d'impiété, que comme une nuisance à l'ordre social. Les lansquenets jouaient-ils plus ou dépensaient-ils plus que les autres groupes combattants ? S'agissait-il tout simplement d'un exemple de comportement prohibé employé par les autorités ? Les sources ne permettent pas de trancher,

contrairement à la question de l'alcool. Consommation et dépense hors-norme, la violence dont les lansquenets font preuve à l'encontre des femmes, notamment les femmes enceintes, entre dans cette catégorie et constitue sans doute une des pires transgressions à l'organisation même du corps social dont ils se rendent coupables.

Les violences commises seulement au sein du royaume sont considérables. En ce sens, ils constituent autant un atout par la spécialité recherchée chez le groupe professionnel de lansquenets, qu'un problème lié aux risques des débordements pour l'armée qui les emploie. Le combat que mène la monarchie contre cette violence porte un caractère ambigu, car elle n'a pas toujours la possibilité d'imposer la discipline nécessaire au maintien de l'ordre sans engendrer d'autres exactions. Cette étude met en relief l'interaction de la pluralité des pratiques et des représentations des lansquenets. Les rois de France ont créé le théâtre où les lansquenets pouvaient mettre en scène ses comportements, puis les condamnations de ces derniers. L'échange culturel constant entre comportement et discours éclaire l'embarras qu'a eu la monarchie française à contrôler les bandes étrangères. Le monarque engage en premier lieu les lansquenets afin qu'ils exercent leur violence à son service pour accomplir les objectifs stratégiques envisagés, mais doit en contrepartie transformer cet individu en agent discipliné et non libérer un prédateur au sein de sa société.

L'étude des pratiques de la guerre à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et lors des guerres d'Italie révèle donc l'engagement d'hommes désirant faire carrière au service d'un État monarchique dont les moyens ne sont pas à la hauteur de ses ambitions. En constante négociation avec les mercenaires, la monarchie a accepté des différences, accordé des exceptions et des privilèges qui varient selon les groupes combattants<sup>587</sup>. Les lansquenets, dans ce jeu d'influences, ont acquis des droits fondés sur leur valeur militaire et reconnaissant des pratiques qui les caractérisaient comme celui de disposer d'un système de justice semi-autonome propre à chaque régiment<sup>588</sup>. La monarchie réussit néanmoins à

---

<sup>587</sup> Voir également Grandclaude, Valentin. *op. cit.*, p. 320.

<sup>588</sup> Lesdicts collonel cappitaines et soldatz seront tenez de respondre a la justice qui est ordonnee par sadicte majeste sans qu'elle soit tenue leur entretenir autres officiers pour l'administration dicelle encores qu'elle separast quelques bendes particullieres de sa charge (Paris, BnF ms. fr. 3127, n° 6, fol. 72. « Articles de la capitulation faite avec le Sir Albert le Jeune, marquis de Brandebourg, pour l'entretenement d'un regiment de gens de pié lansquenetz... Le XXVIIe jour de may, l'an 1555 »).

accentuer son contrôle sur les lansquenets<sup>589</sup>. Le franchissement du seuil de tolérance entraîne des réactions diverses de part et d'autre. Or, c'est la monarchie qui définit ce qui est acceptable et inacceptable dans son royaume. Elle a donc en permanence un certain avantage à travers un encadrement de plus en plus performant<sup>590</sup>. En changeant les modes de régulation des rapports sociaux, comme par les ordonnances somptuaires ou encore par les articles de discipline militaire, elle parvient à contenir les lansquenets. Rupture dans la mode, dans la confession, dans la nature de la violence, la construction de la figure du lansquenet est en constante évolution et s'adapte aux changements entrepris par la monarchie française pour répondre au défi des nombreux changements militaires de la première modernité<sup>591</sup>.

Cette étude sur le lansquenet durant la Renaissance met enfin en lumière l'absence d'une analyse à l'échelle européenne de ces mercenaires. En effet, une recherche plus approfondie au prisme des différents contextes politiques, sociaux et culturels de l'Occident chrétien permettrait de faire ressortir les points communs de l'image du lansquenet, mais également les spécificités propres aux représentations de chaque État. Dans cette perspective, la réalisation d'une typologie de la violence relatée tout au long des récits contemporains serait de mise. Quelles en sont les formes ? Change-t-elle selon le groupe qui la reçoit ? Cette démarche méthodologique permettrait d'étudier l'ensemble des types de violence pratiquée afin de mieux appréhender les réalités sociales complexes. La question du fonctionnement du groupe dans un contexte de mobilité, de changement de système politique et socioculturel devrait être posée. Quelles sont les règles qui régissent le fonctionnement des groupes de lansquenets ? Mais aussi les formes de violences exercées contre les autres soldats en fonction de leurs origines. Les pratiques combattantes gagneraient à être mieux mises en lumière. Enfin, d'un point de vue méthodologique, il est manifeste qu'une analyse quantitative des sources doit être faite. Une recherche plus approfondie sur ce sujet devra également intégrer les sources iconographiques, les chansons, partiellement utilisées seulement dans ce mémoire, ainsi que les méthodes d'analyse qui leur sont spécifiques. Ce traitement accorderait plus de rigueur et une plus

---

<sup>589</sup> Swart, Erik. « From "Landsknecht" to "Soldier": The Low German Foot Soldiers of the Low Countries in the Second Half of the Sixteenth Century », *International Review of Social History*, 51, 1, 2006, p. 75-2.

<sup>590</sup> Grandclaude, Valentin. *op. cit*, p. 321.

<sup>591</sup> Potter, David. *op. cit*, p. 334.

grande fiabilité aux conclusions que nous venons d'avancer dans ce travail et serait d'une grande utilité pour les réflexions soulevées plus haut.

## Annexes

### Annexe 1<sup>592</sup>

#### 1537, 28 octobre. – Charges. Lettre de François Ier à Guillaume de Furstenberg

Source : Paris, BnF, ms. fr. 3035, fol. 75r.

Monsieur le Conte, j'ay veu par ce que mon cousin le grant maistre m'a dernièrement escript le bon commencement de victoire qu'il a pleu a Dieu le createur me donner sur mes ennemys : qui m'a esté une nouvelle telle que vous pouvez penser et extimer, pour l'esperance que j'ay que par sa bonté et clemence il me face tant de grace que j'auray l'yssue de mon affaire telle que je la desire. Vous advisant, Monsieur le Conte, que ledict grant maistre n'a pas failly de m'avoir bien amplement adverty du bon, honneste et loyal devoir auquel par effect vous vous estes mys en cest endroit : qui m'est de plus en plus donné a cognoistre le desir et affection que vous avez de me faire service, dont de tres bon cueur vous remercyé ; vous priant vouloir tousjours continuer et perseverer, ainsi que je suys tout asseuré que vous ne fauldrez de faire, et vous me ferez merueilleusement grant plaisir. Et pource que j'espere vous veoir de brief et aussi que par ledict grant maistre entendrez le surplus, je ne vous feray pour le present plus longue lettre ; sinon que je pryé a Dieu, Monsieur le Conte, qu'il vous ayt en sa tres sainte et digne garde.

Esript a Sorges, le XXVIII jour d'octobre mil V XXXVII.

François Breton

---

<sup>592</sup> Nous avons suivi les *Conseils pour l'édition des textes de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle)* de Bernard Barbiche de l'École des Chartes pour nos transcriptions.

## Annexe 2

1538, août.

### Pensions accordées par François Ier à vingt-cinq capitaines de Furstenberg en août 1538

Source : Paris, Archives nationales de France, dossier J 962<sup>14</sup>, n. 47

Roolle des acquictz et provisions que le Roy a commandé estre expedié sur le tresorier de son espargne et autres

Et premierement [énonciation d'une série d'acquittements, de remboursements de dettes contractées pour des festivités à Nice et Aigues-Mortes]

Aux personaiges allemans cy-après nommés, assavoir Jehan baron de Haydek, lieutenant general du conte Guillaume de Furstenberg, VI escuz soleil ; Fit Watsel de Marseille, Langs Hans, Jacob von Ouxembourg, Nicolas von Venchenon, Melchior von Rottembourg, Felix von Rendorff, Conrard von Heulstat, Hans von Reuttlemgen, Herr von Peningligen, dict von Fenetz, Martin vom Lumpsik, Jong von Ourg Seuffourt, Werric von Derfeltz, Henric von Rossa, et Thomas Mandt, tous quinze cappitaines de lansquenetz, III escuz soleil, qui est a chacun II escuz soleil. Et audict conte Guillaume de Furstenberg II escuz soleil que le roy a voulu estre mis en ses mains par sa quittance pour distribuer a Herr von Heberstein, Daniel Saulter, Berthelin Haytzler, Urbain von Wersserhorn, et Melchior Dietrich von Truanner, autres cappitaines de lansquenet restant en Allemaigne ; et a cinq autres personaiges que le roy n'a voulu estre cy nommer<sup>593</sup>, mais seulement les a fait nommer par ledict conte Guillaume à mon seigneur le connestable de France ; qui est aussi II escuz soleil a chacun desdict cinq cappitaines et cinq autres personaiges. Et lesquelles sommes icelluy seigneur a voulu estre des a présent avancees aux dessudicts pour leur pensions et entretenement en son service durant une annee commençant le premier jour de ce present moys d'aoust. Pour ce, à prendre sur les deniers susdicts V<sup>m</sup> VI<sup>e</sup> escuz soleil, vall [...] XII<sup>m</sup> VI<sup>e</sup> livres.

---

<sup>593</sup> Probablement des contacts de Furstenberg dans le St-Empire ne voulant pas dévoiler leur identité.

### Annexe 3

#### Montres des gens de guerre à pied lansquenet

##### Capitaine général Hans von Brumbach, juin 1529

	Nombre d'hommes par compagnie	Arquebusiers	Doubles paies	Ms. fr. 25 789
Georg Wunch	522	58	58	No. 252
Georg Vince	453	50	50	No. 272
Adolf Steinfurt	229	30	50	No. 253
Bastien Soly	410	47	50	No. 254
Bastian Sollier	434	50	50	No. 271
Guy Branchet	444	50	50	No. 261
Guy Branchet	391	50	50	No. 270
Wolf Steinfurt, c de Hageneu	459	50	50	No. 262
	3 342	385	408	

##### Capitaine général Peter von Gultiger, juin 1529

	Nombre d'hommes par compagnie	Arquebusiers	Doubles paies	Ms. fr. 25 789
Peter Gultiger	330	50	50	No. 255
Adam Culpele	495	50	50	No. 256
Adam Scupot	363	50	50	No. 258
?	?	50	50	No. 259
Yetel Lem	298	50	50	No. 265
Mondy	334	50	50	No. 266
Jheronysme Zeller	402	50	50	No. 267
Christople Christin	423	50	50	No. 268
Adam Cupelle	422	50	50	No. 270
	3067	450	450	

**Comte Guillaume de Fürstenberg, novembre et décembre 1537,  
ms. fr. 3058, fol. 35-74**

	Nombre d'hommes par compagnie	Arquebusiers	Doubles paies
Berthould v Wolsperg	341	50	34
Felix de Lendeberg	352	50	30
Martin du Lis	368	50	37
Hans v Heremberg	316	50	32
Mendybech	432	50	45
Bastian Vogelspec	444	50	44
Jorg Och Baffoult	498	50	50
Laurens Choalbach	378	50	38
Comte de Bettelingo	400	50	40
Hir Hurich won Wrien	376	50	38
Rolt Folch	337	50	34
Berthoul won Wilspurg	505	50	50
Georges Truerugnan	383	50	38
Brian w. Wissehorn	285	50	28
Brian w. Wissehorn	293	50	25
Brian w. Wissehorn	430	50	43
Veyl Yocchel	290	50	29
Martin Ulbach	411	50	41
Bernard won Tralb	501	50	50
Jobst Suessernyer	323	50	32
Jorg de Wissebach	348	50	35
Hans won Flechsten	428	50	43
Bastian Voglespert	435	50	44
Hans Lang won Petesperg	370	50	37
	9264	1200	929

**Duc de Wurtemberg, novembre 1537, ms. fr. 3058, fol. 35-74**

	Nombre d'hommes par compagnie	Arquebusiers	Doubles paies
Daniel Sautel	438	50	44
Hans w Bettelinguen	437	50	44
Hand won Hach	429	50	44
Wolf Selingnan	425	50	42
	1729	200	174

**Nicolas de Rustici, dit le Bossu, novembre 1537, ms. fr. 3058, fol. 35-74**

	Nombre d'hommes par compagnie	Arquebusiers	Doubles paies
Jehan de Mergrin	450	50	45
Elis von Remunde	440	50	44
Six von Munychen	419	50	42
Renolt von Valt	477	50	48
Hans Stangler	431	50	43
Dietricd von Hosen	471	50	37
Hansdrich von Langlan	489	50	49
Heinrich Danyel	388	50	39
	3565	400	343

**Ludovic von Deben, 1543**

	Nombre d'hommes par compagnie	Arquebusiers	Doubles paies	Ms. fr. 25 791
Georges Hierspart	140		106	No. 386
Christoff von Hatstat	311	31	31	No. 387
Hans Flott	479	50	48	No. 424
Georges Houshame	300			No. 431
Thomas Willier	320			No. 434
Hans Heinrich Welsingner	274			No. 447
	1824	81	185	

**Anthoine de Louvain, dr de Rognac, septembre 1543**

	Nombre d'hommes par compagnie	Arquebusiers	Doubles paies	Ms. fr. 25 791
Hans von Essen	200			No. 426
Herbert von Langnen	344			No. 427
	544			

**Georg von Reckenrot, septembre et octobre 1543**

	Nombre d'hommes par compagnie	Arquebusiers	Doubles paies	Ms. fr. 25 791
Herman Hessen	337	30	30	No. 428
Herman Hessen	300			No. 436
Heinrich Karneffel	389			No. 435
	1026	30	30	

**Jean-Philippe Rhingrave, août 1547-1550**

	Nombre d'hommes par compagnie	Arquebusiers	Doubles paies	Ms. fr. 25 794- 25 795
Hans Danguestain	494	49	49	25 794, no. 14
Nicolas von Wilestang	329	33	50	25 795, no. 98
Conrad de Rotheuze	300	30	50	25 794, no. 67
Achatius von Stern	200	20	30	25 795, no. 100
	1323	132	179	

**Ludovic von Deben, 1548-1549**

	Nombre d'hommes par compagnie	Arquebusiers	Doubles paies	Ms. fr. 25 794- 25 795
Jheronime Franc	300	30	49	25 794, no. 27
Anguillart von Mallin	317	50	50	25 794, no. 87
Michel Schermer	291	50	50	25 795, no. 96
Tantonville	355			25 795, no. 99
	1263	130	149	

**Jean-Philippe Rhinegrave, 1553-1554**

	Nombre d'hommes par compagnie	Arquebusiers	Doubles paies	Ms. fr. 25 797- 25 798
Achatius von Sterne		36	50	25 797, no. 306
Jehan de Bar	313	50	50	25 797, no. 355
Hans Lesmellan	300	50	50	25 797, no. 358
Hans Spec	198	50	50	25 798, no. 409
	811	186	200	

## Annexe 4

### Les lansquenets à Caen en 1514

Source : Le Roux de Lincy, *op. cit.*, p. 48.

« Gens obstinez, d'étrange nationaux  
Et d'une vie abominable et vile,  
Cuidiez-vous par obstination,  
Mettre sous pieds de Caen la bonne ville  
Qui de long-temps a liberté civile ?  
Et maintenant vous troublez les Canais !  
Fuyez vous-en, ords, vilains Lansquenets.

S'on a souffert de vous dedans Bayeux,  
A Argentan, à Sès, ou à Falaise,  
Pas ne s'ensuit que dans les autres lieux  
Vous dominiez et faciez à votre aise.  
Ne sommes mie à traicter, n'en déplaise,  
Comme foireux ou comme des quenets.  
Fuyez-vous-en, ords, vilains Lansquenets.

Vous estes ords, puans, paillards, gloutons,  
De vostre païs déboutez et bannis ;  
Et de Naples portez les gros boutons,  
De quoy nos lits et couches sont honnis ;  
Comme pourceaux vous traictez en vos nids,  
De vostre estat tous sont plus ords que nets.  
Fuyez-vous-en, ords, vilains Lansquenets !

Vostre venir estoit assez plaisant,  
Mais le maintien vostre vouloir descouvre ;  
Vostre partir a esté déplaisant.  
Pourquoi concluds qu'en la fin on loue l'oeuvre ;  
Si dedans Caen jamais pour vous porte ouvre,  
Mieux vous vaudroit a estre morts que nez.  
Fuyez-vous-en, ords, vilains Lansquenets !

Prince ! Ils beuvoient chascun vingt pots de bière  
Et nostre vin ils ont beu en canèz.  
Cidre, cervoise, tout passe par l'herbière.  
Que vous puissiez de bref gésir en bière !  
Fuyez-vous-en, ords, vilains Lansquenets ! »

## Annexe 5

### **Articles de la capitulation faite avec le Sir Albert le Jeune, marquis de Brandebourg, pour l'entretienement d'un regiment de gens de pié lansquenetz... Le XXVIIe jour de may, l'an 1555**

Source : Paris, BnF ms. fr. 3127, n° 6, fol. 72.

Ce sont les articles de la capitulation faite avec le seigneur Albert le jeune marquis de Brandebourg pour l'entretienement d'ung regiment de gens de pié lansquenetz dont le seigneur Jacob dausbourg aura la charge comme collonel. Et lesquels ledit seigneur marquis et ledit collonel Jacob dausbourg ont prommis et promecteront amener au service de sa dite majesté aux conditions qui s'ensuivent.

Et premierement

Le dit Collonel Jacob dausbourg aura douze cents escuz de pension et attente par chacun an pour l'entretienement de sa personne en temps de paix et lors qu'il ne sera point employé au service de sa dite majesté et aura aussy douze cappitaines soubz luy ausquels le dit seigneur a semblablement accordé deux cens escuz de pension et actente par chacun an durant le temps que dessus. Et quant ils seront employés auront lesdicts collonel et Cappitaines pareille soude estat et appoinctementz que les autres collonelz et Cappitaines de ladite nation ont accoustumé d'avoir pour semblable occasion.

Au dit regiment y aura ung lieutenant general a semblable pension de deux cens escuz hors le temps de l'affaire et sera l'un desdicts douze cappitaines ayant pour son estat de Cappitaine autres deux cens escuz qui seront avec l'estat de sa dite lieutenance generale quatre cens escuz par an.

Quant il plaira a sa dite majesté employer lesdicts cappitaines a faire leurs levees, ils seront tenez d'amener chacun une enseigne de lansquenetz du nombre de V cent hommes ou tel autre au dessoubz qu'il plaira a sa dite majesté leur nommer. Et auront pour la lever de chacun homme cinq escu dont ils rendront compte a la monstre.

C'est assavoir qui leur sera alloué autant d'escuz que ung chacun des dits Cappitaines aura amené de lansquenetz recevables ou ilz en auront moingz du nombre qui leur aura esté ordonné lequel sera rabbatu sur le paiement de la premiere monstre autant d'escuz qu'il deffauldra d'hommes de leurs nombres.

Lesdicts Cappitaines auront l'appoinctement de cappitaine Lieutenant, porteur d'enseigne, sergent de bataille et le droit de prevenir [...] ainsi que les autres cappitaines de leur dite nation estans au service de sa dite majesté.

Auront semblablement quant aux harquebuziers cinquante pour enseigne si tant est qu'elle soyt ecomplete et V cens hommes et si elle est moindre seront rabattuz au prorata a raison de dix pour cens et auront lesdicts harquebuziers pour plomb et pouldre [...] pour homme oultre leur simple solde de vingt soles.

Et pour l'estat particulier auront lesdicts cappitaines soixante payes oultre aller de dix pour ceux moyennant que la dite enseigne soit comme dict est du dit nombre de V cents hommes et ou elle seroyt moindre sera rabattu dudit estat particulier de cent escus.

Les soldatz auront six soles par mois pour leur solde a chaque mois pour l'an qui leur seront payés en bonne monnoye et telle qu'elle aura cours en France et commencera leur dite solde lors de leur premiere monstre.

Les dits cappitaines en faisant la levee de leurs gens advertiront les compaignons et ung chacun d'eulx particulièrement de quel estat qu'ilz avoient au service de sa dicte majesté Affin qu'ilz n'aient occasion quand ils seront par deça de quereller aux commissaires et contrerolleurs de leurs dictz estatz.

Premièrement, la premiere monstre des enseignes ne se pourra faire si pour le moins elles ne sont complectes de trois cens hommes chacune et avec condition que a la seconde elles seront complectes de cinq cens. Et la ou elles seroient moindre les cappitaines des plus faibles enseignes seront contrainctz nonobstant toutes difficultez de mectre leurs soldatz soubz les autres enseignes pour les remplir Jusques a V cent et les cappitaines desdictes faibles enseignes ainsi cassees ne pourront demander solde ny pension au dit seigneur pour leur entretenement pource qu'il n'y est aucunement tenu actendu qu'ilz n'auront satisfait à leur promesse nayant rendu leur enseigne complete de V [cent] hommes à son service.

Et si en faisant la dite levee il se trouvoit que lesdicts Cappitaines eussent amené plus grand nombre qu'ilz ne devoient seront tenez de les renvoyer en leur pays sans recevoir aucun paiement si c'est le plaisir du Roy et faire qu'ilz en puissent quereller ou demander aucune chose aux commissaires dudict seigneur en faisant ladicte monstre.

Pareillement ne passeront leurs paiges, valetz ne autres gens qui ne seront allemans vraz lansquenetz de service.

Semblablement lesdicts collonnel, cappitaines et soldatz ne laisseront ny quicteront le service du dit seigneur quelque mandement ou revocation qui leur en peut estre faicte de prince ou autres de quelque qualité ou dignité qu'ilz soient et serviront ledit seigneur tant et si longuement qu'il aura affecté d'eulx et qu'il les vouldra entretenus a sa soulde et service et advenant qu'il leur donnast congé il les fera payer d'un mois pour leur retour en leur pays.

En oultre, lesdicts cappitaines ameneront au service dudict seigneur roy chacun une enseigne complete de V [cent] hommes de pié vraz lansquenetz allemans et non autres quant par ledict seigneur en seront requis et seront tenez et obligé apres ladicte requisition faicte les amener et livrer chacun d'eulx avec sondit nombre jusques au lieu de la frontiere de france la part qui leur sera dessigner et ce le plus tost que au monde sera possible. Sans y faire aucune difficile ou dissimulation. Nonobstant quelzconques deffences et prohibitions faictes ou a faire par l'empereur ou autres quelz qu'ilz soient au contraire encores qu'il y en eust aucuns d'eulx qui fussent de l'obeissance de cestui qui feroit lesdictes deffences et sans avoir esgard à icelles viendront au service dudict seigneur.

Semblablement ledict collonnel prandra desdicts cappitaines et lieutenans pareil serment a celluy qu'il promectera et jurera signe de lever mains et [...] de lever aucuns auquel sera speciffié autre que ce qui est contenu en la presente cappitulation. Lequel serment il en envoyra incontinant entre les mains dudict roy a l'encontre de quoy lui sera promctement delivrer leur pension.

Lesdicts collonnel, cappitaines et soldatz seront tenez de respondre a la justice qui est ordonnee par sadicte majesté sans qu'elle soit tenue leur entretenir autres officiers pour l'administration d'icelle encores qu'elle separast quelques bendes particulieres de sa charge.

Plus laisseront lesdicts leurs monstres par les commissaires et controlleurs a ce depputtez sans aucuns delaiz ny querelles et le plus paisiblement que faire se pourra savoir enseigne pour enseigne, rang pour rang, homme pour homme affin que selon le nombres

des hommes qui sera trouver ils soient payez tant des appointements que du harquebuzaige.

Daventaige, lesdicts collonel, cappitaines, soldatz et officiers ne prendront riens sur le peuple ny permectront que le prevost ny les haulx officiers encores moins les serviteurs preignent aussi chose quelconque sur ledit peuple [...] comme vin, poisson, chair, tonneaulx, fus, tailles, bestial, peaux ou autre chose si ce n'est en payant. Ains se contanteront de leur solde. Aussi que les pensions que le roy leur a accordees auront seulement cours en temps de paix et non en temps de la solde.

Tous lesquelz articles de la presente cappitulation, nous le marquis de brandebourg et jacob de ausbourg Collonel dudict regiment de XII enseignes de lansquenets promectons et jurons sur notre honneur et sur la part que nous pretendons en paradis entretenir accomplir et observer inviolablement de bien et fidelement servir le roy de france tres chrestien en la presente charge encores tous et contre tous de quelque estat, qualité, dignité ou condition qu'ilz soient sans nulz excepter que le saint empire et quant seulement et en telz lieux, endroictz et pays ou il plaira a sadicte majesté nous employer et soubz la charge de tel de ses lieutenants generaulx qui nous sera ordonné soit pour resister et deffendre contre ses ennemyz et adversaires ou pour les offendre ainsi que bon luy semblera et de l'advertir de toutes choses que nous entendrons cobcernans son bien, proffict, honneur et advantaige [...] et acquiter en toutes et chacunes les choses susdictes comme ung prince d'honneur et vrayz cappitaines, hommes de bien et de foy et de vertu doibvent et sont tenuz de faire en tesmoing de quoy nous avons signé ces presents serments et capitulations. Le 27e jour de May l'an 1555 »

## Sources et bibliographie

### Sources

#### *Sources manuscrites*

##### Bibliothèque nationale de France

Manuscrits français : 650, 2206, 3035, 3058, 3127, 3259, 5125, 5126, 21 420, 25 789, 25 791, 25 794, 25 795, 25 797, 25 798  
Moreau : 800

##### Archives nationales de France

J 962, J 966, J 967, J 968, J 993, JJ 965

##### Archives municipales de Lyon

Série BB : 30

Série CC : 626, 648, 721, 734

#### *Sources imprimées*

Aubigny, Bérault Stuart d'. *Traité sur l'art de la guerre*, Elie de Comminges (éd.), La Haye, Martinus Nijhoff, 1976.

Auton, Jean d'. *Chroniques de Louis XII*, par R. de Maulde La Clavière, Paris, Librairie Renouard, 1889, 4 volumes.

Balinghem, Anthoine de. *Apresdinees et propos de table contre l'excez au boire, et au manger pour vivre longuement sainement et saintement. Dialogisez entre un prince et sept scavants personnages : un theologien, canoniste, jurisconsulte, politique, medecin, philosophe moral, et historien*, Lille, 1615.

Basin, Thomas. *Histoire de Louis XI* [trad. fr. Charles Samaran], Paris, Société d'édition des Belles-Lettres, 1972, 3 volumes.

Beaugué, Jean de. *Histoire de la guerre d'Escosse*, Bordeaux, chez G. Gounouilhou, 1862.

Bonnivard, François. *Advis et devis de la source de l'idolatrie et tyrannie papale*, éd. Jean-Jacques Chaponnière et Gustave Revilliod, Genève, 1856.

Bouchet, Jean. *Annales d'Aquitaine*, Poitiers, chez Abraham Mounin, 1644.

- Bouchet, Jean, *Les annales d'Aquitaine. Faicts et gestes en sommaire des roys de France et d'Angleterre, pays de Naples & de Milan*, Poitiers, par Abraham Mounin, 1684 [éd. originale 1545, revue et augmentée en 1557], tome 4.
- Bouvet, Honoré. *L'Arbre des batailles*, Paris, 1515.
- Boyvin du Villars, François. *Mémoires sur les guerres desmelées tant en Piedmont qu'au Montferrat et duché de Milan, par feu messire Charles de Cossé, comte de Brissac, mareschal de France, et lieutenant general pour le roy Henry II dela les monts. Commençant en l'année 1550 et finissant en 1559*, dans J.-A. Buchon. *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, Paris, Librairie Charles Delagrave, 1884.
- Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de. *Œuvres complètes*, publiés par Ludovic Lalanne, Paris, Librairie de l'histoire de France, 1864, 7 volumes.
- Brésin, Louis. *Chroniques de Flandre et d'Artois*, Paris, Librairie historique de J.-B. Dumoulin, 1880.
- Buonaparte, Jacopo. *Le Sac de Rome écrit en 1527 par Jacques Bonaparte, témoin oculaire* [trad. fr. Louis-Napoléon Bonaparte], Florence, Imprimerie Granducale, 1830.
- Champier, Symphorien. *Les gestes ensemble la vie du preux chevalier Bayard*, Lyon, 1525.
- Chroniques de Flandre et d'Artois par Louis Brésin ; analyse et extraits pour servir à l'histoire de ces provinces de 1482 à 1560*, par E. Mannier (éd.), Paris, Dumoulin, 1880.
- Coligny, Gaspard de. *Le siège de Saint-Quenctin*, dans J.-A. Buchon (éd.). *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, Paris, chez Antoine Desrez, 1836.
- Commyne, Philippe de. *Mémoires*, B. de Mandrot (éd.), Paris, Alphonse Picard et Fils, 1901, 2 volumes.
- Comisso, Giovanni. *Les ambassadeurs vénitiens 1525-1792*, Paris, Gallimard, 2002.
- De Navarre, Marguerite. *L'Heptaméron*, édition de Michel François, Paris, 1969.
- Desprez, François. *Le Recueil de la diversité des habits qui sont en présent en usage tant es pays d'Europe, Asie, Affrique & isles sauvages, le tout fait après le naturel*, Paris, De l'imprimerie de Richard Breton, 1567.
- Du Bellay, Martin. *Mémoires*, dans Michaud et Poujoulat (éd.), *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, Paris, Imprimerie Édouard Proux et Compagnie, 1838.

- Florange, Robert de La Marck, seigneur de. *Histoire des choses mémorables advenues du règne de Louis XII et François Ier, en France, Italie, Allemangne et ès Pays-Bas*, dans Michaud et Poujoulat (éd.), *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, Paris, chez l'éditeur du commentaire analytique du code civil, 1838.
- Fourquevaux, Raymond de. *Instructions sur le fait de la guerre*, Paris, chez Michel Vascosan, 1548.
- Gerlo, Alois et Paul Foriers. *Correspondance d'Érasme*, par M. Delcourt, Bruxelles, 1967.
- Giovio, Paolo. *Histoire De Paolo Jovio,... Sur Les Choses Faictes Et Avenues De Son Temps En Toutes Les Parties Du Monde, Traduictes Du Latin En François Pour La 3e Édition Par Denis Sauvage*, Paris, J. Dupuys, 1581.
- Goguette d'Argoeuves, Xavier de (éd.), *Un livre de raison en Artois au XVI<sup>e</sup> siècle*, Saint-Omer, Librairie et Lithographie H. d'Aumont, 1888.
- Guiccardini, Francesco. *Histoire d'Italie 1492-1534*, Paris, Robert Laffont, 1996, 2 tomes.
- Guicciardini, Luigi. *The Sack of Rome*, trad. James H. McGregor, New York, 1993.
- Histoire de Charles VIII, roy de France par Guillaume de Jaligny, André de la Vigne, & autres historiens de ce temps-là. Où sont decrites les choses les plus memorables arrivés pendant ce Regne, depuis 1483*, par Mr. Godefroy, Paris, 1684.
- Isambert, François-André et al., *Recueil général des anciennes lois françaises: depuis l'an 420 jusqu'à la révolution de 1789*, Paris, Belin-Leprieur, 1827.
- Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François premier (1515-1536)*, par Ludovic Lalanne, Paris, chez Jules Renouard et compagnie, 1854.
- Kirchhof, Hans Wilhelm. *Wendunmuth*, Herman Österley (ed.), Tübingen, H. Laupp, 1869.
- La Conquête de Gennes [1507]*, L. Cimber et F. Danjou (éd.), *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. II, Paris, 1835.
- La Marche, Olivier de. *Mémoires*, par Henri Beaune et J. d'Arbaumont, Paris, Librairie Renouard, 1883.
- Le Coullon, Jean. *Journal*, par E. de Bouteiller, Paris, Librairie de D. Dumoulin, 1881.
- Le Roux de Lincy, Antoine. *Recueil de chants historiques français. IIe série (XVIe siècle)*, Paris, 1842.
- Les edicts et ordonnances des roys de France, depuis l'An 1226 iusques à présent, Lyon,

Imprimerie de la Salemandre, 1625, 5 volumes.

Machiavel, Nicolas. *L'Art de la guerre*, dans Barincou, Edmond (éd.), *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1952.

Mailles, Jacques de. *La très joyeuse, plaisante et récréative histoire du bon chevalier sans peur et sans reproche le gentil seigneur de Bayart*, par Louis Moland, Paris, Garnier Frères, 1882.

Martín García Cerezeda. *Tratado de las campañas y otros acontecimientos de los ejércitos del imperador Carlos V [...]*, Madrid, 1873, t. 1, p. 122, dans Le Gall, Jean-Marie. « Les combattant de Pavie. Octobre 1524- 24 février 1525 », *Revue Historique*, 316, 671, juillet 2014.

*Mémoires inédits du seigneur Jean de Dadizeele*, par Auguste Voisin, tome II, 1828, 2 volumes.

Michel François. *Correspondances du cardinal François de Tournon*, Paris, « Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences historiques et philologiques », 1946.

Molinet, Jean. *Chroniques*, par J.-A. Buchon, Paris, Librairie Verdrière, 1827, 5 volumes.

Monluc, Blaise de. *Commentaires et lettres*, par Alphonse de Ruble, Paris, Librairie de l'histoire de France, 1864, 5 volumes.

Montaigne, Michel de. *Essais*, Paris, Gallimard, 2009.

Ordonnances des rois de France de la troisième race, par Emmanuel de Pastoret, Paris, Imprimerie Royale, 1820, 21 volumes.

Paradin, Guillaume. *Chronique de Savoie, Reueuë et nouvellement augmentee*, par M. Guillaume Paradin, doyen de Beaujeu, Lyon, Jean de Tournes, 1561.

Paré, Ambroise. *Œuvres complètes*, Lyon, chez Jean Gregoire, 1664.

Paviot, Jacques. *Philippe de Clèves, seigneur de Ravenstein. L'Instruction de toutes manieres de guerroyer [...] sur mer*, Paris, Honoré Champion, 1997.

Rabutin, François de. *Commentaires des dernières guerres en la Gaule Belgique, entre Henry second du nom, très-chrétien roy de France et Charles cinquiesme, Empereur, et Philippes, son fils, Roy d'Espagne*, dans M. Petitot (éd.), *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, Librairie Foucault, 1823, 2 volumes.

- Ravenstein, Philippe de Clèves, seigneur de. *Instruction de toutes manieres de guerroyer, tant par terre que par mer, & des choses y servant*, Paris, chez Guillaume Morel, 1558.
- Recueil de poésies françoises des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, morales, facétieuses, historiques*, réunies par Antoine de Montaignon, Paris, P. Jannet, 1855.
- Roye, Jean de. *Chroniques scandaleuses*, dans *Collection universelle des mémoires particuliers, relatifs à l'histoire de France*, Paris, 1786, tome 13.
- Tavannes, Guillaume de Saulx, seigneur de. *Mémoires de tres-noble et tres-illustre Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes*, dans Michaud et Poujoulat (éd.), *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, Paris, Imprimerie Édouard Proux et Compagnie, 1838, tome 23.
- Thou, Jacques Auguste de. *Histoire universelle*, Londres, 1734, 11 volumes.
- Vieilleville, François de Scépeaux, sire de. *Mémoires*, dans Cl.-B. Petitot (éd.). *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, Librairie Foucault, 1822, tome 26.
- Vivès, Juan-Luis. *Exercitatio linguae latinae*, Bâle, 1539.
- Volcyr, Nicolas. *Du fait de guerre et fleur de chevalerie* [trad. fr. des traités militaires en latin de Végèce et Frontin], Paris, chez Chrestian Mechel, 1536.
- Volcyr, Nicolas. *Relation de la guerre des Rustauds*, dans *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, Nancy, Imprimerie de A. Lepage, 1856.
- Weber, Matthias. *Die Reichspolizeiordnungen von 1530, 1548 und 1577*, Francfort-sur-Main, Vittorio Klostermann, 2002.

## Bibliographie

### *Articles :*

- Abdallah-Preteuille, Martine. « Langue et identité culturelle », *Enfance*, 45, 4, 1991.
- Ardenne, Freiherr. « Die frommen Landsknechte », *Beiheft zum Militär-Wochenblatt*, 4, 1880.
- Bächtiger, Franz. « Erörterungen zum „alten und jungen Eidgenossen“ », *Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums*, 49/50, 1970.
- Bas, Pierre-Henry. « La hallebarde, une arme polyvalente par excellence », *Guerres & Histoire*, 18, 2014.
- Bastien, Pascal. « “Aux tresors dissipez l’on cognoist le malfaict” : Hiérarchie sociale et transgression des ordonnances somptuaires en France, 1543-1606 », *Renaissance and Reformation/Renaissance et réforme*, 4, 1999.
- Baudry, Robinson et Jean-Philippe Juchs. « Définir l’identité », *Hypothèses*, 1, 10, 2007.
- Bischoff, Georges. « De la cible à la fête : les concours de tir au XVe et au XVIe siècle », *Revue d’Alsace*, 141, 2015.
- Bleckwenn, Ruth. « Beziehungen zwischen Soldatentracht und ziviler modischer Kleidung zwischen 1500 und 1650 », *Waffen und Kostümkunde*, 16, 1974.
- Brewer, John. « Microhistory and the Histories of Everyday Life », *Cultural and Social History*, 7, 1 2010.
- Charaudeau, Patrick. « Langue, discours et identité culturelle », *Ela. Études de linguistique appliquée*, 3, 123-124, 2001, [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-ela-2001-3-page-341.htm>.
- Chartier, Roger. « Le monde comme représentation », *Annales E.S.C.*, 6, novembre-décembre 1989.
- Christin, Olivier. « Sur la condamnation du blasphème (XVIe-XVIIe siècles) », *Revue d’histoire de l’Église de France*, 80, 204, 1994.
- Coates, William. « The German Pigdin-Italian of the Sixteenth Century Lanzichenachi », dans *Papers from the 4th Annual Kansas Linguistics Conference, 1969*, University of Kansas, 1970.
- Cochet, François. « 1914-1918 : l’alcool aux armées. Représentations et essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2, 222, 2006.

- Contamine, Philippe. « L'armement des populations urbaines à la fin du Moyen Âge : l'exemple de Troyes (1474) », dans Contamine, Philippe et Nicolas Guyotjeannin (éd.), *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge, 2. La violence et les gens, Actes du 119e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Amiens (1994)*, Paris, CTHS, 1996.
- Erben, Wilhelm. « Ursprung und Entwicklung der deutschen Kriegsartikel », *MIÖG*, 6, 1901.
- Gaier, Claude. « L'apparition de l'infanterie suisse dans la principauté de Liège à la fin du XVe siècle », *Bulletin de la commission communale d'histoire de l'ancien pays de Liège*, Annuaire d'histoire liégeoise n° 24.
- Fournel, Jean-Louis. « La « brutalisation » de la guerre. Des guerres d'Italie aux guerres de Religion », *Astéris*, 2, 2004.
- Gauvard, Claude. « Rumeur et gens de guerre dans le royaume de France au milieu du XV<sup>e</sup> siècle », *Hypothèses*, 1, 4, 2001.
- Ginzburg, Carlo. « Représentation : le mot, l'idée, la chose », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 46, 1991.
- Gonthier, Nicole. « Les victimes de viol devant les tribunaux à la fin du Moyen Âge d'après les sources dijonnaises et lyonnaises », *Criminologie*, 27, 2, 1994.
- Grancsay, Stephen V. « The Mutual Influence of Costume and Armor. A Study of Specimens in The Metropolitan Museum of Art », *Metropolitan Museum Studies*, 3, 2, 1931.
- Henninger, Laurent. « La “révolution militaire”. Quelques éléments historiographiques », *Mots. Les langages du politique*, 73, 2003.
- Hubert, Claude. « Quelques lettres inédites de Philippe de Clèves », *Revue du Nord*, 49, 193, 1967.
- Huntebrinker, Jan Willem. « Soldatentracht? Mediale Funktionen materieller Kultur in Söldnerdarstellungen des 16. und 17. Jahrhunderts », *Militär und Gesellschaft in der Frühen Neuzeit*, 13, 2009.
- Kalifa, Dominique. « Lendemain de bataille. L'historiographie française du culturel aujourd'hui », *Histoire, économie & société*, 31, 2, 2012.
- Laud, Max. « Der Ursprung der Landsknechte », *ZKG*, 8, 1901.

- Le Gall, Jean-Marie. « Les combattants de Pavie. Octobre 1524 - 24 février 1525 », *Revue historique*, 3, 671, 2014.
- Lüttenberg, Thomas. « The Cod-piece – A Renaissance Fashion between Sign and Artefact », *The Medieval History Journal*, 8, 1, 2005.
- Marchal, Guy et Rivière, Véronique. « Jalons pour une histoire de l'iconoclasme au Moyen-Âge », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 50, 5, 1995.
- Mentges, Gabriele. « Pour une approche renouvelée des recueils de costumes de la Renaissance. Une cartographie vestimentaire de l'espace et du temps », *Apparence(s)*, 1, 2007.
- Millar Gilbert, John. « The Landsknecht: His Recruitment and Organization, With Some Reference to the Reign of Henry VIII », *Military Affairs*, 35, 3, 1971.
- Muravyeva, Mariana. « “Ni pillage ni viol sans ordre préalable”. Codifier la guerre dans l'Europe moderne », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 39, 2014.
- Paresys, Isabelle. « Corps, apparences vestimentaires et identités en France à la Renaissance », *Apparence(s)*, 4, 2012.
- Paresys, Isabelle. « Images de l'Autre vêtu à la Renaissance. Le recueil d'habits de Francois Desprez (1562-1567) », *Journal de la Renaissance*, 4, 2006.
- Paresys, Isabelle. « Le noir est mis. Les puy d'Amiens, ou le paraître vestimentaire des élites urbaines à la Renaissance », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 3, 2009.
- Parker, Geoffrey. « The " Military Revolution ", 1560- 1660, a Myth? », *Journal of Modern History*, 48, 1976.
- Parrott, David. « Strategy and Tactics in the Thirty Years' War : The « Military Revolution », *Militärgeschichtliche Mitteilungen*, 38, 1985.
- Pépin, Guilhem. « Les cris de guerre « Guyenne ! » et « Saint Georges ! ». L'expression d'une identité politique du duché d'Aquitaine anglo-gascon », *Le Moyen Age*, 2, 2006.
- Prévoit, Emmanuelle, « Alcool et sociabilité militaire : de la cohésion au contrôle, de l'intégration à l'exclusion », *Travailler*, 2, 18, 2007.
- Sablon du Corail, Amable. « Les étrangers au service de Marie de Bourgogne : de l'armée de Charles le Téméraire à l'armée de Maximilien (1477-1482) », *Revue du Nord*, 2, 345 - 346, 2002.

Swart, Erik. « From "Landsknecht" to "Soldier": The Low German Foot Soldiers of the Low Countries in the Second Half of the Sixteenth Century », *International Review of Social History*, 51, 1, 2006.

**Chapitres :**

Billacois, François. « Le corps jureur : pour une phénoménologie historique des gestes du serment », dans Verdier, Raymond (dir.), *Le serment*, Paris, CNRS, 1991.

Cabantous, Alain. « Du blasphème au blasphémateur. Jalons pour une histoire (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », dans Dartevelle, Patrice (dir.), *Blasphèmes et libertés*, Paris, 1993.

Contamine, Philippe. « Le combattant dans l'Occident Médiéval », dans *Le combattant au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991.

Fogel, Michèle. « Modèle d'État et modèle social de dépense : les lois somptuaires en France de 1485 à 1660 », dans Jean-Philippe Genet et Le Mené, Michel (dir.), *Genèse de l'État moderne. Prélèvement et redistribution*, Paris, CNRS, 1987.

Grummitt, David. « Changing Perceptions of the Soldier in Late Medieval England », dans Kleineke, Hannes (éd.), *The Fifteenth Century X: Parliament, Personalities and Power. Papers Presented to Linda S. Clark*, Woodbridge, Boydell Press, 2011.

Guyot-Bachy, Isabelle. *Cris et trompettes : les échos de la guerre chez les historiens et chroniqueurs*, dans Lett, Didier et Nicolas Offenstadt. *Haro! Noël! Oyé!: pratiques du cri au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.

Offenstadt, Nicolas, Olivera, Philippe, Picard, Emmanuelle et Rousseau, Frédéric. « À propos d'une notion récente : la "culture de guerre" », dans Rousseau, Frédéric (dir.), *Guerres, paix et sociétés, 1911-1946*, Neuilly, Atlande, 2004.

Rogers, Clifford J. « Military Revolutions of the Hundred Years War », *The Military Revolution Debate – Readings on the Military Transformation of Early Modern Europe*, Boulder, Westview Press, 1995.

Rousseaux, Xavier, Dauven, Bernard, et Musin, Aude. « Civilisation des mœurs et/ou disciplinarisation sociale ? Les sociétés urbaines face à la violence en Europe (1300-1800) », *Histoire de l'homicide en Europe. De la fin du Moyen Âge à nos jours*, Paris, La Découverte, 2009.

Rüther, Stefanie. « Dangerous Travellers: Identity, Profession, and Gender Among the German Landsknechts (1450-1570) », dans O'Doherty, Marianne et Felicitas Schmieder. *Travels and Mobilities in the Middle Ages: From the Atlantic to the Black Sea*, Turnhout, Brepols, 2015.

**Monographies :**

- Ariès, Philippe. *L'homme devant la mort*, Paris, Edition du Seuil, 1977.
- Audoin-Rouzeau, Stéphane. *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Seuil, 2008.
- Bast, Robert. *Honor your fathers: catechism and the emergence of a patriarchal ideology 1400-1600*, Leyde, Brill, 1997.
- Baumann, Reinhard. *Das Söldnerwesen im 16. Jahrhundert im bayerischen und süddeutschen Beispiel. Eine gesellschaftsgeschichtliche Untersuchung*. Munich, Kommissionsbuchhandlung R. Wölfle, 1978.
- Baumann, Reinhard. *Georg von Frundsberg. Der Vater der Landsknechte und Feldhauptmann von Tirol*, Munich, Süddeutscher Verlag, 1984.
- Baumann, Reinhard. *Landsknechte. Ihre Geschichte und Kultur vom späten Mittelalter bis zum Dreißigjährigen Krieg*, Munich, Beck, 1994.
- Bazan, Iñaki. *Quelques remarques sur les victimes du viol au Moyen Âge et au début de l'époque moderne*, dans *Les victimes, des oubliées de l'histoire ?* [en ligne]. Presses universitaires de Rennes, 2000 (généré le 04 mars 2017). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pur/18641>.
- Bedos-Rezak, Brigitte Miriam et Dominique Iogna-Prat (dir.). *L'Individu au Moyen Âge, individuation et individualisation avant la modernité*, Paris, Aubier, 2005.
- Belmas, Élisabeth. *Jouer autrefois : essai sur le jeu dans la France moderne (XVIe-XVIIIe siècle)*, Paris, Champ Vallon, 2006.
- Bertaud, Jean-Paul. *Valmy: la démocratie en armes*, Paris, Gallimard, 1989.
- Bessette, Jean-Michel. *Sociologie du crime*, Paris, PUF, 1982.
- Bessey, Valérie. *Construire l'armée française, textes fondateurs des institutions militaires*, Turnhout, Brepols, 2006.
- Birlinger, Anton et Fridrich Pfaff. *Alemannia: Zeitschrift für sprache, litteratur und volkskunde des Elsasses und Oberrheins*, Freiburg, 1885.
- Bischoff, Georges. *La guerre des Paysans, l'Alsace et la révolution du Bundschuh 1493-1525*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2010.
- Blanchard, Joël (dir.). *1511-2011, Philippe de Commynes : droit, écriture : deux piliers de la souveraineté*, Droz, Cahiers d'Humanisme et Renaissance, 2012.

- Boquet, Damien et Piroska Nagy. *Sensible Moyen Âge : une histoire des émotions dans l'Occident médiéval*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2015.
- Bormans, Christophe et Guy Massat. *Psychologie de la violence*, Paris, Studyrama, 2005.
- Bourdieu, Pierre. *Le Sens pratique*, Paris, Édition de Minuit, 1980.
- Branche, Raphaëlle et Virgili, Fabrice (dir.). *Viols en temps de guerre*, Paris, Payot, 2011.
- Brennan, Thomas Edward. *Public Drinking and Popular Culture in Eighteen-Century*, Princeton, Princeton University Press, 1988.
- Bromberger, Christian. *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1994.
- Burschel, Peter. *Söldern im Nordwestdeutschland des 16. Und 17. Jahrhunderts*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1994.
- Cardini, Franco. *La culture de guerre : X<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1992.
- Chagniot, Jean. *Paris et l'armée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Étude politique et sociale*, Paris, Economica, 1985.
- Chaline, Olivier. *La Bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620). Un mystique chez les guerriers*, Paris, Noesis, 2000.
- Chamberlin, Eric Russell. *The Sack of Rome*, London, B. T. Batsford, 1979.
- Chapoulie, Jean-Michel. *La tradition sociologique de Chicago*, Paris, Seuil, 2001.
- Chastel, André. *Le Sac de Rome, 1527*, Paris, Gallimard, 1984.
- Chesnais, Jean-Claude. *Histoire de la violence (en Occident de 1800 à nos jours)*, Paris, Éditions Robert Laffont, coll. « Les hommes et l'histoire », 1981.
- Chevalier, Jean et Gheerbrant, Alain. *Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Robert Laffont, 1982.
- Colson, Bruno et Couteau-Bégarie, Hervé (dir.). *Pensée stratégique et humanisme. De la tactique des Anciens à l'éthique de la stratégie*, Paris, Economica, 2000.
- Contamine, Philippe. *Guerre, État et Société à la fin du Moyen Age, études sur les armées des rois de France 1337-1494*, Paris-La Haye, Mouton, 1972.

- Contamine, Philippe. *La guerre au Moyen Âge*, Paris, 1980.
- Corvisier, André. *Armées et sociétés en Europe*, Paris, PUF, 1976.
- Corvisier, André. *L'armée française de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au ministère de Choiseul : le soldat*, Paris, PUF, 1964.
- Coser, Lewis. *Les fonctions du conflit social*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982.
- Crouzet, Denis. *Les Guerriers de Dieu : La Violence au temps des troubles de Religion (v. 1525-v. 1610)*, Paris, Champ Vallon, 2005.
- Cubero, José. *La femme et le soldat. Viols et violences de guerre du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Imago, 2012.
- Davies, Jonathan. *Aspect of violence in Renaissance Europe*, Dorchester, Dorset Press, 2013.
- Davis Hanson, Victor. *Le modèle occidental de la guerre*, Paris, Tallandier, 2007 [1<sup>ère</sup> édition en anglais 1989].
- Delbrück, Hans. *Geschichte der Kriegskunst: Das Mittelalter. Die Neuzeit*. Berlin, Nikol, 1920.
- Deruelle, Benjamin et Arnaud Guinier (dir.). *Cultures et identités combattantes en Europe de la guerre de Cent Ans à la Seconde Guerre Mondiale*, Paris, Broché, 2017.
- Deruelle, Benjamin. *De Papier, de fer et de sang : chevaliers et chevalerie à l'épreuve du XVI<sup>e</sup> siècle (ca. 1460-ca.1620)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011.
- Drévuillon, Hervé. *L'Individu et la Guerre. Du chevalier Bayard au soldat inconnu*, Paris, Éditions Belin, coll. « Histoire de France », 2013.
- Duby, Georges. « Histoire des mentalités », *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Gallimard, 1961.
- Duby, Georges. *Le dimanche de Bouvines. 24 juillet 1214*, Paris, Gallimard, 1973.
- El Kenz, David. *Les Bûchers du Roi : la culture protestante des martyrs (1523-1572)*, Paris, Champ Vallon, 1997.
- Elias, Norbert. *La civilisation des moeurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1992.
- Erikson, Erik. *Childhood and society*, New York, Norton, 1950.

- Falcke, Jakob. *Römisch Kaiserliche Majestät Kriegsvölker im Zeitalter der Landsknechte. Mit 7 Illustrationen nach zeitgenössischen Originalen*, Stuttgart, 1883.
- Fiedler, Siegfried. *Kriegswesen und Kriegführung im Zeitalter der Landsknechte*, Koblenz, Bernard & Graefe, 1985.
- Fieffé, Eugène. *Histoire des troupes étrangères au service de la France*, Paris, Librairie Dumaine, 1854.
- Fink, August. *Die Schwarzschen Trachtenbücher*. Munich, Deutscher Verein für Kunstwissenschaft, 1963.
- Flamand Christensen, Sigrid. *Die männliche Kleidung in der süddeutschen Renaissance*, Berlin, Deutscher Kunstverlag, 1934.
- Foucault, Michel. *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1975.
- Fumaroli, Marc. *La diplomatie de l'esprit de Montaigne à La Fontaine*, Paris, Gallimard, 2001.
- Garnot Benoît. *Justice et société au XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ophrys, Synthèse Histoire, 2000.
- Garrier, Gilbert. *Histoire sociale et culturelle du vin*, Paris, Bordas, 1995.
- Gauvard, Claude. « *De grâce especial* », *Crime, État et société en France à la fin du Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991.
- Girard, René. *La violence et le Sacré*, Paris, Fayard, 2012 [éd. originale 1972].
- Goffman, Erving. *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975.
- Gouwens, Kenneth. *Remembering the Renaissance: Humanist Narratives of the Sack of Rome*, Leiden, 1998.
- Gresle, François (dir.). *Sociologie du milieu militaire les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, L'Harmattan, Paris, 2005.
- Guenée, Bernard. *Un meurtre, une société. L'assassinat du duc d'Orléans, 23 novembre 1407*, Paris, Gallimard, 1992.
- Hale, John R. *Artists and Warfare in the Renaissance*, New Haven, Yale University Press, 1990.

- Hale, John R. *La civilisation de l'Europe à la Renaissance*, Paris, Perrin, 2003.
- Hall, Bert. S. *Weapons and warfare in Renaissance Europe*, London, The John Hopkins University Press, 1997.
- Harari, Yuval Noah. *Renaissance Military Memoirs. War, history and Identity, 1450-1600*, Woodbrige, Boydell Press, 2004.
- Héлары, Xavier. *Courtrai : 11 juillet 1302*, Paris, Tallandier, 2012.
- Hervé, Martin. *Mentalités médiévales XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1996.
- Hook, Judith. *The Sack of Rome, 1527*, Londres, Palgrave Macmillan, 2004.
- Housley, Norman. *Religious Warfare in Europe 1400-1536*, Oxford, Presses de l'université d'Oxford, 2002.
- Hunterbrinker, Jan Willem. « Fromme Knechte » und « Garteteufel » Söldner als soziale Gruppe im 16. Und 17. Jahrhundert, Constance, UVK Verlagsgesellschaft mbH, 2010.
- Jahan, Sébastien. *Les Renaissances du corps en Occident (1450-1650)*, Paris, Belin, 2004.
- Jalabert, Laurent et Simiz, Stefano. *Le soldat face au clerc, armée et religion en Europe occidentale (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, PUR, 2016.
- Jaritz, Gerhard. *Disziplinierung im Alltag des Mittelalters und der frühen Neuzeit (Krems, 1996)*, Vienne, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1999.
- Kamen, Henry. *Early Modern European Society*, London, Taylor & Francis, 2000.
- Keegan, John. *The Face of Battle: A study of Agincourt, Waterloo, and the Somme*, Londres, Jonathan Cape, 1976.
- Kelly, Francis M. et Schwabe, Randolph. *Historic Costume. A Chronicle of Fashion in Western Europe 1490-1790*, London, Ayer Co Publisher, 1929.
- Kühnel, Harry. *Bildwörterbuch der Kleidung und Rüstung*, Stuttgart, Kröner, 1992.
- Kuijpers, Erika et van der Haven, Cornelis (éds). *Battlefield Emotions 1500–1800 Practices, Experience, Imagination*, Londres, Palgrave Macmillan, 2016.
- Kupert-Tsur, Nadine. *Se dire à la Renaissance : les mémoires au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, J. Vrin, 1997.

- Kybalová, Ludmila, Olga Herbenova et Milena Lamarova. *Das große Bilderlexikon der Mode. Vom Altertum bis zur Gegenwart*, Berlin, Bertelsmann, 1974.
- Lahire, Bernard. *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*, Paris, Armand Collin, 2005.
- Laver, James. *Das Kostüm. Eine Geschichte der Mode. Renaissance und Frühbarock*, Munich, List, 1960.
- Le Gall, Jean-Marie. *Les guerres d'Italie (1494-1559) une lecture religieuse*, Genève, Droz, 2017.
- Le Gall, Jean-Marie. *Un idéal masculin ? Barbes et moustaches XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2011.
- Le Roux, Nicolas. *Le crépuscule de la chevalerie. Noblesse et guerre au siècle de la Renaissance*, Paris, Champ Vallon, coll. « Époques », 2015.
- Lecoutre, Matthieu. *Ivresse et ivrognerie dans la France moderne*, Paris, PUFR/PUR, collection « Tables des Hommes », 2011.
- Lecuppre-Desjardin, Élodie. *Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne : XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Belin, Collection « Histoire », 2013.
- Léonard, Émile. *L'Armée et ses problèmes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1958.
- Leveux, Corinne. *La parole interdite : le blasphème dans la France médiévale (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) : du péché au crime*, Paris, de Boccard, 2001.
- Lezius, Martin. *Vorwärts. vorwärts. Das Buch vom deutschen Landsknecht*, Leipzig, Hesse & Becker, 1930.
- Lot, Ferdinand. *Recherches sur les effectifs des armées françaises des guerres d'Italie aux guerres de religion, 1494-1562*, Paris, SVPEN, 1962.
- Lynn, John A. *De la guerre. Une histoire du combat des origines à nos jours*, Paris, Tallandier, 2006.
- Malherbe, Jean-François. *Violence et démocratie*, Sherbrooke, CGC, 2003.
- Mallett, Michael. *Mercenaries and their Masters: Warfare in Renaissance Italy*, Totowa, Rowman and Littlefield, 1974.
- Mallett, Michael et Shaw, Christine. *The Italian Wars 1494-1559: War, State and Society in Early Modern Europe*, Londres, Pearson, 2012.

- Mallett, Michael, Hale John.R. *The military Organization of a Renaissance State: Venice, c 1400 to 1617*, New York, Cambridge University Press, 1984.
- Martin, Paul et Ulrich, Hans-Joachim. *Der bunte Rock. Le costume militaire*, Stuttgart, Herbert Jenkins, 1963.
- Mehl, Jean-Michel. *Les Jeux au royaume de France du XIII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1990.
- Mertens, Veronika. *Mi-parti als Zeichen. Zur Bedeutung von geteiltem Kleid und geteilter Gestalt in der Ständetracht. Kulturgeschichtliche Forschung*, Remscheid, Dietz-Rüdiger Moser, 1983.
- Merton, Robert K. *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Librairie Plon, 1965.
- Meyran, Régis. *Les mécanismes de la violence*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2006.
- Michaud, Yves. *La Violence*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1986.
- Möller, Hans-Michael. *Das Regiment der Landsknechte, Untersuchungen zu Verfassung, Recht und Selbstverständnis in Deutschen Söldnerheeren des 16. Jahrhunderts*, Franz Steiner Wiesbaden, 1976.
- Mondi, Marco et Massimo Rospocher. *Narrating War: Early Modern and Contemporary Perspectives*, Bologne, Il mulino / Berlin, Duncker & Humblot, 2013.
- Moxey, Keith, *Peasants, Warriors and Wives. Popular Imagery in the Reformation*, Chicago, University of Chicago Press, 1989.
- Mucchielli, Laurent. *Violences et insécurité, Fantômes et réalité dans le débat français*, Paris, La Découverte, 2002.
- Muchembled, Robert. *La violence au village (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Turnhout, Brepols, 1989.
- Muchembled, Robert. *Société, cultures et mentalités dans la France moderne XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Collin, 1990.
- Muchembled, Robert. *Une histoire de la violence : de la fin du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2008.
- Nassiet, Michel. *La violence, une histoire sociale - De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Champ Vallon, 2011.

- Neil, Martin. *Die Landsknechte. Entstehung der ersten deutschen Infanterie*, Berlin, Kraus Reprint, 1914.
- Nowosadtko, Jutta. *Krieg, Gewalt und Ordnung. Einführung in die Militärgeschichte*. Tübingen, Kimmelerle, 2002.
- Oestreich, Gerhard. *Neostoicism and the early modern state*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.
- Oman, Charles. *The Art of War in the sixteenth century* [Lothian Essay Prize], ed. John H. Beeler (Ithaca, New York : Great Seal Books, 1960).
- Ory, Pascal. *L'histoire culturelle*, Paris, PUF, 2004.
- Paresys, Isabelle. *Aux marges du royaume: violence, justice et société en Picardie sous François Ier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.
- Parker, Geoffrey. *The Military Revolution: Military Innovation and the Rise of the West, 1500-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- Parrott, David. *The Business of War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.
- Pastoureau, Michel. *Noir, histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2008.
- Pérouse, André-Gabriel, André Thierry et Tournon, André (éd.). *L'homme de guerre au XVIe siècle, actes du colloque de l'association RHR de Cannes (1989)*, Saint-Etienne, Presses universitaires de Saint-Etienne, 1992.
- Peter, Rodolphe. *Plaidoyers pour le comte Guillaume de Furstenberg*, Paris, PUF, 1994.
- Poirrier, Philippe (dir.). *L'histoire culturelle : un « tournant mondial » dans l'historiographie ?*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2008.
- Poole, H. John. *Tactics of the Crescent Moon: Militant Muslim Combat Methods*, Emerald Isle, Posterity Press, 2001.
- Potter, David. *Henry VIII and Francis I : The Final Conflict, 1540-47*, Leiden, Brill, 2011.
- Potter, David. *Renaissance France at War*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2008.
- Pröve, Ralf. *Kriegerische Gewalt und militärische Präsenz in der Neuzeit. Ausgewählte Schriften*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2008.
- Redlich, Fritz. *De preada Militari. Looting and booty 1500-1815*, Wiesbaden, 1956.
- Richards, John. *Landsknechte Soldier 1486-1560*, Londres, Osprey publishing, 2002.

- Ricoeur, Paul. *Temps et récits 3. Le temps raconté*, Paris, Seuil, 1985.
- Robert I. Rotberg et K. Raab, Theodore. *Art and History. Images and their Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- Roberts, Michael. *The Military Revolution, 1560-1660: An inaugural Lecture delivered before the Queen's university of Belfast*, Belfast, 1956.
- Rogg, Matthias. *Landsknechte und Reisläufer: Bilder vom Soldaten*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2002.
- Rublack, Ulinka. *Dressing up Cultural Identity in Renaissance Europe*, New York, Oxford University Press, 2010.
- Sablon du Corail, Amable, *1515, Marignan*, Paris, Tallandier, « L'Histoire en batailles », 2015.
- Sainéan, Lazare. *La langue de Rabelais*, Paris, E. de Boccard, 1922.
- Schmitthenner, Paul. *Krieg und Kreigführung im Wandel der Weltgeschichte*. Postdam, Athenaion, 1930.
- Sewel, William. *The Logics of History. Social Theory and Social Transformation*, Chicago, Chicago University Press, 2005.
- Shaw, Christine. *Italy and the European Powers, the Impact of War, 1500-1530*, Leiden, Brill, 2006.
- Simmel, Georg. *Le conflit*, Paris, Circé, 1995.
- Stöcklein, Hans. *Der deutschen Nation Landsknecht*, Leipzig, Bibliographische Institut, 1935.
- Susannah Fishman, Jane. *Boerenverdriet. Violence between Peasants and Soldiers in Early Modern Netherlands Art*, Ann Arbor, UMI Research Press, 1982.
- Tallett, Frank. *War and Society in Early-Modern Europe : 1495-1715*, London, Routledge, coll. « War in context », 1997.
- Tilly, Charles. *The Politics of Collective Violence*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- Tylor, Edward B. *Primitive Culture : Researches into the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Art and Custom*, London, Routledge, 1994 (1re éd. 1871).

Van Marle, Raimond. *Iconographie de l'art profane au Moyen Âge et à la Renaissance et la décoration des demeures*, La Haye, M. Nijhof, 1931.

Verrier, Frédérique. *Les armes de Minerve : l'humanisme militaire dans l'Italie du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1997.

Viallon, Marie (dir.). *Paraître et se vêtir au XVI<sup>e</sup> siècle : actes du XIII<sup>e</sup> colloque du Puy-en-Velay*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006.

Vion-Delphin, François et Lassus, François (dir.). *Les hommes et le feu de l'Antiquité à nos jours : du feu mythique et bienfaiteur au feu dévastateur : actes du colloque de Besançon, Association interuniversitaire de l'Est, 26-27 septembre 2003*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007.

Vissière, Laurent. « Sans poinct sortir hors de l'ornière ». *Louis II de La Trémoille (1460-1525)*, Paris, Honoré Champion, 2008.

Vo-Ha, Paul. *Rendre les armes. Le sort des vaincus XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Champ Vallon, 2016.

Von Seggern, Birgit. *Der Landsknecht im Spiegel der Renaissancegraphik um 1500 – 1540*, Bonn, 2003.

Wessley, J.E.. *Die Landsknechte. Eine kulturhistorische Studie*, Berlin, Starke, 1877.

Wieviorka, Michel. *La Violence*, Paris, Balland, coll. « voix et regards », 2004.

Zemon Davis, Natalie. *Pour sauver sa vie : les récits de pardon au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1988

### **Thèses et mémoire :**

Andersson, Christiane. *Popular Lore and Imagery in the Drawings of Urs Graf*, thèse de Ph. D., Stanford University, 1977.

Delle Luche, Jean-Dominique. *Le plaisir des bourgeois et la gloire de la ville. Sociétés et concours de tir dans les villes du Saint-Empire, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, thèse de Ph. D., l'EHESS, 2015.

Grandclaude, Valentin. *Domestiquer l'infanterie. Encadrement, pratiques et représentations de la violence des fantassins au service du roi de France de la Guerre du Bien Public à la fin des Guerres d'Italie (1465-1559)*, mémoire de maîtrise, École normale supérieure de Lyon, dirigé par Benjamin Deruelle, 2017.

Hélary, Xavier. *L'ost de France : la guerre, les armées, la société politique au royaume de France (fin du règne de saint Louis-fin du règne de Philippe le Bel)*, thèse de doctorat préparée sous la direction de M. Jacques Verger, soutenue 2004 à Paris 4.

Römbling, Michael. *Ein Heer ist ein großes gefräßiges Tier. Soldaten in spanischen und kaiserlichen Diensten und die Bevölkerung der vom Krieg betroffenen Gebiete in Italien zwischen 1509 und 1530*, thèse de Ph. D., Université de Göttingen, 2001.